

# DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ARGONNE CHAMPENOISE

# SOMMAIRE

<u>Introduction</u>	1
<u>Méthodologie</u>	
-Gouvernance et pilotage	3
-Méthodologie de diagnostic employée	4

## PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC STATISTIQUE

<u>Chapitre 0 – Carte d'identité</u>	
- Structuration géographique du territoire	8
- Une population en baisse et vieillissante	12
- L'organisation de la collectivité	13
<u>Chapitre 1- Un Patrimoine naturel et environnemental</u>	
- Des richesses patrimoniales naturelles exceptionnelles	14
- Environnement	17
- Aménagement du territoire	24
- Des richesses énergétiques durables, diverses et bien exploitées	25
<u>Chapitre 2- Un Patrimoine historique et culturel</u>	
- Un riche patrimoine historique et culturel	28
- Un territoire marqué par la guerre 14-18	38
<u>Chapitre 3- Le Cadre de vie</u>	
- La jeunesse	43
- Les services du territoire	48
- La sécurité	73
- Le numérique	76
- La mobilité	77
- L'habitat	79
<u>Chapitre 4- Emploi/ Economie/ Tourisme</u>	
- L'emploi	81
- L'économie	90
- Le tourisme	102
<u>Chapitre 5 – Les Partenariats</u>	111
<u>Atouts et faiblesses</u>	118

## PARTIE 2 : LE DIAGNOSTIC PARTAGE

<u>Diagnostic partagé</u>	121
<u>Enquête habitants</u>	
-Éléments importants de l'enquête habitants	122
-Questions spécifiques analysées	123
<u>Fiches thématiques</u>	128

## PARTIE 3 : SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

<u>Synthèse du diagnostic</u>	146
<u>Fiches synthèse</u>	147

## ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire habitants

Annexe 2 : Questionnaire « Professionnels de santé »

Annexe 3 : Questionnaire « Jeunes du territoire »

Annexe 4 : Grille d'entretien des focus-groupes (élus, acteurs, habitants)

Annexe 5 : Tableau thématique de retranscription des focus-groupes et des questionnaires

Annexes 6 : Métaplan du focus-groupe élus

Annexe 7 : Métaplan du focus-groupe acteurs locaux

Annexe 8 : Métaplan du focus-groupe habitants

## INTRODUCTION AU DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTE

L'organisation mondiale de la Santé (OMS), définit en 1948 la santé comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité* ». La santé est ainsi associée à la notion de bien-être<sup>1</sup>.

En 1986, l'OMS complète cette définition dans la Charte d'Ottawa et précise la Santé comme étant « *la mesure dans laquelle une personne ou un groupe peut réaliser ses aspirations et satisfaire ses besoins et s'adapter aux changements de milieux. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne, et non comme un but de la vie ; il s'agit d'un concept positif mettant en valeur les ressources sociales et individuelles, ainsi que les capacités physiques* »<sup>2</sup>.

Les études épidémiologiques ont montré que l'état de santé d'une population n'est pas seulement lié à l'offre de soins et de services mais à bien d'autres facteurs. Les facteurs déterminant l'état de santé sont multiples et différentes classifications existent.

Les déterminants sociaux de la santé sont « *les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent, et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie* ». Ces déterminants ont vocation à évoluer en fonction du développement des mineurs, des adultes et peuvent relever de la sphère médicale, pédagogique, éducative et familiale. La prise en compte de ces déterminants est indispensable pour définir les orientations des politiques de santé.

De cet élargissement de la santé, trois concepts émergent. Il s'agit de la prévention, de la promotion et de l'éducation à la santé.

La prévention est selon l'OMS, « *l'ensemble des mesures visant à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies, des accidents et des handicaps* »<sup>3</sup>. Trois types de prévention sont distinguées selon le stade de la maladie :

- ✚ **La prévention primaire** consiste à éviter l'apparition d'une maladie ou d'un accident dans une population saine, en éliminant les causes principales ou initiales de leur survenue et en diminuant les facteurs de risque.
- ✚ **La prévention secondaire** intervient lorsque la maladie est déjà présente, elle consiste en des actions visant à la détection et au traitement précoce d'une maladie ou d'un problème de santé.
- ✚ **La prévention tertiaire** prend place après l'apparition d'une maladie et la mise en place de soins pour réduire la progression et les complications d'une maladie avérée ou d'un problème de santé, les conséquences indésirables, les infirmités. C'est également l'étape de la réadaptation.

<sup>1</sup> Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. 1946 (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948

<sup>2</sup> OMS. Charte d'Ottawa du 21 novembre 1986

<sup>3</sup> OMS. Charte d'Ottawa du 21 novembre 1986

La promotion de la santé se situe dans une double perspective, permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci, et faire de la santé une ressource de la vie quotidienne. L'objectif est d'améliorer les conditions et styles de vie qui favorisent la santé en agissant sur l'ensemble de ses déterminants.

Elle se décline sur 5 axes : l'élaboration de politiques favorables à la santé, la création d'environnements favorables, le renforcement de l'action communautaire, l'acquisition d'aptitudes individuelles et la réorientation des services de santé.

L'éducation pour la santé comprend l'ensemble des activités qui visent à accroître les connaissances en matière de santé et à développer les aptitudes individuelles favorisant la santé des individus. Elle est une des stratégies de la promotion de la santé.

Dans le cadre du Projet Régional de Santé prévu par la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire » (HPST) datant du 21 juillet 2009, l'Agence Régionale de Santé (ARS), chargée de la mise en œuvre de la politique de santé de l'Etat, accompagne les collectivités territoriales souhaitant développer une politique de santé au plus près des habitants par le biais de Contrats Locaux de Santé (CLS).

Le CLS doit participer à la co-construction de la politique locale de santé portée par l'ARS et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (CCAC). Il vise à apporter des réponses aux besoins de la population en matière de santé dans ses multiples dimensions.

Un diagnostic associant élus, habitants, professionnels de santé et acteurs du territoire a été réalisé par l'ARS et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Celui-ci va permettre de définir des priorités stratégiques en matière de santé sur le territoire de l'Argonne Champenoise. Celles-ci seront déclinées en un plan d'actions mis en œuvre par de futurs porteurs de projet.

Ce diagnostic local de santé (DLS) constitue l'étape préalable à l'élaboration d'un contrat local de santé pour une durée de 5 ans.

## GOUVERNANCE ET PILOTAGE

La démarche d'un CLS est inclusive et vise à favoriser le partenariat en fédérant les acteurs locaux (élus, professionnels ou habitants) et les décideurs du territoire issus de domaines variés : éducation, santé, social, sport, environnement, handicap, associatifs, logements. Différentes instances sont nécessaires à la mise en œuvre du CLS.

### L'équipe projet

L'équipe projet est en charge de la réalisation du diagnostic local, de l'identification des objectifs du CLS, de la mise en œuvre des actions identifiées, du suivi et de l'évaluation de celui-ci. Elle est composée d'une coordinatrice recrutée par la collectivité, de la directrice de l'Aménagement du territoire de la CCAC, d'une référente CLS et d'une ingénieure d'études sanitaires de la Délégation de la Marne de l'ARS Grand-Est.

### Le comité de pilotage

Le rôle de cette instance est de valider le diagnostic territorial, les axes stratégiques et les objectifs et actions qui en découlent. Elle est présidée par Monsieur Thierry Bussy, vice-président de la collectivité et Monsieur Thierry Alibert, délégué territorial de la Marne de l'ARS Grand-Est.

Plusieurs acteurs ont été mis en relation dans le cadre de la réalisation du diagnostic. Dans le même temps, ces derniers ont intégré le comité de pilotage visant à mettre en place le CLS.

Les acteurs mobilisés au sein du comité de pilotage du CLS de l'Argonne Champenoise sont :

- La préfecture
- La région
- Le département
- Le CDO des Infirmiers
- Le CDO des masseurs-kinésithérapeutes
- La CARSAT
- La MDPH
- La DRAAF
- La CPAM
- La MSA
- L'Education Nationale
- La Mutualité Française
- La CAF
- La mission locale
- Le CCAS
- L'Elan Argonnais

- Le Centre Hospitalier
- Le CLIC
- L'Office Territoriale des Sports
- Le Réseau-Sport-Santé-Bien-Être

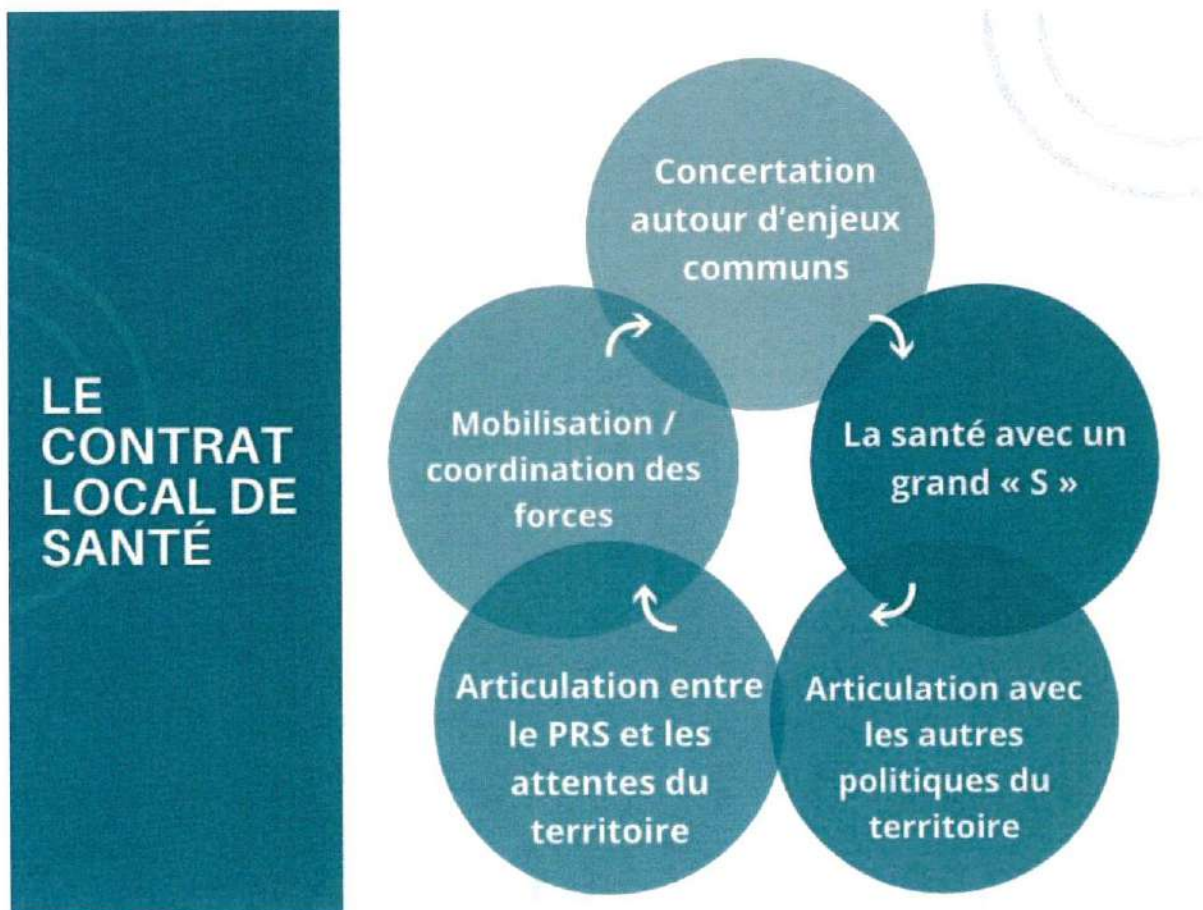
## LA METHODOLOGIE DE DIAGNOSTIC EMPLOYEEE

Le diagnostic local de santé (DLS) présenté ici s'appuie sur plusieurs sources de données :

- Des données quantitatives ou données froides regroupées dans le diagnostic statistique.
- Des données qualitatives ou données chaudes regroupées dans le diagnostic partagé entre les acteurs du territoire, les élus, les professionnels de santé ainsi que les habitants de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Le diagnostic statistique

Les déterminants de santé sont les caractéristiques individuelles ou collectives susceptibles d'influencer directement ou indirectement l'état de santé de l'individu.



Le diagnostic statistique repose sur la collecte d'informations liées à des données quantitatives sociodémographiques, socio-économiques, sanitaires et environnementales. Les données existantes et disponibles datent majoritairement de moins de 5 ans et sont issues de différentes sources :

- Le dossier complet de l'INSEE sur la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (paru le 30/06/2021)
- La base permanente d'équipements (données parues en 2019)
- L'observatoire Climat, Air, Energie (données parues en 2020)
- L'observatoire des territoires (données parues en 2020)
- Le portrait CartoSanté (paru en 2019)
- Géoclip
- Les données de la CPAM et de la MSA
- CartoSanté
- L'observatoire de la précarité énergétique
- L'observatoire régional de santé (données parues en 2019)

Cette partie quantitative a été menée conjointement par la cheffe de projet Petites Villes de Demain, la chargée de mission Aménagement du territoire et la coordinatrice du Contrat Local de Santé, au sein du pôle aménagement du territoire pour réaliser le pacte territorial de relance et de transition écologique, le programme petites villes de demain ainsi que le contrat local de santé.

## Le diagnostic qualitatif

### Le diagnostic « habitants »

#### **L'enquête par questionnaire**

Durant un mois, des questionnaires ont été diffusés auprès des habitants en format papier et en format numérique. (ANNEXE 1)

Ce questionnaire a été élaboré par l'équipe projet puis soumis pour validation au comité de pilotage.

Les questionnaires ont été diffusés via différents canaux :

- Sur le site internet de la ville de Sainte-Ménéhould
- Sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise
- Sur le réseau Facebook de la ville
- Sur le réseau Facebook de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise
- Par le biais des maires

Dans le cadre de cette enquête, nous avons pu collecter 429 réponses, ce qui correspond à 8 % des ménages de la CCAC.



## **Le focus-groupe habitants**

Une démarche de consultation collective, sous la forme d'un focus-groupe a été réalisé le 8 décembre 2021 et a réuni 3 habitants. Lors de la passation du questionnaire, certains habitants ont inscrit leurs coordonnées afin de participer à de futurs groupes de travail. De plus, 11 structures locales ont été contactées pour transmettre à l'équipe projet les coordonnées de personnes susceptibles d'être intéressées pour prendre part au focus-groupe. Nous n'avons eu le retour que d'une seule structure.

Ainsi, nous avons contacté les habitants intéressés afin qu'ils puissent s'exprimer autour des questions infra.

- Quels sont les atouts / faiblesses du territoire en matière de qualité de vie / santé ?
- Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées ?
- Quelles sont les principales problématiques sociales que vous avez repérées ?
- A partir des problématiques identifiées, tant sociales que sanitaires, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement ?
- Concrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous avez identifiées ?

Ces échanges ont fait l'objet d'une prise de notes et d'un enregistrement afin de garantir l'authenticité des propos et la qualité du recueil.

Par ailleurs, la participation citoyenne est incontournable en matière de diagnostic territorial visant à mettre en exergue les atouts et les points de progrès sanitaires sur un territoire donné.

## Le diagnostic « acteurs locaux »

L'équipe projet s'est orientée vers les partenaires du territoire pour réaliser un focus-groupe portant sur les mêmes questions posées aux habitants du territoire. Cette grille identique permet ainsi de confronter les points de vue de toutes les parties du territoire.

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2021, un focus-groupe composé de 6 acteurs représentant le CCAS, MOSAÏC, le CMPP, le CLIC, l'OTS et l'Elan Argonnais a été réalisé à Sainte-Ménéhould. Ces échanges ont fait l'objet d'une prise de notes et d'un enregistrement afin de garantir l'authenticité des propos et la qualité du recueil.

## Le diagnostic « élus »

Un focus-groupe « élus » a également eu lieu le 30 novembre 2021 et a réuni 9 élus du territoire. Ce focus-groupe s'est déroulé en présentiel, avec comme base commune, les mêmes questions que pour les autres focus-groupe.

Ces échanges ont fait l'objet d'une prise de notes et d'un enregistrement afin de garantir l'authenticité des propos et la qualité du recueil.

## Le diagnostic des professionnels de santé

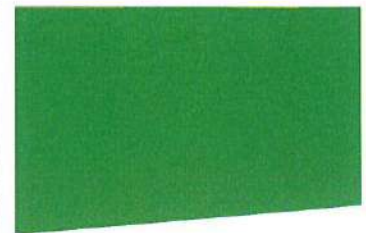
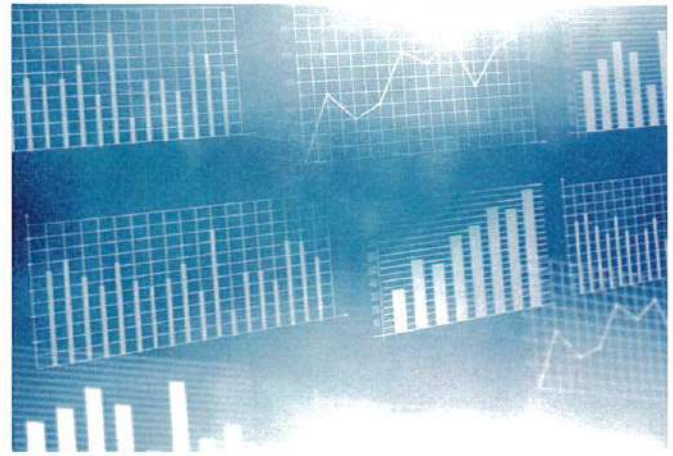
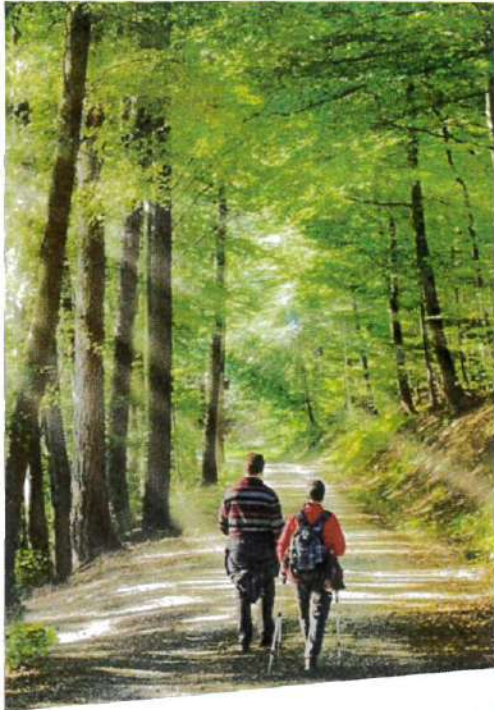
Pour interroger les professionnels de santé, un questionnaire leur a été envoyé via leur boîte mail pour leur permettre de répondre plus simplement en fonction de leurs disponibilités. Les questions transmises étaient identiques à celles posées aux élus, aux acteurs locaux, ainsi qu'aux habitants lors des focus-groupes. En ce sens, 5 professionnels de santé ont répondu à ce questionnaire.

## Le diagnostic « jeunes »

Dans l'objectif d'interroger toutes les parties prenantes du territoire, il s'est avéré nécessaire d'aller à la rencontre des jeunes vivant sur le territoire en vue de les interroger sur les problématiques rencontrées sur le territoire de l'Argonne Champenoise. Une rencontre était prévue entre les jeunes et des représentants de l'équipe projet au sein du lycée de Somme-Vesle, après accord du directeur de l'établissement. Regrettablement, le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser cette rencontre.

Nous avons rédigé un questionnaire à destination des jeunes, qui a été passé aux lycéens en seconde générale, en 1<sup>ère</sup> Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV), en seconde professionnelle Services aux Personnes et aux Territoires (SAPAT), en seconde professionnelle Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA) et en seconde professionnelle Conduite et Gestion d'une Entreprise du Canin et Félin (CGECF). Nous tenons à préciser que les questions transmises ont été adaptées au public interrogé. (ANNEXE 3).

87 élèves ont répondu au questionnaire dont 29 provenant de l'Argonne Champenoise, ce qui correspond à 33% des répondants.



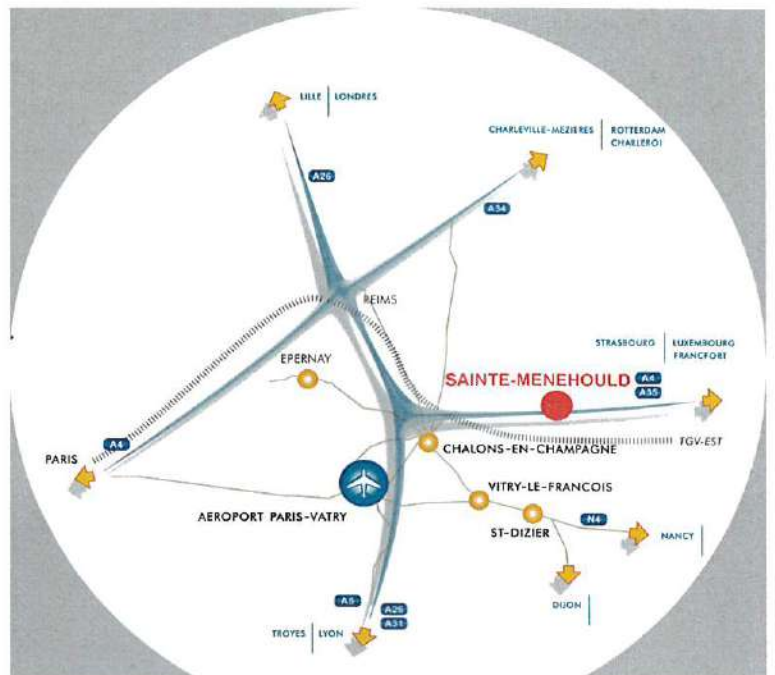
# LE DIAGNOSTIC STATISTIQUE

## Structuration géographique du territoire

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (CCAC), territoire rural composé de 60 communes et de 11 984 habitants, se situe en région Grand-Est, dans le département de la Marne.

A deux heures de Paris, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise fait partie de la zone d'emploi de Châlons-en-Champagne.

Avec 4 164 habitants, Sainte-Ménéhould est le bourg-centre ; Givry-en-Argonne (448 habitants) et Vienne-le-Château (520 habitants) constituent deux pôles secondaires.



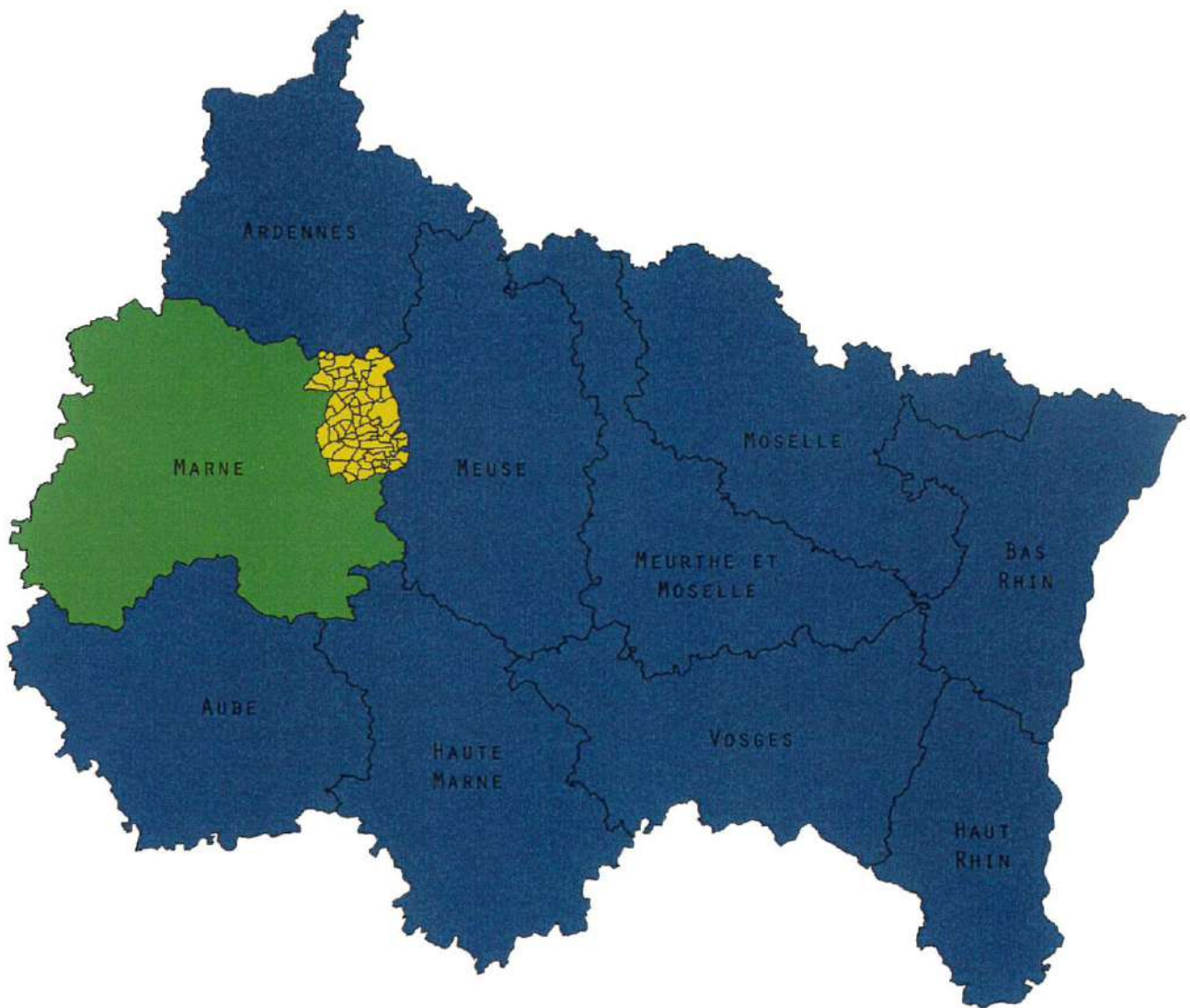
Localisation et accessibilité de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise

En termes d'accessibilité, le territoire est desservi par d'importantes voies routières et autoroutières : autoroute A4 et route départementale RD3 notamment. La ligne à grande vitesse Est traverse également le territoire (gare Meuse TGV à 40 minutes) et l'aéroport de Paris-Vatry est à proximité (50 minutes environ).

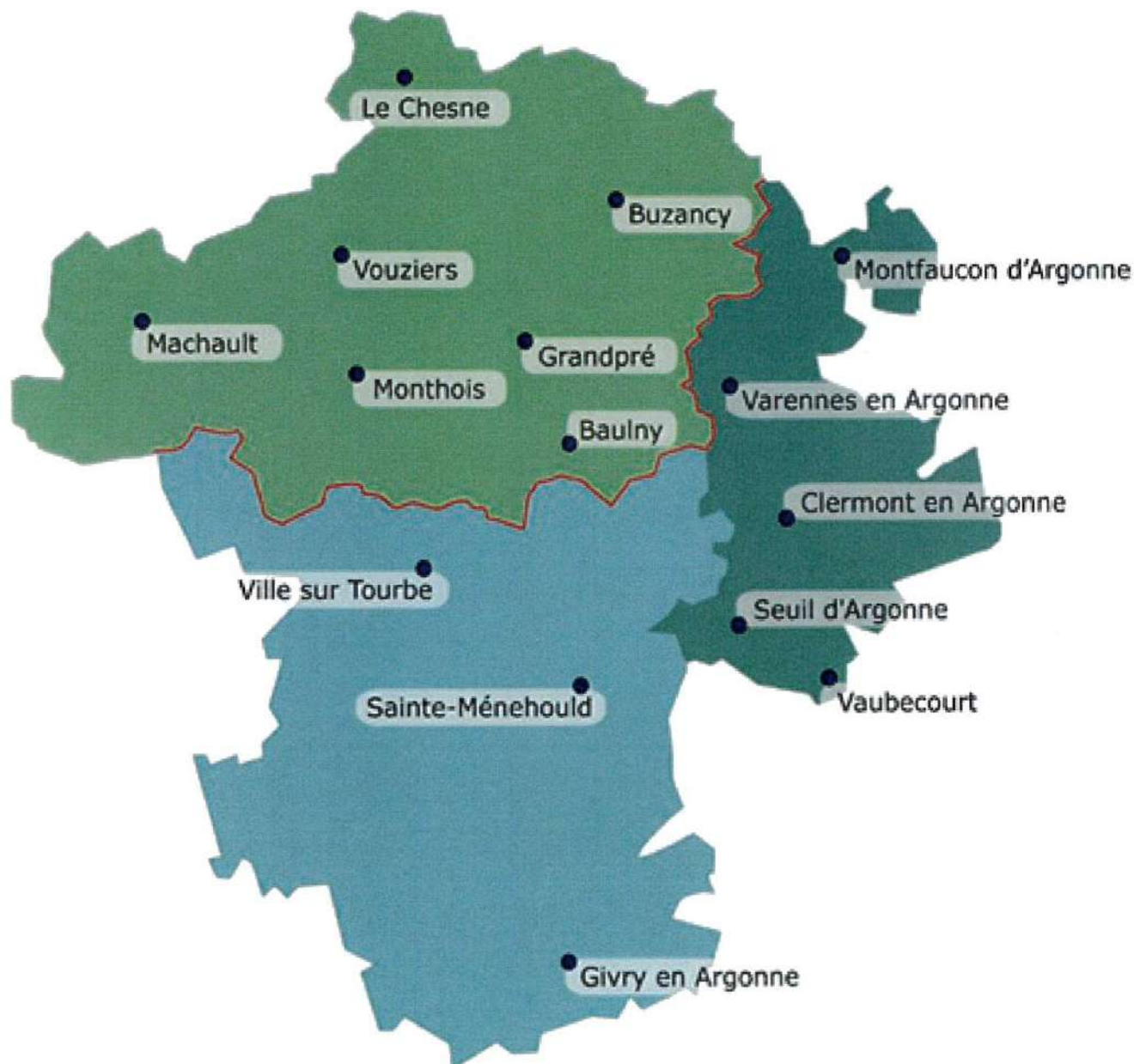
La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise fait partie de l'entité géographique de l'Argonne<sup>1</sup>, qui s'étend également sur la Meuse (région de Clermont-en-Argonne) et les Ardennes (région de Vouziers), où les forêts et les étangs sont dominants.

<sup>1</sup> Issu de « Argoat » qui signifie « bois »

## La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise au sein de la Région Grand Est



## La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise au sein de l'Argonne



Localisation de l'entité géographique de l'Argonne

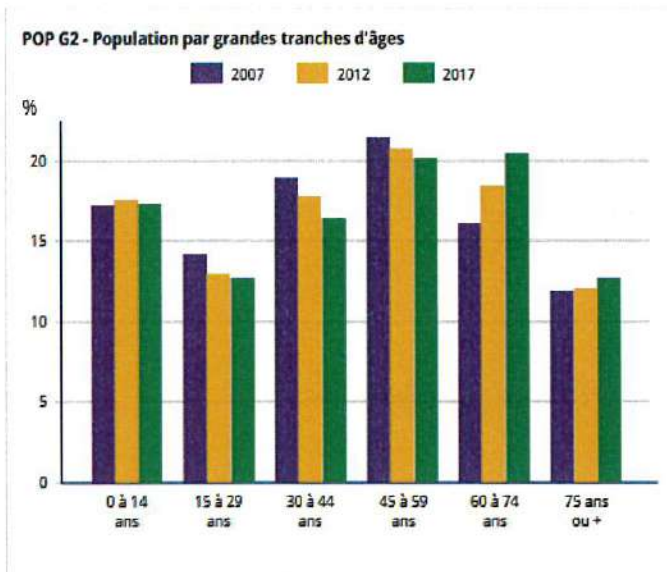
(Source : Comité Départemental du Tourisme des Ardennes, 2008)

## La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise



*Les 60 communes de l'Argonne Champenoise*

## Une population en baisse et vieillissante



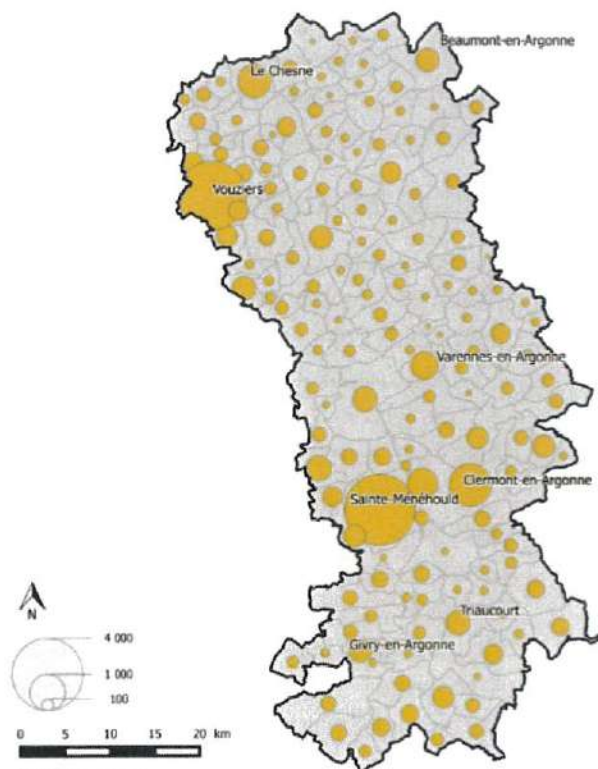
Source : INSEE 2017

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise compte 11 984 habitants (données INSEE 2017). Depuis 1968, on observe une baisse constante de la population (14 848 habitants étaient recensés en 1968), même si une stabilisation est remarquée ces dernières années. La baisse de la population est provoquée par un solde naturel nul et un solde migratoire négatif. Le taux de natalité baisse et inversement, le taux de mortalité augmente.

La densité de population est faible. En 2017, elle était de 14,4 habitants/km<sup>2</sup>. On constate également une chute du nombre moyen d'occupants par résidence principale (3,2 en 1968 et 2,2 en 2017). Ces caractéristiques ont des conséquences sur les besoins en termes de logement sur le territoire.

Au niveau des tranches d'âge, les faits les plus caractéristiques sont une baisse des 15-59 ans et une hausse des 60 ans et plus, ayant pour conséquence directe le vieillissement de la population.

Nombre d'habitants par commune



Conception: Argonne PIV, IL  
Sources: IGN BD Top; INSEE 2012; Hussinet, «1830-1900», Association Centre, 1982, 443p.; Openstreet Map Contributors.

Source : INSEE 2012



## L'organisation de la collectivité

La communauté de communes de l'Argonne Champenoise est constituée de 60 communes dont 91 % ont moins de 400 habitants.

5 communes ont plus de 400 habitants : Sainte-Ménéhould 4 164 habitants, La Neuville au Pont 553 habitants, Vienne-Le-Château 525 habitants, Givry-en-Argonne 450 habitants et Verrières 412 habitants.

84 délégués composent le conseil communautaire.

Le siège social est à Sainte-Ménéhould.

La Communauté de Communes exerce les compétences suivantes :

### Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### Compétences optionnelles :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Politique du logement et du cadre de vie

### Compétences facultatives :

- Etude, création et gestion de Relais de Services Publics
- Réseaux de communication électronique
- Eaux pluviales liées à la voirie intercommunale
- Etude, création, aménagement entretien et fonctionnement des cantines et garderies
- Activités extrascolaires à l'initiative de la collectivité
- Prise en charge des frais annexes aux transports scolaires pour les activités sportives, culturelles et de loisirs
- Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations
- Gestion du service de protection et de secours contre l'incendie
- Organisation de la mobilité sur le territoire
- Animation de la vie sociale, création et gestion d'un centre social communautaire

## Des richesses patrimoniales naturelles exceptionnelles

Le territoire de l'Argonne Champenoise regorge d'espaces naturels qui bénéficient souvent de classements européens, nationaux et régionaux : Natura 2000, Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, Zones à Dominante Humide, Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux, Convention Ramsar, Réserve Naturelle Régionale....

La forêt et les étangs sont des paysages caractéristiques de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

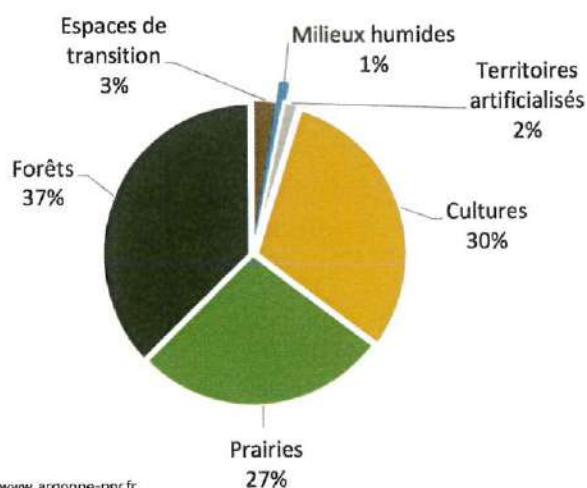
Les richesses patrimoniales naturelles sont cependant assez peu connues des habitants, ce qui laisse planer le risque de leur dégradation, par manque d'intérêt. Des marges d'amélioration existent pour protéger et valoriser ce patrimoine.

### Forêt et étangs

Le massif de l'Argonne, d'une altitude maximale de 256 m, s'étend sur 84 km de long et 20 km de large et s'étale dans un axe Nord/Ouest/Sud/Est sur les trois départements de l'Argonne qui sont les Ardennes, la Meuse et la Marne. Située entre les vallées de l'Aisne à l'Ouest, de la Bar et de l'Aire à l'Est, cette petite montagne est délimitée par des zones presque plates de Champagne Humide et du Vallage.



### Occupation du sol en Argonne

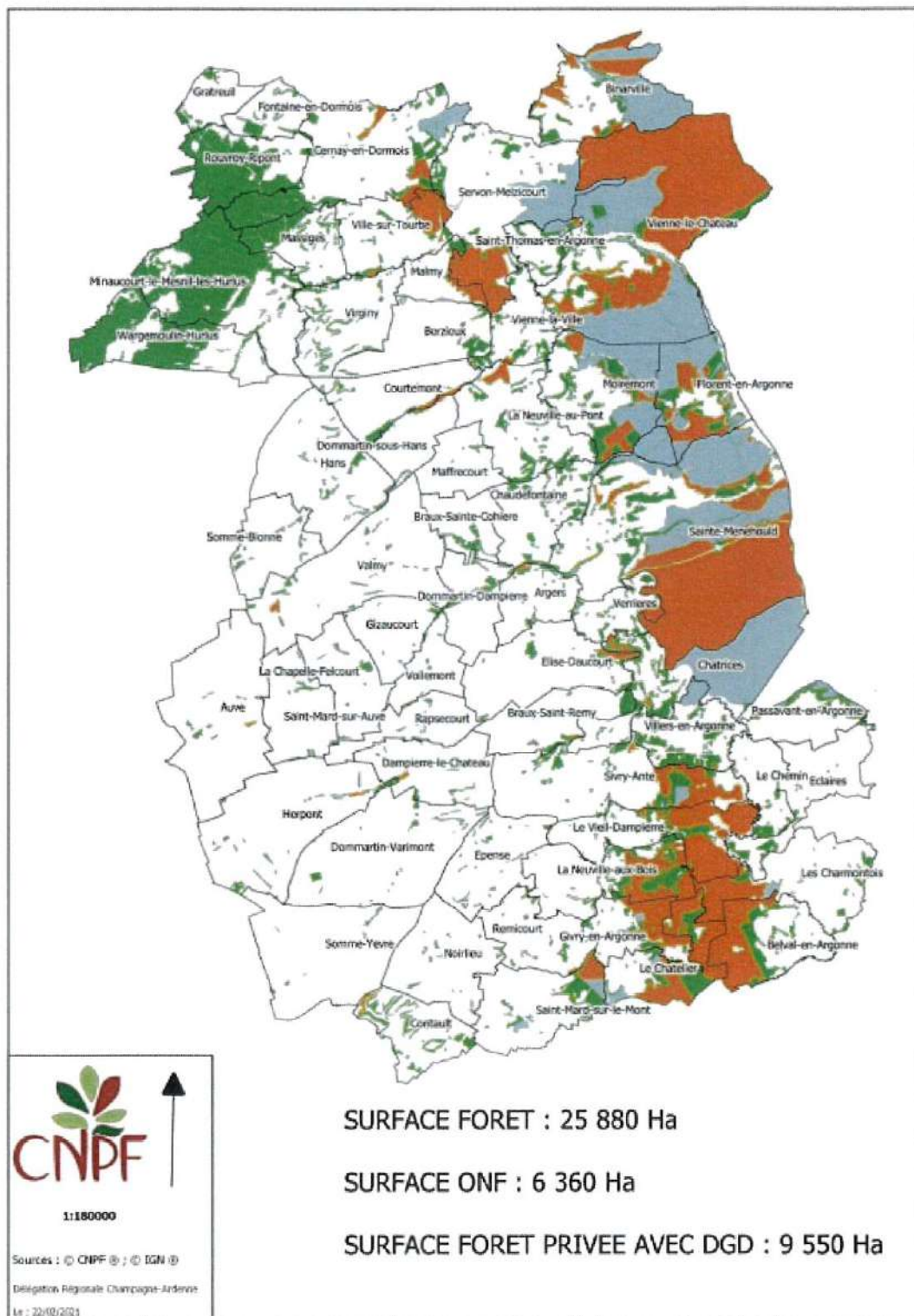


[www.argonne-pnr.fr](http://www.argonne-pnr.fr)

Source : Argonne PNR

L'Argonne est l'une des forteresses naturelles de la France, grâce à sa forêt dense. La forêt occupe 80 000 hectares soit 37% du sol et présente une succession de plateaux coupés par les étroites vallées de la Fournelle, de l'Aire et de la Biesme qui marquent la limite régionale avec la Lorraine. Sa faune est peuplée de chevreuils, cerfs, sangliers, buses, et sa flore, de charmes, de chênes ou encore de hêtres.

Au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise la forêt représente 25 880 ha dont 6 360 ha en gestion ONF et 9 550 ha de forêt privée avec des documents de gestion durable.



D'aspect compact lorsque l'on aborde le massif, la forêt devient presque impénétrable tant le territoire, par sa topographie et la qualité de son sol, lui accorde toute liberté d'extension. Malgré leur allure hirsute et dense, les forêts présentent des peuplements bien ordonnancés, de type futaie.

Il apparaît que le hêtre tend progressivement à disparaître. D'autre part, les attaques de scolytes sont récurrentes et la présente est une catastrophe écologique et économique. Le changement climatique est plus impactant dans le bord à cause du déficit de pluie.

De nouvelles essences sont testées mais à l'heure actuelle il y a beaucoup d'incertitudes sur le choix des espèces à planter. La pratique du couvert continue est appliquée pour favoriser la régénération naturelle.

L'Argonne se distingue par sa roche qui émane de la terre : la Gaize, roche qui se délite facilement. Il n'en existe que trois gisements dans le monde : au Japon, en Ecosse et en Argonne.

De plus, la rivière de l'Aisne traverse la ville de Sainte-Ménéhould pour couler jusque dans le Vouzinois. La rivière présente dans la cité historique permet de faire le tour de la ville à pédalos ou via d'autres équipements pour découvrir ses paysages.

On compte également au sein du territoire de nombreux étangs, dont les étangs de Belval-en-Argonne proposant de multiples animations tout au long de l'année pour découvrir le riche environnement de l'Argonne. Le site accueille une biodiversité remarquable avec quelques 270 espèces végétales répertoriées et 165 espèces d'oiseaux observés annuellement. Il est composé de plusieurs étangs, de mares, de vastes roselières et de forêt humide sur 203 hectares. Ces étangs sont classés Zone Natura 2000 et Réserve Naturelle Régionale (RNR).

## Les arbres remarquables

Les arbres remarquables sont des arbres vivants exceptionnels par leur âge, leurs dimensions, leur forme, leur passé ou encore leur légende. Ces ligneux représentent un patrimoine tant naturel que culturel qui se doit d'être conservé. La forêt de l'Argonne Champenoise compte, parmi ses arbres, sept chênes remarquables :

- Le roi de Rome situé en forêt de la Haute Chevauchée, planté en 1811 et d'une circonférence de 2,57 mètres
- Le chêne Napoléon dans la forêt de Sainte-Ménéhould, mesurant 24,40 mètres
- Le chêne Pierre Giraut situé dans la forêt des Hauts-Bâtis
- Le chêne Roi de l'Argonne
- Le chêne Louis XIV situé à l'entrée du village de Villers-en-Argonne, d'une circonférence de 7,30 mètres
- Le chêne Thévenin
- Le chêne Creux près du parcours santé de la Grange aux Bois

Outre les sept chênes remarquables présents sur le territoire, d'autres arbres sont classés :

- Les tilleuls encadrant l'entrée de l'Eglise de Saint-Thomas-en-Argonne classés en 1931
- Le hêtre dit « Le Fau Tortillard » situé en forêt de Valmy également classé en 1931, âgé d'une centaine d'années

## Les risques naturels

Dix-huit communes cumulent deux risques potentiels du territoire : séisme et inondation. Toutefois, sur l'échelle sismique, toutes les communes du territoire sont classées comme « zone de sismicité très faible », ce qui est le niveau le plus bas de l'échelle.

## L'artificialisation des sols

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 (hectares)	105,2	255 606,2
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (%)	0,1 ▼	0,4

Source : Observatoire de l'artificialisation des sols – Plan Biodiversité, 2009-2018 - 2009-2018

Le nombre d'hectares artificialisés entre 2009 et 2018 est de 105,2 au sein de la CC de l'Argonne Champenoise. Ainsi, la part de la surface artificialisée entre ces mêmes années est de 0,1 contre 0,4 pour la France. L'artificialisation des sols sur ce territoire est donc faible, il y a peu de passage d'un sol d'une occupation naturelle, agricole ou forestière à une occupation urbanisée.

Figure 1 : L'artificialisation des sols

## Environnement

### Eau et climat

En septembre 2021, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a signé le contrat eau et climat avec l'agence de l'eau Seine Normandie afin de réaliser un programme d'actions couvrant la période 2021-2026. De grands enjeux liés à l'eau, à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique du territoire ont été mis en évidence.

Ce territoire est à dominante rurale, marqué par une présence majoritaire d'espaces agricoles et d'espaces naturels. Il couvre 831,44 km<sup>2</sup> et le prix de l'eau est en moyenne de 4,12 euros/m<sup>3</sup>. Le prix au mètre cube est supérieur à celui de la France qui est de 3,78 euros/m<sup>3</sup>, ce qui devient difficilement supportable pour les habitants. Ce phénomène est notamment dû au rapport inversé entre la population et la consommation qui diminuent et le linéaire de réseaux toujours aussi important qu'il faut entretenir et les équipements de plus en plus perfectionnés qu'il faut mettre en place et faire fonctionner, impliquant des charges en augmentation constante répercutées sur un nombre de consommateurs en diminution.

La collectivité doit faire face à des problèmes qualitatifs et quantitatifs pour son Alimentation en Eau Potable (AEP). L'AEP est l'ensemble des équipements, des services et des actions permettant, en partant d'une eau brute, de produire une eau conforme aux normes de potabilité pour ensuite la distribuer aux consommateurs.

Les masses d'eaux souterraines du territoire présentent des problèmes de qualité avec un état chimique mauvais dû aux nitrates et aux produits phytosanitaires.

De même, pour les eaux superficielles et l'assainissement, l'état de ces masses d'eaux est moyen. Les altérations sont causées par les rejets domestiques, les pollutions agricoles ainsi que l'hydromorphologie. Les dysfonctionnements des systèmes d'assainissement peuvent partiellement expliquer le déclassement des masses d'eaux superficielles du territoire.

Ainsi, le contrat prévoit de lutter contre les fuites, de mettre en œuvre des animations pour l'amélioration de la qualité des eaux, la construction de la station d'épuration de Vienne-le-Château, la réalisation d'un diagnostic sur les principaux systèmes d'assainissement collectifs ainsi que la réhabilitation des réseaux.

## La protection des cours d'eau

La Communauté de Communes a confié la compétence GEMAPI au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Aisne Supérieure (SMAVAS) qui a été créé en 1997. Le rôle du syndicat est d'appréhender les travaux de restauration et d'entretien des masses d'eaux dont il a la gestion, d'effectuer des suivis des milieux, mais aussi d'informer, conseiller et sensibiliser les communes et riverains. Toutes les opérations entreprises ont pour but d'améliorer la qualité physique, psycho-chimique et biologique de l'eau et du milieu.

Les masses d'eaux du SMAVAS font partie du bassin hydrographique de l'Oise, et plus précisément de l'unité hydrographique de l'Aisne Amont. L'Aisne Amont reçoit de nombreux affluents dont les principaux sont l'Auve, la Bionne, la Tourbe, l'Ante, l'Yèvre, la Biesme et la Dormoise présents en Argonne Champenoise, auxquels s'ajoutent un réseau très dense constitué par les « ruisseaux d'Argonne ». Ainsi, le SMAVAS gère environ 900 km de cours d'eau.

Diverses actions de préservation et renaturation des rivières, zones humides et de la biodiversité inféodée à ces milieux sont menées par le syndicat comme les travaux de restauration hydromorphologique et de rétablissement de la continuité écologique réalisés sur la Bionne (2014-2016), l'Auve et l'Yèvre (2020-2021), ceux en projet sur la Biesme (2022-2023), la Tourbe (2025) et l'Aisne (2022-2025) mais aussi les travaux de restauration de frayères à brochets et de création de mares sur la vallée de l'Aisne (2014, 2015, 2020, 2022).

Les travaux de rétablissement de la continuité écologique visent à rétablir la libre circulation des poissons et des sédiments au droit d'ouvrages leur faisant obstacle, comme ceux prévus sur les vannages de Sainte-Menehould sur l'Aisne en 2022/2023, sur les 25 obstacles à la continuité présents sur la Biesme (seuils d'anciens moulins, vannages...) en 2022/2023 et les 5 ouvrages de la Tourbe en 2025. Des travaux de restauration hydromorphologique sont également réalisés, tels que les travaux de création de lit d'étiage, de diversification des faciès d'écoulement, de création d'habitats piscicoles ou encore les projets de reméandrage sur des tronçons de rivière anciennement redressés/canalisisés, comme l'ambitieux projet de reméandrage de la Biesme sur 6 km.

Ces travaux de restauration hydromorphologique visent à améliorer l'état physique, physico-chimique et biologique des rivières (objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau), à s'adapter aux conséquences du changement climatique et à répondre à l'enjeu « inondation », tout comme y répondent les travaux de préservation et restauration de zones humides.

## La gestion des déchets

La Communauté de communes de l'Argonne Champenoise a délégué sa compétence de collecte des déchets ménagers et déchets assimilés à un prestataire, le SYMSEM (Syndicat Mixte du Sud Est Marnais).

Les différents modes de collecte sur le territoire sont les suivants :

- La collecte en porte à porte :
  - pour les ordures ménagères résiduelles 1 fois/semaine
  - pour les emballages ménagers recyclables hors verres 2 fois/mois
- La collecte en point d'apport volontaire :
  - pour les emballages en verre
- La collecte en déchèteries :
  - pour les déchets volumineux ou dangereux acceptés pour cette collecte.

5 déchèteries sont présentes sur le territoire, réparties dans les communes suivantes : Sainte-Ménéhould, Givry-en-Argonne, Valmy, Villers-en-Argonne et Ville-sur-Tourbe.

## Nombre de passages annuels par déchèterie :

Sainte-Ménéhould	8872
Givry-en-Argonne	2304
Valmy	2352
Ville-sur-Tourbe	1194
Villers-en-Argonne	1342

Il apparaît que la déchèterie de Sainte-Ménéhould n'est plus en capacité d'absorber le volume de déchets recueillis annuellement.

Un projet de construction d'une ressourcerie est donc à l'étude. Ce nouveau site permettrait de séparer les flux des particuliers et des professionnels. Il permettrait également le réemploi et la revente d'objets, s'inscrivant dans une démarche de préservation de la ressource et d'économie circulaire.

La commune de Sainte-Ménéhould possède un centre de transfert utilisé par le SYMSEM qui permet de regrouper en un lieu les emballages ménagers recyclables (hors verre) dans une zone et les ordures ménagères dans une autre.

Ils seront ensuite repris et transportés vers le SYVALOM situé à la Veuve (51) pour être traités.

## L'émission de Gaz à Effet de Serre

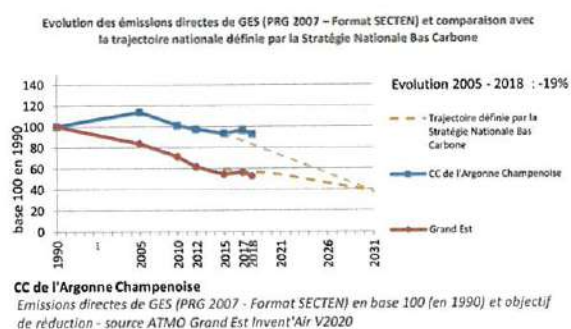


Figure 2 : Evolution des émissions de GES (source ATMO Grand Est, 2020)

On constate une nette diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la région Grand Est entre 1990 et 2015, puis une stagnation ces dernières années. En ce qui concerne la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise, entre 1990 et 2005, il y a eu une augmentation de ces émissions de GES, puis une baisse progressive jusqu'en 2015 qui se traduit aujourd'hui par une stagnation.

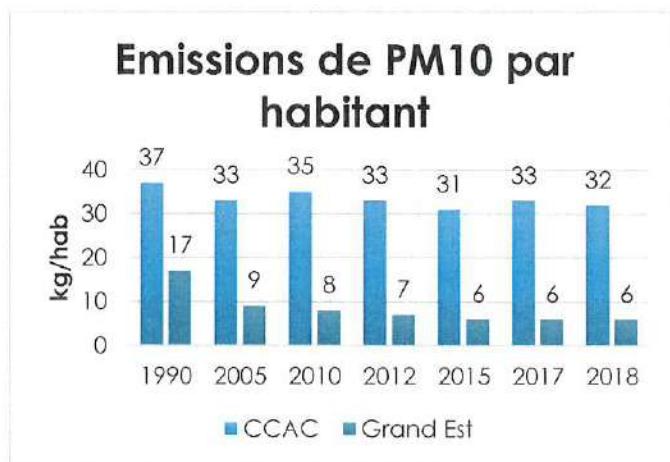
Les émissions directes et indirectes des GES sont le plus présentes dans le secteur agricole et de transport routier au sein de la Communauté de Communes. Ces émissions par habitants sont relativement supérieures au sein de ce territoire en comparaison avec la région Grand Est. En 2018, l'émission est de 20 TCO<sup>2</sup>e/habitant dans l'Argonne Champenoise, et 8 TCO<sup>2</sup>e/habitant dans la région.

Les émissions indirectes de GES liées aux consommations d'électricité et de chaleur sont plus présentes au sein du secteur résidentiel. En ce qui concerne le comparatif entre la région et le territoire de l'Argonne Champenoise, les données sont similaires puisqu'en 2018, ces émissions en base 100 (en 1990) sont de 0,4 TCO<sup>2</sup>e/habitant, respectivement.



## Autres émissions polluantes

D'autres émissions polluantes sont présentes, notamment les émissions de particules PM10. Ces particules en suspension sont des aérosols, des cendres et/ou des fumées particulières. Les PM10 correspondent aux particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 micromètres. Les émissions de PM10 peuvent provenir de la combustion de biomasse et de combustibles fossiles comme les fiouls, mais aussi de certains procédés industriels et industries particulières comme la fonderie, l'agriculture ou encore les transports routiers.



Les émissions de PM10 par habitant sont plus importantes au sein de la Communauté de Communes que dans la région Grand Est. De plus, ces émissions sont produites pour presque  $\frac{3}{4}$  par le secteur agricole.

Figure 3 : Source ATMO Grand Est Invent'Air, 2020

En plus des émissions de PM10, s'ajoutent celles des particules fines PM2.5. Les PM2.5 correspondent aux particules fines de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 micromètres. Tout comme les particules PM10, les particules fines PM2.5 proviennent de nombreuses sources. Les émissions de PM2.5 par habitant sont également supérieures au sein de la CC de l'Argonne Champenoise comparé aux émissions de la région Grand Est. Selon ATMO Grand Est, en 2018, ces émissions représentent 11 kg par habitant sur le territoire contre 3kg par habitant dans la région. Les secteurs qui émettent le plus de particules PM2.5 sont les secteurs résidentiels et agricoles.

Par ailleurs, on dénombre également des émissions d'oxydes d'azote (NOx). Ces rejets proviennent essentiellement de la combustion de combustibles de différents types comme le gazole, l'essence, le fioul ou encore le gaz naturel. Ils se forment par combinaison de l'azote et de l'oxygène de l'air à hautes températures. Tous les secteurs utilisateurs de combustibles sont concernés, en particulier les transports routiers. Quelques procédés industriels émettent également des NOx, notamment la production d'engrais azotés.

En Argonne Champenoise, le premier secteur émetteur des NOx est le transport routier suivi de l'agriculture. On constate que ces émissions ont baissé depuis 1990. A cette époque, les émissions de NOx pour la CCAC représentaient 84 kg par habitant contre 42 kg par habitant pour la région. En 2018, elles étaient de 33 kg par habitant sur la Communauté de Communes et 14 kg par habitant dans la région Grand Est.

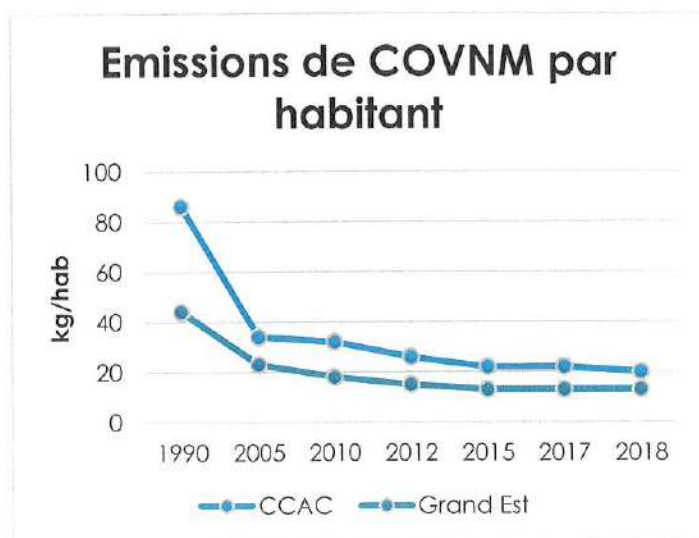


Figure 4 : Source ATMO Grand Est Invent'Air, 2020

Quant aux émissions de composés organiques volatils non méthaniques (COVNM), le secteur principal d'émission est résidentiel. En effet, ces composés sont des polluants variés dont les sources d'émissions sont multiples. L'utilisation industrielle et domestique des solvants et le transport routier sont des sources d'émissions importantes.

On constate une diminution de ces émissions de COVNM depuis les années 1990. En 2018, elles s'élevaient à 20kg par habitant dans l'Argonne Champenoise contre 13 kg par habitant dans la région Grand Est.

Parmi toutes ces émissions c'est celle de l'ammoniac (NH<sub>3</sub>) qui est la plus présente sur le secteur géographique. L'ammoniac est principalement émis par les sources agricoles comme pour l'utilisation d'engrais azotés et l'élevage. Le secteur du traitement des déchets ainsi que des procédés industriels contribuent également à l'émission de l'ammoniac. Ainsi, dans la Communauté de Communes où le secteur agricole est extrêmement présent, l'émission de NH<sub>3</sub> va de pair. Selon ATMO Grand Est, en 2018, elles correspondaient à 98 kg par habitant au sein de la CCAC contre 12 kg par habitant dans la région.

A noter que les concentrations de ces polluants dans l'air en Argonne Champenoise, exprimées en µg/m<sup>3</sup> et illustrées par les cartes suivantes (données 2020) sont nettement en dessous des valeurs limites et des recommandations de l'OMS.

- VL : Valeur Limite
- VC : Valeur Cible
- OQ : Objectif de Qualité
- NC vég : Niveau Critique pour la végétation
- OMS : Recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé

## Moyennes annuelles en particules PM10 en 2020

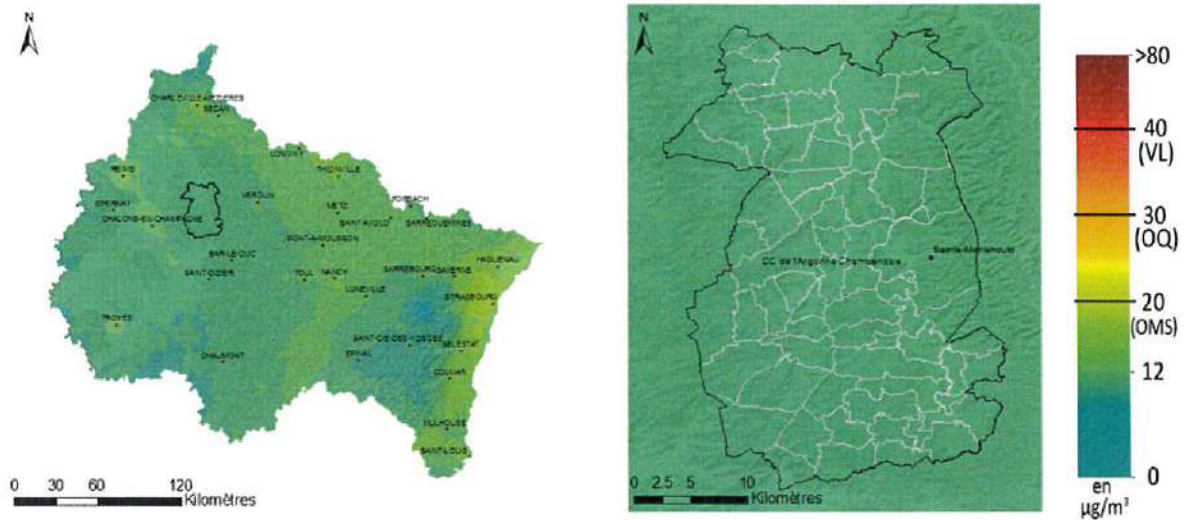


Figure 5 : Source AMTO Grand Est, 2020

## Moyennes annuelles en particules fines PM2.5 en 2020

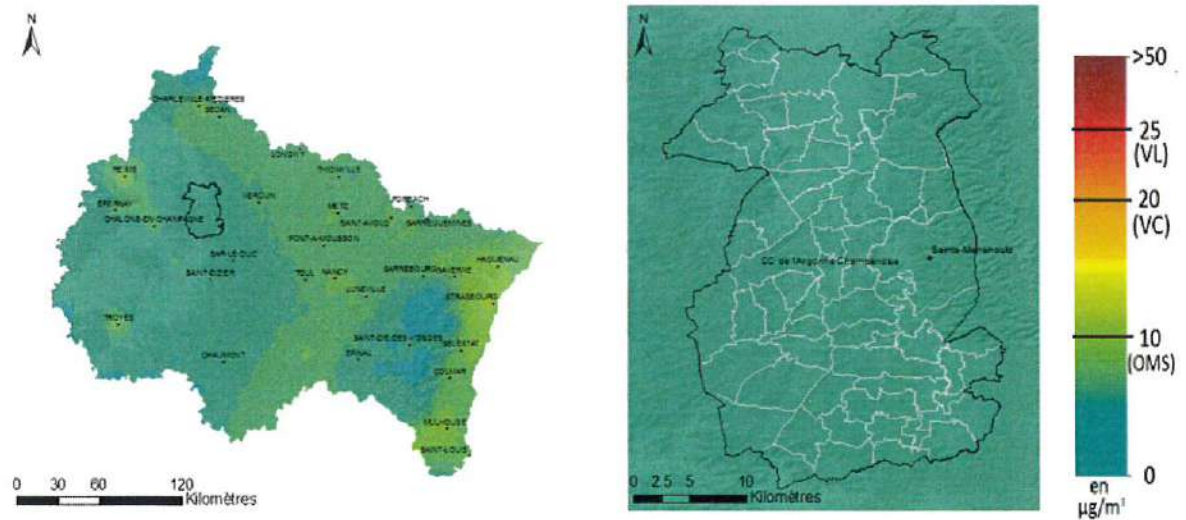


Figure 6 : Source AMTO Grand Est, 2020

## Aménagement du territoire

### Plan local d'urbanisme et cartes communales

Le territoire de l'Argonne Champenoise n'est pas couvert par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et les communes membres ont décidé à la majorité de conserver la compétence urbanisme (délibération du 8 avril 2021). Il n'est donc pas prévu de mettre en place un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

Sur le territoire de la Communauté de communes de l'Argonne Champenoise, 4 communes possèdent un Plan Local d'Urbanisme (PLU), 25 communes possèdent une carte communale, 1 commune possède un Plan d'Occupation des Sols caduc et 30 sont soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Les PLU ont intégré les enjeux identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) mais aussi la préservation ainsi que la remise en état des continuités écologiques.

La commune de Sainte-Ménéhould quant à elle dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé en 2017.

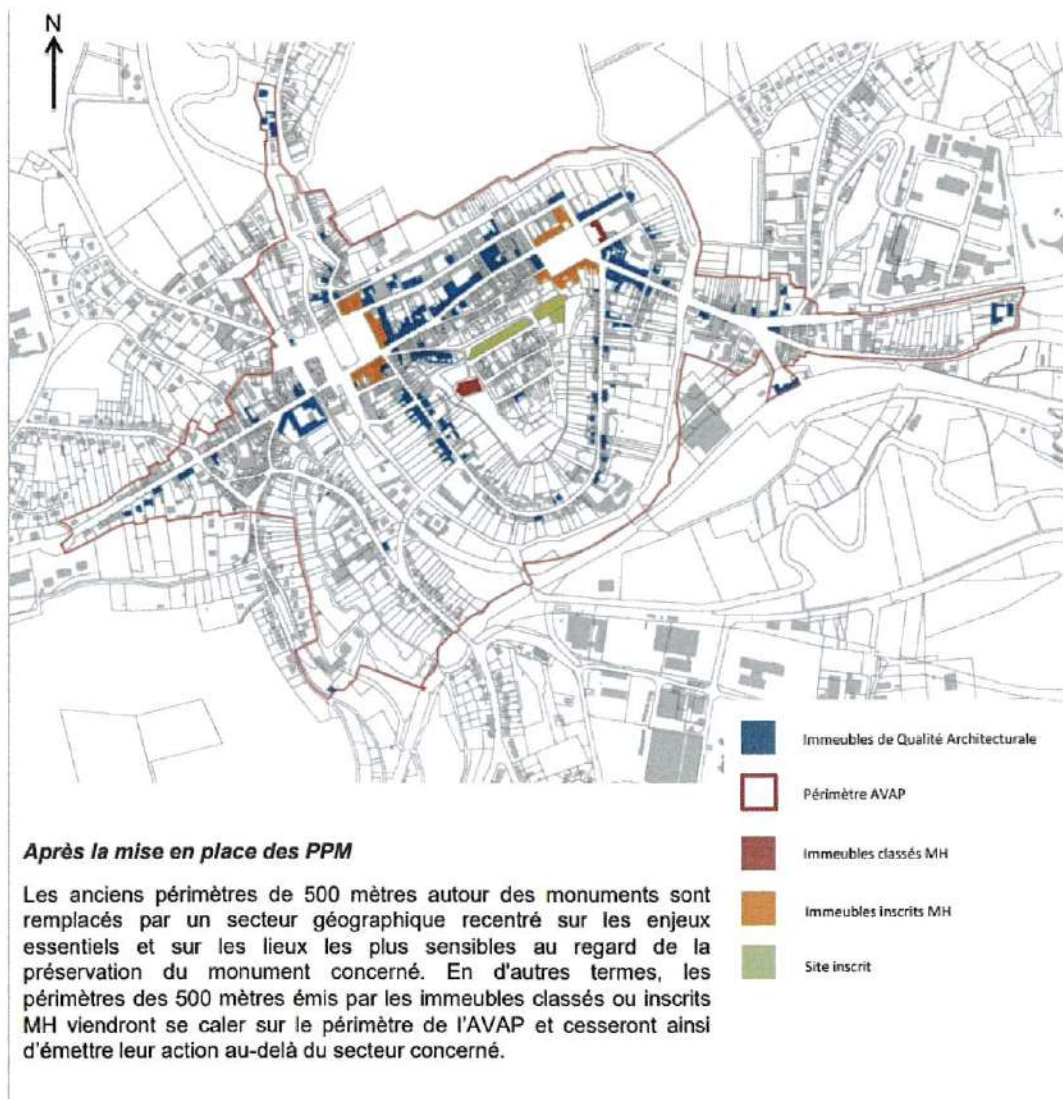
Depuis, le PLU de Sainte-Ménéhould a fait l'objet de plusieurs procédures : une mise en compatibilité en 2018, une modification et une révision allégée en 2020, une modification allégée et une mise en compatibilité en 2021 pour répondre aux nombreux projets en cours (Bois du Roy, construction d'hébergements de tourisme, unité de méthanisation, parc photovoltaïque).

### Aire de valorisation et de l'Architecture du Patrimoine

La commune a également mis en place, en 2015, une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) devenue Site Patrimonial Remarquable visant à promouvoir la mise en valeur de son patrimoine bâti et de ses espaces. Ainsi elle bénéficie de l'expertise régulière de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces outils s'articulent autour de plusieurs enjeux patrimoniaux :

- Identifier et protéger les édifices remarquables, le patrimoine architectural, urbain et culturel
- Encadrer les interventions sur le bâti au regard de la valeur architecturale et des qualités d'ensemble des édifices
- Assurer l'intégration et la visibilité des devantures commerciales dans le respect de l'écriture architecturale
- Respecter le tissu, le parcellaire, la morphologie urbaine et les limites public/privé
- Favoriser un fonctionnement urbain optimal
- Promouvoir la qualité de l'espace public



## Des richesses énergétiques durables, diverses et bien exploitées

Les richesses naturelles du territoire sont valorisées sur le plan touristique, mais également énergétique :

### Le bois énergie

Une société coopérative d'intérêt collectif (*Argonne Bois Energie*) a été créée en 2007, pour développer ce secteur, et plusieurs chaufferies bois ont été installées à : l'Aquarelle, l'Établissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes de Vienne-le-Château, l'école de Vienne-le-Château, l'école et le gymnase de Givry en Argonne, ...

## Un réseau de chaleur urbain

La commune de Sainte-Ménéhould a mis en place un réseau de chaleur issu de la chaufferie du centre aquatique et sportif l'Aquarelle pour alimenter le collège J.B. Drouet, le gymnase « Jean Jaurès », le centre hospitalier d'Argonne, l'EPHAD « Les Roseaux », le bâtiment administratif (ancien LP), la gendarmerie, la mairie, le groupe Buirette, les serres municipales, le musée médiathèque et prochainement l'Institut Médico Educatif.

3 267 mètres linéaires ont été créés.

## La méthanisation

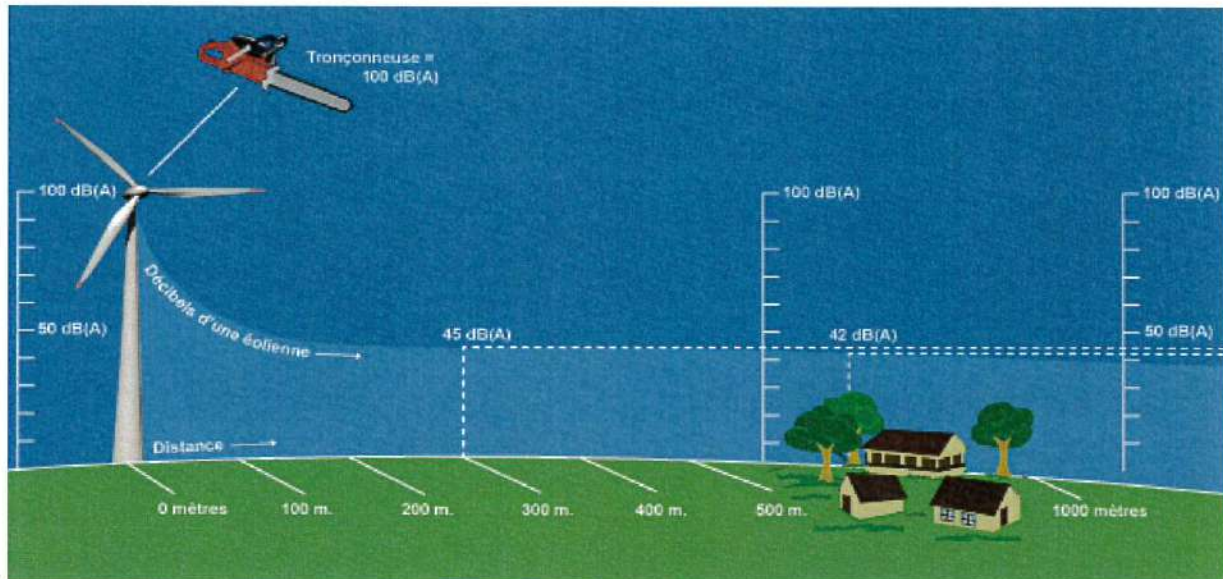
Des unités de méthanisation s'installent progressivement sur le territoire de l'Argonne Champenoise. La première, implantée à Noirlieu, est bordée par la route départementale RD 69, une usine de déshydratation de luzerne ainsi que des parcelles agricoles. La seconde est implantée à Auve et la troisième à Servon-Melzicourt. Un projet est actuellement à l'étude à Sainte-Ménéhould. Des nuisances sonores et olfactives peuvent émaner de la circulation des camions ainsi que des installations.

## L'éolien

Un parc éolien est présent dans le sud de la CC de l'Argonne Champenoise au carrefour entre Epense, Noirlieu et Dommartin-Varimont depuis 2005. Il est composé de 19 éoliennes pour une puissance totale de 16,150 MW. La production annuelle est de 40 270 MWh et permet d'alimenter 17 500 foyers. De plus, un projet est en cours pour implanter douze nouvelles éoliennes sur le territoire des communes de Somme-Yèvre et de Dommartin-Varimont.

De même que pour la méthanisation, des nuisances sonores peuvent être présentes, notamment dues aux installations. Pour des habitations situées à 500 mètres, les décibels émis par une éolienne sont de 42, ce qui est nettement en deçà d'une conversation courante qui se situe entre 55 et 75 décibels. Le seuil de douleur de l'oreille est quant à lui entre 120 et 140 décibels.

Ainsi, les installations sont implantées en dehors du périmètre des habitations pour ne pas nuire au bien-être des résidents.



A l'instar des unités de méthanisation, on note une bonne acceptation locale des éoliennes.

Leur développement sur le territoire est toutefois très limité compte tenu des contraintes liées à la proximité du camp militaire de Suippes, aux couloirs de migration des oiseaux et au site de la bataille de Valmy affecté d'un périmètre de 10 km.

## Le photovoltaïque

L'énergie solaire est également exploitée sur le territoire, notamment par les agriculteurs qui développent de plus en plus d'installations sur les bâtiments de leurs exploitations. On note également un projet de parc photovoltaïque entre 5 et 7 ha à l'étude sur une ancienne décharge de déchets inertes à Sainte-Ménéhould.

## Un riche patrimoine historique et culturel

De grands faits historiques se sont déroulés sur le territoire, façonnant son paysage et son caractère. On notera en particulier la naissance de Dom Pérignon (inventeur du Champagne), la reconnaissance de Louis XVI à Sainte-Ménéhould au cours de sa fuite, la bataille de Valmy en 1792, la guerre des tranchées de 1914 à 1918 et les bombardements dont le territoire porte encore les stigmates. Ces événements ont forgé l'histoire du territoire et constituent aujourd'hui un attrait touristique indéniable.

### Une occupation ancienne

L'occupation ancienne du territoire est peu connue. Des découvertes archéologiques récentes ont permis d'identifier quelques traces d'occupation datant du néolithique. Sur la côte de Waly, un atelier de taille de silex a été répertorié. A l'époque romaine, le sous-sol, riche en argile a servi à façonner la céramique sigillée, que de nombreux ateliers ont diffusé dans tout l'empire. A la fin de l'antiquité et au Moyen-âge, les premiers bourgs se constituent et des abbayes sont implantées dans les espaces forestiers isolés où les moines y ont souvent aménagé des étangs. Les bâtiments encore présents et leurs aménagements périphériques constituent encore aujourd'hui des lieux de loisirs, de promenade et d'activité piscicole. Parmi les figures religieuses, quelques personnages se distinguent dont l'histoire et la légende imprègnent encore le territoire : Sainte-Ménéhould, nom porté par le chef lieu et Dom Pérignon, moine cellérier qui a joué un rôle précurseur dans l'invention du Champagne au XVIIe siècle.

### Des personnages emblématiques de l'histoire de l'Argonne

La ville de Sainte-Ménéhould a vu naître des personnages devenus célèbres : Ménehould, Dom Pérignon, Jean Baptiste Drouet

#### Dom Pérignon, enfant de la cité

Pierre Pérignon, fils de Pierre Pérignon et de Marguerite Le Roy, fut baptisé en l'église Notre Dame de Sainte-Ménéhould le 5 janvier 1639. Il était le 3ème enfant de la famille. Il passa toute son adolescence en Argonne puis fut enfant de chœur à l'abbaye bénédictine de Moiremont, village situé à 5 km de Sainte-Ménéhould. En 1658, Pierre Pérignon entra à l'école des moines de Saint Vannes à Verdun. Il fit profession de foi le 3 juillet 1658 et devint Dom Pérignon.





Dom Pérignon s'installa, au titre de moine cellérier à l'abbaye d'Hautvillers près d'Épernay, il mit au point la méthode de champagnisation des vins. Il mourut le 14 septembre 1715 (la même année que Louis XIV) et repose depuis dans l'église de Hautvillers.

Le 13 mai 1958, une grande fête rendit hommage au moine et une statue fut placée dans le square Pasteur.

## Ménehould, un prénom pour une ville

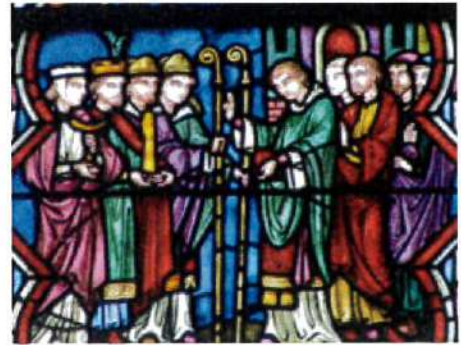


Ménehould a été élevée dans la religion chrétienne, ainsi que ses 6 sœurs qui prirent le voile. Le Comte Sygmar et sa mère Lintrudes régissaient la forteresse de Château sur Aisne. Elle vouât sa vie à l'accueil des pauvres et des malades. La légende veut qu'afin de désaltérer un groupe de paysans, elle fit jaillir une source miraculeuse en frappant le sol avec sa quenouille. Cet endroit nommé Côtes à Vignes à la Neuville au Pont est situé à 7 km de Sainte-Ménehould (direction Vouziers). Le site fut aménagé avec une statue de la Sainte et 119 marches sur lesquelles furent gravées des litanies.

Ménehould mourut le 14 octobre 499 ou 500 sur ses terres de Bienville.

Dans l'église Notre Dame du Château à Sainte-Ménéhould, des vitraux représentent les grands moments de la vie de la Sainte, dont les reliques furent enchâssées en 1378.

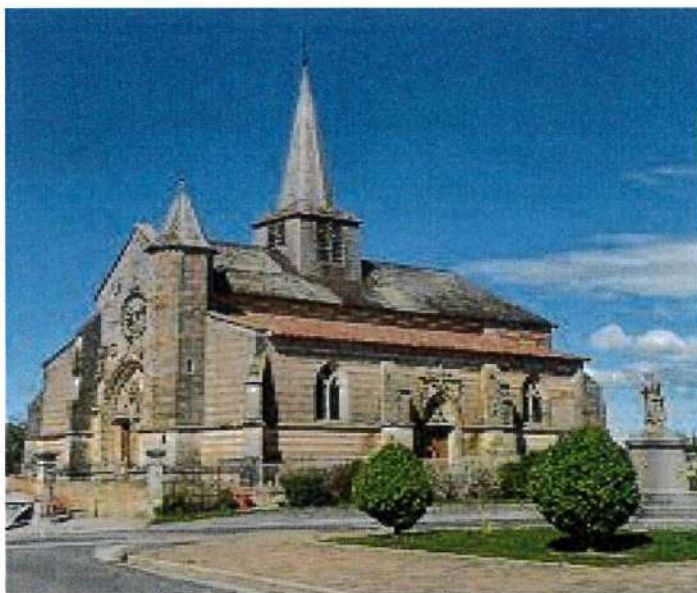
En 1921, une statue fut érigée sur le site dit du « Château » à Sainte-Ménéhould.



## Des églises protégées, emblèmes de notre histoire

De nombreuses églises classées parsèment l'ensemble du territoire :

- L'église de la Neuville au Pont classée par arrêté du 5 août 1922
- L'église du Château à Sainte-Ménéhould est classée par arrêté du 21 juillet 1930
- L'église de la nativité de la Vierge de Hans est classée par arrêté du 16 avril 1943
- L'église Saint-Martin de Dommartin-sous-Hans, son chœur et son chevet polygone sont inscrits par arrêté du 18 juin 1959
- L'église de Courtémont est inscrite par arrêté du 11 mars 1932
- L'église Saint-Didier de Verrières est inscrite par arrêté du 28 mars 1934
- L'église de la nativité de la sainte-Vierge est inscrite par arrêté du 28 mars 1934
- L'église Saint-Martin de Auve



*Eglise de Villers en Argonne*

@communes.com

## Un territoire marqué par le XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle

Les techniques de construction en appareillage champenois avec ou sans pans de bois ont façonné les paysages urbains et des villages ruraux et constituent l'identité de ce territoire. L'Argonne, territoire frontière a longtemps été une région de passage.

### Le château de Braux Sainte Cohière



Situé dans la Marne, aux portes de l'Argonne, niché entre la ville de Sainte-Ménéhould (où Drouet reconnut Louis XVI) et Valmy (victoire des Français qui permit l'instauration de la 1<sup>ère</sup> République), à 15km de Varennes-en-Argonne (lieu de l'arrestation de Louis XVI), le château de Braux est typique du style architectural de sa région, alternant brique et pierre de gaize.

Le Château de Braux Sainte Cohière fait l'objet d'un classement par arrêté du 12 octobre 1972 pour les façades les toitures, le portail d'entrée ainsi que l'escalier intérieur avec sa rampe en bois, le pigeonnier et les douves

Ce quadrilatère flanqué de quatre tours d'angle fut initialement érigé dans les années 1580 au cœur des guerres de religions comme garnison de sa cavalerie légère de reconnaissance, par Philippe de Thomassin. Gouverneur Royal d'Eprenay et Châlons et Premier représentant du roi Henri III en Champagne, il en assure la défense, mais protège aussi les frontières du royaume, malmenées dans cette région très majoritairement acquise à la cause de la Ligue catholique d'Henri de Lorraine, Duc de Guise.

Après la paix entre la Ligue et Henri IV, puis le rattachement de la Lorraine à la France, le château de Braux perdit sa vocation militaire et le logis des Officiers fut transformé à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle en château d'agrément.

Le logis des officiers hébergea des soldats français pendant la bataille de Valmy (1792), servit d'hôpital de premiers soins pendant la Première Guerre mondiale puis fut réquisitionné par les officiers allemands au cours de la Seconde.



Depuis 2015, le château de Braux appartient à des propriétaires privés et offre chaque été des visites historiques et ludiques au public et propose des animations culturelles et des événements très appréciés.

## La faïencerie du Bois d'Épense dite « des Islettes »

Le centre d'interprétation de la faïencerie des Islettes a ouvert au cours de l'année 2019, dans la chapelle du SEISAAM. Cette exposition présente une collection de plus de 2400 pièces de faïences dont celles des Islettes. Elle est issue d'une importante donation faite au musée du château de Luneville. Ainsi, cette exposition permet de faire connaître l'ensemble des productions des faïences des Islettes

La manufacture du Bois d'Épense reste la plus importante parmi la dizaine de faïenceries qui se sont établies en Argonne. Elle est également l'une des plus importantes du Grand-Est. Elle a été établie en 1735 par un faïencier de Clermont-en-Argonne. L'atelier ferme quelques années plus tard. Mais en 1764, la manufacture renait et deviendra la plus importante et la plus célèbre des faïenceries d'Argonne grâce à la famille Bernard entre 1774 et 1827.

A partir de 1827, le nombre d'ouvriers commence à diminuer. Le 21 novembre 1848, les époux Champion-Maujean rachètent la propriété et font raser les bâtiments industriels.

La propriété du Bois d'Épense est située sur la commune de Sainte-Ménéhould, dans le hameau des Vignettes, à proximité immédiate des Islettes. Ces derniers propriétaires sont MM Jacques Jouêtre et Henri Martin à qui l'ont doit cette donation.

A partir de 1765, les premières productions connues de la manufacture du Bois d'Épense dite « des Islettes » sont des faïences de grand feu.

De 1765 à 1848, la faïencerie du Bois d'Épense produit toutes sortes de céramiques : faïence de grand feu, vaisselle en terre à feu, faïence au petit feu, au four à réverbère



## Sainte-Ménéhould, un patrimoine historique riche

Aux confins de la Champagne et à l'orée de la forêt d'Argonne, Sainte-Ménéhould est une ville pittoresque et chargée d'histoire. Autrefois nommée Château sur Aisne, la cité doit son nom à



Manéhildis qui se distingua par sa bonté et sa piété au Ve siècle. Une forteresse, construite sur la butte de gaize, dominait la ville basse qui s'accrochait au flanc nord-ouest. Cette butte est encore appelée Butte du Château », où l'on peut découvrir l'église Notre Dame du Château (ouverte au public).



L'église Notre Dame du Château située sur la butte dite du Château, a été construite au XIII<sup>ème</sup> siècle. Dom Pérignon y fut baptisé le 5 janvier 1639.

L'église est de style gothique comme le prouvent les ogives de la voûte de la nef. A la restauration de l'église, les poutres, nommées épingles et placées en haut de la nef, ont été enlevées et placées dans le bas-côté nord. (1979)

L'église en partie enterrée et l'utilisation de la gaize ont facilité la pénétration de l'humidité dans les murs. A voir dans l'église : le chapiteau des cochons, témoignages de la glandée, les vitraux représentant la vie de Ménéhould, l'orgue composé de 20 jeux qui a été restauré et replacé dans l'église en 2002.

A l'exception des fortifications et de quelques riches maisons à façade de pierre, les constructions sont faites de pans de bois et de torchis. Comme pour toutes les villes, l'enchevêtrement des rues étroites et sinueuses favorise la diffusion des incendies. Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la ville est en partie détruite par les flammes.

La reconstruction et l'aménagement d'une ville nouvelle sont confiés à Philippe de la Force, ingénieur ordinaire du roi Louis XV. Selon son projet initial, une large rue (actuelle rue Chanzy) entourée de maison à l'architecture symétrique devait traverser la ville. Il aménage une place d'armes à l'emplacement de l'ancienne halle (actuelle place d'Austerlitz) et une place royale bordée de maisons aux façades alignées et régulières, fermée par l'Hôtel de ville.

Les façades et toiture des immeubles de la place d'Austerlitz et de la place du Général Leclerc sont inscrites par arrêté du 27 février 1952.



Implanté sur un terrain marécageux, L'Hôtel de ville est construit sur pilotis. Construit en appareillage champenois, il est composé d'un pavillon central surmonté d'un fronton et de deux ailes en retour. La toiture à la Mansart est dominée par un clocheton. A chaque extrémité, les ailes en saillie viennent compléter la magnificence du corps

principal dont la construction est achevée en janvier 1734. Imposant par sa taille, il témoigne de la richesse et de la puissance du royaume de France dont la frontière est à quelques kilomètres à l'est.

L'Hôtel de ville est classé pour ses façades et toitures par arrêté du 4 janvier 1922. Son vestibule ainsi que son escalier sont inscrits par arrêté du 4 décembre 1942.

L'Argonne Champenoise bénéficie d'un passé historique particulièrement riche. Dom Pérignon, inventeur du Champagne, est né à Sainte-Ménéhould en 1638, le Roi Louis XVI, lors de sa fuite, a été reconnu à Sainte-Ménéhould avant d'être arrêté à Varennes-en-Argonne, la Bataille de Valmy a eu lieu en 1792, et les combats de la Première Guerre Mondiale (1914-1918) se sont déroulés au nord du territoire. Le tourisme de mémoire s'appuie sur ces faits historiques locaux les plus marquants.

De nombreux bâtiments historiques, édifiés en gaize (roche locale), font partie de l'identité architecturale de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (Mairie, Ancien Hôpital, Musée...).

Le musée d'Art et d'Histoire Viard Morel, véritable centre culturel de la ville, est le premier bâtiment à avoir été reconstruit après l'incendie de 1719. À l'époque, il s'agit de l'Hôtel de la Subdélégation de Champagne, administration gérée par le subdélégué (ancien sous-préfet) et lieu d'habitation de sa famille.

Les aléas de l'histoire ont fait que cette bâtisse a été léguée en 1907 par la famille Viard Morel à la commune à condition d'en faire un musée municipal. Une restauration en 2011 a repensé le bâtiment en centre culturel réunissant trois structures : un musée d'Art et d'Histoire, labellisé Musée de France, une médiathèque et un espace cyberspace.

Le musée d'Art et d'Histoire présente dans ses salles d'exposition permanentes une intéressante collection qui témoigne du riche passé de la ville à travers les nombreux tableaux, sculptures, pièces de monnaie, faïences, armes, mobiliers, objets d'art et de sciences naturelles...

## Les transformations industrielles de la ville du XIXème siècle

Au XVIIIème siècle, la ville basse est organisée autour de son axe principal et des deux places structurées par l'alignement des façades. Au XIXème siècle, Sainte-Ménéhould, sous-préfecture, est un bourg dynamique abritant de nombreux services administratifs. L'arrivée du chemin de fer et l'installation de nouvelles industries entraînent la création de nouveaux axes de communication. La ville s'étend dans toutes les directions, créant ainsi des faubourgs. Des maisons isolées ou mitoyennes sont construites laissant parfois des parcelles vides, comblées au XXème siècle. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale la ville s'agrandit le long des axes de communication sans grand aménagement urbain.

Au Moyen-Age, le parcellaire encore visible aujourd'hui est étroit et en longueur. L'habitat est dense et groupé. Au XVIIIème siècle, l'alignement sur la rue devient la règle. Au XIXème siècle, les extensions laissent entrevoir des espaces vides. Les jardins occupant souvent les fonds de parcelles.

## Le passage des rois de France

La route sillonnant le défilé des Islettes, la côte de Biesme en passant par la Grange-aux-bois fait de Sainte-Ménéhould un passage obligé pour traverser le plateau champenois et le relief de côte de Meuse (cuesta). Elle a souvent été empruntée pour le commerce. Pendant la Fronde, lors des guerres révolutionnaires et des batailles napoléoniennes, puis en 1914-1918, les armées sont passées ou ont cherché à maîtriser cette voie stratégique. Henri IV, Louis XVIII, Louis XIV, Louis XV ont emprunté ce passage pour visiter les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun dépendants de la couronne de France. Marie Leszczyńska et Marie Antoinette, futures épouses de Louis XV et Louis XVI découvrent leur royaume par cette route.

En juin 1791, la reconnaissance de Louis XVI et Marie-Antoinette à Sainte-Ménéhould et leur arrestation à Varennes-en-Argonne constituent une étape importante de la Révolution française. L'image du roi est profondément ternie dans le cœur des Français.

## Louis XVI

Nous sommes en 1791. Cette année est celle d'un renversement. La mort de Mirabeau fait perdre de l'influence au camp des révolutionnaires modérés au profit des partisans de la République. Au printemps, la pression populaire empêche le roi de se rendre à Saint-Cloud pour les fêtes de Pâques. Dans cette atmosphère, la famille royale sent l'étai se resserrer autour d'elle et se retrouve assignée à résidence dans le palais des Tuileries.

Le 20 juin, la décision est prise : la famille va rejoindre les forces royalistes cantonnées sur la frontière du Saint-Empire. Le plan élaboré depuis 1789 consiste alors à se faire passer pour l'équipage de la baronne de Korff, veuve d'un colonel russe qui se rend à Francfort avec deux enfants, une femme, un valet de chambre et trois domestiques.

La famille royale se pense méconnaissable: Louis XVI est déguisé en valet, Marie-Antoinette en gouvernante, le Dauphin est habillé en fille, et la sœur du roi en femme de chambre. Leur berline se met en route à 1h30 du matin, mais la fuite du couple royal n'est découverte que le lendemain matin, le 21 juin à 7h. Après un long périple semé de difficultés, la berline royale fait halte au relais de la ville de Sainte-Ménéhould.

Aussitôt le maître de poste, Jean-Baptiste Drouet, se porte au-devant de ce carrosse inhabituellement luxueux. Parmi les membres de cet équipage, l'un des hommes vêtus en valet attire tout particulièrement son attention.

Une heure environ après le départ de cet équipage, un cavalier entre à Sainte-Ménéhould. Il arrive de Paris et est porteur d'une nouvelle : le Roi a quitté Paris dans la nuit.

Cette fois-ci, Jean-Baptiste Drouet ne doute plus de l'identité des occupants de la berline. Après en avoir averti les autorités de Sainte-Ménéhould, il part à cheval pour Varennes, double la berline en passant par des chemins de traverse et avertit la Garde Nationale locale. Les soldats se postent en barrage sur le pont du village et immobilisent la berline lorsqu'elle tente de traverser.



Après une nuit indécise, le roi est arrêté et reconduit avec sa famille à Paris, où un silence de mort accueille son entrée encadrée par la Garde Nationale.



## La bataille de Valmy



Dans un contexte politique tendu, la bataille de Valmy voit s'affronter deux visions du monde : d'un côté la monarchie absolue incarnée par l'Autriche et la Prusse, de l'autre la liberté et l'égalité affirmées par la Révolution Française.

Léopold II d'Autriche et Frédéric-Guillaume II de Prusse, pressés par l'aristocratie française émigrée, enjoignent la France à ne pas attenter à la souveraineté de Louis XVI. C'est une véritable provocation pour l'Assemblée nationale qui déclare la guerre le 20 avril 1792 au « roi de Bohême et Hongrie », aussi archiduc d'Autriche.

En réponse, les troupes austro-prussiennes commandées par le Duc de Brunswick prennent la route de Paris pendant l'été 1792. En septembre, la coalition arrive en Argonne. Plus rien ne semble pouvoir arrêter sa progression jusqu'à la capitale.

De leur côté, les généraux français Dumouriez et Kellermann arrivent près de Sainte-Ménéhould dans l'intention de couper les Prussiens de leur ravitaillement venant de Verdun et les forcer à mener combat en Argonne.

Le 20 septembre 1792, le théâtre des opérations est fixé : le combat aura lieu sur les hauteurs du village de Valmy.

L'infanterie et les batteries se mettent en position et c'est un déluge de feu et de fer qui s'abat sur la colline. Galvanisés par l'enthousiasme de Kellermann, les révolutionnaires maintiennent leurs positions et tiennent en échec la coalition.

Le lendemain, la ère République est proclamée. Cette première victoire de la nation arrête l'invasion étrangère interdisant de surcroît tout retour à la monarchie absolue.

Goethe, présent sur le champ de bataille écrira que « de ce lieu, de ce jour, date une nouvelle époque de l'histoire du monde ».

## Le moulin de Valmy

Le moulin de Valmy est associé à la bataille du 20 septembre 1792 au point d'en faire le symbole de l'affrontement. Au moins quatre moulins se sont succédés sur le colline de Valmy depuis le 16<sup>e</sup> siècle. L'un a été détruit lors de la bataille de Valmy, le 3<sup>ème</sup> édifice n'a lui pas résisté à la tempête de 1999.

Rapidement après sa destruction, Bruno Bourg-Broc, maire de Châlons-en-Champagne, propose l'idée de lancer une souscription nationale pour la reconstruction du moulin. Il est suivi par l'ensemble des élus de la région et l'association pour la reconstruction du moulin de Valmy est créée.



En 2004, l'entreprise Création Bois (Villeneuve-d'Asca) est retenue pour réaliser les travaux, la Communauté de Communes de la Région de Sainte-Ménéhould devient maître d'ouvrage. Un soin particulier a été apporté à ce que le moulin soit conforme à celui du 18<sup>e</sup> siècle.

Ce 4<sup>ème</sup> moulin est inauguré en 2005, il est parfaitement fonctionnel et capable de produire de la farine. Aujourd'hui, le moulin revêt régulièrement ses voiles et accompagné d'un guide, vous pouvez découvrir les secrets de la fabrication de la farine (en été pour les individuels, toute l'année pour les groupes).

## **Un territoire marqué par la guerre 14-18**

La forêt d'Argonne et les monts de Champagne sont au centre des combats de la Première Guerre Mondiale. Traversés par les troupes françaises se dirigeant vers la Belgique en août 1914, ils sont le pôle de résistance sur lequel butte la contre-offensive allemande. En 1915, l'Argonne forestière, la Main de Massiges et la butte de Vauquois illustrent la dramatique guerre de grignotage. La région ne retrouve son rôle moteur que grâce à l'offensive américaine de 1918.

La formation du front de l'Argonne en 1914 : Le 2 août 1914, en annonçant à ses chefs d'armée son intention de prendre l'offensive en Lorraine annexée, le Général Joffre attribue aux trois armées françaises concentrées en Meuse et dans les Ardennes un rôle second mais non secondaire. La Vème armée est chargée d'engager l'action en direction de Thionville et Luxembourg, la IIIème armée confiée au Général Ruffey est concentrée sur les Hauts de Meuse à l'est de Verdun, tandis que la IVème armée constitue une réserve concentrée dans les régions de Toul et Sainte-Ménéhould. Après la bataille de la Marne, l'Argonne devient un verrou de septembre 1914 à septembre 1918. La Vème armée du Kronprinz impérial met fin à son repli sur les hauteurs de Montfaucon.

La création d'un front continu entre la Champagne et la Meuse rend dès lors nécessaire une installation en Argonne. Le 24 septembre, les premiers éléments allemands pénètrent dans la forêt. Par sa situation géographique, la forêt d'Argonne va constituer un trait d'union entre les deux zones majeures des combats que sont à l'ouest la Champagne et à l'est Verdun. Pour chacun des deux adversaires, l'Argonne permet d'assurer les liaisons entre les deux champs de bataille.

L'Argonne devient rapidement un verrou. A l'intérieur de l'Argonne, trois sites de combat s'individualisent : le bois de la Gruerie, le Four de Paris et Vauquois

La guerre de position prend, dans cette forêt, un caractère spécial car ce ne sont que des fourrées presque impénétrables, et peu de chemin facile. L'humidité est grande avec toutes ses sources, la boue s'y forme rapidement. Les tranchées à peine creusées, sont envahies par l'eau et la boue que les soldats doivent évacuer sans relâche, parfois avec des moyens de fortune. La fusillade est continue, les fusées ne cessent d'éclairer la nuit. Mais le fusil n'est que l'arme accessoire. A longueur de jour, les adversaires s'arrosent de grenades, de pétards et de bombes. L'affrontement tourne rapidement au corps à corps. Devant la difficulté d'aborder ouvertement les tranchées de l'adversaire, on s'efforce de s'en approcher en poussant des sapes en avant ou de faire sauter à coup de mines.

Sous terre, c'est de part et d'autre un creusement incessant de galerie et de fourneaux de mines. Il faut faire sauter l'adversaire avant qu'il ne vous fasse sauter lui-même. De la fin de 1914 à la fin mars 1915, entre le Four de Paris et la vallée de l'Aire, les sapeurs français exécutent plus de 3000m de galerie de mines, font exploser 52 fourneaux dont la charge a demandé 7200 kg d'explosif. Plus tard, la guerre des mines prend un développement autrement considérable, et l'on voit sauter les fourneaux chargés de plus de 60 000 kg d'explosif.

Le bois de la Gruerie, que les poilus appelèrent le bois de la tuerie, est de septembre 1914 à fin 1915, un des secteurs les plus agités et les plus dangereux du front. La guerre s'y fait dans des conditions particulièrement dures. Les attaques et les contre-attaques sont quotidiennes.

A partir de 1916, le secteur se calme. Hormis le bombardement des tranchées, il est troublé de temps en temps par quelques luttes à la grenade, mais ce n'est plus le combat continu et féroce de 1915.

L'Argonne reste calme pendant le premier semestre 1918. Cependant la bataille gagne de proche en proche, et le front de l'Argonne se rallume, à la date fixée par le Maréchal Foch dans le vaste plan offensif qui amène les allemands à la capitulation. Après la contre-offensive alliée du 18 juillet qui a ramené les allemands sur la Vesle, les alliés doivent marquer un temps d'arrêt sur le centre du front. La bataille se déplace alors sur les ailes. Les offensives se succèdent. Les armées américaines et les armées françaises ont pour objectif de rejeter les allemands au-delà de la Meuse.

De la Meuse à l'ouest de l'Argonne, les américains ont en ligne trois corps d'armée : le 26 septembre 1918, la double attaque combinée se déclenche de part et d'autre de l'Argonne. Les américains s'emparent d'un seul élan la première position allemande. La deuxième ligne est aussitôt abordée et une avance moyenne de 6 km est obtenue. Les 29 et 30 septembre les allemands contre attaquent furieusement. Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre c'est la phase d'usure. L'avance effectuée pendant la première phase de l'attaque a amené les américains devant de nouvelles organisations allemandes puissamment défendues. Les français avancent dans la vallée de l'Aire. Le 4 octobre Pershing déclenche une attaque sur tout le front de l'armée. Une attaque générale est lancée le 14 octobre. A ces durs combats succède une période calme. Du 1<sup>er</sup> au 11 novembre, c'est la poursuite des offensives. En trois jours l'armée allemande a perdu 6000 hommes, souvent fait prisonniers.

Le 11 novembre, quelques dizaines de minutes avant que sonne l'armistice, les derniers combattants tombent à Vrigne-Meuse.

## Sites de guerre

### La main de Massiges



Cette colline rappelle la forme d'une main posée sur le sol. Ce fut un des secteurs où les combats furent acharnés de 1914 à 1918. D'innombrables souterrains furent creusés par les troupes allemandes et françaises. De 1914 à 1915, le secteur de Beauséjour à La Main de Massiges fut tenu par des régiments coloniaux. La colline fut partiellement reprise aux Allemands en 1915. Entre Sommepey et Massiges, cinq villages furent totalement détruits et jamais reconstruits.

### Le camp de la Vallée Moreau

Ce camp, situé entre Vienne-le-Château et Binarville, a accueilli plusieurs camps destinés à abriter des troupes de réserve, notamment le 83<sup>ème</sup> régiment de Landwehr. Il a été construit et occupé par les soldats allemands entre février 1915 et septembre 1918. Il est doté de nombreuses installations, comme par exemple une centrale électrique, des douches, des latrines, un réseau de galeries souterraines. ...

Il est restauré et entretenu par le Comité Franco-Allemand Souvenir et Sauvegarde des Sites en Argonne.



## Les nécropoles

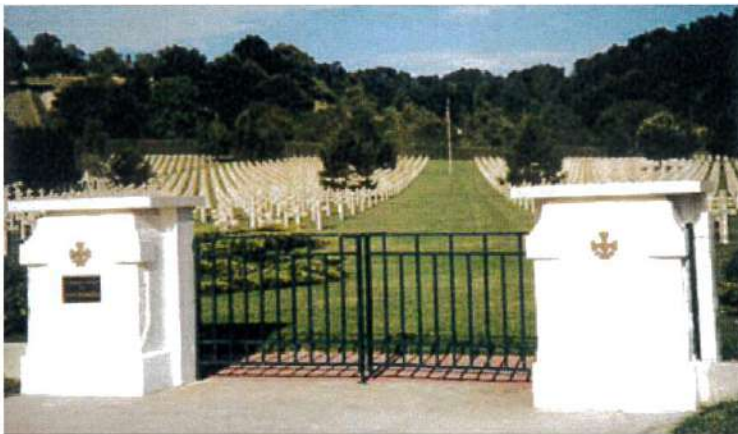
### Sainte-Ménéhould

La nécropole nationale de Sainte-Ménéhould est située à la sortie de la ville sur la D85 en direction de Florent en Argonne. Elle s'étend sur 21 900 m<sup>2</sup>. 5701 soldats français y ont été inhumés dont 5486 soldats tués au cours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

### Saint Thomas en Argonne

La nécropole nationale de Saint-Thomas-en-Argonne a été créée en 1924 pour regrouper les soldats tués durant la Première Guerre Mondiale.

### Florent en Argonne



*L'entrée de la nécropole*

La nécropole nationale de Florent-en-Argonne est située sur le bord de la D84 à la sortie du village en direction de le Claon.

Elle s'étend sur une superficie de 10 219 m<sup>2</sup>. 2 061 soldats tués au cours de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale y sont inhumés.

### La Harazée

Les événements militaires en font un secteur spécifique du front : les paramètres physiques du massif de l'Argonne se transposent dans l'ampleur des pertes dues à l'âpreté des combats en forêt.

La nécropole a été créée en 1915 lors de la Bataille d'Argonne pour y regrouper les corps exhumés des cimetières militaires de la Gruerie et de la Harazée.

Aménagement : 1924, 1935, 1936 : regroupement des corps exhumés des cimetières militaires de la Gruerie et de la Harazée.

5 530 m<sup>2</sup> - 1 673 corps 14-18 : 1 672 Français dont 442 en ossuaire.

## Minaucourt-le Mesnil-les Hurlus

Ce cimetière dit du Pont du Marson a été créé en 1915. Il regroupe 21319 corps Français, Tchèques et Serbes dont 12 223 en ossuaires.

Ce cimetière est le quatrième par ordre d'importance de la guerre 14/18, il est situé non loin de la main de Massiges.

## L'arbre sanglant

Le Tulipier de Virginie, situé à Vienne le Château fait partie des arbres liés à l'histoire de la Première Guerre Mondiale. Il est planté à la fin XIXème siècle dans un parc d'une hostellerie d'une vingtaine d'hectares.

Cela fait plus de 100 ans que des événements tragiques à l'origine de son nom, « l'arbre sanglant », se sont déroulés.

Au pied de cet arbre, le 11 décembre 1914, la 6ème compagnie du 128ème Régiment d'Infanterie fait une halte en attendant l'ordre de monter en ligne pour y relever les soldats du 72ème Régiment d'Infanterie lorsqu'un obus de 105 allemand éclate au milieu de cette troupe, tuant 19 soldats et blessant 44 autres.



Des lambeaux de chair et d'étoffe sont projetés sur l'arbre, le transformant en un lustre ruisselant de sang. Depuis ce jour, ce tulipier qui survécut à l'explosion fut baptisé « l'arbre sanglant ».



L'arbre est devenu un symbole et l'endroit un lieu de mémoire. Chaque année, une commémoration se déroule à son pied. D'autre part la Maison de l'Argonne qui occupe l'ancienne maison de maître, abrite un musée où sont exposés des vestiges de la guerre, la chapelle des poilus et une grotte.

## La jeunesse

S'agissant de la petite enfance, une crèche est présente sur la ville de Sainte-Ménéhould : le **Multi-Accueil « Les Premiers Pas »**, agréé par le Conseil Départemental et pouvant accueillir jusqu'à 80 enfants. La crèche propose et anime également un relais d'assistantes maternelles (RAM) qui permet aux professionnelles de se retrouver avec les enfants autour d'activités communes et d'échanger sur leur métier.

**53 assistantes maternelles agréées** sont présentes sur le territoire dont **44 actives**. Elles accueillent 132 enfants (tous types d'accueils et âges confondus) pour 184 places disponibles (agrément attribués).

Ces chiffres sont très fluctuants en fonction des mouvements d'enfants réguliers. Des zones blanches sont à souligner sur Auve, Givry, Ville-sur-Tourbe et le quartier des Vertes Voyes à Sainte-Ménéhould.

5 des assistantes maternelles actives ont prévu de cesser leur activité dans les 18 mois à 2 ans qui viennent.

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise possède la compétence scolaire/périscolaire/extrascolaire depuis janvier 2014.

Jusqu'en 2018, il y avait 9 groupes scolaires mais en septembre 2018, au vu de la baisse d'effectifs et la menace de plusieurs retraits de postes, les écoles maternelles de Sainte-Ménéhould ont fusionné et conservé 5 postes d'enseignants.

La CCAC a connu une forte baisse de ses effectifs ces 5 dernières années passant de **1 072 élèves en 2015 à 770 élèves en 2020, soit une baisse de 28,17%**.

En septembre 2020, le territoire compte **8 groupes scolaires** représentant 770 élèves :

- L'école primaire de Ville sur Tourbe
- L'école primaire de Vienne le Château
- L'école primaire de La Neuville au pont
- L'école primaire de Auve
- L'école élémentaire Camille Margaine (Ste Ménehould)
- Le groupe scolaire Robert Lancelot (Ste Ménehould) avec 1 école maternelle et 1 école élémentaire
- Le regroupement pédagogique intercommunal dispersé de Verrières et Villers en Argonne
- L'école primaire de Givry en Argonne

La composition des groupes scolaires va de **3 à 10 classes avec une moyenne de 19,25 élèves/classe (moyenne basse 15 élèves/classe, moyenne haute 22,4 élèves/classe)**





Chaque accueil a un projet pédagogique et est conforme aux objectifs du PEDT.

## Le collège

Le collège Jean-Baptiste Drouet a entièrement été rénové en 1996.

Le périmètre du collège correspond au périmètre du territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise et le lycée de rattachement est le lycée Jean TALON de Châlons en Champagne.

Le collège accueille actuellement 505 élèves répartis dans 20 classes (dont 2 SEGPA) avec une moyenne d'élèves de 26,5 élèves par classe. Deux dispositifs ULIS accueillent les enfants en situation de handicap.

Une baisse des effectifs est constatée depuis cette année.

Une classe bilingue allemand est proposée.

De nombreux projets sont menés : « Mieux Vivre Ensemble », une classe de 4<sup>ème</sup> porteuse du drapeau des anciens combattants, une classe de 5<sup>ème</sup> cadet de la sécurité en partenariat avec les pompiers....

Le collège affiche un taux de réussite de 90% en 2021 au diplôme national du brevet.

2/3 des élèves s'orientent vers les filières générales et techniques contre 1/3 vers les filières professionnelles

Après la 3<sup>ème</sup>, les élèves doivent quitter le territoire car il n'y a pas de lycée. Le lycée de rattachement est situé à Chalons en Champagne mais on note que de nombreux élèves se dirigent vers Somme Vesle (lycée agricole et d'enseignement général) et Vitry le François. L'absence de lycée sur place implique bien souvent la vie en internat pour les lycéens et contribue petit à petit à la coupure puis à l'éloignement du territoire.

Le lycée professionnel qui dispensait des formations ventes, entretien des matériels parc et jardin et maintenance des systèmes automatisés a fermé ses portes en 2015.

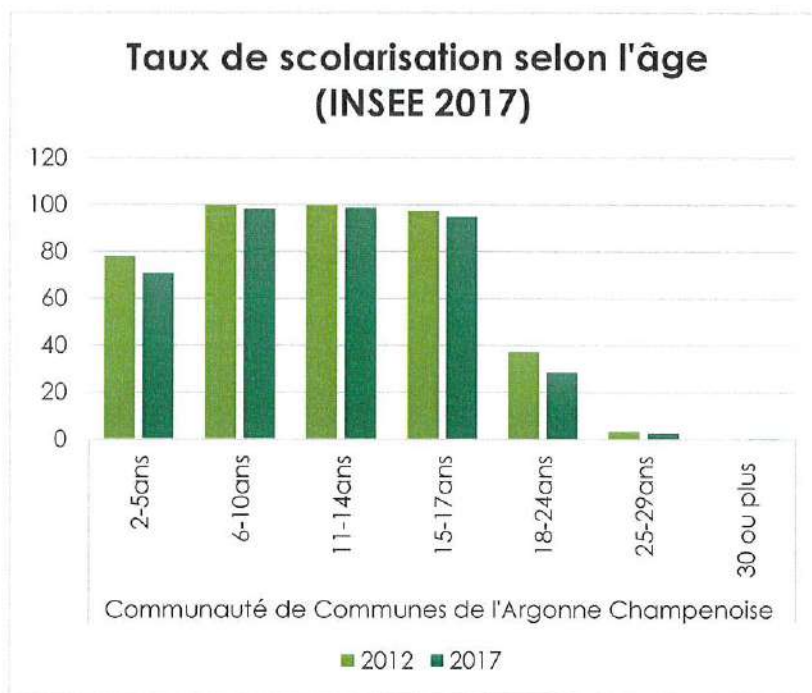
Pour éviter que ce bâtiment ne devienne une friche, la Communauté de Communes a décidé de le reconverter petit à petit en pôle administratif d'Argonne accueillant ses services ainsi que la Maison France Services et d'en faire un lieu d'accueil de petites entreprises et d'associations.

## Maison Familiale Rurale (MFR)

La Maison Familiale Rurale située à Auve propose des formations par alternance de la 4<sup>ème</sup> au baccalauréat professionnel en passant par le Certificat d'Aptitude Professionnelle option Jardinier Paysagiste. Toutes les formations qui y sont proposées s'effectuent entre le terrain professionnel et le centre de formation :

- Les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole effectuent 24 semaines de stage et 16 semaines de formation.
- Les élèves du certificat travaux paysagers effectuent 27 semaines de stage et 13 semaines de formation. Ce certificat se fait sur 2 ans.
- Les secondes professionnelles doivent réaliser 23 semaines de stage et 17 semaines de formation.
- Les élèves en baccalauréat professionnel travaux paysagers doivent quant à eux réaliser 22 semaines de stage et 18 semaines de formation. Ce baccalauréat professionnel se fait sur 3 ans.

## Scolarisation et formation



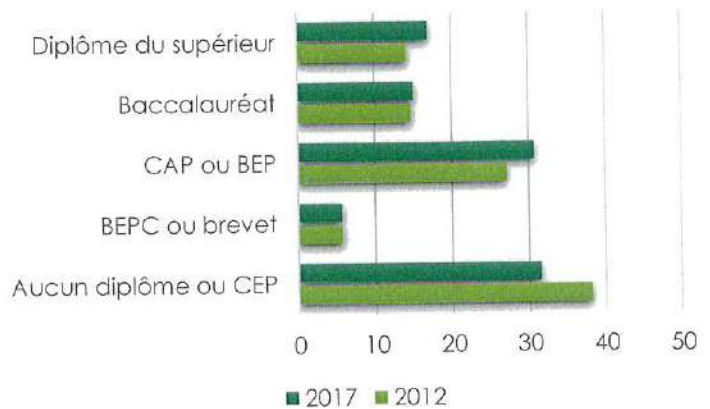
Le taux de scolarisation a diminué entre 2012 et 2017 pour passer de 37,1% de jeunes entre 18 et 24 ans scolarisés en 2012 à 28,6% en 2017, soit une baisse de 8,5 points. La diminution ne s'effectue pas uniquement pour la tranche 18-24 ans mais pour toutes les tranches d'âge. Cela peut s'expliquer par un affaiblissement démographique, dont un taux de natalité de plus en plus faible.

Source : INSEE 2017

Il n'y a pas de lycée sur le territoire. Dès la fin de la 3<sup>ème</sup>, de nombreux jeunes partent faire leurs études dans de plus grandes villes telles que Châlons-en-Champagne ou encore Reims. La continuité des études se fait ailleurs ce qui peut s'apparenter à un exode des jeunes. Une fois que la personne est partie du territoire, il est difficile de la faire revenir.

Concernant les diplômes, ils sont une source d'accès à l'emploi et donc une source de protection contre le chômage. En 2012, 38,2% des plus de 15 ans non scolarisés n'ont aucun diplôme ou détiennent le CEP contre 31,5% en 2017.

## Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Source : INSEE 2017

Le niveau de diplôme pour la population des plus de 15 ans non scolarisés a augmenté entre 2012 et 2017. Ainsi, plus de personnes ont obtenu leur baccalauréat ou ont eu un diplôme du supérieur en 2017 comparé à 2012. Entre ces cinq années, l'augmentation a été de 0,41 points pour le baccalauréat et de 2,8 points pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

## Projet Mieux Vivre Ensemble

Moqueries, injures, manque de respect, violences ou harcèlement... quel établissement scolaire n'a pas été touché par ces incivilités pouvant avoir de graves conséquences ?

Fort de ce constat et sous l'impulsion d'un certain nombre d'acteurs locaux, le territoire de Sainte-Ménéhould a entrepris d'agir.

Depuis 2011, la ville de Sainte-Ménéhould, en partenariat avec le collège et le premier degré, la circonscription de la solidarité départementale, la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, les fédérations de parents d'élèves et d'autres acteurs locaux, travaillent ensemble pour lutter contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire et développer le Mieux Vivre Ensemble.

Cela se traduit par des actions :

Pour les jeunes : sensibilisation aux compétences personnelles et sociales sur les émotions, l'estime de soi... dès la maternelle, au collège des cours de Mieux Vivre Ensemble obligatoires pour tous les élèves en 6<sup>ème</sup> (10 heures) et 5<sup>ème</sup> (13 heures) autour des thématiques suivantes : connaissance de soi, connaissance des autres, estime de soi, coopération, gestion positive des conflits, approche médiation puis

pour les volontaires, formation à la médiation par les pairs pour devenir médiateur au sein de l'établissement.

Pour les familles : des ateliers parents, des soirées débats théâtraux, une ligne téléphonique « Allo, parents j'écoute »

Pour les professionnels et bénévoles : sensibilisation à la communication bienveillante pour le personnel de la crèche, formation et sensibilisation aux compétences personnelles et sociales des acteurs éducatifs volontaires, création du parcours et des outils MVE, formation à la gestion positive des conflits, à la médiation par les pairs,

Le bilan général de ce projet est très positif puisque les chiffres des violences et harcèlement dans nos écoles sont en baisse et en dessous des seuils nationaux. L'action a été étendue pour veiller au bon comportement des élèves dans les bus de ramassage scolaire.

## Les services du territoire

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise dispose de plusieurs services publics, qui sont pour la plupart concentrés à Sainte-Ménéhould (gendarmerie, Centre des Finances Publiques, bureaux de poste...). Cependant, nombre d'entre eux ont disparu (Centre des Impôts, Sous-Préfecture, Pôle Emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...), ce qui impacte véritablement la vie locale.

Le territoire s'adapte à ces changements et tente de proposer de nouveaux modes de fonctionnement pour répondre aux besoins de la population notamment avec la mise en place de la Maison France Services.

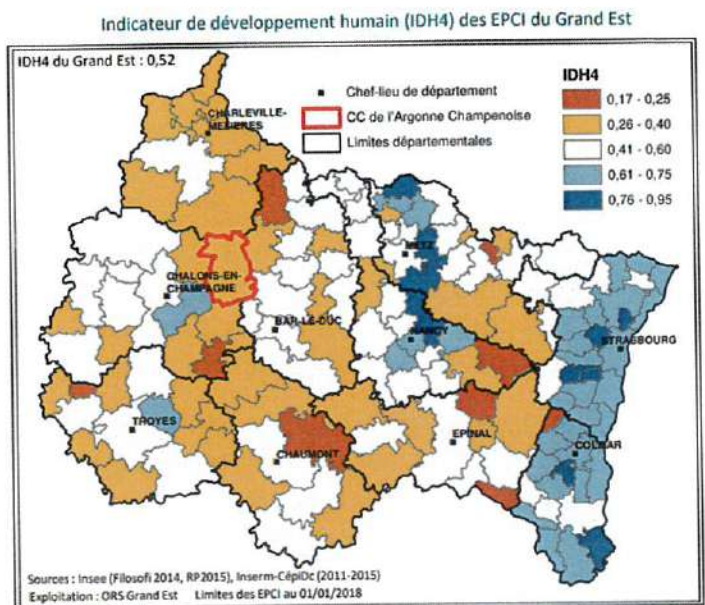


## La santé et l'offre de soins

### Données épidémiologiques

L'indice de Développement Humain (IDH) a pour but de mesurer le développement des pays à travers trois dimensions : la santé, l'éducation et le niveau de vie. L'IDH4 est une déclinaison de l'IDH, adaptée à une utilisation infrarégionale, qui permet de mieux mettre en évidence les disparités entre les territoires d'une région. Plus l'IDH4 se rapproche de 1, plus la situation du territoire est favorable. La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a un IDH4 de 0,29, ce qui est relativement défavorable par rapport aux autres EPCI du Grand Est.

En comparaison, la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne a un IDH4 de 0,52, ce qui est dans la moyenne des autres EPCI du Grand Est.



### La mortalité

L'espérance de vie à la naissance dans la région Grand-Est est inférieure à l'espérance de vie à la naissance en France métropolitaine. L'écart pour les hommes est de 1,1 points (79,7 ans en France contre 78,6 ans en région Grand-Est) tandis que pour les femmes, il est de 1,2 points (85,6 ans en France contre 84,4 ans en région Grand-Est). Cette espérance de vie à la naissance au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise est inférieure à celui de la France mais également à celui de la région. La CCAC compte un écart avec la région Grand-Est de 2,1 points pour les hommes et de 1,5 pour les femmes puisque l'espérance de vie au sein de l'EPCI est de 76,5 ans pour les hommes et 82,9 ans pour les femmes.

Les données de mortalité présentées ci-dessous (nombres et taux) ont été calculées à partir du nombre moyen de cas sur 5 ans dans la période 2011-2015. Les données de mortalité et des Affections de Longue Durée (ALD) offrent une indication de l'état de santé des habitants du territoire.

Le nombre annuel moyen de décès toutes causes confondues est de 171 personnes au sein de l'Argonne Champenoise. En prenant en compte le taux standardisé pour 100 000 habitants dans les territoires ruraux, celui-ci est de 834,6 contre 931,1 en Argonne Champenoise. La valeur régionale est inférieure (802,2) à celle de la collectivité.

Le nombre annuel de décès par cancer est de 46 personnes sur l'Argonne Champenoise, soit un taux de 258,4 pour 100 000 habitants, taux supérieur à la valeur régionale qui est de 238,8. Le taux standardisé de décès par cancer est supérieur de 20,6 points entre le taux des territoires ruraux et celui de la Communauté de Communes.

D'autres causes de décès sont importantes au sein de la collectivité, comme les décès liés à la bronchopneumopathie chronique obstructive, qui représente 10 décès en moyenne par an, soit un taux de 52,9 pour 100 000 habitants sur l'Argonne Champenoise. Ce taux est largement supérieur à la valeur régionale qui est de 35,8. En comparaison, la moyenne du taux des territoires urbains est de 35,3 et 37,1 pour le taux des territoires ruraux. La différence est de 15,8 points entre le taux de la collectivité et le taux des territoires ruraux.

Le taux de décès par pathologies liées à l'alcool est de 34,8 pour 100 000 habitants au sein de l'Argonne Champenoise, ce qui est supérieur de 7,3 points à la valeur régionale. Le taux de décès par pathologies liées au tabac est quant à lui de 139,9 pour 100 000 habitants, ce qui est 25,8 points au-dessus de la valeur régionale.

De même, le taux de décès prématurés avant 65 ans est supérieur de 36,4 points à la valeur régionale. Les décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire regroupent la mortalité associée aux pratiques à risque comme la consommation de tabac, d'alcool, les suicides et les conduites dangereuses sur la route.

Les décès liés au système de soins regroupent les décès qui pourraient être évités dans la situation actuelle de la technologie et des connaissances médicales grâce à une amélioration du système de soins.

Au sein de l'Argonne Champenoise, le taux de décès évitables liés aux pratiques de prévention primaire est de 194,3 pour 100 000 habitants contre une valeur régionale de 143,6. Une amélioration des actions de prévention primaire permettrait de réduire drastiquement ces décès évitables. De même, les décès évitables liés au système de soins représentent un taux de 77,9 dans la CCAC, taux supérieur de 4,5 points à la valeur régionale.

En reprenant l'ensemble des taux standardisés, ils sont tous largement supérieurs au taux des territoires ruraux, ce qui place l'Argonne Champenoise comme un territoire où le nombre de décès suite à certaines pathologies et/ou conditions pourraient être réduits.

## La morbidité

D'après les données de CartoSanté datant de 2019, le taux de prévalence en ALD tous régimes confondus s'élève à 25,1% pour l'Argonne Champenoise contre 21,4% pour la France. Ce taux de prévalence est supérieur de 3,7 points au taux nationale. Ces affections de longue durée peuvent être dues à un cancer, des maladies de l'appareil circulatoire, un diabète de type I et II et des suites causées par un accident de la circulation.

## Focus sur les données épidémiologiques de la MSA

Le taux de présence du régime agricole au sein de la collectivité est nettement au-dessus du taux national, puisqu'il représente 15,5% sur la CCAC contre 4,7% au niveau national. Cependant, la part des bénéficiaires de la CMUC à la MSA ainsi que de la CSS est inférieure à la part des bénéficiaires de ces prestations au niveau national.

En ce qui concerne la prévalence en ALD, qu'il soit affilié au régime agricole ou à un autre régime, son taux est supérieur au taux national. Pour exemple, le taux de prévalence des ALD au régime agricole est de 23,5% sur l'Argonne Champenoise, ce qui est supérieur de 1,3 points au taux en France.

### *L'affection longue durée*

Ainsi, on se rend compte que ce taux de prévalence en ALD diabète pour les 45 ans et plus au régime agricole est en augmentation et représente en 2019, 10,3%. Le diabète est une maladie chronique caractérisée par la présence d'un excès de sucre dans le sang, appelé hyperglycémie. Si le taux de glycémie à jeun est égal ou supérieur à 1,26 g/l, lors de deux dosages successifs, la personne est en présence d'un diabète de type 1 ou de type 2.

Prévalence en ALD au RA

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Tx de prévalence en ALD cancer 45 ans et plus au RA (%)	6,9 ▼	7,4
Tx de prévalence ALD cardiovasculaire 45 ans et plus au RA (%)	14,6 ▼	16,4
Tx de prévalence en ALD diabète 45 ans et plus au RA (%)	10,3 ▲	9,2
Tx de prévalence en ALD affections psychiatriques 45 ans et plus au RA (%)	2,2 ▼	2,5
Tx de prévalence en ALD cardio-diabète-cancer 45 ans et plus au RA (%)	27,3 ▼	27,9

Source : CCMSA-PATO (CMCO) - 2019

Le diabète de type 1 est dû à une absence de sécrétion d'insuline par le pancréas, ce qui est différent du diabète de type 2, lié à l'âge, la sédentarité et le surpoids, qui est en corrélation avec le mode de vie de l'individu.

Le diabète de type 2 survient généralement après l'âge de 20 ans, parfois plus tôt, surtout en présence d'un surpoids. A savoir, 92 % des diabétiques ont un diabète de type 2. Le nombre de cas de ce type de diabète ne cesse d'augmenter en France.

En 2016, plus de 3,3 millions de personnes étaient traitées pour un diabète soit 5% de la population française. D'après l'OMS, le nombre de diabétiques de type 2 dans le monde est passé de 108 à 422 millions de 1980 à 2014.

On se rend également compte que sur le territoire de l'Argonne Champenoise, la part de la population à plus de 30 minutes d'un service d'obstétrique et d'un service de chirurgie est de 100%. En effet, l'hôpital ne dispose pas de ces services. Néanmoins, la part de la population à plus de 30 minutes d'un service de médecine est quant à elle de 0%.

Ainsi, avec la présence du service des urgences, on constate que le taux de recours aux urgences non suivis d'hospitalisation est de 337,8 pour 1 000. Taux largement supérieur à celui de la France qui est quant à lui de 226,3 pour 1 000.

## Le dépistage

Le taux de couverture du dépistage pour les personnes affiliées à la MSA au sein de la CCAC est toujours supérieur au taux national, quel que soit le type de dépistage.

Dépistage du cancer du sein  
Couverture pour les femmes MSA âgées de 50 à 74 ans

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture du dépistage du cancer du sein (pour les femmes MSA âgées de 50 à 74 ans) (%)	59,3 ▲	57,1

Source : Source SNDS - DCIR - CCMSA - 2019

NB: Les chiffres concernent le dépistage collectif et individuel.

Dépistage du cancer colo-rectal  
Couverture pour les patients MSA de 50 à 74 ans

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture MSA du dépistage du cancer colo-rectal (50-74 ans) (%)	27,6 ▲	22,5

Source : SNDS - DCIR - CCMSA - 2019

NB : Le taux de couverture est sous-évalué dans la mesure où il n'a pas été retiré du dénominateur les patients exclus du dépistage pour des raisons médicales

Dépistage du cancer du col de l'utérus  
Couverture des femmes MSA entre 25 et 65 ans

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture du dépistage du cancer du col de l'utérus (pour les femmes MSA âgées de 25 à 65 ans) (%)	52,3 ▲	49,5

Source : SNDS, Exploitation CCMSA - 2019

Aussi, on constate que ces taux sont également plus élevés en Argonne Champenoise qu'en France, pour ce qui concerne la vaccination à destination des personnes âgées et des enfants.

Vaccination anti-grippale  
Couverture des patients MSA âgés de 65 ans et plus

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture VAG au RA (pour les 65 ans et plus) (%)	66,0 ▲	55,9

Source : SNDS, DCIR - 2017

Vaccination ROR  
Couverture Rougeole, Oreillons, Rubéole pour les patients MSA de moins de 25 mois

Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture ROR au régime agricole (pour les moins de 25 mois) (%)	75,0 ▲	73,4

Source : CCMSA, Flux RAAMSES - 2017

NB : Le taux est sous-évalué dans la mesure où il ne prend pas en compte les vaccinations effectuées dans le cadre des PMI (Protection maternelle et infantile).



Cependant, même si le taux de couverture du bilan bucco-dentaire pour les enfants de 3 ans représente 33,3%, celui des personnes de plus de 60 ans est de 8,8%.

Bénéficiaires du bilan bucco-dentaire MSA âgés de 3 ans			Bénéficiaires du bilan bucco-dentaire MSA âgés de 60 ans		
Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France	Indicateurs	CC de l'Argonne Champenoise	France
Taux de couverture du bilan bucco-dentaire MSA pour les 3 ans (%)	33,3 ▲	22,3	Taux de couverture du bilan bucco-dentaire MSA pour les 60 ans (%)	8,8 ▼	13,4

Source : CCMSA, Flux RAAMSES - 2017

Source : CCMSA, Flux RAAMSES - 2018

## Focus sur les données épidémiologiques de la CPAM

9 147 personnes sont bénéficiaires de la CPAM au sein de l'EPCI de l'Argonne Champenoise avec une part importante de 40-79 ans puisqu'ils représentent 50,11% des bénéficiaires. On compte toutefois 292 personnes, soit 4% des bénéficiaires de la CPAM qui ne disposent pas de médecin traitant. Aussi, 823 personnes de l'Argonne Champenoise ont une complémentaire santé solidaire, ce qui représente 9% de bénéficiaires. La complémentaire santé solidaire (C2S) est une aide pour payer ses dépenses de santé, selon ses revenus. En effet, elle peut être gratuite ou coûter moins de 1 € par jour, par personne. Cette complémentaire peut couvrir l'ensemble d'un foyer. La C2S permet à ces bénéficiaires de ne pas régler le médecin, le dentiste ou encore le kinésithérapeute, de ne pas payer les médicaments en pharmacie mais également de ne pas payer la plupart des lunettes, prothèses dentaires et auditives.

### *L'affection longue durée*

D'après les chiffres de la CPAM, on compte 1 967 ALD dont 1 009 pour les femmes et 958 pour les hommes sur l'Argonne Champenoise. 22% des bénéficiaires de l'EPCI ont une ALD.

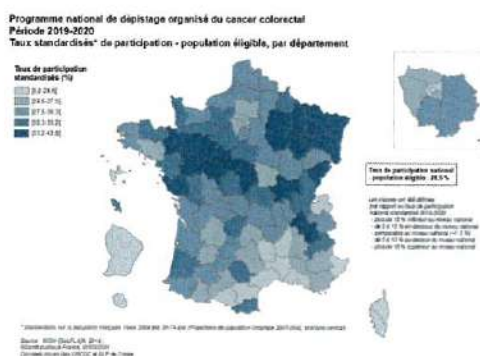
### *Le dépistage*

Des campagnes de dépistage sont lancées pour divers cancers, notamment pour le cancer du sein ou encore le cancer colorectal.

Concernant le dépistage du cancer du sein, au 31 décembre 2021, 1 656 personnes de l'Argonne Champenoise étaient éligibles. Sur ces 1 656 personnes éligibles au dépistage, 840 ont réellement été se faire dépister, ce qui représente un taux de participation de 51 %. Au niveau régional, 460 000 femmes de 50-74 ans de la région ont participé au dépistage organisé du cancer du sein, soit 52,7% des femmes invitées. Ce taux est supérieur au taux national qui est quant à lui de 49,9%. Ce taux reste en dessous du taux cible de 70% fixé par la région. De plus, on note que la participation à ce dépistage est inégale au sein même de la région puisque la Marne compte un taux de participation de 59,3% contre 45,9% en Moselle.

Pour le dépistage du cancer colorectal, les chiffres de participation sont nettement en deçà alors que ce cancer est le 2<sup>ème</sup> plus meurtrier et le 3<sup>ème</sup> plus fréquent en France. En effet, sur les 3 100 personnes éligibles au sein de l'EPCI à ce dépistage, seulement 872 personnes se sont fait dépister. Le taux de participation au dépistage du cancer colorectal au sein de la CCAC est donc de 28 %. A noter que la participation au programme de dépistage organisé du cancer colorectal est en baisse constante depuis 2016-2017. Le taux le plus bas a été observé en Guyane avec 9% de participation et le taux le plus élevé dans le Haut-Rhin avec 42,9%.

## Taux standardisés de participation par département, période 2019-2020



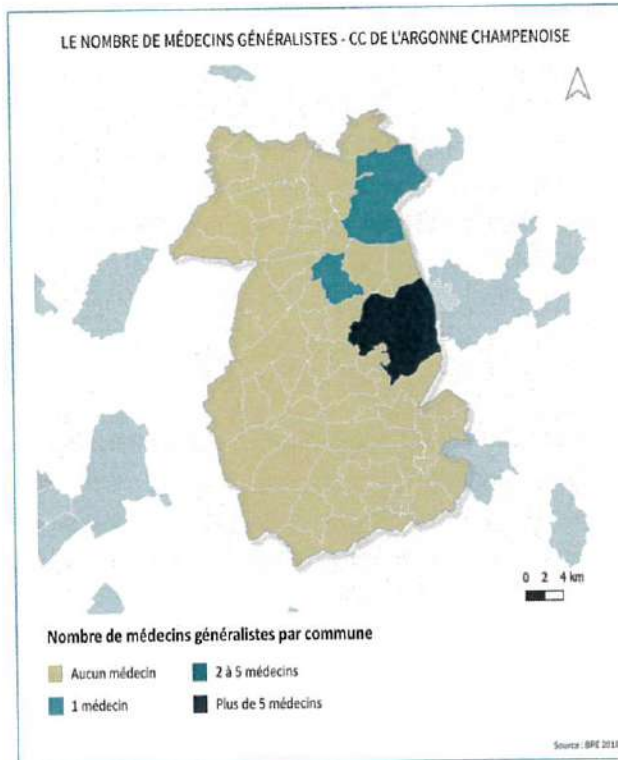
Comme indiqué sur le graphique ci-contre, la région Grand Est se place dans les régions où le taux de participation est le plus important au dépistage du cancer colorectal. Avec 39,3% de participation au dépistage organisé du cancer colorectal, la région Grand Est se situe au-dessus de la moyenne nationale qui est de 30,5%. Ce taux reste toutefois insuffisant pour infléchir la courbe de mortalité de ce cancer avec 17 000 décès et 43 000 nouveaux cas chaque année.

Enfin, sur les dépistages, celui du cancer du col de l'utérus compte un taux de participation de 33%. Sur les 2 322 personnes éligibles à ce dépistage, seulement 764 ont été dépistées dans la CCAC. En France, ce cancer a toutefois diminué de moitié ces 20 dernières années mais est tout de même responsable du décès de 1 100 femmes par an. La plupart de ces cancers pourraient être évités grâce à la vaccination contre les papillomavirus humains mais également par le dépistage par frottis cervico-utérin. En France, le cancer du col de l'utérus est la 2<sup>ème</sup> cause de décès par cancer chez les femmes de moins de 45 ans, avec près de 3 000 nouveaux cas par an. Le taux le plus élevé de participation au dépistage de ce cancer dans la région Grand Est se trouve dans le Bas-Rhin avec 68,1 % et le taux de participation le plus faible de la région se trouve être l'Aube avec 52,8%. La Marne compte quant à elle un taux de participation 62,1%.

Le dépistage est pourtant essentiel puisqu'il vise à détecter la présence d'une maladie à un stade précoce chez des personnes qui sont a priori en bonne santé et qui ne présentent aucun symptôme apparent. L'objectif du dépistage est de diagnostiquer la maladie le plus tôt possible pour la traiter le plus rapidement et ainsi freiner voire stopper sa progression.

## Les omnipraticiens

La Communauté de Communes compte 10 omnipraticiens. En 2019, 10 331 personnes ont bénéficié de soins chez un omnipraticien libéral, ce qui représente en moyenne 1 000 patients par praticien pour l'année 2019.



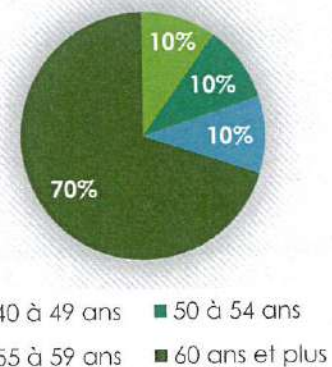
Source : BPE 2019

La mobilité est un frein ainsi qu'un facteur de renoncement aux soins. Les personnes ne possédant pas de moyen de locomotion et n'ayant pas de médecin à proximité, ne peuvent pas se soigner.

Même si le territoire est aujourd'hui doté en omnipraticiens, 70 % de ces professionnels ont plus de 60 ans, laissant présager plusieurs départs à la retraite dans les années à venir.

La répartition de ces médecins généralistes est hétérogène sur le territoire. Huit d'entre eux exercent dans la ville de Sainte-Ménéhould, un à Vienne-le-Château et un à La Neuville-au-Pont. Il y a une absence d'omnipraticiens dans le Sud ainsi que dans le Nord-Ouest de l'Argonne Champenoise. Les habitants vivant dans des villages dépourvus de praticiens se dirigent vers des médecins généralistes basés à Revigny-sur-Ornain, Vanault-les-Dames, Suippes ou encore Courtisols pour leurs actes médicaux.

## Âge des omnipraticiens présents sur la CCAC en 2019



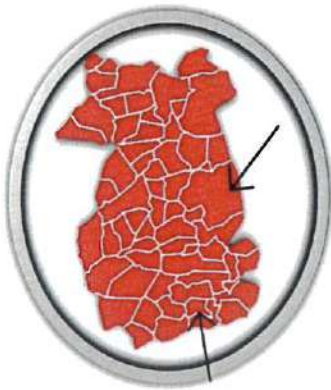
Source : INSEE 2017

D'ici la fin de l'année 2021, deux médecins généralistes prendront leur retraite. A la fin de l'année 2023, il ne restera plus que quatre omnipraticiens sur le territoire de l'Argonne Champenoise. La projection en termes de soins est inquiétante puisque les quatre médecins ne pourront pas intégrer à leur patientèle les patients des six médecins partis en retraite.

## Les infirmiers

Douze infirmiers exercent au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. L'évolution de la densité d'infirmiers pour 10 000 habitants est plus élevée dans l'Argonne Champenoise que dans la Marne. Même s'il n'y a pas une augmentation des bénéficiaires de soins auprès d'infirmiers libéraux, il y a une nette augmentation du nombre d'actes au sein de la Communauté de Communes, passant de 65 684 actes en 2014 à 89 178 en 2019.

## Les masseurs-kinésithérapeutes



**Masseurs-kinésithérapeutes**

Au sein de l'Argonne Champenoise, quatre masseurs-kinésithérapeutes exercent. La répartition de ces professionnels n'est pas homogène puisqu'un masseur-kinésithérapeute se trouve à Givry-en-Argonne et les trois autres se situent à Sainte-Ménéhould.

La densité de ces professionnels est relativement faible au sein de la collectivité, 3,3 pour 10 000 habitants en 2019 contre 11 pour 10 000 habitants en France.

Même si la densité de ces professionnels de santé est faible, le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter depuis 2014 pour être de 1 774 bénéficiaires en 2019. L'évolution du nombre d'actes est en corrélation avec le nombre de bénéficiaires.

## Les chirurgiens-dentistes

Cinq chirurgiens-dentistes sont présents sur le territoire de l'Argonne Champenoise. Tout comme les autres professionnels de santé, la répartition est hétérogène puisque quatre d'entre eux se situent dans la ville de Sainte-Ménéhould et que le cinquième est à Givry-en-Argonne.

De même que pour les masseurs-kinésithérapeutes, la densité de ces professionnels est assez faible sur la Communauté de Communes. En 2020, on compte 3,3 chirurgiens-dentistes pour 10 000 habitants au sein de la collectivité contre 5,3 pour 10 000 habitants en France.

Cette densité a augmenté depuis l'installation d'un nouveau professionnel de santé au centre de santé qui se trouve dans les locaux du Centre Hospitalier d'Argonne.

## Les orthophonistes

Trois orthophonistes sont regroupés à Sainte-Ménéhould. Un des praticiens est en fin de carrière et devrait prendre sa retraite prochainement. Il ne restera plus que deux orthophonistes alors que le temps d'attente pour un rendez-vous est approximativement d'une année. La densité des orthophonistes ne cesse d'augmenter en France depuis plusieurs années mais connaît une stagnation au sein de l'Argonne Champenoise.

## Le Centre Hospitalier d'Argonne

Le Centre Hospitalier d'Argonne (CHA) se situe au quartier Valmy, à Sainte-Ménéhould depuis juillet 2007 et présente divers services :

- Le service de médecine et de soins de suite et réadaptation, qui accueille jusqu'à 30 patients.
- L'unité de vie protégée destinée aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée compte 30 lits.
- Le service « Les Roseaux » de 80 lits, pour les personnes âgées valides ou semi-valides.
- Le service « Les Genêts », maison de retraite de 50 lits pour les personnes âgées dépendantes et une unité de soins de longue durée de 30 lits.
- Le service de radiologie et d'échographie.
- L'antenne du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR).

L'établissement offre également un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et un accueil de jour. Des consultations externes sont possibles sur rendez-vous pour des spécialités :

- Cardiologie : 2 mercredis après-midi par mois
- Chirurgie générale et digestive : le mardi matin tous les 15 jours pour l'un et le mardi après-midi tous les 15 jours pour l'autre
- Diabétologie, endocrinologie et nutrition : le jeudi tous les 15 jours
- Diététique : le vendredi
- Gynécologie : le lundi matin tous les 15 jours
- Hématologie, gériatrie : les mercredis et jeudis après-midi
- ORL : le 4<sup>ème</sup> jeudi après-midi du mois
- Urologie : le vendredi matin
- Psychiatrie : le mardi
- Psychiatrie de la personne âgée : le jeudi
- Pédicure-podologue
- Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois

Depuis le 6 avril 2021, un centre de santé polyvalent mutualiste a ouvert dans les locaux du centre hospitalier d'Argonne, accueillant une chirurgienne dentiste diplômée de la faculté de médecine de Reims. Depuis septembre 2021, des médecins volontaires de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de Sainte-Martin-sur-le-Pré assurent des consultations au sein de l'antenne de Givry en Argonne pour répondre aux demandes de soins. Des vacations de médecins devraient avoir lieu dans les prochains mois sur Sainte-Ménehould. Puisque chaque médecin généraliste de la MSP est maître de stage, ils pourront accueillir des internes, pour les accoutumer à un exercice de médecine libérale en milieu rural.

Un Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) est présent au Nord de l'Argonne Champenoise, à Vienne-le-Château et dépend du Centre hospitalier d'Argonne. L'EHPAD La Clé des champs a une capacité d'hébergement permanent de 80 lits répartis dans les pavillons (12 lits pour les personnes autonomes), les bâtiments Les Mouettes (28 lits) et Les Coquelicots (40 lits).

Il accueille des personnes âgées à partir de 60 ans ayant besoin d'être accompagnées dans les gestes et activités de la vie quotidienne.

## Une maison médicale privée

A Sainte-Ménehould se trouve une maison médicale privée accueillant de nombreux professionnels de santé. Un laboratoire d'analyses médicales est présent au sein de la maison médicale ainsi que des infirmiers, un ostéopathe, une sage-femme, un médecin généraliste / phlébologue réalisant également des dépistages sur l'apnée du sommeil, une pédicure. Aussi, des permanences sont exercées par un dermatologue, un urologue, un chirurgien orthopédique ainsi qu'une nutritionniste.

## Les établissements médico-sociaux

**L'association Elan Argonnais** participe à l'accueil et à la réadaptation des enfants et adolescents handicapés.



Elle participe à l'accueil et à l'avenir professionnel des adultes handicapés, leur assure les traitements nécessaires.

Elle établit ou entretient des liaisons avec d'autres établissements de mêmes types dans un but de coopération et d'échanges fructueux.

Elle apporte aux familles un support permettant de favoriser l'épanouissement des handicapés et aide à une continuité des actions éducatives et thérapeutiques en dehors des structures d'accueil.

## **Pour les enfants**

Le SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) a pour mission principale le maintien du jeune dans son milieu social, pré professionnel, professionnel ou scolaire :

### Un SESSAD, 2 sections

« Pégase » pour les jeunes âgés de 3-20ans (troubles du comportement et de la conduite),

« Thalie » 3-20 ans (déficience intellectuelle avec ou sans trouble du comportement et de la conduite)

Date de création : THALIE 1993 / PEGASE 2006 / SESSAD PRO 2016 |

Nombre de places : THALIE et Insertion Sociale et Professionnelle : 25 places / PEGASE : 9 places.

L'IME est agréé pour accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du comportement et de la conduite. Agés de 6 à 20 ans, garçons et filles sont accompagnés en semi-internat ou en internat pour une durée de 210 jours annuels.

L'Institut Médico-éducatif accompagne les enfants vers la connaissance et le bien-être et accompagne les adolescents vers l'apprentissage et l'autonomie.

L'IME dispose d'une Unité d'Enseignement qui propose une scolarisation dispensée par deux enseignantes. Elle comprend une unité d'enseignement en interne pour les plus de 12 ans et une scolarité en externe dite « classe externalisée » pour les jeunes en âge d'école élémentaire 6-13 ans.

Date de création : 1971 | Nombre de places : 36 places dont 11 places d'internat et 1 accueil temporaire.

## **Pour les adultes**

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) est un établissement médico-social chargé de proposer des activités à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif à des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler, momentanément ou durablement, dans un autre cadre.

Les activités de l'ESAT proposées au service des collectivités, des entreprises et des particuliers sont :

- Blanchisserie aseptique,
- Pressing écologique,
- Laverie automatique,
- Peinture en bâtiment,
- Sous-traitance industrielle,
- Entretien et aménagement des espaces verts,
- Entretien et nettoyage de locaux,
- Restauration avec la gestion d'un Restaurant Inter-Entreprises (et location de salles).

Date de création : 1981 | Nombre de place : 96 ETP

Le Foyer d'Hébergement « Les Foyers de l'Argonne » accueille des travailleurs handicapés (ou d'anciens travailleurs à la retraite) de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de l'Association ELAN ARGONNAIS, en dehors des périodes de travail.

Le Foyer d'Hébergement met en œuvre les moyens permettant à chaque usager de trouver une qualité de vie répondant à ses besoins et à ses attentes, dans le respect de sa dignité, de sa vie privée, de son intimité et garantissant sa sécurité.

Le Foyer d'Hébergement est composé de 2 résidences : La Résidence « Simone Vafier » et la Résidence « La Roseraie ». L'établissement est ouvert en continu, 365 jours par an.

Date de création : 1986 | Nombre de place : 39 dont 2 places d'accueil temporaire.

Le SAVS-SAMSAH de l'Association ELAN ARGONNAIS a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité, mais aussi proposer un accompagnement social adapté à la mise en œuvre des soins réguliers et coordonnés ainsi qu'un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert, dans des proportions adaptées aux besoins de chaque usager.

Les locaux du SAVS-SAMSAH sont situés au centre-ville de Sainte-Menehould.

Date de création : SAVS : 1998 / SAMSAH : 2015 |

Nombre de place : SAVS : 52 places / SAMSAH : 12 places

La Résidence Margaine, Habitat regroupé, se situe dans une demeure de charme avec jardin, située au cœur de la cité de Sainte-Menehould, à proximité des services (commerces, banques, transports...) et garantissant une accessibilité extérieure. Deux maîtresses de maison garantissent la qualité et l'adéquation du cadre de vie au projet de service.

Elle regroupe :

- 4 appartements de type T1, d'une superficie moyenne de 55m<sup>2</sup>, situés au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal et desservis par un ascenseur en sus de l'escalier.
- 2 studios d'une superficie moyenne de 28m<sup>2</sup> situé dans « l'aile » du bâtiment et disposant d'une entrée indépendante.

Les résidents disposent d'un logement indépendant, dont ils sont locataires, dans un environnement adapté et sécurisé.



Au rez-de-chaussée du bâtiment principal sont intégrés les locaux des services d'accompagnement du SAVS/SAMSAH.

Le Foyer de Vie "Le JOLIVET" est un foyer qui accueille et héberge des personnes adultes en situation de handicap mental ou psychique stabilisé, sur avis d'orientation de la C.D.A.P.H. Le Foyer de Vie accorde une place importante au maintien et/ou à l'amélioration de l'autonomie personnelle dans les actes de la vie quotidienne, au bien-être et à la qualité de vie. Il est situé dans la ville de Suippes qui est au cœur d'un triangle formé par les villes de Reims, Châlons-en-Champagne et Sainte-Ménéhould.

Date de création : 2003 | Nombre de place : 39 places dont 2 places d'accueil temporaire et 2 hébergements permanents externalisés.

Le Foyer d'Accueil Spécialisé propose sur orientation de la CDAPH (lien M.D.P.H.) et dans le cadre de la loi 2002.2 l'accueil et l'hébergement temporaire ou complet des personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé. L'âge d'accueil (20 ans minimum) est conforme au règlement de l'aide sociale. Il n'y a pas de limite d'âge mais une limite liée à la nécessité de médicalisation ou d'admission en EHPAD.

Foyer d'Accueil Médicalisé : L'établissement s'adresse à des personnes handicapées ayant passé pour la plupart de longs moments en milieu hospitalier et qui conservent un potentiel d'évolution et d'autonomie. Le Foyer a pour vocation d'accueillir une population composée d'hommes et de femmes présentant une maladie mentale et/ou des troubles psychiques stabilisés et qui nécessite une surveillance et un suivi médical. L'âge d'accueil (20 ans minimum) est conforme au règlement de l'aide sociale.

Date de création : 2008 | Nombre de place : En FAS : 29 places en accueil permanent dont 2 places en accueil de jour et 3 en accueil temporaire. En FAM : 8 places.

## D'autres services et praticiens

La répartition des pharmacies sur le territoire met en exergue la répartition des diverses professions de santé. Quatre pharmacies sont à Sainte-Ménéhould et une est présente au sud de la Communauté de Communes à Givry-en-Argonne.

Des professionnels médico-techniques ainsi que des professionnels rééducateurs travaillent au sein de la CC de l'Argonne Champenoise comme des ambulanciers, une psychomotricienne, une psychologue-psychothérapeute, un opticien lunetier, des diététiciens, une podologue ainsi que des ostéopathes.

Une antenne du **Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)** de Châlons-en-Champagne est présente à Sainte-Ménéhould. Ce centre est un lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adressant aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage, ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école.

Il participe ainsi à une meilleure inclusion des élèves en difficulté. Présents dans chaque département et directement accessibles aux familles, ces centres proposent une évaluation des difficultés et différentes formes de prise en charge.

L'antenne est ouverte une journée par mois pour des consultations médicales et les professionnels se déplacent à Sainte-Ménéhould, le reste du mois, uniquement sur rendez-vous. Trois psychologues et une psychomotricienne interviennent dans ce centre, permettant de suivre environ 150 enfants.

Malgré la richesse du territoire, le vieillissement des professionnels de santé et l'absence de remplaçants de ceux qui partiront en retraite laisse présager du non-recours aux soins pour de nombreux habitants. L'accompagnement médical de la population de l'Argonne Champenoise est une problématique qui prend de l'ampleur au fil des ans.

Les résidences pour les personnes âgées représentent un coût, que toutes les familles ne sont pas en capacité de supporter. Le maintien à domicile des personnes âgées pose également des difficultés, dans la mesure où les coûts des services aux personnes augmentent et le personnel est difficile à recruter. L'accompagnement médical des personnes âgées est donc une réelle problématique.

## Le Réseau Sport-Santé Bien-Être

La collectivité s'est engagée avec le Réseau Sport-Santé Bien-Être (RSSBE) pour mettre en place un parcours de soins Sport-Santé sur le territoire de Sainte-Ménéhould, à destination des personnes ayant des pathologies chroniques telles que le diabète de type 1 et de type 2, le cancer du sein, colo rectal, de la prostate, une artérite des membres inférieurs, une maladie coronaire stabilisée, de l'obésité et également une bronchopneumopathie chronique obstructive.



Cela permet de mettre en place des Bilans Médico-Sportifs (BMS) auprès de ces personnes, d'avoir un suivi des patients vus lors des BMS mais aussi d'organiser le parcours 3 du protocole Prescri'mouv Grand Est, si le besoin s'en fait ressentir.

Le parcours 3 est proposé pour bénéficier d'un accompagnement plus spécifique. Avec l'accord du médecin, il est proposé à la personne de bénéficier d'un cycle éducatif personnalisé en Activité Physique Adaptée (APA). L'objectif est de donner ou redonner une confiance en soi, aider à mieux appréhender ses capacités physiques, permettre de pratiquer une activité physique en étant accompagné par un professionnel. Le nombre de séances est quant à lui fixé à 8 séances maximum par patient.

## Parcours Santé

La collectivité compte en son sein deux parcours santé situés à Givry-en-Argonne et à la Grange aux Bois.

### La nutrition

En 2001, l'Agence Régionale de Santé a lancé un Programme National Nutrition Santé (PNNS) pour améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : la nutrition.

Une nutrition satisfaisante contribue à la préservation d'un bon état de santé. A l'inverse, une nutrition inadaptée est un facteur de risque des principales maladies chroniques comme l'obésité, les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète de type 2 ou encore la dénutrition. Ainsi, la prévention reste nécessaire puisque l'on compte en Argonne Champenoise de nombreuses ALD ainsi qu'un taux de décès évitables liés à la prévention primaire supérieur au taux régional. Il est primordial de permettre la diminution de ceux-ci.

D'après une enquête menée par la ligue contre l'obésité, près d'un français sur deux est en situation de surpoids et ou d'obésité. La prévalence des personnes en situation d'obésité ne cesse d'augmenter et a gagné 2 points en 8 ans, soit 13% de hausse. Désormais, en France, près de la moitié des adultes sont en surpoids dont 17 % en obésité. Même si l'obésité est présente dans tout l'hexagone, elle touche de façon particulièrement inégales les concitoyens selon leur région.

L'Île-de-France, les régions du Sud et de l'Ouest du pays sont relativement épargnées alors que les régions du Nord et de l'Est sont nettement plus touchées. La Normandie (19,8%), la région Grand-Est (20,2%) et les Hauts-de-France (22,1%) sont parmi les régions les plus touchées par l'obésité et parmi les plus pauvres de France.

De plus, les inégalités sociales et territoriales restent marquées, puisque dès l'âge de six ans, les enfants d'ouvriers sont 4 fois plus touchés par l'obésité que les enfants de cadres : 16 % sont en surcharge pondérale et 6 % sont obèses contre respectivement 7 % et 1% chez les enfants de cadres. Pour réduire drastiquement cela, des objectifs de santé ont été définis par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) en matière d'alimentation et d'activité physique :

- Diminuer de 15% l'obésité et stabiliser le surpoids chez les adultes
- Diminuer de 20% le surpoids et l'obésité chez les enfants et les adolescents
- Réduire le pourcentage de personnes âgées dénutries vivant à domicile ou en institution de 30 % au moins pour les plus de 80 ans

Ainsi, des mesures phares ont été annoncées pour le 4<sup>ème</sup> PNNS qui s'étend de 2019 à 2023 :

- Promouvoir les nouvelles recommandations nutritionnelles et permettre à tous les français de connaître les bons réflexes alimentaires et d'activité physique sur le site Manger-Bouger

- Augmenter les fibres, réduire les quantités de sel, sucre, gras, dans les aliments et promouvoir le Nutri-Score
- Veiller à l'alimentation de nos aînés
- Renforcer la prescription d'Activité Physique Adaptée par les médecins
- Développer la pratique d'Activité Physique Adaptée pour les personnes atteintes de maladies chroniques
- Permettre à tous de bénéficier d'une restauration collective de qualité
- Protéger les enfants et adolescents d'une exposition à la publicité pour les aliments non recommandés

L'étude Esteban menée par Santé Publique France rend compte de niveaux d'activité physique encore faibles et d'une sédentarité élevée chez les adultes et les enfants résidant en France métropolitaine en 2015, ainsi qu'une dégradation de ces indicateurs depuis 2006. Ces résultats mettent en lumière la nécessité d'intervenir conjointement pour : 1) augmenter le niveau d'activité physique de la population et : 2) limiter le temps passé dans des comportements sédentaires. Il est nécessaire d'agir sur ces deux facteurs indépendamment l'un de l'autre et de manière ciblée selon les besoins de chacun. Une attention particulière doit être portée aux femmes, chez qui ces facteurs se sont dégradés de manière plus prononcée au cours de ces 10 dernières années, ainsi que sur la nécessaire réduction des inégalités sociales, toujours présentes en matière d'activité physique et plus encore de sédentarité.

Toujours avec la volonté d'améliorer la qualité de vie de la population, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) a mis en place un outil : le Programme National pour l'Alimentation (PNA).

La politique de l'alimentation a pour finalités « d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages en contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique ».

Ce programme s'inscrit dans le sens des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ainsi que de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Il aborde pratiquement toutes les dimensions de l'alimentation, qu'il s'agisse de la santé, de la nutrition, de l'aide alimentaire, de l'éducation, du gaspillage, de l'ancrage territorial, de l'économie circulaire, de la protection de l'environnement et de la biodiversité. Le PNA comporte trois axes thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire ainsi que l'éducation alimentaire et deux axes transversaux : les projets alimentaires territoriaux (PAT) et la restauration collective.

La stratégie nationale de santé constitue donc le cadre de la politique de santé en France. Elle est définie par le gouvernement et se fonde sur l'analyse dressée par le HCSP sur l'état de santé de la population, ses principaux déterminants ainsi que sur les stratégies d'action envisageables. Elle vise à répondre aux grands défis rencontrés par notre système de santé :

- Les risques sanitaires liés à l'augmentation prévisible de l'exposition aux polluants et aux toxiques
- Les risques d'exposition de la population aux risques infectieux
- Les maladies chroniques et leurs conséquences
- L'adaptation du système de santé aux enjeux démographiques, épidémiologiques et sociétaux

Cette stratégie comporte également quatre axes complémentaires :

- Axe 1 : Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention dans les milieux
- Axe 2 : Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- Axe 3 : Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge à chaque étape du parcours de santé
- Axe 4 : Innover pour transformer le système de santé en réaffirmant la place des usagers

## Le service public

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la **structure MOSAÏC** a été labellisée Maison France Services ce qui permet au public d'accéder à certaines démarches administratives en lien avec les administrations de l'Etat.

Parmi les services proposés à la population, on trouve :

- L'accompagnement à l'utilisation des services en ligne des partenaires
- L'aide à la compréhension de certains documents et l'accompagnement dans la constitution de dossier
- L'accès libre aux ordinateurs et téléphones (contacter les partenaires)
- La numérisation et l'impression des documents relatifs au dossier de demande
- L'accompagnement à la réalisation de curriculum vitae (CV) et lettre de motivation
- L'actualisation et la consultation des offres d'emploi
- Les Cafés de l'emploi
- L'accompagnement dans les démarches en ligne de l'Education Nationale
- La délivrance de « bons victimes » et « bons avocats » destinés aux personnes qui, n'ayant pas encore d'avocat, s'interrogent sur leurs droits ou sur l'opportunité d'une action en justice. Ces bons permettent une consultation d'avocat avant l'engagement de tout procès.
- Un point relais particulier emploi qui permet d'informer et d'aider sur l'emploi à domicile
- Des ateliers numériques sur le territoire

Le personnel de MOSAÏC effectue des permanences à Sainte-Ménehould ainsi qu'à Givry en Argonne afin de rayonner sur le territoire. De plus, un service à la demande a été mis en place pour l'ensemble de l'Argonne Champenoise.

En plus de ce label Maison France Services, MOSAÏC comprend un Espace de Vie Sociale (EVS) ainsi qu'une Agence Postale Communale (APC). L'Agence Postale Communale propose la vente de timbres, d'enveloppes mais aussi le dépôt et la réception de colis.

## Le social

**L'Espace de Vie Sociale** met en place des multiples animations pour les enfants, les parents et les autres usagers. On peut y trouver des animations de lien social, les ateliers des parents, les rendez-vous des familles, les rendez-vous des habitants, les rendez-vous prévention ainsi que des déplacements proposant des loisirs de proximité.

MOSAÏC, a réalisé un diagnostic territorial permettant d'élaborer un projet social pour obtenir l'agrément Centre Social à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cette demande de labellisation est en cours auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne. Le projet social fixe les axes de travail du centre social pour les quatre années à venir, ainsi que les actions à mettre en place sur l'ensemble du territoire.

**Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Sainte-Ménehould** développe les politiques sociales de la commune et applique les politiques départementales et nationales.

C'est un établissement public autonome qui possède son propre Conseil d'administration et son propre budget.

Il participe au fonctionnement de diverses associations (CLIC, MILO, Résidence Argonnaise les Jonquilles) en siégeant au conseil d'administration remplissant ainsi son rôle de partenaire des institutions privées.

Il comptabilise 60 à 70 agents répartis sur différents services :

① La résidence L'Accueil : située à la Grange aux Bois, elle propose 16 studios pour personnes en situation de travail. (contrat de travail ou stage rémunéré)

② Le multi-accueil « Les premiers pas », qui peut accueillir 80 enfants, et est agréé par le service de PMI du conseil départemental. Il accueille les enfants de 0-4ans de la CCAC et des départements limitrophes.

③ Le relais d'assistantes maternelles ouvert en 2011. Il est situé dans les mêmes locaux que le multi-accueil. C'est un lieu d'échanges, d'informations et de rencontres pour les assistantes maternelles agréées, les parents et les enfants.

④ Une Epicerie Sociale « Eco panier » ouverte depuis 2007 qui apporte une aide alimentaire aux personnes de toute la communauté de communes. L'accès à ce service ne peut se faire qu'après un rendez-vous avec un travailleur social et la constitution d'un dossier.

⑤ Le chantier d'insertion « Ci'Tex » ouvert depuis mars 2007.

Son objectif principal est de permettre aux personnes en insertion (en CDD pour deux ans maximum) de réaliser des formations, d'intégrer des entreprises grâce aux Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), leur permettant ainsi une meilleure sortie sur le marché du travail.

Leur projet professionnel est travaillé avec les encadrantes du chantier qui peuvent aussi intervenir sur l'accompagnement social.

Il accueille aujourd'hui une vingtaine de personnes.

Il est composé :

- Du ramassage de meubles auprès des particuliers et de la revente de ceux-ci dans un espace « Eco meubles » ouvert depuis 2009
- Du ramassage, tri et revente de vêtements depuis 2007 via ses magasins « Coton couleur » à Sainte-Ménéhould, Givry-en-Argonne et Vienne-le-Château.
- D'un pressing et d'un service couture situés au quartier Valmy ouvert en 2008.
- Du ramassage de cartons dans les entreprises conventionnées. Ceux-ci sont reconditionnés en balles puis revendu à un prestataire. Ce service existe depuis 2014

Ce service a su s'adapter et se mobiliser pour répondre aux besoins de masques et de blouses des personnels soignants notamment au moment de la COVID.

⑥ Le service mandataire : ce service est apporté à tous les Ménéhildiens retraités et/ou handicapés qui souhaitent employer une aide à domicile et qui ne bénéficient pas de participation de leur caisse de retraite. Environ 13 aides à domiciles interviennent chez 28 personnes retraitées et /ou handicapées qui sont employeurs de leur aide à domicile.

⑦ Le service social : Le travailleur social du CCAS suit tous les Ménéhildiens en difficulté (et sans enfants). Il instruit toutes les demandes d'aides sociales légales et facultatives (dossiers RSA, fond d'aide aux jeunes, fond social logement...) et propose aussi des accompagnements budgétaires via la Labellisation Point Conseil Budget du CCAS.

De plus le travailleur social organise Les Ateliers d'Intégration, prestation financée par le Conseil Départemental, qui consiste à proposer des activités à un groupe de personne bénéficiaire du RSA de façon à les resocialiser et gagner en autonomie.

⑧ Accueil du public : l'agent d'accueil du CCAS accompagne toutes personnes ayant besoin d'une aide administrative et dans certain cas a un rôle d'écrivain public. De plus il travaille en lien avec le travailleur social.

Le **Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique** (CLIC) contribue à l'amélioration au quotidien des conditions de vie des personnes âgées. Il assure un service de proximité gratuit chargé d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage. Il effectue une évaluation complète des besoins de la personne pour lui apporter les réponses adaptées (démarches administratives, organisation du maintien à domicile...).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le collectif Santé Seniors a été repris par un co-portage entre le CLIC Argonne pour la partie administrative et le CCAS pour la partie financière.

L'objectif général est de créer des conditions favorables à la pérennisation d'une dynamique de santé partenariale sur la collectivité, incitant à l'adoption de comportements favorables à la santé de seniors autonomes de plus de 60 ans. Ainsi, des actions de prévention (conférences, ateliers...) et une aide aux aidants est proposée.

Les conférences et ateliers portent sur diverses thématiques comme la maladie de Parkinson, la sensibilisation au risque du diabète, la prévention des violences faites aux femmes, la gymnastique cérébrale, l'initiation à l'informatique ou encore la cuisine.

Le CLIC intervient également dans la mise en place de groupes de réflexion avec les professionnels médicaux, sociaux, les bénévoles et les élus sur les besoins sanitaires et sociaux du territoire. Toutes les 6 semaines, des réunions partenariales sont réalisées avec des professionnels du territoire pour permettre d'échanger sur les situations complexes en commun ou non et de coordonner les actions afin de favoriser l'autonomie des usagers. Aussi, depuis le 25 avril 2017, la structure propose une rencontre trimestrielle entre tous les intervenants du maintien à domicile (infirmières libérales, services d'aide à domicile, l'équipe spécialisée Alzheimer à domicile, l'Hospitalisation à domicile...).

Ces rencontres permettent également d'échanger sur les situations complexes, de partager les compétences et faire évoluer les outils de coordination.

L'**Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)** est une association présente en Argonne Champenoise. Cette association intervient auprès d'environ 220 personnes pour du service d'aide à domicile ainsi que du portage de repas sur l'ensemble du territoire. L'ADMR Argonne Vallage compte 1 secrétaire, 32 aides à domicile et 1 distributrice de repas. Les aides à domicile sont présentes pour l'aide-ménagère, la toilette, l'entretien et bien d'autres prestations. La moitié des heures d'intervention de l'ADMR sont effectuées sur les communes de Sainte-Ménéhould, La Neuville-au-Pont et Givry-en-Argonne.

L'ADMR comprend plusieurs services mais c'est celui auprès des personnes âgées qui représente la plus grosse partie de l'activité, avec 83% d'intervention auprès de ce public. Cependant, il existe également le service pour les personnes en situation de handicap, les familles ainsi que les services personnes morales.

Avec 5,5 millions d'habitants, la région Grand Est est la 6<sup>ème</sup> région française. Dans cette région, **Familles Rurales** compte 21 500 familles adhérentes et 369 associations locales pour plus de 32 000 bénéficiaires. Trois associations locales Familles Rurales sont présentes au sein de la collectivité de l'Argonne Champenoise. Ces associations se situent respectivement à Villers-en-Argonne, Vienne-le-Château et Auve. Elles interviennent pour du service d'aide à domicile ainsi que sur de l'animation au sein des villages.



Villers-en-Argonne compte 12 aides à domicile titulaires et 3 remplaçantes. L'association opère sur une large partie du territoire, au sud de l'Argonne Champenoise sur le secteur de Givry-en-Argonne, Belval-en-Argonne, Somme-Yèvre, à l'ouest sur le secteur de Auve, Hans, Valmy, au centre ainsi que dans quelques villages au nord de la collectivité. Familles Rurales de Villers-en-Argonne compte en moyenne 80 usagers et réalise de multiples animations en plus de son service d'aide à domicile.

Vienne-le-Château compte 5 aides à domicile pour 29 usagers. L'association Familles Rurales de Vienne-le-Château intervient uniquement sur le nord de l'Argonne Champenoise et propose de nombreuses animations (cinéclub, gymnastique, sophrologie, accueil de loisirs, actions de convivialité). Quant à l'association présente sur le territoire de Auve, elle compte 4 usagers, faisant d'elle la plus petite des trois sur l'Argonne Champenoise.

La **Résidence Autonomie Argonnaise Les Jonquilles** est située à Sainte-Ménéhould dans le quartier des Vertes-Voyes. Elle est gérée par l'association Résidence Argonnaise et est composée de 37 logements, 15 T1 et 22 T2. Ce ne sont pas uniquement des logements individuels puisqu'il y a la possibilité d'y résider en couple. Il n'y a pas de restauration collective puisque les logements sont équipés des équipements nécessaires de cuisine. Toutefois, il y a des pièces communes qui permettent la mise en place d'activités afin d'aider les résidents à rompre leur solitude et à garder un contact avec l'extérieur.

La résidence dispose d'une liste d'attente d'environ 2 à 3 personnes pour obtenir un logement T2 et de 1 à 2 personnes pour un logement T1.

Le **Centre Educatif Fermé (CEF)** porté par l'association La Sauvegarde de la Marne a ouvert ses portes en 2009 à Sainte-Ménéhould. Ce centre est destiné à la prise en charge exclusive de garçons et de filles ayant entre 14 et 17 ans, délinquants multirécidivistes ou multiréitérants. Ces adolescents y font l'objet d'un placement dans un cadre pénal, dont le contour est déterminé par une décision de contrôle judiciaire, par un jugement prononçant une condamnation assortie d'un sursis avec mise à l'épreuve ou par un projet d'aménagement de peine dans le cadre d'une libération conditionnelle ou d'un placement extérieur.

Au-delà de la prise en charge d'internat classique, les adolescents bénéficient en interne d'ateliers d'expression artistiques comme la peinture, de valorisation de soi, d'apprentissages professionnels en espaces verts et seconds œuvres du bâtiment.

Le CEF emploie une vingtaine d'éducateurs et peut accueillir jusqu'à 12 adolescents. De plus, il dispose d'une équipe de santé composée d'une infirmière, d'une psychologue ainsi que d'un pédopsychiatre intervenant une journée par semaine dans le cadre d'une convention avec l'Etablissement en Santé de la Marne.

L'association « **La Pépinière** » assure une mission de service public de protection et d'éducation au bénéfice de l'enfance et de l'adolescence en difficulté et de leur famille. Cette association est l'une des composantes de secteur social du département de la Marne. Elle diversifie, au travers de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), les modalités d'interventions afin d'apporter des réponses souples et évolutives. Les jeunes du département et des départements limitrophes lui sont confiés, dans le cadre de placements administratifs ou judiciaires par l'intermédiaire des Circonscriptions de Solidarité Départementales (CSD).

Par ses différents services, la MECS assure l'accompagnement de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement adapté, stable, en y associant les familles, par la mise en œuvre de moyens adaptés pour l'élaboration du Projet d'Accompagnement Personnalisé.

La MECS est composée de 3 services :

- L'internat éducatif disposant de 35 places et accueillant des garçons et filles entre 10 et 18 ans voire sous Contrats Jeunes Majeurs. L'internat éducatif permet le développement de l'enfant et de l'adolescent dans un environnement transitionnel, modulable, dynamique et structurant. Un accompagnement personnalisé en lien avec les CSD et les familles ainsi que des suivis médicaux et thérapeutiques sont mis en place. De plus, d'autres dispositifs complètent l'action éducative quotidienne comme l'accompagnement mobile de liaison, le soutien à la scolarité ou encore l'animation socioculturelle.
- Le Service Educatif en Semi-Internat (SESI) constitué de 10 places pour les garçons et filles entre 7 et 16 ans. Ce service met en place des actions en partenariat avec la CSD et propose une alternative au placement avec hébergement. Une aide à la scolarité, un soutien personnalisé, un suivi thérapeutique mais aussi un accompagnement à la vie en famille y sont proposés.
- Le Soutien et Accompagnement à Domicile Enfant Famille (SADEF) avec 54 places pour les garçons et filles de 3 à 18 ans. L'intervention du SADEF est basée sur la double reconnaissance de la responsabilité des parents et de leur potentiel à exercer leur rôle éducatif. L'intervention se fait dans le cadre d'un placement à domicile mais aussi par l'accompagnement de l'enfant en dehors de son domicile voire de l'hébergement sous forme de mise à l'abri temporaire.

En 2016, la commune de Sainte-Ménehould a répondu favorablement pour accueillir un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) d'une capacité de 60 places face à l'urgence d'hébergement des migrants provenant du démantèlement de la jungle de Calais. Le CAO a ensuite cédé sa place à un **Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile** (CADA) pouvant également accueillir 60 personnes en attente de traitement de leurs demandes de papiers.

Ces personnes sont prises en charges et accompagnées au quotidien dans leurs démarches par l'association « Jamais seul », soutenue financièrement par l'Etat dans sa mission. Il est précisé ici que les occupants bénéficient de l'accompagnement gratuit des associations locales et de bénévoles qui se sont mobilisés pour les soutenir notamment dans l'apprentissage du français.

Une **Circonscription de la Solidarité Départementale** (CSD) est également présente sur le territoire de l'Argonne Champenoise et plus précisément à Sainte-Ménéhould. Elle apporte de l'aide et des conseils face aux difficultés rencontrées à différents âges de la vie. Au complet, l'équipe de la CSD de Sainte-Ménéhould compte 23 employés. Elle se compose de 4 secrétaires, 3 infirmières puéricultrices, 2 sages-femmes, 5 assistantes sociales, 1 chargé de mission RSA et logement, 1 conseillère en économie sociale et familiale, 3 éducatrices sociales à l'enfance et une psychologue.

De plus, de nombreuses permanences sont présentes au sein de la CSD. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de la Marne effectue des permanences juridiques le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois. La Maison Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) de la Marne est également présente le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois et l'Union départementale des associations familiales (UDAF) de la Marne propose des rendez-vous avec un médiateur familial.

L'accompagnement au sein de la CSD est différent en fonction de la demande des usagers, qui peut relever de simples renseignements jusqu'à un accompagnement sur le long terme.

Concernant les actions menées et les partenariats, la CSD s'inscrit dans un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le territoire. A titre d'exemple, des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) sont déjà venus au sein de la CSD. Aussi, les sages-femmes travaillent en étroite collaboration avec l'Association Elan Argonnais et les assistantes sociales avec la crèche.

## Les loisirs

Le concept de l'Allée des Couleurs a pour vocation de mettre en lien tous les équipements créés par la collectivité. Il regroupe notamment :

- Le centre aquatique et sportif L'Aquarelle,
- Le Tour de Sainte-Ménéhould en bateau à pédales et Canoë,
- Couleurs Aventure : Accrobranche, Paintball, Bootcamp,
- Couleurs Bike : Location de vélos électriques,
- La Station Trail
- Le Centre historique de la bataille de Valmy 1792,
- La main de Massiges
- Le musée d'art et d'histoire, la médiathèque et le cyber-espace
- Le Tour de la butte du château
- Le chemin des sources : itinéraires de randonnée en forêt
- Le centre d'hébergement collectif et d'animation nature Le Val D'Ante



Le territoire de l'Argonne Champenoise a une vie associative riche avec 497 associations présentes sur la Communauté de Communes. On y trouve des associations sportives, caritatives, culturelles, sociales, gastronomiques, de défense des animaux, de loisirs ou encore pour le cadre de vie.

**L'association Pays d'Argonne**, créée en 2010 s'étend sur le territoire Argonnais de la Marne, la Meuse ainsi que les Ardennes et regroupe 82 associations dont 29 entreprises et 24 particuliers œuvrant dans l'animation du territoire. Au total, cela représente 132 membres.

L'association soutient la vie associative en zone rurale et à travers celle-ci les personnes isolées en recherche de loisirs. Elle dispose de deux agréments « Jeunesse, éducation populaire » et « Engagement Service Civique – DRAJES Grand Est ». De plus, l'association est labellisée Centre de Ressources et d'Informations pour les Bénévoles (CRIB) ou plus communément appelé Maison des Associations qui se situe dans les locaux de la Communauté de Communes à Sainte-Ménéhould.

L'adhésion à ce groupement n'est pas une obligation. Les associations adhérentes peuvent quant à elles recevoir une formation sur diverses thématiques comme la communication. Sur les 82 associations présentes dans ce groupement, 54% sont issues de l'Argonne Champenoise, ce qui représente 45 associations. Les associations adhérentes sont pour 37% des associations culturelles et pour 34% des associations de loisirs.

L'objectif est donc de favoriser les rencontres et les partenariats entre tous les acteurs du territoire pour créer des projets innovants accessibles à toutes les populations mais également de soutenir les événements sportifs, touristiques, culturels portés par les associations locales et mettre à disposition des ressources matérielles et immatérielles.

En effet, le groupement possède un parc matériel où il est possible de louer du matériel événementiel.

Le CRIB, géré par l'association Pays d'Argonne, propose aux dirigeants des associations une information gratuite de premier niveau via des contacts téléphoniques, entretiens, animations, forums et peut relever du domaine administratif, comptable, fiscal, juridique, organisationnel ou encore en termes de communication. Ce centre comprend 4 pôles d'activités :

- Pôle service pour l'aide et l'accompagnement de projets, l'utilisation des outils numériques, le parc de matériel mais aussi la gestion financière
- Pôle formation qui englobe la formation civique et citoyenne à Valmy ou la gestion de la vie associative
- Pôle animation avec des festivals de musique, des spectacles, café-rencontres et conseils événementiels
- Pôle communication qui comprend l'AFM Radio locale associative, l'Agenda Régional et la création de supports de communication

**L'Office Territorial des Sports (OTS)** est une association à l'échelle du territoire qui a pour principales missions de fédérer les associations sportives et de leur apporter une aide dans leur fonctionnement.

Il compte 25 associations adhérentes ce qui représente environ 1800 membres en 2021 dont 40 % venant de Sainte-Ménéhould, 50 % venant de la CCAC et 10 % venant de l'extérieur.

L'OTS est facilitateur d'échanges et d'interactions entre les associations sportives et la collectivité.

Chaque année elle organise le mini-raïd canoë en juillet, la fête de sport en août ainsi que la remise des médailles en fin d'année.

Ses missions sont les suivantes :

- coordonner et animer la vie locale en organisant des évènements
- communiquer et relayer les informations aux clubs adhérents
- mettre à disposition du matériel nécessaire ponctuellement (prêt de mini-bus, vidéo-projecteur et imprimante)
- gérer les coupons sport
- organiser des formations (SST)
- répartir équitablement les subventions communales vers les associations sportives

## La sécurité

### La Communauté de Brigades de gendarmerie

La communauté de brigades du territoire assure la protection de 65 communes argonnaises étendues sur 87 000 hectares. Ce sont 25 gendarmes qui se relayent jour et nuit pour préserver l'ordre public dans les 3 brigades présentes sur le bassin de vie :

- Sainte-Ménéhould qui est le chef-lieu,
- la brigade de proximité de Givry en Argonne,
- la brigade de proximité de Vienne le Château

La communauté de brigades peut également bénéficier du concours du peloton motorisé situé dans la zone des Accrues à Sainte-Ménéhould en cas de nécessité.

Un programme de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants des 25 communes adhérentes est actif sur le territoire. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Encadrée par la gendarmerie, « la participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre sur le territoire.

Les locaux de la gendarmerie ainsi que les logements des gendarmes sont situés dans des bâtiments communaux. Mis à part la caserne de Vienne le Château, il apparaît que la vétusté des logements nécessite de la part des communes un investissement important afin d'améliorer la qualité de vie des familles et des militaires de la gendarmerie.

## Sapeurs-Pompiers

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est présent sur le territoire avec :

- 2 centres de secours situés à Sainte-Ménéhould (52 sapeurs-pompiers) et à Dampierre-Le-Château (24 sapeurs-pompiers)
- 2 centres de première intervention à Vienne-Le-Château (4 sapeurs-pompiers) et à Cernay-en-Dormois (5 sapeurs-pompiers)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Communauté de Communes dispose des compétences suivantes :

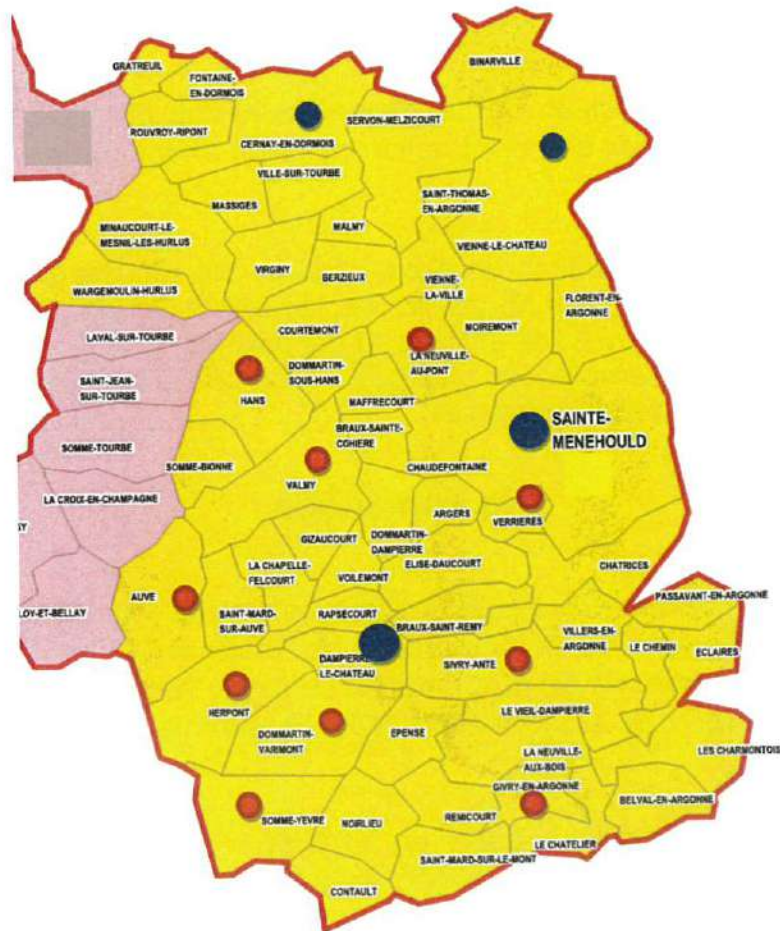
- « Contingent du service incendie » (paiement de la contribution au SDIS)
- « Gestion du service de protection et de secours contre l'incendie » (gestion des unités des sapeurs-pompiers)

La compétence « défense extérieure contre l'incendie » est restée à la charge des communes.

- 11 unités sont réparties sur le territoire dont :
  - o 9 unités opérationnelles de secours à la personne et opérations diverses
  - o 1 unité opérationnelle de secours à la personne
  - o 1 unité d'assistance et de sauvegarde en cours de fermeture
- Les corps intercommunaux de sapeurs-pompiers sont placés sous l'autorité d'un chef de corps
- L'effectif total est de 64 sapeurs-pompiers
- Leur rôle :
  - o Secours à la personne
  - o Opérations diverses : inondation, destruction d'hyménoptères
  - o 1<sup>ère</sup> intervention incendie : installer les mesures conservatoires, préparer et faciliter l'arrivée des moyens du corps départemental : reconnaissance, mise en sécurité des personnes, prise en charge des impliqués, gestes secouristes de prompt secours et de maintien en vie en situation de détresse vitale, sécurisation de la zone d'intervention (balisage primaire, zonage réflexe, coupure des fluides), compte rendu au CTA-CODIS, demande de renfort, identification de la DECI, alimentation du dispositif hydraulique, établissement de l'alimentation, établissement de moyen hydraulique permettant de limiter la propagation du sinistre, lutte contre les feux naissants (faible ampleur), accueil des moyens départementaux, guidage, soutien, déblai. Intervention en qualité de primo engagé.

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours veille au bon fonctionnement des corps communaux ou intercommunaux et propose aux autorités compétentes toutes mesures qu'il juge utiles.

Les sapeurs-pompiers sont tous des volontaires.



Corps intercommunal de l'Argonne Champenoise



Unité

Corps départemental (SDIS)



Centre de première intervention



Centre de secours

## Agents de Surveillance de la Voie Publique

Il existe une équipe de 2 Agents de Surveillance de la Voie Publique sur la commune de Sainte-Ménéhould. Leur champ d'action est uniquement communal.

Leur rôle :

- Surveillance et prévention des règles relatives à la sécurité et la salubrité publique tels que les abords des écoles, le respect des arrêtés municipaux, le placement sur les marchés et foires, la dératisation....
- Constatation et verbalisation d'infractions tels que le défaut d'assurance, le stationnement, dépôts sauvages....

## Le numérique

La fibre optique est depuis le 26 avril 2018 déployée sur le territoire de la Communauté de Communes. Elle a permis de faire profiter de l'Internet Très Haut Débit à plus de 8 000 foyers. Cette avancée est d'autant plus importante que l'Etat a dématérialisé de très nombreux services. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022, l'ensemble du territoire sera couvert par la fibre.

Les écoles du territoire ont bénéficié en 2012 du « Plan Numérique » largement subventionné par l'Etat. Elles sont toutes équipées de tableaux numériques ou écrans numériques, de tablettes Ipad et d'ordinateurs portables. Néanmoins, la collectivité rencontre aujourd'hui des difficultés de renouvellement du matériel au vu du peu d'aide financière dévolue à ce programme.

Quant aux contrats internet, ils passent en fibre dès lors qu'une école est éligible.

Deux conseillers numériques sont présents depuis peu sur le territoire, ils ont été recrutés dans le cadre du dispositif France relance. Leur mission est d'accompagner les usagers dans la maîtrise des bases du numérique.

L'un sera plus en charge d'aider les bénévoles d'associations et l'autre aura comme public les élus, les habitants et les familles.



## La mobilité

La commune de Sainte-Ménéhould dispose :

- d'un échangeur autoroutier mais aucune gare TGV/TER n'est présente sur le territoire.
- d'une gare routière avec deux lignes :
  - Une ligne transport scolaire Sainte-Ménéhould/Châlons-en Champagne, un aller/retour quotidien (Région Grand Est)
  - Une ligne pour les internes le lundi matin et le vendredi soir pour les élèves de Sainte-Ménéhould (Région Grand Est)
  - Une ligne de bus TER Grand Est Châlons-Verdun avec cinq aller-retours quotidiens.
  - Une ligne régulière Fluo Grand Est Sainte-Ménéhould-Verdun avec 4 aller-retours quotidiens
- D'un transport urbain gratuit (Transport Urbain Ménéhidien) qui dessert la Commune de Sainte-Ménéhould, La Grange aux Bois et Les Vignettes.

Concernant les lignes TER et Fluo Grand Est, il est à souligné la difficulté de trouver les informations sur les horaires, l'achat de tickets.... Il est à noter également que le bus TER ne s'arrête pas à l'endroit indiqué à Sainte-Ménéhould. Les difficultés rencontrées par les usagers ont une conséquence sur la fréquentation des lignes.

Le transport scolaire pour les écoles du primaire et du collège est assuré par Argonne Transports en tant qu'Autorité Organisatrice de second rang (AO2).

Le syndicat Argonne Transports assure également une ligne pour les internes le lundi matin et le vendredi soir pour les élèves des autres communes de l'Argonne Champenoise.

En termes de nouvelles mobilités, des bornes de recharge pour les véhicules électriques sont présentes sur le territoire mais il n'y a aucune aire de covoiturage.

Cependant, il existe des services privés de transport à la demande tels que les taxis et les véhicules sanitaires légers (VSL).

Avant la crise sanitaire, une fois par semaine, Argonne Transports organisait un service à la demande. Le service a donc été suspendu à la suite de la COVID-19 et une réflexion est en cours quant à son avenir, dû au manque de personnes l'utilisant.

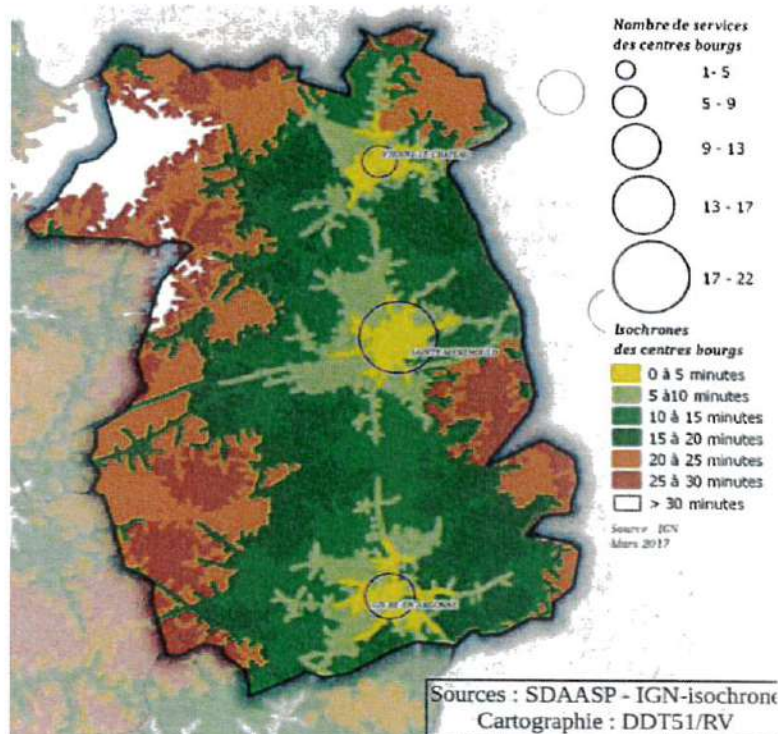
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Communauté de Communes a pris la compétence Mobilité (AOM). Cette prise de compétence d'organisation de la mobilité pourrait permettre d'élaborer une véritable stratégie à l'échelon intercommunal, correspondant à la réalité des besoins de déplacements.

## La motorisation des ménages

La motorisation moyenne dans le territoire est de 1,29 % véhicules/ménages. Ce taux est légèrement plus élevé que celui du département qui est de 1,16 %.

En effet, 88,4 % des ménages possèdent au moins une voiture, ce qui est également un taux légèrement supérieur à celui du département qui est de 81,9%.

## Le temps d'accès aux services et équipements en voiture



Le temps d'accès moyen à divers équipements/services au public s'échelonne de 5 à plus de 30 minutes. Sur la partie ouest du territoire, la zone ayant un temps d'accès supérieur à 30 min correspond au terrain militaire de Suippes.

A part à Sainte-Ménéhould, il n'existe pas d'autres moyens de transport pour les moyennes/longues distances, à l'exception du covoiturage et de l'autopartage spontanés.

## La borne de recharge pour véhicules électriques

Les communes de Sainte-Ménéhould et Givry en Argonne ont été équipées par le SIEM de bornes de rechargement pour véhicules électriques.

Il s'agit de bornes fabriquées dans les Ardennes qui nécessitent l'installation d'une application ou l'utilisation d'un badge pour pouvoir s'y charger.

Quelques chiffres depuis leurs implantations :

	Sainte-Ménéhould	Givry en Argonne
Date de 1 <sup>ère</sup> charge	15//10/2020	22/09/2020
Nombres de charges	103	66
Durée totale des charges (en min)	10862	2870

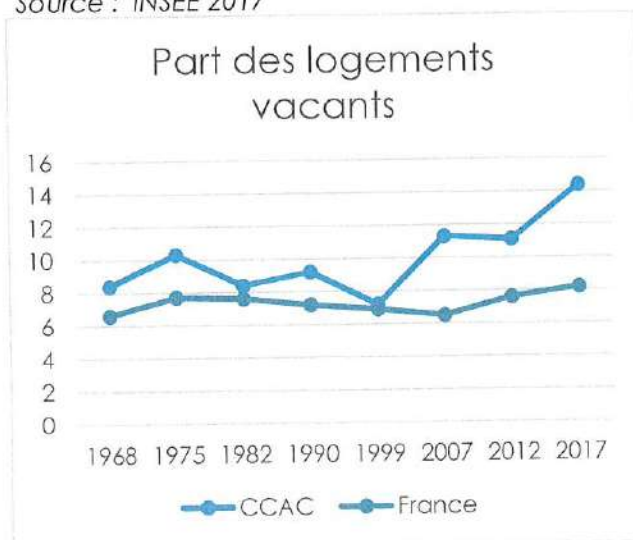
Le déploiement des bornes est terminé sur le département de la marne. Le SIEM est en attente d'un retour sur du plus long terme pour réfléchir à une éventuelle augmentation du nombre de bornes.

## L'habitat

D'après l'INSEE, la part des logements vacants a fluctué entre les années 68 et 99 et est en augmentation croissante depuis cette période. En 2017, 970 logements étaient vacants au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Avec 28,3 %, la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise est l'un des EPCI de la Marne à avoir le taux de vulnérabilité énergétique le plus élevé, de 8 points supérieur au taux départemental.

Source : INSEE 2017



Pour pallier à cette augmentation croissante de logements vacants ainsi qu'à la vulnérabilité énergétique, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sera prochainement lancée sur ce territoire. Une OPAH permet de favoriser le développement d'un territoire par la requalification de l'habitat ancien.

Il permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier pour réaliser leur projet d'amélioration de l'habitat

(sécurité, salubrité, économie d'énergie, adaptation du logement).

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment ancien en réduisant les émissions de CO<sub>2</sub>.

L'augmentation des logements vacants sur le territoire peut se traduire par une baisse de la population mais aussi par l'abandon de certaines maisons par les propriétaires.

Concernant le parc privé, entre 2009 et 2015, l'augmentation sur la collectivité est inférieure à la hausse observée sur le département, 3,2% contre 6% dans la Marne. Cependant, le taux de vacance est fortement élevé, 13,1% dans la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise ce qui est supérieur de 2,7 points au taux départemental.

De plus, la vacance de longue durée prédomine dans la collectivité puisque 48,7 % des logements vacants y sont depuis plus de trois ans.

Pour le parc locatif social, le taux de logements sociaux est de 8,5 % pour l'année 2015, sur la CC de l'Argonne Champenoise. Plus précisément, sur Sainte-Ménéhould, le taux représente 19,3 %, ce qui est inférieur de 4,9 points par rapport aux taux du département.

Ces logements sociaux ont également un taux de vacance élevé, 8,6% en Argonne Champenoise en 2018 contre 4 % en Marne sur la même année. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne correspondent plus à ce que recherchent les habitants.

Même si la majorité des logements ont entre 10 et 30 ans au sein de la collectivité, le parc de logements potentiellement indigne (PPPI) est l'un des moins importants du territoire dans la Marne. 9 logements potentiellement indignes sur 10 datent de 1949. Ainsi, selon les données de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) datant de 2015, 202 logements sont présents dans le PPPI sur la collectivité dont 81 à Sainte-Ménéhould. La part des logements du PPPI construits avant 1949 est de 89,1% pour l'ensemble de la Communauté de Communes.

D'après l'INSEE, en 2018, 72,7% des personnes sont propriétaires de leur résidence principale et 25,3% sont locataires au sein de la CCAC.

D'autre part, consciente que l'aspect extérieur des constructions concourt à la qualité du cadre de vie de la population, la commune de Sainte-Ménéhould a décidé d'engager une politique d'embellissement de son centre ancien.

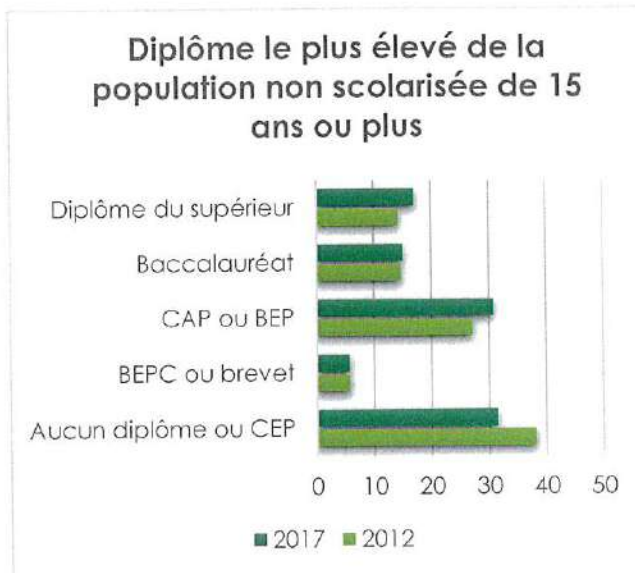
Cette volonté se traduit par l'attribution d'une subvention aux propriétaires réalisant des travaux d'entretien ou de restauration de qualité sur leur immeuble en se conformant au règlement de l'AVAP devenue Site Patrimonial Remarquable (SPR) et aux prescriptions de l'Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Le montant de cette subvention a été revu à la hausse par le conseil municipal. Ainsi, l'aide apportée aux bénéficiaires par la commune représente :

- 30% du montant TTC des travaux, plafonnée à 3000€ de subvention pour les lots façade et devanture commerciale
- 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée à 5000 € de subvention pour le lot menuiserie
- 50 % du montant TTC des travaux, plafonnée à 4000 € de subvention pour le lot toiture sur les Immeubles de Qualité Architecturale

## L'EMPLOI

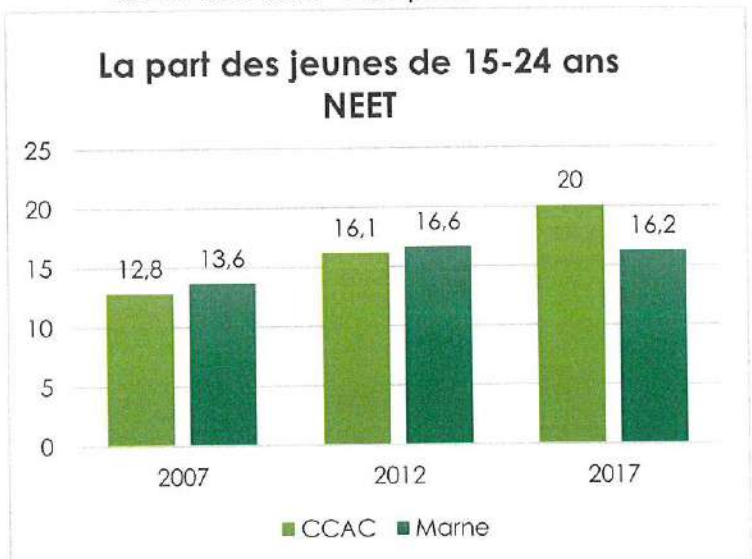
### Les diplômes et la formation



Source : INSEE 2017

De ce fait, la part des jeunes ni en emploi, ni en formation (NEET) c'est-à-dire les jeunes déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion, sont plus présents sur le territoire de l'Argonne Champenoise que dans la Marne. Cela est à relativiser par la mutualisation des données avec la ville de Châlons-en-Champagne. En France, en 2019, 10,6% des jeunes de 15-24 ans sont considérés comme jeunes NEET. En comparaison, les jeunes NEET représentent moins de 8% en Allemagne au Pays-Bas ou encore en Suède.

En 2017, la majeure partie de la population est peu ou non qualifiée. Les CAP-BEP représentent 30,7% de la population et les personnes n'ayant aucun diplôme ou ayant un certificat d'études primaires représentent quant à elles 31,5%. Les statistiques départementales sont en dessous de 3 points à celles de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Les diplômés de l'enseignement supérieur ne représentent que 17,5% avec 3,2% de diplômés de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus. En comparaison, la Marne compte 26,8% de diplômés du supérieur avec 7,7% de diplômés de l'enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus.



Source : INSEE 2017

De ce fait, les cadres représentent 6% de la population au sein de l'Argonne Champenoise en 2017 contre 17% en France dans la même année. Peu de personnes résidants au sein de la CCAC sont titulaires d'un diplôme permettant l'accès à un poste de cadre. Beaucoup de jeunes effectuent leurs études au sein de grandes villes et ne reviennent pas par la suite. Aussi, le nombre de postes pour être cadre est moins important que l'ouverture de postes pour le recrutement d'employés ou d'ouvriers.

Source : INSEE 2017



Le nombre d'emplois proposés sur le territoire décroît depuis les années 1975, passant de 5 860 en 1975 à 4 334 en 2017. Les diverses crises ont joué un rôle dans cette diminution.

## Les revenus

La part des ménages fiscaux imposés au sein de l'Argonne Champenoise est de 44,2% selon les sources de l'INSEE pour l'année 2018. Cette part est inférieure à celle de Châlons-en-Champagne qui s'élève à 45% pour la même année, de la Marne avec 52,6% et de la France avec 52,1%.

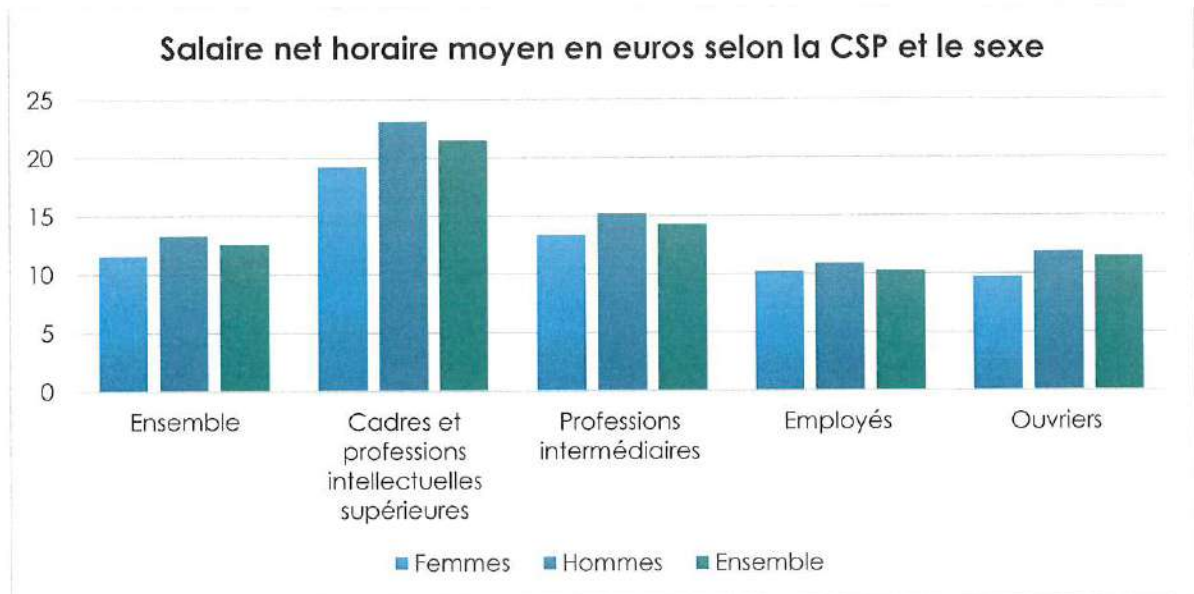
Revenus	CCAC
Nombre de ménages fiscaux	5 346
Part des ménages fiscaux imposés en 2018	44,2%
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en euros	20 380

Source : INSEE 2017

Le taux de pauvreté de la CCAC s'élève à 14,6% contre 14,4% pour la Marne. Cela correspond à la proportion des individus ou des ménages dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté, exprimé en euros. Ce seuil s'établit en 2018 à 1 063 euros par mois

En France, cette même année, 66% des personnes vivant dans un ménage bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA) vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le taux de pauvreté s'élève à 14,8% de la population française en 2018. Ce taux a augmenté de 0,7 points en 2019 et peut s'expliquer par la baisse des allocations logement.

## La présence d'un écart salarial

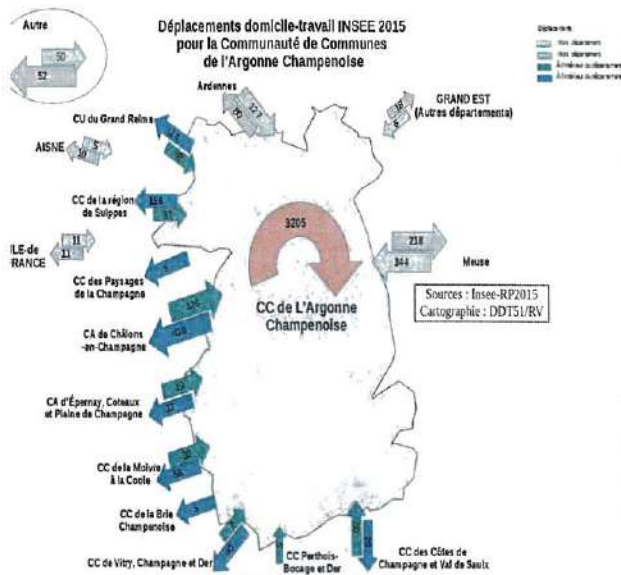


Source : INSEE 2017

Un écart de salaire net horaire moyen entre les hommes et les femmes est remarqué au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Les femmes ont un salaire net horaire inférieur à celui des hommes. Cet écart est présent dans toutes les Catégories Socioprofessionnelles (CSP) et à tous les niveaux territoriaux.

Les cadres et les professions intellectuelles supérieures ont un salaire net horaire plus élevé que les autres CSP. Ce salaire net horaire représente en moyenne 21,5 euros pour les cadres et professions intellectuelles supérieures, 14,3 euros pour les professions intermédiaires contre 10,3 euros pour les ouvriers.

## Le flux domicile-travail



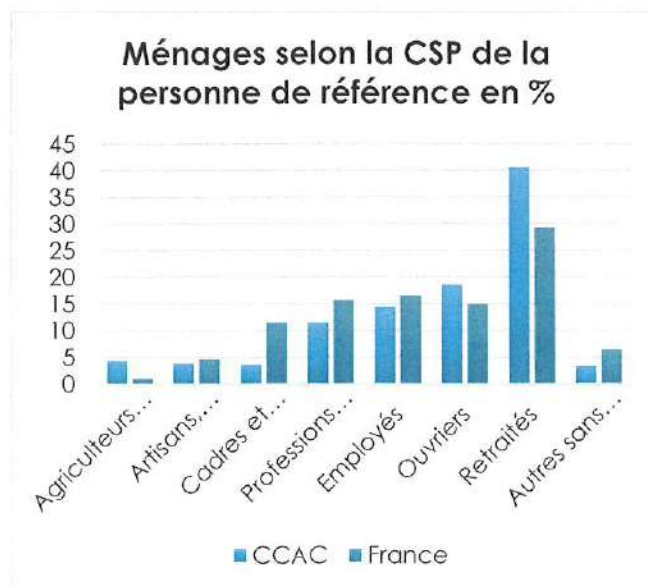
Source : INSEE 2015

En 2015, dans la CCAC, les flux sortants sont un peu plus nombreux que les flux entrants : 1260 sortants contre 921 entrants.

Sur la totalité des actifs résidant sur le territoire, 71,8 % y travaillent. De plus, 40,1 % des actifs du territoire travaillent directement dans leur commune de résidence.

Près de 76 % des déplacements Domicile-Travail au sein du territoire se font en voiture individuelle et plus de 12 % se font à pied. La part « pas de transport » représente, quant à elle, 11 %.

## Les Catégories socioprofessionnelles



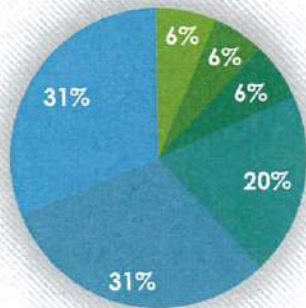
Une majorité des ménages de la CCAC se trouve dans la catégorie socioprofessionnelle des retraités. En 2017, 40,6% des ménages ont la personne de référence de celui-ci dans la CSP des retraités contre 29,2% en France.

Les ménages ayant un ouvrier ou en employé comme personne de référence représentent 31,1% des ménages de la CCAC en 2017, ce qui équivaut au pourcentage de ces mêmes ménages en France, qui est de 31,5%.



Au sein du territoire, les ménages ayant un cadre comme personne de référence ne sont que de 3,6% contre 11,5% en France.

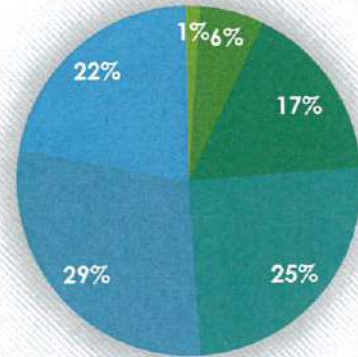
### Population par CSP au sein de la CCAC



- Agriculteurs
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

Source : INSEE 2017

### Population par CSP en France

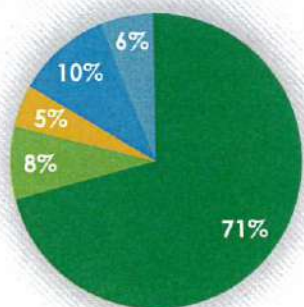


- Agriculteurs
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

Source : INSEE 2017

La part des ouvriers et des employés est nettement supérieure au sein de la CCAC qu'en France. De même, les agriculteurs ont une part importante au sein de la CCAC avec 6% contre 1% seulement en France.

### Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



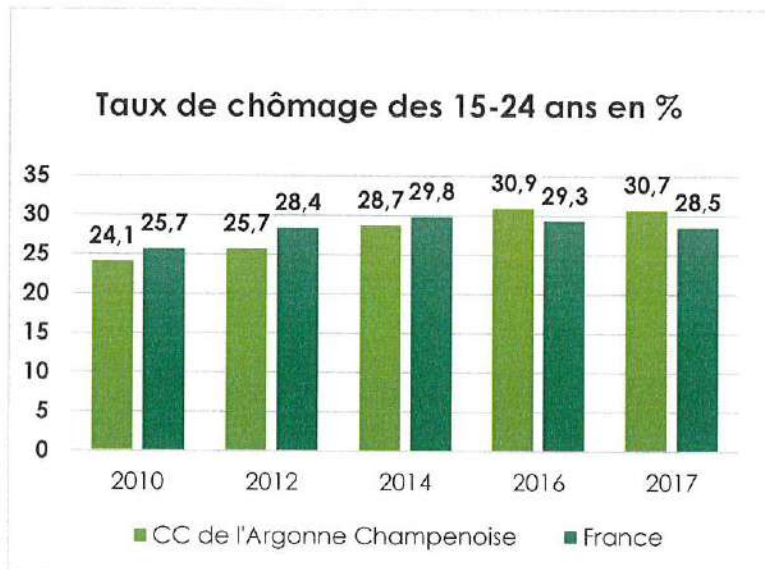
- Actifs ayant un emploi
- Chômeurs
- Retraités
- Elèves, étudiants
- Autres inactifs

Source : INSEE 2017

Ainsi, on dénombre 79 % d'actifs chez les 15-64 ans, avec 71 % actifs ayant un emploi et 8 % de chômeurs. Le taux d'activité est donc supérieur sur la collectivité qu'en France. En France, le taux d'activité s'établit à 71,9 % en 2018.

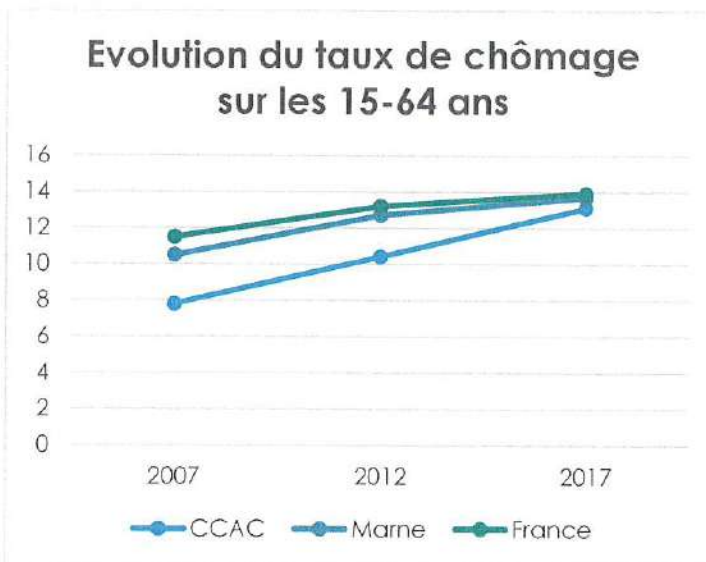
## Le chômage

Le chômage n'est toutefois pas homogène puisqu'il est beaucoup plus important chez les jeunes entre 15 et 24 ans que pour les autres tranches d'âge.



En effet, une augmentation du taux de chômage est repérée depuis les années 2010 chez les jeunes au sein de ce territoire. Le taux de chômage est passé de 25,7% en 2012 à 30,7% en 2017. Cet écart important de 5 points est à contraster puisque depuis la mutualisation des données avec la Ville de Châlons-en-Champagne, le calcul se fait différemment.

Source : INSEE 2017



Tout comme le taux de chômage des jeunes, le taux de chômage des 15-64 ans est également en nette hausse depuis 2012 au sein de la CCAC. En effet, il est passé de 7,8 % en 2007 à 13,1 % en 2017. La hausse de ces taux est toujours à contraster avec la mutualisation des données.

Source : INSEE 2017

## L'accompagnement à l'emploi

### La mission locale

Une antenne de la Mission Locale, située à Sainte-Ménéhould, accueille des jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme pour leur permettre de bénéficier d'un accompagnement global axé sur l'information, le conseil, la mise en

relation, la participation à des ateliers thématiques ainsi que le montage de dossier. Des projets sont en cours comme remettre en place les petits déjeuners employeurs et le forum de l'emploi et de la formation.

**Trois services** sont à identifier au sein même de la mission locale :

- Le service Relation Employeurs qui est un intermédiaire entre les jeunes en recherche d'emploi et les entreprises en demande
- Le service Social Santé qui accompagne et conseille les jeunes dans l'accès aux droits, aux soins et au logement
- Le service Infos Jeunes identifié comme un lieu d'accueil et d'informations.

De **multiples dispositifs** sont proposés au sein des missions locales :

- Le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).
- La Garantie Jeunes qui est une étape dans le PACEA permettant la prise en charge globale des jeunes les plus vulnérables et précaires sur une année.
- Le Parcours d'Intégration par l'Apprentissage de la Langue (PIAL), phase du PACEA pour des jeunes migrants demandeurs d'asile. Les jeunes ont la possibilité de travailler l'apprentissage de la langue, les codes de la société en vue d'une orientation vers des dispositifs de droit commun.
- Pep's Emploi, programme européen d'initiative pour l'emploi des jeunes qui permet d'avoir un coaching sur quatre mois pour booster les jeunes les moins éloignés de l'emploi.
- L'Accompagnement Orientation Approfondie (AOA) donnant lieu à un bilan pour travailler les centres d'intérêts des jeunes et faire émerger un projet professionnel jusqu'à sa confirmation. Cet accompagnement permet la mise en situation professionnel grâce à la réalisation de stages au sein d'entreprises.
- Le Plan Investissement Compétences (PIC) « Aller vers les Invisibles », projet pour repérer, mobiliser ou remobiliser pour accompagner autrement et hors les murs. Par ce plan, des conseillers itinérants interviennent dans le milieu rural et les quartiers prioritaires.

## La Maison France Services :

### AXE EMPLOI-FORMATION-INSERTION

La MFS a signé une convention de partenariat avec l'Agence locale pour l'emploi (ALE), pôle emploi de Châlons-en-Champagne et la Mission locale pour l'insertion des jeunes. La MFS est aussi partenaire de l'Etat, la Région Grand Est et le Département de la Marne pour faciliter le relais entre les demandeurs d'emploi et les personnes en recherche d'insertion avec ces institutions.

Cela se traduit par :

- Du coaching vers l'emploi,
- De l'information et de l'affichage des offres d'emploi
- De l'aide technique : CV, lettre de motivation...
- De l'information sur les ateliers et actions de formation

Mais également par :

- Des permanences par exemple de CAP Emploi, spécialisé dans l'accompagnement des personnes avec handicap en recherche d'emploi
- Une participation au comité de coordination territorial avec le Département qui organise des ateliers d'intégration, de réapprentissage des savoirs de base localement
- Des promotions de formations professionnelles sur Sainte-Ménehould avec le CFPPA, l'ADAPT, AEFTI, Printé et 5iConseil
- Des « cafés de l'emploi » en partenariat avec Pôle Emploi

Sur le territoire, la MFS organise également des « RDV de l'emploi » sur des thématiques particulières. Par exemple avec la présentation des offres d'emploi au moment des vendanges.

Elle permet aussi à des organismes d'être accueillis pour des prestations individuelles ou collectives, financées par ses partenaires. Par exemple, un coaching emploi a été réalisé par le biais du théâtre de novembre à février et a été financé par Pôle Emploi.

## Les Chantiers d'insertion

Plusieurs dispositifs d'insertion sociale et professionnelle fondés sur le travail sont présents sur le territoire, parmi lesquels on trouve :

**Cit'ex**, géré par le CCAS qui a développé les boutiques « Eco meubles », et « Coton Couleur » qui donnent une 2<sup>ème</sup> vie aux meubles et vêtements des particuliers. D'autre part, le Cit'ex dispose d'un service pressing et fait également de la collecte de cartons auprès des professionnels, suivi de conditionnement pour sa revente.

**« Les Brigades Vertes »** est une association de droit privé à but non lucratif créée en 1994. Sa mission est de confier à des personnes menacées d'exclusion, la gestion de chantiers d'intérêt général, en particulier des chantiers devant servir la protection de l'environnement, dans le but notamment de permettre d'acquérir les prérequis nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle.

Les chantiers représentent deux activités distinctes :

- L'entretien des espaces verts (13 communes et particuliers)
- La filière bois énergie (plaquettes) et bois de chauffage

L'association compte 4 agents d'encadrement et 20 agents d'entretien.

**L'ESAT** (Etablissement ou service d'aide par le travail) géré par l'ELAN ARGONNAIS qui développe plusieurs services, à savoir ;

- Blanchisserie aseptique,
- Pressing écologique,
- Laverie automatique,
- Cuisine centrale,
- Restaurant interentreprises,
- Location de salons,
- Entretien et aménagements des Espaces verts,
- Peinture en bâtiment,
- Sous-traitance industrielle,
- Entretien et nettoyage des locaux.



**Argonne Production** a été fondée en 1998. En qualité d'Entreprise Adaptée, **Argonne Production** est une entreprise solidaire et citoyenne avec une plus-value sociale : la création d'emplois de travailleurs handicapés, et une assistance aux partenaires sociaux (mission locale, MDPH, Cap' Emploi, etc.) dans le cadre d'orientation professionnelle.

L'Entreprise Adaptée (EA) est une entreprise à part entière. Elle permet à des personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) d'exercer une activité professionnelle salariée adaptée à leurs besoins.

Elle emploie au minimum 80% de salariés handicapés dans ses effectifs de production.

Incontournable prestataire de services, Argonne Production offre une large palette de compétences :

- Sous-traitance industrielle – Travaux à façon
- Une salle blanche de 200 m2 classée ISO 7
- Conditionnement – remplissage de tubes plastiques, flacons et bidons
- Magasinage
- Recyclage de déchets industriels plastiques
- Travaux d'espaces verts et forestiers

## L'ECONOMIE

En quelques chiffres, le tissu économique de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise se compose en 2017 de :

- 490 établissements
- 53 créations d'entreprises
- 3291 postes salariés

### Secteur primaire

#### Une agriculture en perte de vitesse

Le secteur de l'agriculture représente en 2017 :

- 3,4% de la population du territoire
- 540 exploitations (555 en 2015),
- 108 postes salariés (soit 3,3% de l'ensemble des postes salariés du territoire)

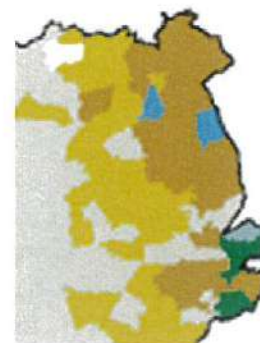
Les agriculteurs exploitants représentent 7,47% des actifs en 2016 contre 8,32% en 2011.

Les emplois agricoles se maintiennent et représentent 11,95% des actifs en 2011 et 11,79% 2016. C'est un peu plus haut que la moyenne départementale (7,29%)


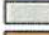
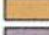
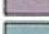


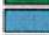


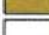


Le nombre d'éleveurs bovins laitiers a fortement baissé entre 2013 et 2018 soit - 31 % pour atteindre 58 éleveurs en 2018. Le cheptel suit la même baisse (6 101 têtes contre 8 949 têtes en 2013).

Une baisse de 13% du nombre d'éleveurs bovins viande est également constatée avec 131 exploitations en 2018 mais le cheptel reste constant (11 602 bovins viande en 2018).

Les exploitations certifiées ou en conversion sont de l'ordre de 6 et reste stable depuis 2015. Cela représente une superficie de 816 ha.



Orientation technico-économique dominante de la commune

	Céréales et oléoprotéagineux
	Autres grandes cultures
	Horticulture, maraîchage, fruits
	Viticulture
	Bovins lait
	Bovins viande
	Bovins lait et viande
	Polyélevage et autres herbivores
	Polyélevage et granivores
	Polyculture
	Culture et élevage
	Pas d'agriculteur

Orientation technico-économique de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (Source : IGN-Agreste, 2011)

La surface agricole évolue très peu depuis 1988 avec 50 321 ha en 2018 contre 50 094 ha en 1988.

En 2018, les terres agricoles occupent 67,5% du sol (Département 74,1%), les forêts et milieux semi-naturels 29,6% (Département 20,3%) et les terres artificialisées 1,7% (Département 4,4%) Les grandes cultures quant à elles représentent 76,32 % de la surface agricole.

On notera également que les activités de pêche et d'élevage piscicole, mais aussi de chasse sont importantes sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise. Toutefois, aucun chiffre disponible ne nous permet d'en mesurer le poids économique.

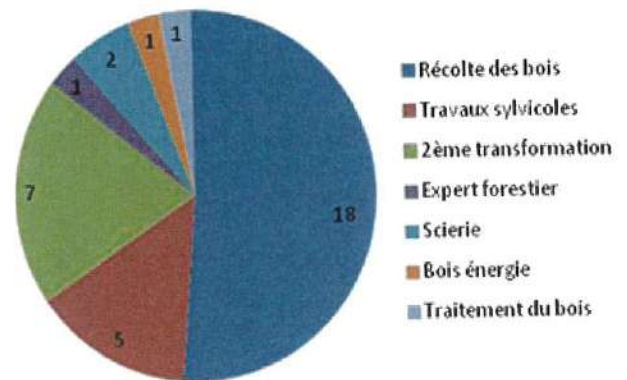
## Une filière bois à structurer

Le territoire de l'Argonne Champenoise présente trois régions naturelles :

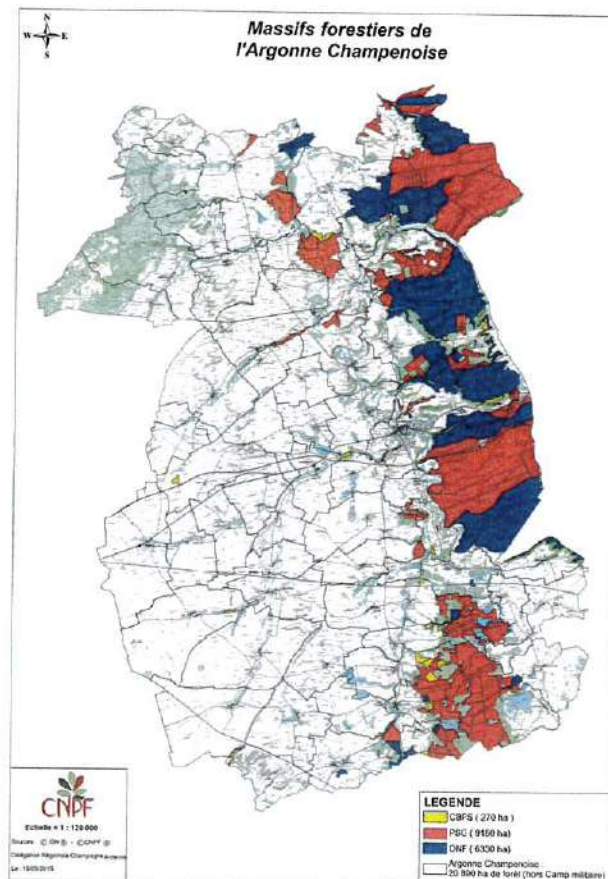
- Argonne (70% de boisement),
- Champagne humide (25% de boisement),
- Champagne crayeuse (6% de boisement).

La forêt d'Argonne est particulièrement renommée pour la qualité de ses feuillus (hêtre, chêne, merisier, alisier et érable sycomore). Les résineux représentent 14% des surfaces boisées dont la moitié correspond aux boisements des champs de bataille.

La forêt occupe 21 540 hectares (soit 46% du territoire) et plus des deux tiers appartient à des propriétaires forestiers privés (14 700 ha). 90% des propriétaires détiennent des parcelles de moins de quatre hectares ; le morcellement forestier est donc significatif.



Activités des entreprises de la filière bois sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise (Source : Valeur Bois, 2015)



CBPS : code des bonnes pratiques sylvicoles  
PSG : plan de sauvegarde de gestion

Les ressources forestières (chasse, vente de bois) constituent un revenu important pour les communes du territoire.

74% de la surface forestière est dotée de documents de gestion ; la diversification économique est par conséquent possible (récolte des bois, travaux sylvicoles, deuxième transformation...). Concernant le bois énergie, une société coopérative d'intérêt collectif (*Argonne Bois Energie*) a été créée en 2007. Cependant, le tissu économique reste insuffisamment développé, peu de bois étant transformé localement et peu d'entreprises étant recensées. La situation est due en partie à la vente à l'export, plus particulièrement à destination de la Chine.



## Secteur secondaire

### Une industrie performante confrontée à des difficultés de recrutement

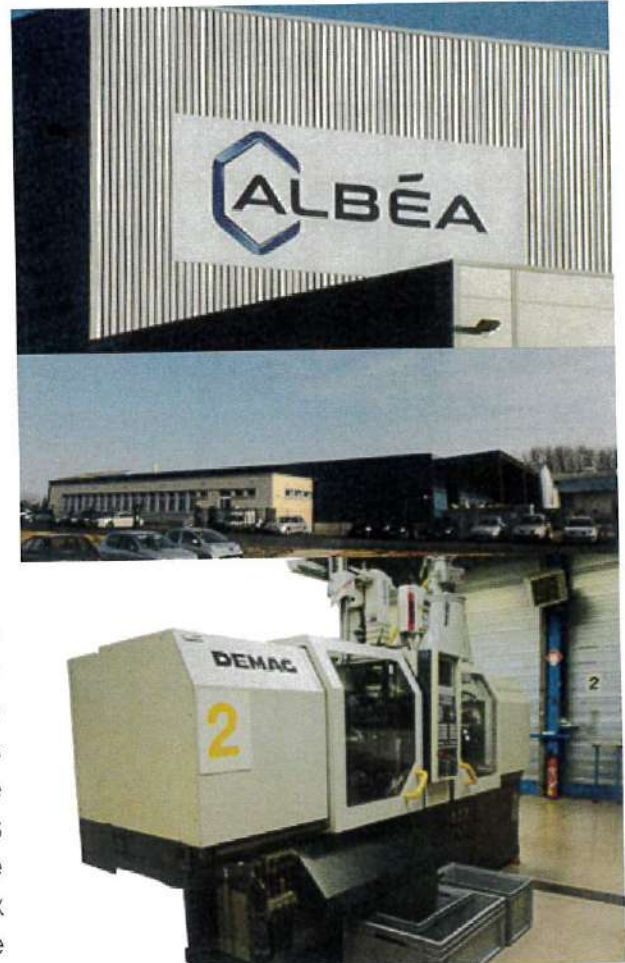
En 2017, l'activité industrielle de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise se compose de :

- 30 établissements
- 938 postes salariés

Les emballages de produits cosmétiques constituent le secteur industriel majoritaire, dont ALBEA est l'entreprise la plus emblématique. L'entreprise adaptée, Argonne Production, située à Vienne le Château est l'un des sous-traitants d'ALBEA.

Les collectivités soutiennent la dynamique d'implantation du secteur industriel. L'acquisition et la viabilisation de terrains a permis de développer plusieurs zones d'activités (Les Accrues I et II, la Cense Brûlée), à la sortie de l'autoroute A4, où de nombreuses entreprises (ALBEA<sup>1</sup>, Transalliance<sup>2</sup>, Sorepack<sup>3</sup>, SECMA<sup>4</sup>...) se sont installées. Le secteur des services aux entreprises a profité de cet essor avec l'ouverture d'un restaurant inter-entreprises servant en moyenne 200 repas par jour afin de répondre aux besoins des employés et l'implantation en 2020 de la médecine du travail à proximité.

Les entreprises locales font face à des difficultés de recrutement. Cette problématique est due à la fois à une image négative persistante du monde de l'industrie, à une méconnaissance des métiers, à une absence de main d'œuvre et de personnes qualifiées sur les postes proposés et plus localement à un problème d'attractivité du territoire et du monde rural en général.



ALBEA, Ferri et Plastiques d'Argonne  
(de haut en bas)

<sup>1</sup> Leader mondial de la fabrication de tubes plastiques dans le domaine de l'hygiène et de la beauté (600 emplois)

<sup>2</sup> Entreprise gérant les stocks de matières premières et de produits finis et les opérations de préparation de commandes et de conditionnement de Cebal France (fabrication de tubes souples pour les marchés du cosmétique, de la pharmacie et de l'industrie) (21 emplois)

<sup>3</sup> Entreprise spécialisée dans la fabrication de barquettes alimentaires (14 emplois)

<sup>4</sup> Concepteur et fabricant d'équipements industriels

Une étude sur la prospection des entreprises a permis d'identifier les besoins en main d'œuvre et les difficultés de recrutement. 36% des entreprises consultées indiquent rencontrer des difficultés lors du recrutement, en particulier le secteur de l'industrie. L'inadéquation de la qualification, le faible nombre de candidatures et la localisation géographique du bassin d'emploi sont les trois principaux obstacles. Certains employeurs ont besoin d'un appui dans leur recrutement et dans l'analyse de l'emploi, souvent par manque de temps ou de connaissance des mesures liées à l'emploi.

Le territoire compte également une zone d'activités au sud, à Givry en Argonne dont l'occupation est pleine à 100% et qui nécessite une extension et au nord à Vienne le Château où d'importants efforts sont faits et doivent se poursuivre pour reconverter le site d'ALBEA laissé vacant depuis sa relocalisation à Sainte-Menehould.

Des espaces sont encore disponibles et la collectivité travaille en étroite collaboration avec l'Agence de Développement Economique de la Marne (Marne Développement) pour se positionner sur les appels à manifestation d'intérêt d'entreprises en recherche de site. Ainsi, un important projet de construction d'une usine de production de géotextile est actuellement à l'étude.

On note en 2021 :

- ✓ L'installation de Linkeo, développeur de site internet dans des locaux nouvellement aménagés de l'ancien lycée professionnel,
- ✓ L'installation de l'entreprise CAVOK UAS, spécialisée dans l'assemblage de drones industriels, dans un bâtiment de 800 m<sup>2</sup> laissé vacant par SiConseil/Print6 qui se sont installés dans des locaux plus spacieux au sein de l'ancien lycée professionnel,
- ✓ L'installation de la société REPLACE, soutenue par l'ADEME qui crée et développe des solutions de recyclage innovantes pour les plastiques multi-composants jusqu'ici sans débouchés,
- ✓ L'installation du garage Renault et de l'entreprise Veille au Grain, spécialiste du tri et du stockage de graines sur des parcelles nouvellement viabilisées sur la ZA de La Cense Brûlée.

La collectivité mène une politique proactive en faveur de l'accueil et de l'implantation de nouvelles activités. D'importants mouvements de mutations sont également à noter sur le secteur d'entrée de ville route de Chalons avec le déménagement d'Aldi sur un nouveau site et l'intégration de l'enseigne JCB au sein de l'établissement Collet Davignon sur la friche laissée vacante suite au déménagement de Renault.

En parallèle, la croissance de certaines entreprises se traduit par la volonté d'investir et de développer leur activité industrielle (Transalliance et Sorepack à Sainte Ménéhould, STAB<sup>5</sup> au Vieil-Dampierre, Ferri<sup>6</sup> à Givry-en-Argonne...).

<sup>5</sup> Société de Transformation Argonnaise du Bois experte dans la fabrication de tonnellerie (14 emplois)

<sup>6</sup> Entreprise spécialisée dans la fabrication de pièces en aluminium pour l'industrie du meuble (70 emplois)

**Le territoire connaît une forte dynamique d'installations nouvelles, de développement et de mutations. Un important travail est mené pour réhabiliter, reconverter et optimiser les espaces vacants afin de pourvoir aux besoins des entreprises.**

Des initiatives propres et originales à la collectivité sont également en cours afin de se différencier et de se développer sur des champs spécialisés avec la création d'un Centre de Ressources dédié aux Couleurs dans les locaux de l'ancien lycée professionnel. Ce projet fait l'objet d'un partenariat avec la Région Grand-Est à travers le dispositif de « Manufacture des territoires » qui permet à notre territoire de bénéficier d'un parcours d'expertise et d'ingénierie mobile pour le montage de projet global.

## Les énergies renouvelables

Depuis quelques années de nouvelles activités productrices d'énergies renouvelables s'implantent sur le territoire.

Plusieurs sites de méthanisation se sont développés répartis du nord au sud du territoire, on note notamment le centre de méthanisation « *Champargonne Biogaz* » construit à Noirlieu. Il s'agit d'assurer une filière de traitement des matières fermentescibles issues de la collecte sélective des végétaux et d'autres matières organiques de la région. Le biogaz produit par les unités de méthanisation est entièrement valorisé sous forme d'électricité et de chaleur suite à sa combustion.

Plusieurs parcs éoliens ont été implantés dans le sud de l'Argonne et sont actuellement en phase de repowering. Des projets d'installation de nouvelles machines sont à l'étude dans ce secteur, toutefois le développement est limité compte tenu des contraintes aériennes, environnementales et paysagères.

Des projets de centrales photovoltaïques sont également à l'étude notamment sur des espaces dits « délaissés ». Par ailleurs, de nombreux projets privés se développent petit à petit sur les bâtiments agricoles.

Globalement, ces activités sont peu créatrices d'emplois mais permettent de diversifier les activités des agriculteurs et constituent des ressources supplémentaires.

L'ensemble de ces activités de production d'énergie tend à faire progressivement de l'Argonne champenoise un territoire à énergie positive. Ces activités s'inscrivent dans la volonté de participer à la transition énergétique en générant des énergies renouvelables localement et en diversifiant les modes de production.

Le territoire s'engage également dans le développement de solutions pour une mobilité décarbonée. Des bornes électriques ont été installées à Sainte-Ménehould et un projet est en cours pour la création d'une station multi-énergie proposant des carburants alternatifs à faible émission polluante.

## La construction et le BTP

Les domaines de la construction et du BTP représentent, en 2017 :

- 71 établissements
- 4 créations d'établissements
- 145 postes salariés

Par ailleurs, au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise, le secteur de la construction est très développé (14,5 % des établissements économiques en 2018) par rapport à la moyenne départementale (8,8 % des établissements économiques en 2018). Le tissu artisanal lié à la construction et au bâtiment est particulièrement dense et le territoire bien maillé.

## Secteur tertiaire

### Un secteur public pourvoyeur d'emplois

Le secteur public représente en 2017 :

- 117 établissements
- 1239 postes salariés

En dépit de la disparition progressive de certains services publics sur le territoire, ce secteur constitue un employeur important (Hôpital, mairies, services de l'Etat, circonscription, Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise...).

## Commerce et Artisanat

### Les commerces et services

Le tissu local de commerçants et d'artisans est relativement étoffé. Toutefois, à l'instar des territoires ruraux, la fermeture des petits commerces de proximité est une réelle problématique. On note notamment des difficultés sur l'artère commerçante principale qui est également une importante voie de circulation.

En quelques chiffres les domaines du commerce, transports et services divers représentent, en 2017 :

- 182 établissements
- 14 créations des postes
- 870 postes salariés

# Emploi/Economie/ Tourisme

Il est recensé un grand nombre de commerces et de services au sein de la Communauté de Communes permettant de desservir l'ensemble du bassin de vie.

COMMERCES	Nombre
ALIMENTATION GENERALE / SUPERMARCHE	6
BOULANGERIE / PATISSERIE / CONFISERIE	13
BOUCHERIE / CHARCUTERIE	3
BAR / CAFE / RESTAURANT / HOTEL	21
EPICERIE	6
PRET A PORTER	6
COMMERCE DE CHAUSSURES	1
BAZAR / SOLDERIE	1
LIBRAIRIE / PAPETERIE / PRESSE / TABAC	3
HORLOGERIE / BIJOUTERIE	1
FLEURISTE	2
JARDINAGE	2
ELECTRO – MENAGER	1
VELOS / MOTOS	1
DECORATION	1
JOUETS	1
OPTIQUE	3
AGENCE IMMOBILIERE	2
STATION SERVICE	5
LAVAGE AUTO	2
MAGASIN DE MATERIEL MEDICAL	1

SERVICES	Nombre
AGENCE DE TRAVAIL TEMPORAIRE	1
AGENCE POSTALE	3
BANQUE	6
COIFFURE	19
CONTROLE TECHNIQUE	2
ECOLE DE CONDUITE	3
ELECTRICIEN	15
ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT	8
GENDARMERIE	3
INSTITUT DE BEAUTE ONGLERIE	11
MACON	12
MAISON DE SERVICE AU PUBLIC	1
MENUISIER CHARPENTIER SERRURIER	22
PLATRIER PEINTRE	18
PLOMBIER COUVREUR CHAUFFAGISTE	24
POMPES FUNEBRES	2
REPARATION AUTOMOBILE ET MATERIEL AGRICOLE	24
RESEAU DE PROXIMITE POLE EMPLOI	1
VETERINAIRE	1

Source : Base Permanente des Equipements

## La vacance commerciale

Faire ses achats en centre-ville permet d'accéder à pied à plusieurs commerces et services de la vie courante, proches les uns des autres : alimentaires, prêt-à-porter, mais aussi restaurants, banques ou pharmacies... C'est ce commerce de proximité en pôle de centre-ville, que l'on désignera par « commerce de centre-ville ».

Le commerce et sa vacance	CC de l'Argonne Champenoise			Sainte-Menehould		
	2016	2017 <sup>3</sup>	Evolution 2016 – 2017	2016	2017	Evolution 2016 – 2017
Nombre de commerces	230	244	6,1%	158	167	5,7%
Surface totale commerciale en m <sup>2</sup>	81 501	84 241		55 748	64 399	
Nombre de locaux vacants	46	53	15,2%	39	43	10,3%
% en surface	17,0%	11,3%		21,8%	11,3%	

Source : Observatoire des centres-villes et de l'aménagement commercial, DDT 57

<sup>3</sup>Le mode de calcul des surfaces a été modifié à compter de 2017 par la DGFIP et n'est donc pas comparable avec les millésimes antérieurs

### ► Echelle de mesure :

- < à 5% : niveau faible de vacance et de nature conjoncturelle
- 5 à 7,5% : vacance modérée
- 7,5 à 10% : vacance élevée et de nature structurelle
- > à 10% : vacance très élevée témoignant d'un déclin de la commercialité

A la lecture de ce tableau on constate que le taux de vacance commerciale au sein de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise est de **21,75 %**.

En ce qui concerne le taux de vacance commerciale de la commune de Sainte-Ménéhould, il est de **25,75 %**.

Le commerce est souvent confronté à la dévitalisation du centre-ville et au développement du commerce en périphérie. Il est également victime de l'attrance des consommateurs vers les gros centres commerciaux des plus grandes villes telles que Chalons en Champagne, Verdun ou Reims. Avec la transformation des modes de consommation et de distribution, il souffre également de la concurrence du commerce en ligne.

## Les marchés de producteurs au sein de la collectivité

Il existe trois marchés au sein de la Communauté de Communes. Ces trois marchés sont uniquement présents à Sainte-Ménéhould.

Le marché de Sainte-Ménéhould a lieu tous les lundis matins sur la place d'Austerlitz et regroupe une vingtaine d'exposants. Le marché des producteurs se réunit tous les samedis matins sur le parking du Cercle-Vert. De même, le marché de producteurs France Rurale a également lieu tous les samedis matins sur le parking du magasin France Rurale et regroupe en moyenne 10 à 12 exposants tous les samedis. Leur nombre augmente entre 15 et 20 exposants durant la période de Noël.

## ZAE et Friches

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a fait le choix pour son territoire d'une répartition spatiale des zones d'activités entre ses trois communes-centres : Sainte-Ménéhould, Givry-en-Argonne et Vienne-le-Château. Cette organisation géographique a pour objectif de créer un équilibre du développement du territoire. La Communauté de Communes souhaite concentrer l'activité sur ces zones déjà existantes et éviter de créer des nouveaux secteurs.

Cette stratégie permettra d'éviter un émiettement et une dissémination des acteurs économiques sur tout le territoire. Elle vise à économiser les zones naturelles et à limiter les impacts sur les paysages en agrandissant les zones existantes pour utiliser les voiries déjà existantes et mutualiser les zones de stationnement.

L'expérience montre qu'il est nécessaire d'anticiper sur les projets d'extension ou d'implantation des entreprises afin de pouvoir répondre à leurs attentes. Les nombreuses études et étapes préalables à la viabilisation de parcelles ne sont pas compatibles en termes de délais avec le besoin de réactivité des entreprises.

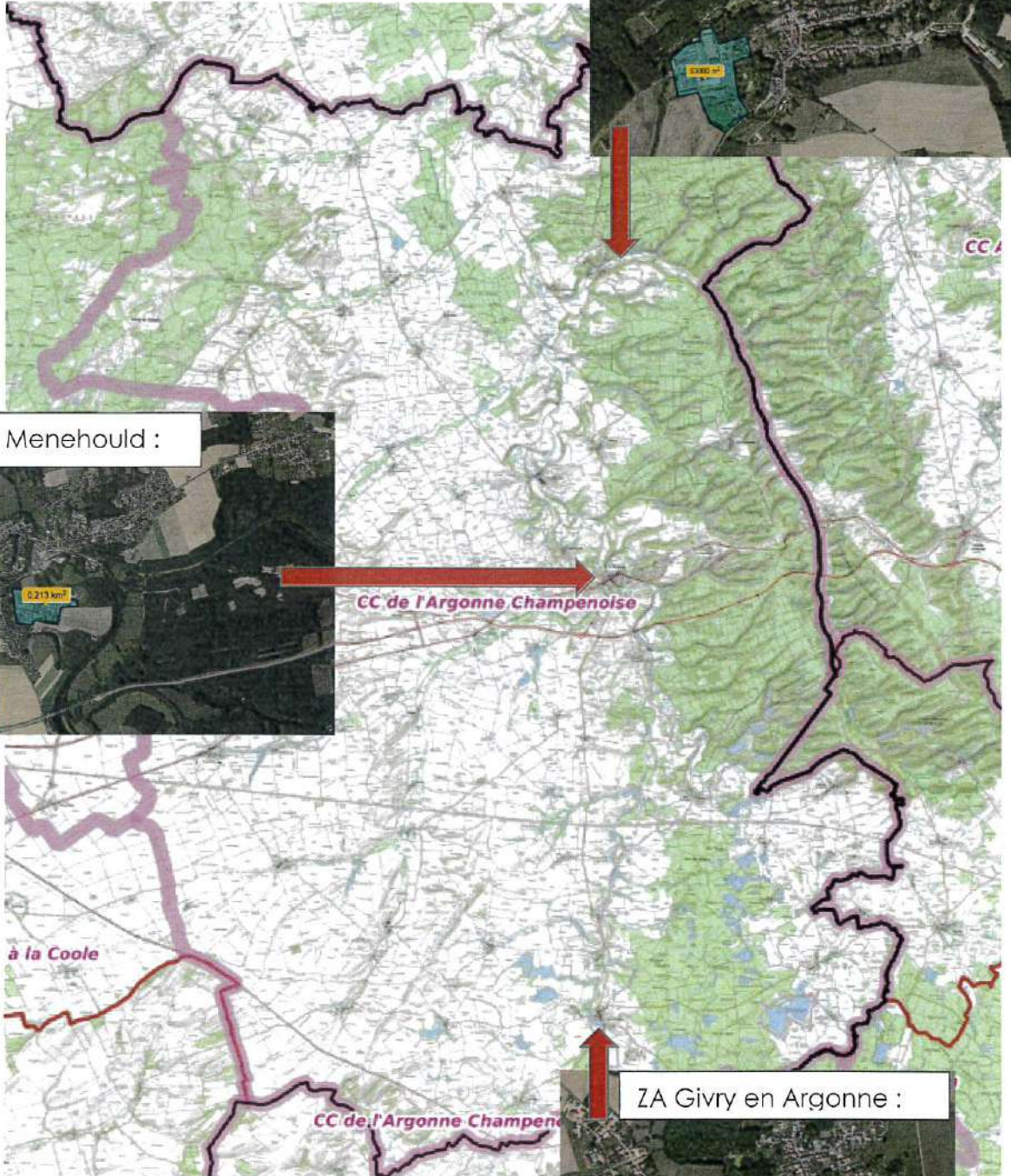
C'est pourquoi la collectivité travaille en partenariat avec la SAFER afin de prévoir des réserves foncières dans le but de poursuivre l'agrandissement de l'actuelle zone d'activité des Accrues 2 en bordure d'autoroute et de pouvoir se positionner pour répondre à des appels à propositions de l'Etat pour l'accélération des implantations industrielles : « sites industriels clés en main » par exemple.

La réactivité et l'anticipation sont indispensables à la sauvegarde et la création d'emplois sur notre territoire.

# Emploi/Economie/ Tourisme

ZA DE L'ARGONNE CHAMPENOISE : 77,8 ha

ZA Vienne le Château :



ZA Sainte Meneould :



ZA Givry en Argonne :





Les collectivités (communes et Communautés de Communes) s'emploient également à travailler sur la reconversion de friches qu'elles soient industrielles ou autres.

Ainsi grâce à un bail emphytéotique signé avec la Région Grand Est, la Communauté de Communes a pu réinvestir et reconvertir l'ancien lycée professionnel qui est devenu à la fois :

- un centre administratif, accueillant le siège de la Communauté de Communes, des services de la commune, la Maison France Services, le centre social et une agence postale communale,
- un lieu de formation accueillant divers organismes de formation de compétences de base
- un hôtel d'entreprises accueillant 4 entreprises de 2 à 10 salariés
- un lieu d'accueil d'associations d'envergure intercommunale

Dans le domaine industriel, la reconstruction de l'usine ALBEA sur la ZA des Accrues 2 a laissé d'importantes friches industrielles à Sainte-Ménéhould (ZA de la sucrerie) et Vienne le Château. Les collectivités se mobilisent avec les propriétaires pour trouver des solutions de reconversion. Il est notamment nécessaire de dissocier les bâtiments les uns des autres afin de pouvoir les vendre et les utiliser en lots séparés et de procéder aux travaux de mises aux normes ou de requalifications en fonction des normes exigées. L'établissement public foncier compte parmi les acteurs qui pourraient accompagner le territoire dans ces opérations.

La valorisation des espaces disponibles constitue une volonté et un axe prioritaire du développement du territoire qui s'inscrit dans une approche plus sobre de la consommation foncière.

## LE TOURISME

### Office du tourisme Couleurs d'Argonne

La gestion de l'office de tourisme a été confiée à la Société Publique des Couleurs en juillet 2017 par la ville de Sainte-Ménéhould et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Les missions de l'office de tourisme sont :

#### Accueillir et gérer l'information

- **Accueillir** physiquement, par téléphone, par correspondance (mail ou courrier), virtuellement ou en mobilité nos visiteurs et la population locale
- **Donner des conseils** éclairés et personnalisés
- **Collecter, hiérarchiser les informations** touristiques via notre base de données touristiques tourinsoft
- **Développer des outils de diffusion de l'information** (sites Internet, applications mobiles) pour faciliter le séjour à toutes ses étapes (avant, pendant et après) et pour mieux diffuser l'offre touristique et commerciale du territoire.

#### Coordonner les socio-professionnels et tous les acteurs locaux du tourisme

- **Jouer un rôle d'apporteur d'affaires pour les professionnels du tourisme** par le renvoi quotidien de consommateur (hébergement, restauration, commerce, loisirs, culture) ;
- **Fédérer les professionnels** autour d'une identité de territoire et un récit de destination ;
- **Accompagner les professionnels** pour améliorer leurs performances (animation numérique de territoire, journées d'information, classements...)
- **Structurer et contribuer à qualifier l'offre** (incitation des hôtels et campings au classement, qualification des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes ;
- **Impliquer les habitants** dans la stratégie touristique du territoire.

#### Promouvoir et valoriser les atouts du territoire

- **Assurer la promotion touristique du territoire et de la destination** en ligne, dans des salons, par des "éductours", des voyages de presse (en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de la Marne).
- **Valoriser la destination et l'offre du territoire** par l'édition de guides, de brochures, par la diffusion de newsletters, d'emailing pour capter des clientèles.
- **Concevoir et lancer des campagnes de communication** à différentes échelles et différents supports.
- **Développer des stratégies sur les réseaux sociaux ;**
- **Suivre l'e-réputation** de la destination et le référencement sur les moteurs de recherche.

## Commercialiser la destination

- **Proposer un programme de visites guidées** pour valoriser le patrimoine et la culture du territoire ;
- **Concevoir des produits touristiques** en relation avec les professionnels du territoire. Création de packages touristiques (séjours individuels et groupes en fonction des cibles)
- **Développer une boutique** pour valoriser la production locale (artisanat, gastronomie, souvenirs...) ;
- **Gérer et développer une billetterie au comptoir et en ligne** via la place de marché REGIONDO pour les visiteurs et la population locale (entrées musée, visites guidées...)

## Les missions dites spécifiques

- **Observation et analyse** des données touristiques (ex : étude de fréquentation ..)
- **Organisation de manifestations et d'événements** dans le cadre de l'animation du territoire

L'Agence de Développement Touristique de la Marne fédère et accompagne neuf offices de tourisme. Elle propose des actions et salons et aide au financement de ces actions.

Un partenariat des quatre offices de tourisme de l'Argonne (Clermont-en-Argonne, Vouziers, Cœur de Lorraine et Sainte-Ménéhould) au sein de l'Entente Nous Argonne a été créé avec pour mission de créer une destination Argonne et de développer l'attractivité de l'Argonne par une stratégie de communication.

La première action a été de créer un « Petit futé » sur l'Argonne.

Le territoire a consacré ses efforts en créant le concept « Allée des Couleurs » pour pallier le déficit d'infrastructures culturelles et de loisirs constaté par les diagnostics successifs. La valorisation des produits locaux pourrait en ce sens venir en appui, à la fois du tourisme et de l'agriculture locale. Cela suppose également de professionnaliser les acteurs de ces filières.

Le territoire s'est mobilisé depuis plusieurs années :

- La première étape a consisté à construire des équipements structurants et à créer un fil conducteur entre ces éléments, en développant le concept de l'Allée des Couleurs,
- La seconde étape a consisté à commercialiser les produits de l'Allée des Couleurs, en combinant les offres d'hébergement, de restauration et d'activités. La demande d'agrément via Atout France a été acceptée et une forfaitiste créatrice de packages a été recrutée. La commercialisation a débuté au printemps 2016. Chaque structure a édité des triptyques informatifs ainsi que des brochures de groupe et des flyers. Un pass découverte a été créé et rassemble plusieurs offres attractives.
- Enfin, la signalétique, qui a été réalisée est une étape transversale et essentielle pour assurer le déploiement de ce projet touristique. Elle annonce l'Allée des Couleurs ainsi que chaque structure.



Le tourisme de mémoire est très développé, notamment avec l'organisation de visites guidées sur les sites de la Guerre 1914-1918 (Main de Massiges, Camp de la Vallée Moreau...).

La commémoration du centenaire a contribué à un réel développement avec la venue de nombreux groupes.

Les activités de pleine nature (randonnée, VTT, centres équestres...) sont déterminantes dans le cadre du tourisme vert. En mars 2016, une station trail a ouvert ses portes à Sainte-Ménéhould. Les produits du terroir (pied de cochon à la Sainte-Ménéhould, bière de Valmy, gaize d'Argonne, le miel, le fromage de ...) et les œuvres des artisans locaux (potiers, peintres, tourneurs sur bois...) sont également très appréciées des touristes. Ce tourisme mêlant nature et produits locaux s'inscrit complètement dans le slow tourisme, en large développement ces derniers temps.

En terme d'hébergements, le territoire est pourvu de 3 hôtels (85 chambres) pouvant accueillir 170 personnes, de 24 gîtes d'une capacité de 217 personnes, d'un hébergement collectif de 26 chambres pouvant accueillir 99 personnes, de 3 campings comprenant 94 emplacements et de 5 roulotte pouvant accueillir 20 personnes.

Aujourd'hui, l'offre d'hébergement est suffisante.

L'office de tourisme en quelques chiffres :

En 2019, l'office de tourisme a accueilli 2 457 personnes :

### le top 3 des visiteurs étrangers

- 1/Belges
- 2/Néerlandais
- 3/Allemands

### le top 3 des visiteurs français

- 1/Marnais
- 2/Région Nord Est
- 3/Région Paris/ Ile de France

### Le top 3 des demandes des visiteurs :

- 1/Les sites de mémoire 14/18
- 2/Les randonnées
- 3/Le patrimoine quoi faire

## La Société Publique des Couleurs

En termes de tourisme, le territoire a créé son propre concept depuis 2013 : l'Allée des Couleurs qui met en lien l'ensemble des équipements et des événements structurants. Une gamme de produits est commercialisée en bouquet, et comprend des produits **verts (nature et découverte)**, **rouges (sports et loisirs)**, **jaunes (histoire et traditions)** et **bleus (détente et remise en forme)**. La Ville de Sainte-Ménéhould et la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise, ont créé conjointement une Société Publique Locale, la Société Publique des Couleurs, à laquelle ils ont confié la gestion des équipements et la commercialisation des produits. Le cadre naturel est un formidable outil permettant de développer des activités sportives, culturelles et de loisirs.



Le concept de l'Allée des Couleurs a pour vocation de mettre en lien tous les équipements créés par la collectivité. Il regroupe notamment :

- Le centre aquatique et sportif L'Aquarelle
- Le tour de Sainte-Ménéhould en bateau à pédales et canoë
- Couleurs Aventure : Accrobranche, Paintball, Bootcamp
- Couleurs Bike : Location de vélos électriques
- La Station Trail
- Le Centre d'Interprétation Historique de la bataille de Valmy 1792
- La main de Massiges : tranchées de la guerre 14/18
- La vallée Moreau : camp allemand guerre 14/18
- Le musée d'art et d'histoire, la médiathèque et le cyber-espace
- Le tour de la butte du château
- Le chemin des sources : itinéraire de randonnée en forêt
- Le Val D'Ante : centre d'hébergement collectif et d'animation nature à Givry en Argonne

## Détente et remise en forme

Situé à Sainte-Ménéhould, le **complexe l'Aquarelle** propose cinq espaces pour répondre aux envies de chacun. L'espace aquatique permet de profiter d'un bassin sportif et de deux bassins ludiques dont un en extérieur.



L'espace forme, propose des activités avec une salle de musculation, une zone cardio et des séances de cours collectifs.

L'espace bien-être permet de se détendre avec deux saunas à disposition, un hammam ainsi qu'un puit froid. L'espace santé accueille un ostéopathe et l'espace sportif offre des terrains de tennis en intérieur et une salle de gymnastique.

Il est également possible d'embarquer dans un canoë, un kayak ou un pédalo pour se laisser porter au fil de l'Aisne. La balade dévoile d'autres paysages tels que des jardins fleuris, des lavoirs ou encore d'anciens abreuvoirs. Plusieurs parcours sont proposés pour une balade de 5 à 10km au cœur de la nature.

## Sport et Loisirs



**COULEURS AVENTURE**

En plein cœur de l'Argonne se trouve **Couleurs Aventure** qui réunit un parc acrobatique en hauteur pour tous les niveaux, une aire de paintball ainsi qu'un circuit bootcamp.

**Couleurs Bike** permet de louer des vélos électriques pour aller à la rencontre du Roi de Rome, du chêne Napoléon, des arbres majestueux mais également de découvrir les forêts et les sites de guerre présents dans l'Argonne Champenoise.

Depuis 2016, se trouve à Sainte-Ménéhould une station trail constituée de 10 parcours balisés de différents niveaux (5kms à 46 kms), 9 en forêt et 1 en ville, un stade de trail situé



à la Grange aux Bois où les pratiquants peuvent venir s'entraîner sur divers ateliers : parcours de côtes, de fractionnés ou encore boucle de Vitesse Maximale Aérobie (VMA). En plus des randonnées pédestres ouvertes en dehors des périodes de chasse des parcours peuvent être réalisés en VTT.

## Histoire, traditions, culture

La Communauté de Communes comprend un patrimoine historique et culturel extrêmement riche qui lui permet d'offrir aux touristes une immersion totale dans le passé.

Le centre historique **Valmy 1792** replonge ses visiteurs au cœur de la bataille qui sauva la Révolution Française grâce aux nouvelles technologies de l'image et du son. Les tableaux s'animent devant les visiteurs et une maquette animée reconstitue le mouvement des troupes.

Après la visite du centre historique, il est possible de se rendre sur les lieux de la bataille, au pied du moulin de Valmy où se trouve non loin la statue de Kellermann.

Il est également possible de visiter **la Main de Massiges** qui fut un des secteurs où les combats furent acharnés pendant la première guerre mondiale. De multiples tranchées ont été creusées par les troupes allemandes et françaises. Le site, resté en l'état avec ses entonnoirs de mines et ses tranchées de combats, tend les mains aux passionnés de cette époque. De même, **le camp de la Vallée Moreau** ayant abrité plusieurs troupes de réserve ainsi que **la Harazée** comprenant un circuit pédestre sont à découvrir pour replonger au plus près de l'histoire et des vestiges.



De plus, la ville de Sainte-Ménéhould compte en son sein un **musée**, une **médiathèque** ainsi qu'un **cyberespace**. Situé dans l'hôtel de la subdélégation de Champagne, bâti en 1726, le musée présente de nombreux objets évoquant l'histoire de la ville et de ses environs, mais aussi la douceur de vivre du

XVIII<sup>ème</sup> siècle. En effet, au cours de son histoire, la ville de Sainte-Ménéhould a connu de nombreux événements dont la reconnaissance de Louis XVI lors de sa fuite en 1791. Les collections du musée témoignent de cette richesse historique. Le bâtiment accueille également la médiathèque qui compte plus de 25 000 ouvrages à consulter sur place ou à emprunter ainsi qu'un cyberespace où des animateurs sont présents pour initier ou perfectionner les usagers à l'utilisation de l'informatique. Cet espace est également le point de départ pour le Géocaching présent sur le territoire Argonnais.

Aussi, pour atteindre **la Butte du Château**, ancienne forteresse avec son église du XIII<sup>ème</sup> siècle, il faut emprunter les chemins boisés qui permettent de surplomber et contempler les paysages de la ville de Sainte-Ménéhould.

## Nature et Découverte



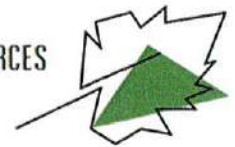
Un hébergement de groupe et d'animations nature, **Le Val d'Ante** est situé à la limite de la forêt d'Argonne et de la Champagne Marnaise, plus précisément à Givry-en-Argonne. Cette situation géographique particulière lui confère énormément d'atouts du fait de la richesse de sa faune et de sa flore.

Outre l'aspect hébergement de groupe (26 chambres de 3 à 6 lits, 91 lits simples et 8 lits superposés soit 99 personnes), le centre a vocation à promouvoir le développement de l'éducation à l'environnement en formant de futurs citoyens à travers des séjours à thème. Il propose donc des activités autour de la découverte de la nature et de l'Argonne et organise des sorties, des activités sportives et/ou créatives comme la pêche à la ligne, la randonnée, le Land Art, le Géocaching mais aussi la grimpe dans les arbres.

Les thématiques des classes découvertes se déclinent ainsi : Nature & Environnement, Patrimoine & Environnement, Eau, Linguistique & Nature, Musique & Nature, Énergie, Nature & Théâtre.

Amoureux de la nature, randonneurs, promeneurs ou simple envie d'évasion, la Forêt d'Argonne offre des espaces de liberté et de découverte avec plus de 100 km à parcourir à pied ou en vélo. Ainsi, pour découvrir la faune et la flore de l'Argonne tout en s'amusant, des animations se déroulent sur **le Chemin des Sources** tel que

CHEMIN DES SOURCES



le Géocaching. Entre chasse au trésor des temps modernes et course d'orientation, le géocaching est à la fois un jeu gratuit et une nouvelle activité de loisirs alliant randonnée douce et plaisir de la découverte. GPS à la main, les géoacheurs sillonnent le monde à la recherche de mystérieux trésors enfouis dans des géocaches.

De plus, il existe à ce jour 5 zones de chasses aux trésors sur l'Allée des Couleurs qui se déclinent de la façon suivante :

- Parcours Ville
- Parcours Pédalos
- Parcours Valmy

En plus du concept de l'Allée des Couleurs, d'autres sites touristiques et activités sont à découvrir sur le territoire de l'Argonne Champenoise...

- Le musée de la Maison du Pays d'Argonne expliquant les combats en Argonne du Nord, situé à Vienne-Le-Château
- Des randonnées pédestres
- Deux centres équestres proposant des balades à cheval, à Villers-en-Argonne et Sivry-Ante
- De la pêche avec plusieurs associations présentes sur le territoire
- La ferme pédagogique de Villers-en-Argonne, permettant de découvrir de nombreux animaux vivants en toute liberté dans de grands parcs
- La ferme pédagogique de Passavant-en-Argonne
- L'écomusée atelier de la Main de Massiges où il est possible d'admirer plusieurs œuvres des Meilleurs Ouvriers de France
- Le Château de Braux-Ste-Cohière proposant de multiples activités comme des jeux de chevaliers, des cours de danse d'autrefois, la confection de madeleines, l'essayage de robes de princesse, mais aussi la création de blasons
- La Forge de Moiremont mettant en avant une exposition de marteaux



## Un savoir-faire toujours présent

De nombreuses personnes œuvrent à préserver des savoir-faire manuels au sein de la collectivité :

- L'atelier de Silvère et Lucie qui crée de la couture et des textiles originaux pour les enfants et les adultes. Cet atelier se trouve à Vienne-Le-Château
- La Ferme d'Argile, fabrique de faïence, propose la visite de la carrière, des machines à terre, de la faïencerie ainsi que de leur ferme pédagogique. La ferme d'Argile se situe à Passavant-en-Argonne.
- L'Atelier d'Hélène, à La Neuville-aux-Bois entraîne ses visiteurs dans un monde de peinture sur l'Argonne.
- L'Atelier Or et Patine d'Eclaires restaure des cadres anciens et/ou de vieux meubles
- L'Astucier Savonnerie produit artisanalement des savons surgras et des cosmétiques à base d'huile de colza issue de son exploitation et parfumés avec des huiles essentielles. De bougies en cires végétales parfumées sont également proposées aux clients
- L'Atelier de Lutherie Médiévale à Givry-en-Argonne
- Acoustic Guitar à Le Vieil-Dampierre où un artisan luthier répare et fabrique des guitares uniques avec des bois massifs

Cependant, l'offre culturelle manque de certains équipements : le territoire ne dispose en effet pas de cinéma, ni de lieu de rencontre pour les jeunes, or cette offre permettrait de répondre partiellement aux enjeux d'attractivité et de vieillissement du territoire.

## Le Bois du Roy : un projet d'avenir qui met en scène le passé

Le territoire accompagne le projet du Bois du Roy depuis 2015, il s'agit d'un parc à thème au cœur de la forêt d'Argonne, autour des légendes médiévales et de mondes fantastiques. Le parc, porté par un investisseur privé devrait permettre la création d'environ 150 emplois directs.

### Les effets attendus directs du projet :

L'étude de marché réalisée par l'investisseur et par la Banque des Territoires met en évidence un potentiel a minima de 350 000 visiteurs par an. La zone de chalandise s'étend de Paris à la Belgique.

Les effets directs sur le territoire sont très importants en termes d'emplois. Le projet est un vecteur de développement tel que le territoire n'en n'a jamais connu.

Dans la phase de construction, il va fournir du travail aux entreprises locales : bâtiments, travaux publics, artisans, paysagistes, bureaux de contrôles ... Il permettra en parallèle d'augmenter l'activité des hébergeurs et restaurateurs grâce aux nombreuses entreprises mobilisées sur les chantiers.

En phase d'exploitation, la création de 150 emplois (personnels techniques et administratifs, artistes, régisseurs, agents de sécurité, cuisiniers, vendeurs) va permettre l'implantation de nouvelles familles et ainsi favoriser le développement des activités commerciales et de services, le maintien et le développement des écoles.

En phase d'exploitation toujours, le parc fera appel à de nombreuses compétences locales pour assurer ses fournitures et sa maintenance.

Les effets attendus indirects :

Selon le SNELAC (syndicat national des espaces de loisirs), les parcs de loisirs génèrent 3€ de retombées économiques pour un territoire par euro de chiffre d'affaire.

Les collectivités bénéficieront de ses ressources ainsi que des taxes foncières, des taxes professionnelles et des taxes d'apprentissage et de formation.

Un projet privé d'hébergements insolites est en cours de réalisation dans le massif forestier à proximité du Bois du Roy. Il se compose de cabanes dans les arbres et d'un bar perché avec petite restauration, les financements sont obtenus et les travaux sont en passe de démarrer.



Ce projet en suscite d'autres, notamment pour créer de nouvelles offres d'hébergements (gîtes, campings, appart-hotel) pour répondre aux aspirations des différents publics. Les porteurs de projets sont nombreux et ne se limitent pas au seul département de la Marne.

Au-delà de l'aspect économique ce projet donnera à Sainte-Ménéhould et ses environs une image positive, attractive et dynamique. Le Bois du Roy constitue une opportunité pour la valorisation de la ville et de son patrimoine bâti. L'implantation d'un tel parc sur le territoire communal permettra le rayonnement de Sainte-Ménéhould et sa région à l'échelle supra amenant des retombées et donc un développement pour les autres activités touristiques et de loisirs proposés par le territoire et ses voisins ardennais et meusiens.

Cette partie du diagnostic a pour objet de faire l'inventaire de tous les partenariats et de l'ensemble des contractualisations mises en place sur le territoire entre la Communauté de Communes et différentes structures ou administrations.

## Coopération et jumelages

En matière de coopération, il existe quatre Comités de jumelage :

- Comité de jumelage de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise avec Cupar et Compton de Fife (Ecosse),
- Comité de jumelage Sainte-Ménéhould avec Bruchsal (Allemagne) dont le cinquantième anniversaire a eu lieu du 8 au 10 mai 2015. Il est prévu de fêter le soixantième anniversaire à Sainte-Ménéhould en 2025.
- Comité de jumelage de Valmy avec la Batterie des opérations du quarantième régiment d'artillerie de Suippes,
- Comité de jumelage de Givry-en-Argonne avec Lutzerath (Allemagne).

Ainsi que d'autres collaborations telles que :

- Le Comité Franco-allemand Souvenir et Sauvegarde des Sites en Argonne, qui promeut les relations de coopération entre la France et l'Allemagne.
- Une coopération concernant la gestion des sites Natura 2000 que la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise a confiée à la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise voisine.

Les administrations et les agences d'Etat proposent, chacune à leur échelle et selon leurs compétences, des dispositifs d'accompagnement sur les territoires. La Communauté de Communes s'inscrit et s'engage dans de nombreux contrats afin de mettre en œuvre ces politiques départementales, régionales, nationales ou européennes localement. Le tableau ci-dessous en fait l'inventaire.

## ETAT DES CONTRATS ET DISPOSITIFS TERMINES OU EN COURS SUR LE TERRITOIRE D'ARGONNE CHAMPENOISE

CONTRAT	SIGNATAIRES	THEMATIQUES	PERIODE/VALIDITE
Convention de ruralité	ETAT Education nationale Région Grand Est Département Association des Maires et Présidents d'EPCI de la Marne	Education	2018/2021
LEADER	EUROPE Région Grand Est CCAC	Développement des territoires ruraux	2017/2023
Pacte Territorial de Revitalisation et de Transition Ecologique	ETAT Région Grand Est Département	Economie – Plan de relance – transition écologique	En cours d'élaboration
Maison France Service	ETAT CCAC	Accès aux Services publics	2020
Espace de Vie Sociale	CAF CCAC	Création d'un centre social : animation vie sociale et culturelle	2016-2021 Agrément en 2022
Convention Territoriale Globale	CAF CCAC Ville	Animation vie sociale et culturelle Accès aux droits Mobilité Jeunesse Parentalité Petite enfance Insertion sociale et professionnelle	2019-2022
Contrat Local de Santé	ARS CCAC	Santé Prévention Accès aux soins	En cours d'élaboration
Petite Cité de Caractère	Association Petites Cités de Caractère Ville	Tourisme et Patrimoine	2024
Petites Villes de Demain	ETAT Région Grand Est Département ARS Banque des Territoires ANAH CCAC Ville de Ste Ménehould	Revitalisation des territoires	2026
Contrat de Territoire Eau Climat	AESN CCAC	Environnement : au/Assainissement Milieux humides	2021-2027

## Entente « Nous Argonne »

En 2018, les quatre principales Communautés de Communes de l'Argonne : Argonne Ardennaise, Argonne Champenoise, Argonne Meuse et de l'Aire à l'Argonne, se sont réunies dans le Projet de Territoire « Nous Argonne ».

En 2019, elles se sont engagées dans la constitution d'une Entente Territoriale : « Nous Argonne » affirmant leur volonté de mener des démarches de coopération pour renforcer les dynamiques et la visibilité de leurs territoires organisés sur le massif de l'Argonne.

L'objet de l'Entente est le suivant :

- Développer et renforcer l'attractivité autour du territoire
- Mettre en place une dynamique coopérative d'échanges et d'actions unifiés et partagés

À cet effet, l'Entente est plus particulièrement chargée de :

- Attirer et soutenir les acteurs de la sphère productive et de l'agriculture et de la forêt et agir sur la propension locale à consommer – renforcer les liens producteurs et consommateurs en Argonne en :
  - o -construisant une marque territoriale Argonne
  - o Développant une offre de Tiers Lieux en réseaux sur le territoire
- Développer l'attractivité de l'Argonne comme territoire de vie et territoire d'excellence
  - o En soutenant l'animation territoriale « Grande Traversée de l'Argonne » pour favoriser la reconnaissance de la destination Argonne

L'Entente a ainsi créé une dynamique d'échange et de coopération entre les 4 collectivités animée par les équipes de direction sous la conduite des Présidents des EPCI. Le travail se fait en étroite collaboration avec l'association Argonne Pôle Naturel Régional à laquelle l'Entente confie des missions selon un cahier des charges préalablement établi.

## Zone Atelier en Argonne

Un groupe d'enseignants-chercheurs principalement issus des universités de la région Grand Est, avec la forte collaboration de l'Association Argonne PNR (Pôle Naturel Régional) et des acteurs présents sur le territoire, développent actuellement un projet de labélisation de l'Argonne dans le cadre des Zones Ateliers du CNRS.

Le projet Zone Atelier en Argonne (ZARG) vise à fédérer les chercheurs travaillant sur l'Argonne et à développer de nouveaux projets de recherche interdisciplinaires à long terme sur les dimensions socio-économiques, environnementales et écologiques de ce territoire situé au cœur de la région Grand-Est.

Déployé sur des zones d'observations, dits "sites ateliers", situées sur différents types de paysage (le massif forestier, les plaines céréalière, les bocages, la plaine alluviale et les villages ruraux), l'objectif du projet est de répondre aux problématiques suivantes :

- Comment soutenir un environnement de qualité en Argonne et valoriser ce système socio-écologique rural et peu peuplé ?
- Comment la population peut-elle bénéficier de cet environnement de qualité de manière inclusive et respectueuse de la nature et de l'histoire ?
- Comment la recherche impliquée peut contribuer à un environnement de qualité et faire avancer la transformation de ce territoire vers le développement durable ?

Pour répondre à ces questions, le projet ZARG mise sur la collaboration entre sciences exactes et naturelles, sciences humaines et sociales et santé. Pour cela, il s'appuie sur un réseau de plus de 70 enseignants-chercheurs rattachés à 17 laboratoires et 6 établissements : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), l'Université de Lorraine, l'Université de Strasbourg, l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) et l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).

La dimension sociétale est également intégrée au projet puisqu'il peut compter sur le soutien de plus d'une trentaine de partenaires locaux et nationaux (collectivités territoriales, organismes publics, entreprises, écoles, associations etc.).

## Marne Développement

Mise en place courant 2020, l'Agence Marne Développement est un outil collectif au service des entreprises et des collectivités territoriales de la Marne.



Elle réunit l'ensemble des acteurs publics locaux du développement économique : la Région Grand Est, le Conseil départemental de la Marne, la CCI Marne en Champagne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et les 14 intercommunalités marnaises dont la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Ces 18 acteurs sont financeurs de Marne Développement et partenaires au quotidien dans l'accompagnement des entreprises de la Marne.

Ses secteur d'activités prioritaires sont l'industrie et le tertiaire.

Les objectifs de l'agence sont de favoriser le développement des entreprises marnaises en mobilisant les acteurs et les dispositifs adéquats, renforcer la filière industrielle, développer les synergies inter-entreprises et concourir au rayonnement de la marne.

En parallèle, l'Agence Marne Développement soutien les collectivités dans le cadre de projet d'implantation d'entreprises sur le territoire. Par le biais d'évènements variés, elle encourage les échanges entre les entreprises et les élus afin de favoriser les coopérations ainsi que l'émergence de projets.

Marne Développement accompagne également les collectivités dans la valorisation de leurs friche industrielle en mobilisant les acteurs compétents, en procédant aux études préalables nécessaires et en proposant un montage financier pour la réalisation de travaux.

## Initiative Marne

Initiative Marne est une structure qui intervient financièrement sur la création, la reprise ou le développement d'entreprises en accordant des prêts d'honneur.



Pour les entreprises en cours de création ou créées depuis moins de 3 ans et les entreprises en cours de reprise ou reprises depuis moins de 3 ans.

La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise compte parmi les partenaires de cette association et renouvelle son adhésion en 2021 pour 3 années supplémentaires.

Ainsi, les créateurs ou repreneurs d'activités du territoire peuvent bénéficier d'un soutien financier, tant pour des investissements que pour de la trésorerie, mais aussi un système de parrainage et un suivi personnalisé pour « rompre l'isolement » et favoriser la réussite du projet.

## Petite Cité de Caractère

Sainte-Ménéhould a obtenu le label Petite Cité de Caractère en 2013 pour une durée de 5 ans.

La commune dispose d'un inventaire précis de ses patrimoines qu'ils soient naturels, historiques ou architecturaux. Ce label est une opportunité de valoriser ses richesses. La ville s'engage dans un programme d'actions qui vise à **faire connaître, entretenir, embellir, faire vivre.**



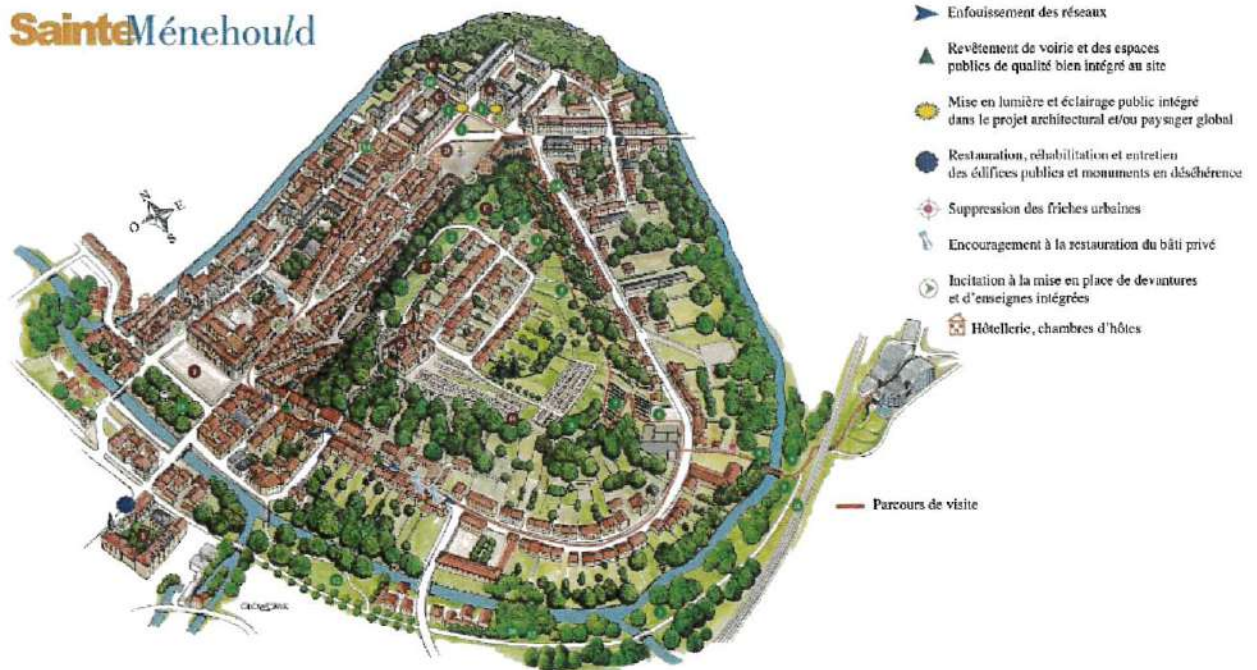
Le programme pluriannuel d'actions lié au label Petite Cité de Caractère sur la période 2013-2018 a été particulièrement bien respecté et mis en œuvre. Certaines des actions menées dans les axes définis précédemment concourent également à l'embellissement et à l'image de la commune, on notera par exemple, la réhabilitation d'édifices publics en déshérence comme le lycée professionnel.

# PARTENARIATS

Le dispositif « Petite Cité de Caractère » a été reconduit en 2019 pour une durée de 5 ans, parmi les orientations pluriannuelles de restauration et de mise en valeur, on trouve par exemple :

- L'intégration de nouveaux mobiliers urbains
- La mise en place d'un programme de rénovation de l'Hôtel de ville et de l'Eglise du Château
- L'aménagements des abords et la mise en valeur du patrimoine des lavoirs
- La poursuite de la politique d'incitation à la rénovation du patrimoine bâti
- La réfection de voirie et réseaux (rue Robinet et rue l'Herbette)
- L'aménagement sur une ancienne friche d'un jardin partagé en permaculture
- La poursuite de la politique d'incitation à la rénovation du patrimoine
- La mise en place d'une signalétique patrimoniale autour de l'Aisne
- La poursuite de la politique d'animation

SainteMénéhould



## Quelques exemples de patrimoine de qualité

- 1. Hôtel de Ville (classé)
- 2. Jardins de la Sous-Préfecture
- 3. Musée Médiéval-Cyberespace (1000 patrimoine XVIII<sup>e</sup>)
- 4. Place du Général Leclerc (inscrit au Monuments Historiques)
- 5. Statue de Sainte-Ménéhould

## Quelques exemples de plantations et fleurissements raisonnés

- 6. Place des Ormes (classé aux Monuments Historiques)
- 7. Eglise Notre-Dame du Château (classé)
- 8. Les Fossés Mondos
- 9. Ancien Hôpital
- 10. Place d'Anterfritz (inscrit au Monuments Historiques)
- 11. Ancien Lycée Chamy (classé)

## Quelques exemples de plantations et fleurissements raisonnés

- 1. Massifs de prestige
- 2. Pelouse et cheminement naturel
- 3. Couvre-sols
- 4. Ponton de bois et massifs de vivaces
- 5. Jardins
- 6. Pelouse
- 7. Vigie

## Quelques exemples de plantations et fleurissements raisonnés

- 8. Couvre sols
- 9. Pont sur l'Aisne et zone humide
- 10. Parillage
- 11. Plantation d'espèce à épine
- 12. Plantations d'arbres
- 13. Massifs contrastés et plantations de plantes
- 14. Bacs et suspensions florales



## Petites Villes de Demain

La ville de Sainte-Ménéhould ainsi que la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise ont été labélisées au titre du programme Petites Villes de Demain par la Préfecture du département le 11 décembre 2020.



Le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des communes de moins de 20 00 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre être respectueuses de l'environnement.

Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économique, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs, et en faire des territoires démonstrateurs des solutions inventées au niveau local contribuant aux objectifs de développement durable.

Ce programme, piloté par l'ANCT, est déployé sur l'ensemble du territoire national et il est décliné et adapté localement.

La convention d'adhésion a été signée 1<sup>er</sup> juin 2021 par l'ensemble des partenaires.

## CHAPITRE 1 : PATRIMOINE NATUREL ET ENVIRONNEMENTAL

### ATOUS

- Des milieux naturels diversifiés
- Une biodiversité locale importante
- Le développement d'énergies renouvelables
- Une faible artificialisation des sols

### FAIBLESSES

- Un manque de visibilité sur la richesse du patrimoine naturel
- Une activité agricole et routière impactant sur la qualité de l'air
- Des problématiques localisées sur la qualité de l'eau

## CHAPITRE 2 : PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

### ATOUS

- Un patrimoine historique et culturel diversifié et source d'attractivité
- Des sites reconnus tourisme de mémoire (sites de guerre, moulin de Valmy)

### FAIBLESSES

- Des charges élevées pour restaurer et entretenir le patrimoine historique
- Un bénévolat qui s'essouffle et peine à mobiliser une relève

## CHAPITRE 3 : CADRE DE VIE ET SERVICES

### ATOUS

- La présence d'un hôpital avec des permanences de spécialistes
- Le territoire compte 3 EHPAD
- Un pôle de santé à l'hôpital et une antenne à Givry-en-Argonne
- Une maison de santé privée
- Une offre d'accueil petite enfance, scolaire, périscolaire et extrascolaire riche
- Le syndicat Argonne Transports, organisatrice de 2<sup>nd</sup> rang
- Des logements sociaux dans diverses communes
- De multiples structures sociales, médico-sociales et associatives
- Un bénévolat important
- La couverture des pompiers sur l'ensemble du territoire
- La présence d'une unité de gendarmerie
- Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) à Sainte-Ménéhould
- Le déploiement de la fibre sur l'Argonne Champenoise
- Une Maison France Services
- Des agences postales communales

### FAIBLESSES

- Une baisse de la démographie
- Un vieillissement de la population
- Le manque de médecins et d'autres spécialistes à très court terme
- Le vieillissement de la population
- Les difficultés de recrutement dans les secteurs d'aide à la personne
- La baisse générale des effectifs dans les écoles qui se répercute au collège
- Le manque de garde pour la petite enfance dans des endroits spécifiques
- L'absence d'établissement secondaire
- L'absence de transport intracommunautaire
- L'absence d'aire de covoiturage
- De nombreux logements vacants car non adaptés à la demande et en raison de la baisse de la démographie
- Le manque de visibilité des services existants sur le territoire
- Les ASVP ne couvrent pas tout le territoire
- Le déclin du programme Voisins Vigilants

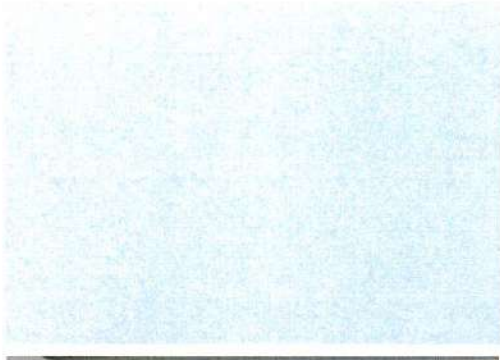
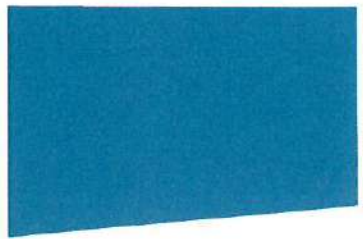
## CHAPITRE 4 : EMPLOI / ECONOMIE / TOURISME

### ATOUS

- De multiples secteurs d'activité et de multiples projets
- Un tissu industriel fort
- Des services présents pour orienter vers la formation et aider à la recherche d'emploi
- Un équilibre sur les flux entrants/sortants des déplacements professionnels
- Un tissu artisanal dense et diversifié
- De multiples activités touristiques
- Des espaces à reconquérir

### FAIBLESSES

- De nombreux commerces vacants
- Des difficultés de recrutement
- Peu de formations qualifiantes adaptées aux besoins
- L'augmentation du chômage chez les jeunes
- Un exode des jeunes diplômés
- Un manque de visibilité identitaire
- Une image peu attrayante



# LE DIAGNOSTIC PARTAGÉ

## LE DIAGNOSTIC PARTAGE

Cette partie regroupe les éléments d'analyse de la démarche qualitative engagée dans le cadre du diagnostic local de santé de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Dans un premier temps, elle s'appuie sur l'analyse des retours du questionnaire à destination des habitants où sont présentés les éléments importants qui ressortent de l'enquête (taux de participation, limites, sur-représentations, sous-représentations...) mais également une analyse plus précise de quelques questions ouvertes et fermées de ce questionnaire.

Dans un second temps, les fiches thématiques prennent en compte les focus-groupes « élus », « acteurs locaux », « habitants » ainsi que les retours des questionnaires habitants, professionnels de santé et jeunes du territoire. Ces fiches ont été structurées par thématiques prégnantes identifiées par l'ensemble de parties prenantes du territoire. Dans ce descriptif, certains propos recueillis viennent alimenter les analyses et sont retranscrits à l'identique sous la forme « *verbatim* ».

Cette méthodologie a permis de cerner, dans un délai court imparti, une diversité de points de vue, interrogeant ce qui fait sens pour les acteurs locaux, les élus, les professionnels de santé et les habitants eux-mêmes.

La grande majorité des personnes interrogées s'accordent en décrivant l'Argonne Champenoise comme étant un territoire « où le patrimoine naturel est si riche que l'on ne peut pas le négliger », « calme » composé « de grands espaces naturels ».

Cependant, la « pénurie » de médecins généralistes et de spécialistes, la « centralisation des services et des offres » sur Sainte-Ménéhould et « le manque de communication » s'avèrent être identifiés comme des faiblesses territoriales.

En annexe sont présentés dans leur intégralité :

- Questionnaire habitants
- Questionnaire professionnels de santé
- Questionnaire jeunes du territoire
- Grille d'entretien des focus-groupes (élus, acteurs, habitants)
- Tableau thématique de retranscription des focus-groupes
- Métaplan

## ELEMENTS IMPORTANTS DE L'ENQUETE HABITANTS

Le questionnaire a permis de récolter 429 réponses. Avec une marge d'erreur de 5 %, le seuil de saturation de retours de questionnaires est estimé à 373 pour un échantillon de base de 11 984 habitants comme celui de l'Argonne Champenoise. Ceci signifie qu'un nombre plus élevé de questionnaires dans le diagnostic réalisé ici, n'apporterait pas d'informations supplémentaires capables d'enrichir l'analyse et les résultats.

**Sur les 5 348 ménages recensés au sein de la collectivité, et les 429 réponses collectées, le taux de participation s'élève à 8,02%.**

52 communes sur 60 qui composent la CCAC ont été représentées dans l'enquête. Gratreuil, Massiges, Wargemoulin, Valmy, La Chapelle-Felcourt, Rapsecourt, Passavant-en-Argonne et Eclaires sont les huit communes dans lesquelles nous n'avons pas eu de retour.

Toutefois, il existe dans l'échantillon de cette enquête des sous-représentations et des sur-représentations par rapport aux données du territoire, au niveau de la participation des communes, au niveau du sexe, mais également des catégories socioprofessionnelles :

### - **Au niveau du sexe**

Les femmes ont majoritairement répondu au questionnaire puisqu'elles représentent 67,4% du taux de participation contre 34,5% pour les hommes. Cela entraîne une sur-représentation des femmes qui représentent 50,85 % des habitants sur le territoire, soit une différence de 16,55 points et une sous-représentation des hommes.

### - **Au niveau des catégories socioprofessionnelles**

Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont sur-représentés dans l'enquête puisque cela représente 10,3% des répondants alors qu'ils ne représentent que 3 % sur le territoire, soit une différence de 7,3 points. Les ouvriers sont quant à eux sous-représentés dans l'enquête puisqu'ils représentent 3,7% des répondants alors qu'ils sont présents à 15,7% dans la collectivité, soit une différence de 12 points. Les retraités sont les mieux représentés puisque leur sur-représentation n'est que de 0,2 points.

## QUESTIONS SPECIFIQUES ANALYSEES

### QU'EST-CE QUI SEMBLE PRIORITAIRE POUR AMELIORER LE BIEN-ETRE ET LA SANTE DES ARGONNAIS INTERROGES ?

Question ouverte posée dans le questionnaire : « Selon vous, quelles sont les 3 priorités pour améliorer votre bien-être et votre santé en Argonne ? » (284 personnes ont répondu à cette question, soit 66% des répondants au questionnaire).

On retrouve dans cette question, 2 priorités largement identifiées :

- **Avoir plus de médecins**, cité 177 fois
- **Avoir plus de spécialistes**, cité 143 fois

La volonté des habitants est d'avoir un meilleur accès aux soins, avec des « *délais moins longs* ».

Ensuite, on retrouve :

- **Avoir plus d'activités**, d'animations culturelles et sportives, cité 51 fois
- **La prise en compte de l'environnement** avec la qualité de l'eau, de l'air, l'entretien de la ville, l'éclairage public, la préservation de la nature, cité 32 fois
- Améliorer **le transport**, cité 19 fois

D'autres problématiques sont également citées comme redynamiser le centre-ville, maintenir l'hôpital, faire attention à son alimentation, la communication mais aussi rompre l'isolement. Toutes ces problématiques sont citées moins de 10 fois.



## POURQUOI CERTAINS ARGONNAIS N'ONT PAS DE MEDECIN TRAITANT ?

Question fermée posée dans le questionnaire : « Avez-vous un médecin traitant ? » (428 personnes ont répondu à cette question, soit presque 100% des répondants du questionnaire).



93% des répondants ont un médecin traitant soit 400 personnes et 7% ne disposent pas de médecin traitant. La part des patients de 16 ans et plus au régime agricole sans médecin traitant au sein de la CCAC est de 2,2%. Cette part est de 4% pour les patients de 16 ans et plus affiliés à la CPAM.

Question ouverte posée dans le questionnaire : « Si non, pourquoi ? » (29 personnes ont répondu à cette question, soit 100% des répondants n'ayant pas de médecin traitant).

- 100% des répondants n'ont plus de médecin traitant puisque le leur **est parti en retraite** et qu'ils n'en ont pas retrouvé.

## POUR QUELLES RAISONS LES ARGONNAIS RENONCENT AUX SOINS ?

Question fermée posée dans le questionnaire : « Avez-vous déjà renoncé à des soins ? » (427 personnes ont répondu à cette question).



On note que 31% des répondants ont déjà renoncé à des soins, ce qui représente 135 personnes ayant répondu à la question.

Question ouverte posée dans le questionnaire : « Si oui, pour quelles raisons et quels praticiens ? » (127 personnes ont répondu à cette question, soit 94% des personnes ayant déjà renoncé à des soins).

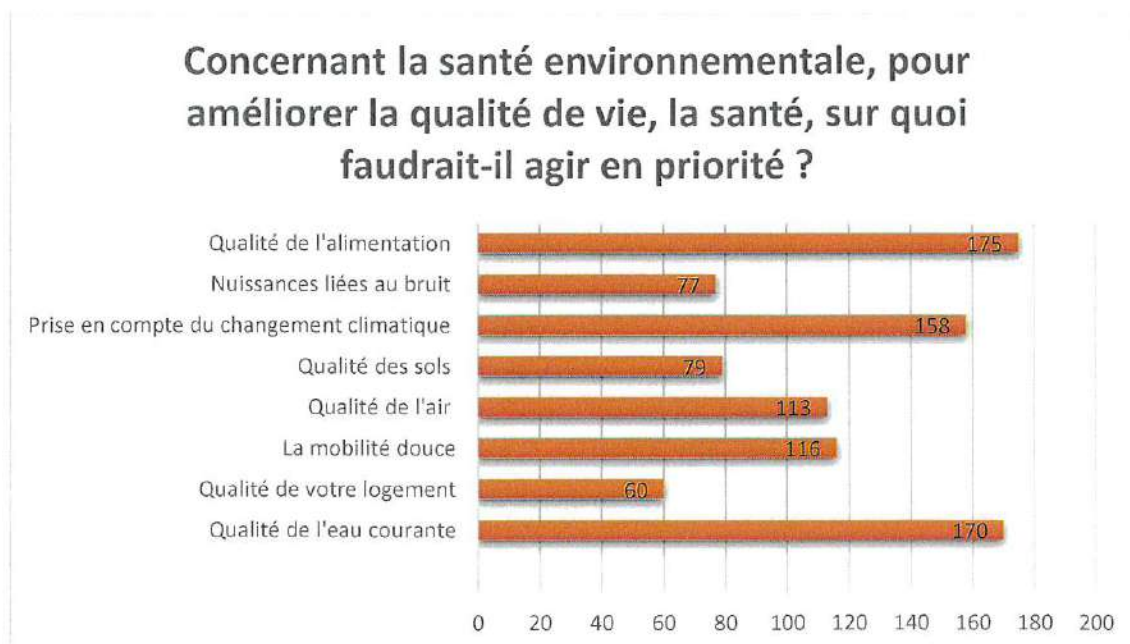
Quatre raisons de renoncement aux soins ont été cités par les habitants :

- Les **délais d'attente** trop longs, cité 50 fois
- **L'éloignement** géographique, cité 33 fois
- Le **manque de praticiens**, cité 23 fois
- Le **prix**, cité 22 fois
- Les **horaires non adaptés** pour les personnes qui travaillent, cité 8 fois

Pour toutes ces raisons, les habitants renoncent aux soins de plusieurs professionnels de santé cités à plusieurs reprises : « dentiste », « gynécologue », « ophtalmologue », « kiné », « dermatologue ».

## CONCERNANT LA SANTE ENVIRONNEMENTALE, SUR QUOI FAUDRAIT-IL AGIR EN PRIORITE POUR LES ARGONNAIS ?

Question à choix multiples posée dans le questionnaire « Concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé sur quoi faudrait-il agir en priorité ? (384 personnes ont répondu à cette question, soit 89% des répondants).



Pour améliorer la qualité de vie et la santé, les habitants ont répondu qu'il faudrait agir en priorité sur :

- La **qualité de l'alimentation**, cochée 175 fois
- La **qualité de l'eau courante**, cochée 170 fois
- La prise en compte du **changement climatique**, cochée 158 fois
- La **mobilité douce**, cochée 116 fois
- La **qualité de l'air**, cochée 113 fois

## SUR QUELLES THÉMATIQUES LES ARGONNAIS SOUHAITENT ÊTRE DAVANTAGE INFORMÉ ?

*Question fermée à choix multiples (14 thématiques santé) posée dans le questionnaire « Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous être ou davantage informé ? »*

Les thématiques pour lesquelles les habitants souhaitent être davantage informé sont :

- L'accès aux droits, coché 218 fois
- La santé environnementale, cochée 200 fois
- Le sommeil, coché 179 fois
- L'alimentation, cochée 178 fois
- Le sport, coché 172 fois
- Le vieillissement, coché 169 fois
- La vaccination et les dépistages, cochés 168 fois
- Le mal-être, la dépression et le burn-out, cochés 166 fois

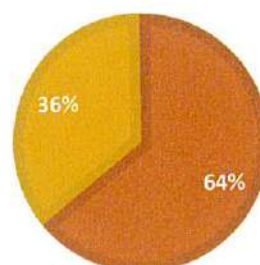
## L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE A-T-ELLE UNE PLACE CHEZ LES ARGONNAIS ?

*Question fermée posée dans le questionnaire « Pratiquez-vous une activité physique ? » (422 personnes ont répondu à cette question, soit 98% des répondants au questionnaire)*

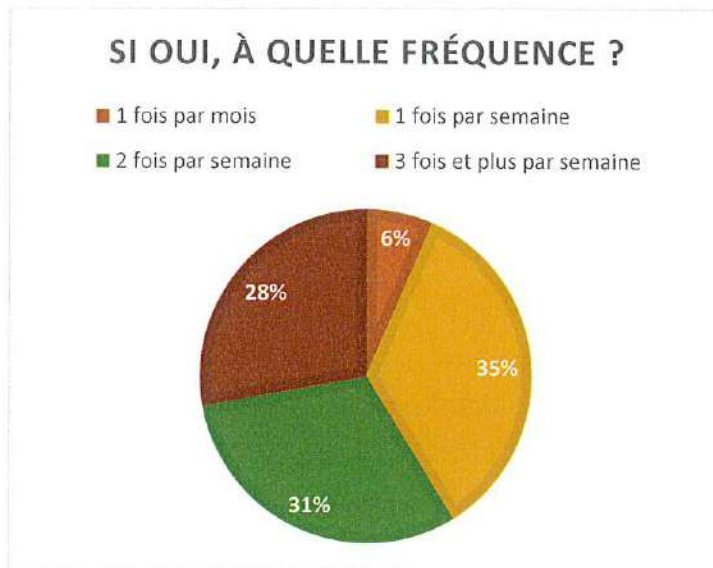
64% des répondants pratiquent une activité physique et sportive, ce qui représente 274 personnes ayant répondu à la question.

### PRATIQUEZ-VOUS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ?

■ Oui ■ Non



Question fermée à choix multiples posée dans le questionnaire « Si oui, à quelle fréquence ? » (262 personnes ont répondu à cette question, soit 95% des personnes ayant répondu pratiquer une activité physique).



La majorité des répondants pratiquent une activité physique et sportive allant de 1 fois par semaine pour 35% d'entre eux jusqu'à 3 fois et plus par semaine pour 28% d'entre eux.

Question ouverte posée dans le questionnaire « Si non, pourquoi ? » (112 personnes ont répondu à cette question, soit 73% des personnes qui ne pratiquent pas une activité physique et sportive).

Plusieurs raisons sont citées par les habitants qui ne pratiquent pas une activité physique et sportive :

- Manque de temps, cité 49 fois
- Problèmes de santé, cités 25 fois
- Manque de motivation, cité 17 fois
- Activités proposées trop éloignées du domicile, citées 8 fois

D'autres raisons sont également citées par moins de répondants, à savoir le coût et l'offre qui ne convient pas.

## Offre de soins et accès aux soins

### Points forts :

- La présence d'un hôpital avec un service de radiologie au sein de l'Argonne Champenoise vu comme un atout « *maintenir un hôpital de proximité* ».
- La présence d'un centre de santé médical et dentaire à l'hôpital, ainsi que d'une antenne à Givry-en-Argonne permettant la vacation d'omnipraticiens.
- Une antenne SMUR et des consultations non programmées.
- Une offre médico-sociale importante dans le champ du handicap et pour les personnes âgées (EHPAD, Elan Argonnais...)
- Une maison de santé privée où interviennent des spécialistes, une sage-femme et comprenant également un laboratoire.
- Des permanences de spécialistes au sein de l'hôpital et de la maison de santé privée.

### Points à améliorer :

- La « *pénurie* » de médecins généralistes et un vieillissement des professionnels de santé sont constatés sur le territoire. Parmi les répondants à l'enquête « *habitants* » 177 souhaiteraient bénéficier de « *plus de médecins* », cela améliorerait leur bien-être en reprenant leurs propos. Aujourd'hui, il s'avère assez problématique de trouver un médecin traitant sur le territoire « *quand on appelle, personne ne nous veut* ». 29 habitants ayant répondu au questionnaire de santé ne disposent plus de médecin traitant, suite à un départ en retraite. « *Ce qui manque cruellement c'est sur les soins immédiats, chez les généralistes principalement* ».
- La pénurie de spécialistes est toujours d'actualité, la position vis-à-vis de cette carence est partagée par l'ensemble des acteurs sur le territoire. 143 répondants ont indiqué l'importance d'avoir plus de spécialistes, notamment un « *ophtalmologue* », « *gynécologue* », « *rhumatologue* ». Par ailleurs, l'éloignement géographique constitue une entrave en matière d'accès aux soins spécialisés : « *spécialistes trop loin* », tout comme « *les délais trop longs* » et le coût « *trop cher* ».
- Le manque de communication sur les professionnels qui interviennent au sein de l'hôpital ou de la maison médicale privée « *sur les médecins spécialistes on dit toujours qu'il n'y en a pas, que ça manque, mais je pense qu'entre ceux qui viennent à l'hôpital et ceux qui viennent à la maison médicale, on en a mais l'information ne passe pas* ». Cela met également en exergue un manque de coordination entre toutes les parties prenantes du territoire. Plus de 60% des répondants ne connaissent pas les spécialistes qui interviennent au sein du Centre Hospitalier d'Argonne.
- L'accessibilité à l'offre de soins est une préoccupation importante : 31,6 % des interrogés indiquent avoir déjà renoncé aux soins pour des raisons financières, géographique et/ou pour des délais jugés trop longs. « *On est obligé de s'éloigner de plus en plus, de plus en plus loin, et le temps d'attente pour des rendez-vous est de plus en plus long* ».
- Le sous-effectif de certaines professions médicales et paramédicales tels que les orthophonistes, les psychomotriciens, mais aussi les masseurs-kinésithérapeute.

## Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Créer une maison médicale et faire vivre les annexes médicales des bourgs-centres.
- Améliorer la communication et les interactions entre les différents professionnels du territoire pour une meilleure prise en charge des habitants.
- Améliorer la communication générale à destination des habitants.
- Proposer des contrats d'installation à des étudiants (en médecine ou en école d'auxiliaires médicaux) en contrepartie du financement d'une partie de leurs études.
- Recruter de nouveaux médecins.
- Renforcer et maintenir le centre hospitalier.
- Renforcer et maintenir les spécialistes qui interviennent déjà sur le territoire.
- Créer des conditions d'accueil favorables aux nouveaux médecins généralistes.

## Offres sportives, culturelles et de loisirs

### Points forts :

- Une diversité des activités sportives « *il y a du choix* », « *beaucoup de clubs existent sur le territoire* ».
- De multiples infrastructures sportives et culturelles « *ce n'est pas les structures qui manquent* ».
- Une forte implication des associations locales « *il y a un gros tissu associatif en Argonne* ».
- La richesse de l'offre est reconnue.

### Points à améliorer :

- L'accessibilité géographique à l'offre sportive, culturelle et aux loisirs proposés « *principalement centrés sur Menou* », « *il faut tout de suite faire 15-20 kms pour faire une activité* », « *plus on s'éloigne de Menou, moins la facilité d'accéder est aisée* ».
- L'accessibilité financière à l'offre sportive, culturelle et aux loisirs proposés « *il y des gens qui n'ont pas les moyens* ».
- Le « *manque d'animations, d'activités loisirs autres que sportives* », « *il n'y a pas de cinéma* ».
- L'essoufflement du bénévolat dans les associations « *les associations c'est les bénévoles qui s'en occupent* », « *faire venir les gens dans les associations* ».
- La communication : 172 personnes ont répondu « OUI » à être davantage informé sur le sport et les activités physiques.

### Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Organiser des activités moins centrées sur Sainte-Ménéhould.
- Faire des animations tournantes sur l'ensemble du territoire.
- Mettre en place des activités intergénérationnelles basées sur les échanges de savoir.
- Activités ou animations autour de l'échange culturel.
- Théâtres, concerts, expositions, bourses aux objets, festivals, carnivals.
- Mettre en place des lieux de rencontre pour tous.
- Créer un site pour rassembler l'information des activités.
- Proposer des activités inter-villages.
- Proposer des activités de lien social sur tout le territoire.

## Cadre environnemental

### Points forts :

- L'Argonne Champenoise regorge d'espaces naturels tels que de vastes forêts et des étangs « *le patrimoine naturel de l'Argonne est si riche que l'on ne peut pas le négliger* ». Une partie du territoire est dans la zone RAMSAR correspondant à la désignation d'une « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention de RAMSAR. Cette zone doit répondre à un ensemble de critères tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau. C'est une reconnaissance internationale de l'importance de la zone désignée.
- Le « calme » est largement présent au sein du territoire « *au niveau du bruit on est quand même épargné* ».
- La qualité de vie est jugée « *très bonne* » dans ce territoire rural avec « *moins de stress par rapport à être en ville* » et « *de grands espaces de liberté de mouvement* ».
- Le territoire compte « *peu d'industries polluantes* ».
- L'Argonne offre la possibilité d'effectuer de nombreuses « *randonnées* » grâce à sa « *nature* ».

### Points à améliorer :

- La sécurité des routes et des trottoirs « *essayer de traverser la rue Chanzy dans toute sa longueur quand vous avez des difficultés à marcher* ».
- L'éclairage public « *Il y a aussi des problèmes de lumières parce que quand on arrive le soir, on ne voit rien* ». 11 répondants ont exprimé l'importance d'améliorer l'entretien du territoire, l'éclairage public et la sécurité lors du questionnaire.
- Concernant la santé environnementale, les 4 priorités retenues sur lesquelles il faudrait agir d'après les habitants sont la qualité de l'eau (170 réponses), la qualité de l'alimentation (175 réponses), la prise en compte du changement climatique (158 réponses) et la qualité de l'air (113 réponses).
- Les connaissances et les compétences individuelles des habitants en matière de santé environnementale : 200 personnes ont répondu « *OUI à être davantage informé sur la santé environnementale* » en précisant « *Respecter l'environnement* » « *plus de sensibilisation* ».

### Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Mettre en place des actions de sensibilisation.
- Mettre en place des actions de nettoyage des espaces naturels.



## Mobilité

### Points forts :

- Les habitants du territoire développent « de la solidarité et de l'entraide pour les déplacements », notamment en faisant du « covoiturage ». Cela relève de « popotes internes ».
- Il existe un transport à la demande sur le territoire.
- Des structures comme « Familles Rurales met en place des moyens de mobilité », « le transport solidaire ».
- La présence de cars « il y a le car qui a remplacé le train pour aller à Châlons et sur Verdun ».
- Le transport urbain Ménéhildien.
- Un atout majeur du territoire semble être « l'autoroute » à proximité, notamment citée par les professionnels de santé.

### Points à améliorer :

- Le transport à la demande en termes de disponibilité et de coût financier « il ne marche pas » « puisqu'il est lié aux horaires de transport scolaire et c'est un coût ».
- L'organisation des moyens de locomotion « compliqué pour les habitants à l'extérieur de Menou » puisqu'il n'existe aucun transport pour aller d'une commune à une autre, « frein pour sortir du village » ce qui engendre des problèmes d'accès aux associations « pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer ».
- Le manque de chauffeurs au sein du Syndicat Argonne Transports « pas assez de chauffeurs pour satisfaire les demandes ».
- La disponibilité des cars déjà mis en place « qu'un le matin, un le soir », « incohérence des horaires ».
- La lisibilité de l'offre de transport sur le territoire.
- 116 personnes ont répondu « la mobilité douce » à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ». « Manque de pistes cyclables », « manque d'éco-transports ».

Lors de la question « quels sont les freins à vos déplacements » dans l'enquête territoriale menée par MOSAÏC, les habitants ont répondu en premier lieu l'absence de transport en commun, les horaires de ceux-ci, l'accessibilité des transports en soulignant le manque de transport pour effectuer les déplacements entre les communes et vers les grandes villes.

Cette problématique de la mobilité touche davantage les personnes sans permis et les personnes âgées.

## Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Mise en place de location de véhicules sans permis.
- Développer un service de transport à la demande pour les personnes âgées.
- Changer les arrêts et les horaires du TUM.
- Mettre en place un blablacar local.
- Mettre en place un système informatique, un réseau pour le ramassage de personnes par le biais de chauffeurs bénévoles.
- Bourse au permis de conduire en échange d'heures pour la collectivité.
- Acquérir un véhicule de transport communautaire.
- Avoir une conseillère dédiée à la mobilité.
- Demander des subventions pour un véhicule de 9 places pour mettre à la disposition des associations.
- Réduction SANEF pour les professionnels de santé venant de l'extérieur pour travailler sur Menou ou pour les conjoints des professionnels habitant sur Menou et devant aller travailler à l'extérieur.
- Service local de transport à développer.

## Logements et bâtiments

### Points forts :

- La réalisation de plusieurs OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qui a suscité l'intérêt de nombreux habitants.
- La présence de logements sociaux au sein de plusieurs communes.

### Points à améliorer :

- La garantie d'accès à des logements décents et « fonctionnels » puisqu'il y a des « logements dégradés, insalubres » « humides » qui ont un impact sur la santé.
- L'adaptation de « l'offre qui ne correspond plus à la demande », « logements trop grands pour les personnes âgées ».
- Favoriser l'intervention de structures dédiées aux « syndromes de Diogène » qui sont nombreux sur le territoire et qui doivent « aider à désencombrer tout en respectant et en évitant la décompensation psychiatrique ».
- 60 personnes ont coché « la qualité de votre logement » à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ».
- L'adaptation des logements pour les personnes âgées et en situation de handicap.

L'enquête MOSAÏC a permis de montrer que certaines personnes expriment avoir des problèmes liés à leur habitation, de part des problèmes d'énergie ou d'isolation, des problèmes d'environnement ou de voisinage, des logements mal équipés/ mal adaptés.

### Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Etablir une règle par commune avec les bâtiments de France.
- Mettre en place des contrôles sur la vétusté pour des personnes louant des biens.

## Services et commerces

### Points forts :

- La présence de « commerces essentiels », « supermarchés, boulangeries... »
- Le passage de commerces ambulants tels que « WEBER » qui est une épicerie ambulante mais aussi « le facteur »

### Points à améliorer :

- La faible présence de lieux de convivialité sur le territoire « pas de lieux sociaux dans les communes, de petits bars ».
- Le maintien de commerces ambulants « indispensable pour le maintien de la vie des petites communes » puisqu'il y a un « risque de disparitions des commerces ambulants ».
- Le « manque de certains commerçants : poissonnier, vêtements... »
- La vacance commerciale.

### Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Soutenir les commerces ambulants.
- Travailler sur une politique de maintien des services.

## Services publics et administrations

### Points forts :

- La diversité des services présents sur le territoire « *on a quand même toutes les infrastructures* ».
- La pluralité des services : « *crèche* », « *des écoles* », « *un collège* » perçue comme une plus-value permettant l'attractivité du territoire.
- Le recrutement de plusieurs conseillers numériques.
- La présence de Maison Frances Services sur le territoire.
- Le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la collectivité.

### Points d'amélioration :

- L'accessibilité géographique aux services administratifs « *éloignement des services* », « *freins à l'accès aux services dû aux problèmes de mobilité* ».
- L'accessibilité pour cause « *de fracture numérique* », « *difficultés de faire les démarches en ligne* » et « *pour les personnes ne sachant ni lire, ni écrire* ».
- Le manque d'uniformisation des services et des actions sur l'ensemble du territoire
- L'accès à certains services est plus complexe que d'autres, tel « *Pôle Emploi* ».
- L'accessibilité en termes de disponibilité « *l'ouverture des services est inadaptée aux besoins* ».
- Le non-recours à des aides pour « *des délais de traitement* » trop longs.
- La complexité des dossiers administratifs comme ceux d'Appels à Projets « *c'est cette lourdeur administrative qui pèse* », allant jusqu'au non-recours « *le problème c'est que les gens renoncent parce que c'est chronophage* ».
- L'information sur les services publics et les administrations existants sur le territoire, ainsi que leurs actions.
- Développer l'offre de garde d'enfants de 0-3 ans « *problèmes de garde* », « *pas d'assistantes maternelles* », « *on avait 80 assistantes maternelles sur la Communauté de Communes et 10 ans après on en a la moitié* ».
- Le manque d'accueil de loisirs en dehors de Sainte-Ménehould.

## Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Mettre en place des permanences à proximité.
- Réaliser un annuaire des services par thématiques.
- Mettre en place des permanences de certains services comme Pôle Emploi.
- Rendre libre l'accès à des postes informatiques.
- Proposer des ateliers numériques.
- Coordonner avec un service qui pourra diriger les gens dans les services administratifs.
- Création de micro-crèches.
- Créer des centres aérés pour les enfants.

## Emploi et formation

### Points forts :

- L'existence d'offres d'emplois sur le territoire « beaucoup d'emplois manuels ».
- La « présence du RAM où les assistantes maternelles peuvent se regrouper ».
- Les « cafés » proposés comme le café de l'emploi avec la notion de « convivialité autour ».
- La professionnalisation du métier d'auxiliaire de vie à travers la modulation du temps de travail avec un « salaire lissé toute l'année ».
- La présence de multiples secteurs d'activité et de multiples projets.
- Un tissu industriel et artisanal dense.
- Des structures présentes pour orienter vers la formation et aider à la recherche d'emploi.

### Points d'amélioration :

- Pourvoir les postes vacants, notamment « dans le service de restauration, il y a des difficultés à recruter », « il n'y a pas d'auxiliaires de vie », « pas d'assistantes maternelles ».
- L'attractivité et la rémunération des emplois « un niveau de salaire qui n'est pas élevé en Argonne », « des salaires qui ne retiennent pas les cadres, les jeunes ».
- La connaissance des droits des personnes « le droit à la formation ».
- Favoriser le retour des jeunes après la réalisation de leurs études à l'extérieur du territoire car « il n'y a pas de lycée ».

### Les propositions d'action évoquées par les répondants :

- Inciter les gens à se remettre dans le marché du travail.
- Communiquer sur les postes à pouvoir.
- Améliorer le salaire des postes.

## Dépistage et prévention

### Points forts :

- La richesse du tissu partenarial, permettant de « faire des actions de prévention santé » comme les examens de prévention en santé, une journée de sensibilisation au risque du diabète, une rencontre santé audition ou encore une formation au PSC1.
- Le Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) tient des permanences à l'hôpital, ainsi qu'au CCAS permettant la prise en charge de patients sur le territoire.
- La réalisation d'examens de prévention santé avec le Centre Marnais de Promotion à la Santé (CMPS).
- La volonté du CMPS d'intervenir sur place et de proposer des actions et ateliers.
- La richesse des rencontres autour « d'un café et de petits gâteaux » dans le cadre des cafés des aidants, des parents, de l'emploi.

### Points à améliorer :

- La visibilité des actions de prévention et de dépistage qui existent pour « surveiller sa santé ».
- L'accessibilité aux dépistages et à la prévention. L'enquête habitant a révélé une volonté pour 179 répondants d'être davantage informé sur le sommeil et 168 sur le dépistage et les vaccinations
- L'information grâce à « des groupes de paroles sur des sujets comme le SIDA, le cancer... »
- L'accessibilité géographique des ateliers en « décentralisant les ateliers sur quelques bourgs-centres ».

### Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Le développement du sport-santé.
- Des ateliers thématiques autour du bien-être.



## Communication

### Points forts :

- L'accès à un bulletin municipal dans certaines communes.
- Le déploiement d'applications permettant l'information dans certaines communes.
- La présence d'un site internet pour la ville de Sainte-Ménéhould et de pages Facebook pour de nombreuses communes.

### Points à améliorer :

- L'accessibilité à l'information puisque « plusieurs communes ne disposent pas de bulletin » et que « les gens sont emmerdés avec ces satanés dossiers, ils ne savent pas où aller ».
- L'information globale sur « ce qu'il existe réellement sur notre territoire ».
- La visibilité de l'offre sur l'ensemble du territoire.

L'enquête MOSAÏC a montré que les habitants apprécient les supports de type flyer, journal municipal, les mails, les sites internet, mais « ils doivent être mis à jour ». 60% des répondants trouvent qu'il n'y a pas assez de communication sur la vie du territoire, des services et des évènements.

### Les propositions d'actions évoquées par les répondants :

- Passer par les élus pour transmettre l'information.
- Favoriser les brochures comme moyen de communication pour les seniors.
- Ne pas oublier les canaux numériques.
- Faire des réunions locales pour passer l'information.
- Utiliser des panneaux d'information pour orienter vers les bons services.
- France Services peut-être une porte d'entrée pour orienter les habitants.

## Santé mentale

### Points forts :

- La présence de structures dédiées à la santé mentale (CMPP, IME...)
- Le sentiment de « bien-être » d'être dans son village « au calme ». 74,4 % des répondants au questionnaire ont coché « BON » à diriez-vous que, dans l'ensemble, votre moral est...
- La « téléconsultation ça fonctionne très bien » pour les personnes en situation de handicap » (mise en place par l'Elan Argonnais).

### Points à améliorer :

- Le « manque de professionnels » et l'accessibilité liée à la disponibilité des professionnels de santé mentale « manque du temps de médecins » ce qui engendre « entre 6 mois et 1 an pour le premier rendez-vous médical avec un pédopsychiatre ».
- Le mal-être gagnant des habitants « la souffrance psychologique de la population, elle est de plus en plus », « l'équipe mobile géronto-psy, a vu exploser les nouvelles prises en charge depuis le confinement ».
- 166 personnes ont répondu « OUI » à être davantage informé sur le mal-être, la dépression et le burn-out.
- 12,2% des répondants au questionnaire ont coché « TRES MAUVAIS » à Diriez-vous que, dans l'ensemble, votre moral est...

### Les propositions d'actions évoquée par les répondants :

- Faire appel à des infirmières de pratiques avancées.
- Favoriser le bien-être, la bienveillance, l'échange.
- Créer des lieux favorisant les liens sociaux, comme par exemple : le dispositif Mille Cafés.
- S'appuyer sur des organismes comme Familles Rurales pour développer des actions et des activités.

## Vivre ensemble

### Points forts :

- Dans certains villages, la solidarité entre les habitants est très présente et ces derniers apprécient l'entraide mutuelle « *effectivement, il y a une veille des voisins* », « *A Belval, il y a une certaine bienveillance pour voir si ça se passe bien. Si on voit un volet qui n'est pas ouvert et que normalement c'est ouvert, il y a quelqu'un qui alerte tout de suite* ».
- Le peu d'incivilités sur le territoire est un atout à mettre en avant « *au niveau des incivilités, au niveau de la sécurité, on est quand même bien* », « *on est dans un environnement social assez serein* ».
- La richesse du tissu associatif avec la présence de clubs seniors, de comités de fêtes, de loisirs créatifs et Familles Rurales rayonnant sur l'ensemble du territoire.
- L'existence du dispositif « *voisins vigilants* » sur beaucoup de communes.
- Le déploiement de la vidéo protection dans plusieurs communes.

L'enquête menée par MOSAÏC a permis de montrer que 62% des habitants ayant répondu à un questionnaire dédié ont le sentiment que les échanges entre eux sont satisfaisants, 70% des répondants trouvent que les habitants sont solidaires dans leur village et 82% se sentent en sécurité avec la présence de gendarmerie, les éclairages de nuit et le dispositif voisin vigilant.

### Points d'amélioration :

- Maintenir la solidarité développée dans certains villages et veiller à ce qu'elle soit présente sur l'ensemble du territoire « *on habite les uns à côté des autres sans forcément se côtoyer* ».
- « *Organiser des activités moins centrées sur Sainte-Ménéhould* » pour permettre aux personnes isolées d'avoir de l'animation au sein de leurs villages.
- L'accessibilité à des offres d'accompagnement de lutte contre l'isolement qui dépend de différents aspects, financiers, lieu de vie, ou encore l'âge « *quand je vois des personnes âgées qui sont chez elles, qui ne sortent pas des 4 murs, c'est pire que de la prison, c'est de l'enfermement* ». L'isolement se faisant ressentir « *plus dans le troisième âge* ».
- Améliorer la visibilité (information, support de communication) des structures à destination des habitants sur des thématiques spécifiques.
- Relancer le dispositif « *voisins vigilants* ».
- L'attractivité territoriale puisque le « *secteur est non-attractif donc les jeunes s'en vont* », « *certains reviennent mais ce n'est pas la majorité* », « *déclin du nombre de jeunes* », « *les jeunes vont aller en ville parce qu'ils ont tout sur place* ».
- La carence d'activités à destination des adolescents, notamment pendant les vacances scolaires.
- Des espaces, des lieux d'échanges pour les jeunes.

Les propositions de pistes d'actions évoquées par les répondants :

- Proposer des actions pour les séniors et les personnes isolées.
- Mettre en place un livret d'accueil sur la collectivité pour les nouveaux arrivants.
- Fédérer autour de projets collectifs.
- Remettre en place des activités comme « colos-apprenantes », « ados bouge ».
- Mise en place de lieux d'échanges destinés aux adolescents.
- Asseoir des activités et animations gratuites sur l'ensemble du territoire.

## Offre médico-sociale

### Points forts :

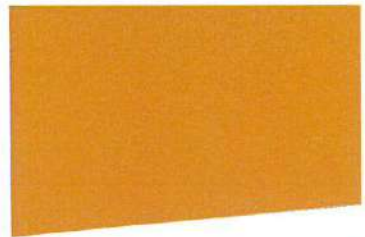
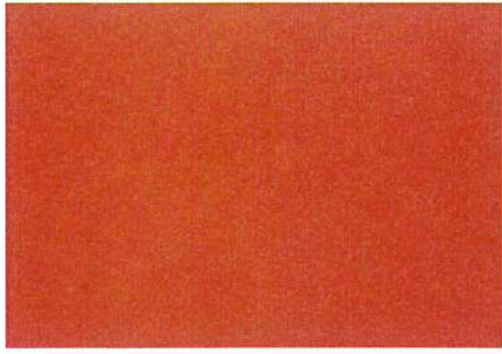
- Une offre médico-sociale importante dans le champ du handicap, ainsi que celui des personnes âgées (EHPAD, Elan Argonnais...)
- Le déploiement de la télémédecine pour pallier à la désertification médicale, la « *téléconsultation ça fonctionne très bien* » pour les personnes en situation de handicap.

### Points d'amélioration :

- La carence de spécialistes est aussi citée à de nombreuses reprises par l'ensemble des acteurs du territoire. 143 répondants ont indiqué l'importance d'avoir plus de spécialistes
- La « pénurie » de médecins généralistes « ce qui manque cruellement c'est sur les soins immédiats c'est les généralistes principalement ». 177 personnes ont cité dans les priorités pour améliorer leur bien-être en Argonne « *plus de médecins* ».
- Le manque de communication sur les professionnels qui interviennent au sein de l'hôpital ou de la maison médicale *privée* « *sur les médecins spécialistes on dit toujours qu'il n'y en a pas, que ça manque, mais je pense qu'entre ceux qui viennent à l'hôpital et ceux qui viennent à la maison médicale, on en a mais l'information ne passe pas* ». Cela met également en exergue un manque de coordination entre toutes les parties prenantes du territoire. Plus de 60% des répondants ne connaissent pas les spécialistes qui interviennent au sein du Centre Hospitalier d'Argonne.
- La garantie d'accès à des logements décentes et « fonctionnels » puisqu'il y a des « *logements dégradés, insalubres* » « *humides* » qui ont un impact sur la santé.
- L'adaptation de « *l'offre qui ne correspond plus à la demande* », « *logements trop grands pour les personnes âgées* ».
- Favoriser l'intervention de structures dédiées aux « *syndromes de Diogène* » qui sont nombreux sur le territoire et qui doivent « *aider à désencombrer tout en respectant et en évitant la décompensation psychiatrique* ».
- Faciliter les tâches administratives demandées par les partenaires financiers « *nous on est obligé de rendre à l'Etat de dire de rendre l'argent à l'Europe parce que ce n'est pas consommé. Bien sûr que non ce n'est pas consommé, on y passe notre vie à faire des dossiers, à se justifier et à être soupçonné à chaque fois de mal le consommer* », « *justifier, rendre des comptes. On ne fait que ça. On passe un quart du temps aujourd'hui à rendre des comptes et à justifier tout ce qu'on fait* ».

## Les propositions de pistes d'actions évoquées par les répondants :

- Créer une maison médicale et faire vivre les annexes médicales des bourgs-centres.
- Améliorer la communication et les interactions entre les différents professionnels pour une meilleure prise en charge des habitants.
- Améliorer la communication générale à destination des habitants.
- Proposer des contrats d'installation à des étudiants (en médecine ou en école d'auxiliaires médicaux) en contrepartie du financement d'une partie de leurs études.
- Recruter de nouveaux médecins.
- Renforcer et maintenir le centre hospitalier.
- Renforcer et maintenir les spécialistes qui interviennent déjà sur le territoire.
- Créer des conditions d'accueil favorables aux nouveaux médecins généralistes.
- Mettre en place des contrôles sur la vétusté pour les personnes louant des biens.
- Faciliter les dossiers administratifs et leurs suivis.



# SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

## LA SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

Cette partie regroupe les éléments d'analyse de la démarche quantitative et qualitative engagée dans le cadre du diagnostic local de santé de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise.

Elle s'appuie sur des fiches thématiques synthétisées permettant de mettre en avant les chiffres clés, les points forts et les points à améliorer issus des données statistiques et qualitatives récoltées auprès des divers observatoires, ATMO Grand Est, INSEE..., ainsi que de l'ensemble des acteurs du territoire (élus, acteurs locaux, professionnels de santé, habitants).

Pour chaque item, la présence des lettres « E » (Elus) et/ou « PS » (Professionnels de Santé) et/ou « A » (Acteurs locaux) et/ou « H » (Habitants) et/ou « J » (Jeunes) indique quel(s) groupe(s) a/ont évoqué(s) ce point lors du diagnostic partagé.

### Prochaines étapes

ACTIONS	QUI ?	QUAND ?
Formalisation des axes et déclinaison des objectifs	Equipe projet	Mars 2022
Réalisation des fiches actions	Groupes de travail	Mars 2022 à Mai 2022
Signature du CLS	Préfet, CCAC, ARS, Région, Département, CPAM, MSA	Fin mai 2022
Mise en place des actions	Porteurs de projets	Juin 2022 à Juin 2025
Evaluation globale du CLS	Coordinatrice CLS / Référente ARS	4 <sup>ème</sup> trimestre 2025



Pour chaque item, la présence des lettres « E » (Elus) et/ou « A » (Acteurs locaux) et/ou « PS » (Professionnels de santé) et/ou « J » (Jeunes) et/ou « H » (Habitants) indique quel(s) groupe(s) a évoqué ce point lors du diagnostic partagé.

## OFFRE DE SOINS ET ACCES AUX SOINS

### Quelques éléments :

- 70% des omnipraticiens de l'Argonne Champenoise ont plus de 60 ans.
- Projection : 4 omnipraticiens sur le territoire en 2023 contre 8 actuellement.
- 4% des bénéficiaires de la CPAM et 2,2% des bénéficiaires de la MSA n'ont pas de médecin traitant sur l'Argonne Champenoise.
- 62% des répondants de l'enquête habitants ont cité « des médecins généralistes » à la question « selon vous, quelles sont les 3 priorités pour améliorer votre bien-être et votre santé en Argonne ».
- 50% des répondants à l'enquête habitants ont cité « plus de spécialistes ».

### Les points forts :

- Présence d'un hôpital et d'une maison médicale privée
- Présence d'un centre de santé médical et dentaire au sein du centre hospitalier de Sainte-Ménehould et d'une antenne à Givry-en-Argonne
- Présence d'une antenne SMUR et de consultations non programmées
- Existence de permanences de spécialistes
- De multiples professions médicales et paramédicales
- Une offre médico-sociale couvrant l'ensemble des tranches d'âge

### Les points à améliorer :

- L'accessibilité à l'offre de soins : manque de praticiens, difficultés financières et/ou géographiques, délais de rendez-vous (EAPSHJ)
- La visibilité de l'offre de soins : la connaissance et l'identification des professionnels de santé sur le territoire pour les acteurs et habitants (AH)
- La disponibilité de l'offre des spécialistes (EAPSHJ)

## OFFRES SPORTIVES, CULTURELLES ET DE LOISIRS

### Quelques éléments :

- 497 associations sur le territoire.
- 2 043 licenciés sportifs (soit 18,2 pour 100 habitants en Argonne Champenoise contre 19,5 pour 100 habitants en Marne).
- Une Société Publique des Couleurs proposant diverses activités sportives, culturelles et de loisirs.
- 43% des répondants à l'enquête habitants ont coché « OUI » à être davantage informés sur le sport et les activités physiques.

### Les points forts :

- Offre sportive riche
- Présence de nombreuses associations
- Multiples infrastructures
- Présence du dispositif Réseau Sport Santé Bien-Être

### Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique et financière (EAHJ)
- La mobilisation sociale : l'essoufflement du bénévolat (A)
- La visibilité de l'offre sportive à destination des habitants (AH)

## CADRE ENVIRONNEMENTAL

### Quelques éléments :

- Les espaces naturels : la forêt représente 25 880 ha au sein de l'Argonne Champenoise, des étangs classés zone Natura 2000 et réserve naturelle régionale.
- Faible artificialisation des sols (part de l'artificialisation 0,1% sur la CCAC, 0,4 en France).
- L'énergie renouvelable : parc éolien de 19 éoliennes, 3 unités de méthanisation.
- Qualité de l'air : conforme aux seuils réglementaires et inférieurs aux seuils recommandés de l'OMS.
- Concernant la santé environnementale, les habitants ont retenu 4 priorités sur lesquelles il faudrait agir : la qualité de l'eau (44,3%), la qualité de l'alimentation (45,6%), la prise en compte du changement climatique (41,1%) et la qualité de l'air (29,4%).

### Les points forts :

- La nature
- Le calme
- De grands espaces naturels protégés

### Les points à améliorer :

- La connaissance des habitants sur les questions environnementales (H)
- Améliorer l'entretien des espaces publics et des espaces verts (HJ)
- Améliorer l'éclairage public pour une meilleure sécurité (H)

## COMMUNICATION

### Quelques éléments :

- Il est ressorti de l'enquête MOSAÏC que 60% des répondants estiment qu'il n'y a pas assez de communication sur le territoire.
- 1 site internet de la ville de Sainte-Ménéhould.
- 1 site internet de la CCAC.
- Au moins 3 communes utilisent des applications d'informations via les smartphones.

### Les points forts :

- Le déploiement d'applications d'informations via les smartphones
- Les bulletins municipaux dans certaines communes
- Les sites internet et pages Facebook des collectivités du territoire

### Les points à améliorer :

- Améliorer la visibilité du territoire par une communication accessible à tous (EAPSH)

## MOBILITE

### Quelques éléments :

- Un échangeur autoroutier.
- Une gare routière avec 2 lignes de bus : une ligne de bus TER Grand Est Châlons-Verdun avec cinq aller-retours quotidiens, une ligne régulière Fluo Grand Est Sainte-Ménéhould-Verdun avec 4 aller-retours quotidiens.
- Un transport urbain Ménéhildien desservant la ville et la Grange-aux-Bois.
- 30,2 % ont répondu la mobilité douce à la question « concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ? ».

### Les points forts :

- L'autoroute à proximité
- Le transport urbain Ménéhildien gratuit
- La présence de bus allant à Châlons-en-Champagne et Verdun

### Les points à améliorer :

- La lisibilité et la visibilité de l'offre de transport : difficultés à trouver l'information (H)
- Mettre en adéquation l'offre et la demande de transport (EH)
- La disponibilité de l'offre de transport intercommunautaire (EAPSHJ)
- L'accessibilité financière aux transports privés (EA)

## SANTÉ MENTALE

### Quelques éléments :

- Un Centre Médico Psycho Pédagogique.
- L'Élan Argonnais (IME, Foyer de vie...) présent pour les personnes en situation de handicap.
- « 6 mois à 1 an d'attente pour le 1<sup>er</sup> rendez-vous médical avec un pédopsychiatre ».
- 74,4% des répondants à l'enquête habitants réalisée jugent « BON » leur moral.
- 41 % des personnes ayant répondu à l'enquête habitants souhaitent être davantage informées sur le mal-être, la dépression et le burn-out.

### Les points forts :

- Présence du CMPP et de l'Élan Argonnais
- Permanences de spécialistes sur le territoire (psychiatre, psychologue...)

### Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à l'offre de soins sur le territoire : manque de professionnels (APS)
- Réduire les délais de prise de rendez-vous sur le territoire (APS)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)

## SERVICES ET COMMERCES

### Quelques éléments :

- 82 commerces (bar, alimentation, boucherie, prêt-à-porter, etc).
- 176 services (coiffure, contrôle technique, plâtrier, etc).
- Vacance très élevée témoignant d'un déclin de commercialité : 21,75% (augmentation de 15,2% entre 2016 et 2017).
- Dévitalisation du centre-ville de Sainte-Ménéhould.
- Fermeture de petits commerces.

### Les points forts :

- Les commerces ambulants
- De nombreux commerces et services à Sainte-Ménéhould
- Présence de commerces dans les bourgs-centres (Vienne-le-Château et Givry-en-Argonne)

### Les points à améliorer :

- La disponibilité des lieux de convivialité (EHJ)
- Le renfort des commerces ambulants (E)
- L'accessibilité en termes de géographie : centralisé sur Sainte-Ménéhould (HJ)

## LOGEMENTS ET BÂTIMENTS

### Quelques éléments :

- Part des logements vacants élevée : 14,6% sur la CCAC contre 9% au niveau départemental et 8,4% en France.
- Taux de vulnérabilité énergétique le plus fort de la Marne, supérieur de 8 points au taux départemental.
- 4% de logements dans le PPPI contre 3,2% dans la Marne.
- 72,7% des habitants sont propriétaires et 25,3% locataires en Argonne Champenoise contre 57,7% de propriétaires et 46,4% de locataires en Marne.

### Les points forts :

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Présence de logements sociaux

### Les points à améliorer :

- L'accessibilité à des logements décents (AH)
- L'adaptation de l'offre de logements en nombre de pièces (EAH)
- L'adaptation de l'état des logements jugés indignes suite à l'étude OPAH (EAHJ)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)

## SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIONS

### Quelques éléments :

- 1 crèche.
- 10 écoles sur le territoire.
- 1 collège.
- De multiples infrastructures publiques (MOSAÏC, Mission Locale, CCAS, Centre des Finances Publiques, etc).
- 2 conseillers numériques.
- L'ensemble du territoire couvert par la fibre au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

### Les points forts :

- Une pluralité de services
- Le recrutement de conseillers numériques
- Le déploiement de la fibre
- Une Maison France Services
- Présence du dispositif « Voisins Vigilants »
- Magasins Eco Panier et D'Eco Meubles gérés par le CCAS
- Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sur Sainte-Ménéhould

### Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique aux administrations qui se concentrent sur la ville centre (EAPSH)
- Lutter contre la fracture numérique plus marquée depuis le E-administration (EAPSH)
- La visibilité pour tous les services publics présents sur le territoire (EAPSH)
- La lisibilité de l'offre territoriale (quels services pour quelles problématiques) (APS)
- L'offre publique de garde d'enfants et d'accueil de loisirs (EAH)

## EMPLOI ET FORMATION

### Quelques éléments :

- Peu de diplômés de l'enseignement supérieur sur la collectivité, 17,5% contre 26,9% en Marne et 30,7% en France.
- Les CAP-BEP représentent 30,7% des diplômés.
- Décroissance du nombre d'emplois : -1526 entre 1975 et 2017 (taux d'évolution annuel de l'emploi : -0,99% en Argonne Champenoise contre -0,42% en Marne et 0,19% en France).
- Taux de chômage chez les 15-64 ans : 13,1% dans la CCAC contre 13,9% en France.
- Chômage plus important chez les jeunes 15-24 ans : 30,7% dans la CCAC contre 28,5% en France.
- 71 % d'actifs ayant un emploi.

### Les points forts :

- Présence d'offres d'emploi dans les trois secteurs d'activité
- Tissu industriel et artisanal dense
- Présence de structures visant à accompagner en matière d'insertion professionnelle et sociale ainsi que d'accès à la formation (MILO, France Services...)
- Argonne Production : entreprise adaptée dépendante de l'Elan Argonnais
- Présence de chantiers d'insertion : le CITEX, les Brigades Vertes

### Les points à améliorer :

- Mettre en adéquation l'offre et la demande d'emplois (EA)
- L'attractivité du territoire et la rémunération des emplois pour attirer de nouveaux actifs (E)
- Encourager le retour des jeunes actifs sur le territoire (EA)

## DEPISTAGE ET PREVENTION

### Quelques éléments :

- Taux de prévalence en ALD tous régimes, supérieur au taux de la France (25,1% contre 21,4%).
- Taux de dépistages inférieurs pour les patients bénéficiant de la CPAM aux taux régionaux : cancer du sein (51% contre 52,7%), cancer colorectal (28% contre 39,3%), cancer du col de l'utérus (33% contre 62,1% au département).
- Taux de dépistages supérieurs pour les patients bénéficiant de la MSA aux taux de la France : cancer du sein (59,3% contre 57,1%), cancer colorectal (27,6% contre 22,5%), cancer du col de l'utérus (52,3% contre 49,5%).
- Taux de couverture du bilan bucco-dentaire pour les 60 ans affiliés au régime de la MSA inférieur au taux de la France (8,8% contre 13,4%).
- Taux de décès toutes causes confondues (prématurés, par cancer, liés à la BPCO, par pathologies liées à l'alcool, au tabac, liés aux pratiques de prévention primaire) supérieur au taux régional, 931 contre 802,2.
- L'enquête habitants a fait apparaître une volonté pour 45% d'être davantage informés sur le sommeil et 42 % sur le dépistage et les vaccinations.

### Les points forts :

- Permanences effectuées par le centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA)
- Cohésion des acteurs locaux permettant de mettre en place des actions de prévention partagées plus facilement
- Réalisation d'actions de prévention sur le territoire : dépistage diabète, bilan de santé...

### Les points à améliorer :

- L'accessibilité géographique, en décentralisant sur le territoire les actions de dépistage et de prévention à destination des habitants (A)
- La visibilité des actions organisées à destination des habitants (AH)



## VIVRE ENSEMBLE

### Quelques éléments :

- Baisse de 2,3% de la taille des ménages entre 2010 et 2015.
- 34,9% de ménages seuls d'une personne dans la CCAC contre 30,9% dans la CC de l'Argonne Meuse et 30,8% dans la CC de la Région de Suippes.
- 70% des répondants trouvent que les habitants sont solidaires dans leur village.
- 82% des répondants se sentent en sécurité.

### Les points forts :

- Solidarité entre habitants dans certains villages
- Peu d'incivilités sur le territoire
- La richesse du tissu associatif
- Le déploiement de la vidéo protection
- Quelques espaces et lieux d'échanges sur la ville centre (tiers-lieux)
- Un projet Mieux Vivre Ensemble à destination des élèves du territoire de la maternelle à la 3ème

### Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à des offres d'accompagnement, de lutte contre l'isolement (EAH)
- La visibilité de l'ensemble des structures présentes sur le territoire (EAPSH)
- La mobilisation des habitants : développer et maintenir la solidarité (EAHJ)
- Créer de nouveaux espaces et lieux d'échanges (HJ)

## OFFRE MEDICO-SOCIALE

### Quelques éléments :

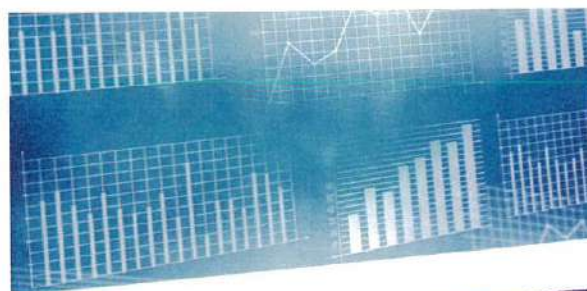
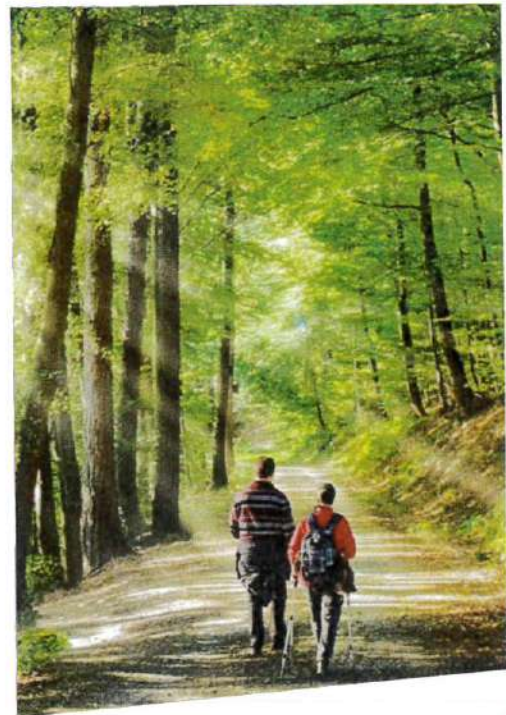
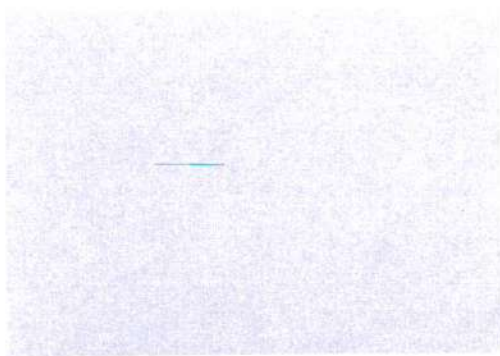
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique.
- Trois EHPAD sur le territoire
- L'Elan Argonnais présent pour les enfants et les adultes en situation de handicap comptant un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), un institut médico éducatif (IME), un établissement médico-social, un foyer d'hébergement « Les Foyers de l'Argonne », un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), un service d'accompagnement médico-social pour les adultes handicapés (SAMSAH), un habitat regroupé « La Résidence Margaine », un foyer de vie « Le Jolivet », un foyer d'accueil spécialisé (FAS), un foyer d'accueil médicalisé (FAM).
- L'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) a une capacité de 96 équivalent temps plein représentant 104 salariés.
- L'ensemble des services proposés excepté l'ESAT a une capacité totale de 249 places.
- La résidence Margaine regroupe 4 appartements de type T1 et 2 studios.
- Forte proportion de bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) sur le territoire, 15,71% contre 7,86% au niveau départemental, soit une différence de 7,85 points.

### Les points forts :

- La diversité des services et des animations à destination des personnes en situation de handicap
- Les activités de l'ESAT : blanchisserie, pressing, peinture en bâtiment, entretien et aménagement des espaces verts, entretien et nettoyage des locaux, restauration et gestion d'un Restaurant Inter-Entreprises
- Le poids et l'implication de l'Elan Argonnais sur le territoire
- Le déploiement de la télémédecine pour pallier à la désertification médicale

### Les points d'amélioration :

- L'accessibilité à l'offre de soins : manque de praticiens (EAHPSJ)
- L'adaptation de l'état des logements jugés indignes suite à l'étude OPAH (EAHJ)
- Développer une offre d'accompagnement pour les personnes souffrant du syndrome de Diogène (A)
- Faciliter les tâches administratives demandées par les partenaires financiers (A)
- L'adaptation du bâtiment « Les Genêts » (E)



# ANNEXES

## Annexe 1 : Questionnaire habitants



# QUESTIONNAIRE DE SANTÉ



La Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise et l'Agence Régionale de Santé se sont engagées dans un Contrat Local de Santé. Ce contrat vise à mettre en œuvre des actions sur le terrain afin d'améliorer la santé des habitants du territoire.

Pour ce faire, elles ont besoin de vous connaître : votre manière de vivre, votre état de santé, vos préoccupations liées à la santé...

En remplissant ce questionnaire, vous contribuez à la réflexion pour mettre en place des projets adaptés à vos besoins.

Vous pouvez compléter ce questionnaire jusqu'au 15 décembre :

- En format papier et le déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de votre mairie
- En format numérique en vous rendant sur la page Facebook ou sur le site internet de la Communauté de Communes de l'Argonne Champenoise et de la Ville de Sainte-Ménéhould

Ce questionnaire est anonyme et confidentiel.

### QUI ÊTES-VOUS ?

#### QUESTION 1

Êtes-vous ?

- Un homme
- Une femme

#### QUESTION 2

Quel âge avez-vous ?

- Moins de 25 ans
- 25-45 ans
- 46-65 ans
- Plus de 65 ans

#### QUESTION 3

Quelle est votre situation familiale ?

- En couple avec enfant(s)
- En couple sans enfant
- Seul(e) avec enfant(s)
- Seul(e)
- Autre : précisez .....

#### QUESTION 4

Quelle est votre commune de résidence ?

#### QUESTION 5

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- Ouvrier
- Employé
- Agent de maîtrise, professions intermédiaires
- Cadre ou professions intellectuelles supérieures
- Artisan, commerçant, chef d'entreprise
- Agriculteur
- Retraité
- Sans Emploi
- Etudiant

## VOTRE SANTÉ

### QUESTION 6

Diriez-vous que, dans l'ensemble, votre santé est ...



Très bonne

Bonne

Mauvaise

Très mauvaise

NSP

### QUESTION 7

Diriez-vous que, dans l'ensemble, votre moral est ...



Très bon

Bon

Mauvais

Très mauvais

NSP

(NSP = ne se prononce pas)

### QUESTION 8

Selon vous, quelles sont les 3 priorités pour améliorer votre bien-être et votre santé en Argonne ?

1. ....
2. ....
3. ....

### QUESTION 9

Avez-vous une couverture maladie complémentaire (mutuelle) ?

Oui  Non

### QUESTION 10

Si non, pourquoi ?

.....

### QUESTION 11

Avez-vous un médecin traitant ?

Oui  Non

### QUESTION 12

Si non, pourquoi ?

.....

### QUESTION 13

Si oui, à combien de kilomètre de votre domicile votre médecin généraliste exerce-t-il ?

.....

**QUESTION 14**

Où exerce votre praticien ?

	Dans ma commune	Dans la commune où je travaille	Dans une autre commune	Je n'en ai pas
Médecin généraliste				
Dentiste				
Ophthalmologiste				

**QUESTION 15**

Quels ont été les délais d'attente pour votre dernier rendez-vous ?

	Moins d'une semaine	Entre 1 semaine et 1 mois	Entre 1 et 6 mois	De 6 mois à 1 an	Plus d'un an
Médecin généraliste					
Dentiste					
Ophthalmologiste					

**QUESTION 16**

*Chacun peut être amené, alors qu'il en a besoin, à repousser une consultation chez un médecin, ne pas avoir acheté les médicaments prescrits, ne pas avoir acheté ses lunettes ou fait faire des soins dentaires... : c'est le renoncement aux soins*

Avez-vous déjà renoncé à des soins ?  Oui  Non**QUESTION 17**

Si oui, pour quelles raisons et quels praticiens ?

.....

.....

.....

**QUESTION 18**

Connaissez-vous les spécialistes qui effectuent des permanences à Sainte-Ménéhould ?

 Oui  Non**LA PRÉVENTION DE LA SANTÉ****QUESTION 19**

Concernant la santé environnementale, pour améliorer la qualité de vie, la santé, sur quoi faudrait-il agir en priorité ?

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Qualité de l'eau courante               | <input type="checkbox"/> Qualité des sols                         |
| <input type="checkbox"/> Qualité de votre logement               | <input type="checkbox"/> Prise en compte du changement climatique |
| <input type="checkbox"/> La mobilité douce (pistes cyclables...) | <input type="checkbox"/> Nuisances liées au bruit                 |
| <input type="checkbox"/> Qualité de l'air                        | <input type="checkbox"/> Qualité de l'alimentation                |

**QUESTION 20**

Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous être (ou davantage) informé ?

	OUI	NON	NE SE PRC NONCE PAS
L'accès aux droits			
Le tabac / alcool / drogue			
Les effets des écrans/ jeux vidéo / téléphone portable			
Vie affective et sexuelle			
Le mal-être/ dépression / burn out			
Les vaccinations / les dépistages			
Les violences			
Le handicap			
Le vieillissement			
Le sommeil			
Le sport / l'activité physique			
La santé environnementale (qualité de l'air, de l'eau, des sols...)			
L'alimentation			
La parentalité			

**QUESTION 21**

Pratiquez-vous une activité physique ?

- Oui  
 Non

**QUESTION 23**

Si non, pourquoi ?

.....

.....

**QUESTION 22**

Si oui, à quelle fréquence ?

- 1 fois par mois  
 1 fois par semaine  
 2 fois par semaine  
 3 fois et plus par semaine

**QUESTION 24**

Pensez-vous avoir une alimentation équilibrée ?

- Oui  
 Non

**QUESTION 25**

Cultivez-vous un jardin ?

- Oui  
 Non

**QUESTION 26**

Avez-vous déjà consulté un(e) nutritionniste ou un(e) diététicien(ne) ?

- Oui  
 Non

Si vous souhaitez vous investir dans cette démarche, rejoignez-nous :

Nom/Prénom :

Téléphone :

Mail :

Vous pouvez me contacter pour plus de renseignements à l'adresse :

[a.malek@cc-argonnechampenoise.fr](mailto:a.malek@cc-argonnechampenoise.fr) ou au 03 52 82 97 84

Merci

## Annexe 2 : Questionnaire « Professionnels de santé »



### Questionnaire « PROFESSIONNELS DE SANTE »

*Diagnostic Local de Santé de l'Argonne Champenoise*

*Dans le cadre de la mise en place d'un Contrat Local de Santé sur le territoire et afin de mieux connaître les attentes et besoins de la population en matière de santé, nous avons besoin de votre connaissance du terrain et vous invitons à compléter le questionnaire suivant.*

● Quelle est votre profession ?

---

● Quels sont les atouts du territoire en matière de qualité de vie / santé ?

---

---

---

---

● Quelles sont les faiblesses du territoire en matière de qualité de vie / santé ?

---

---

---

---



- Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées auprès du public que vous accueillez ?

---

---

---

- Quelles sont les principales problématiques sociales que vous avez repérées auprès du public que vous accueillez ?

---

---

---

- A partir des problématiques identifiées, tant sociales et/ou sanitaires, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement ?

---

---

---

- Concrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous avez identifiées ?

---

---

---

## Annexe 3 : Questionnaire « Jeunes du territoire »



### Questionnaire « Jeunes du territoire »

*Diagnostic Local de l'Argonne Champenoise*

*Ce questionnaire est anonyme et nous vous remercions de prendre quelques minutes pour y répondre afin que nous puissions améliorer notre qualité de vie sur le territoire de l'Argonne Champenoise.*

- Dans quelle commune résidez-vous ?

---

- Quels sont, selon vous, les atouts (ce que vous appréciez le plus) dans votre commune et les alentours ?

---

---

---

---

---

- Quelles sont, selon vous, les faiblesses (ce que vous appréciez le moins) dans votre commune et les alentours ?

---

---

---

---

---



- Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées chez les personnes que vous fréquentez ?

---

---

---

---

- Quelles sont les autres problématiques que peuvent rencontrer les jeunes sur votre commune et alentours ?

---

---

---

---

- A partir des problématiques identifiées, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement selon vous ?

---

---

---

- Concrètement, que faudrait-il faire, selon vous, pour améliorer les problématiques que vous avez identifiées ?

---

---

---

## Annexe 4 : Grille d'entretien focus-groupe (élus, acteurs, habitants)

ETAPE	CONTENU
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tour de table</li> <li>- Présentation démarche CLS</li> <li>- Présentation de la séance</li> </ul>
1 <sup>ère</sup> question	<b><i>Quels sont les atouts / faiblesses du territoire en matière de qualité de vie / santé ?</i></b>
Présentation METAPLAN	Donner les règles du METAPLAN
2 <sup>ème</sup> question	<b><i>Quelles sont les principales problématiques de santé que vous avez repérées ?</i></b>
3 <sup>ème</sup> question	<b><i>Quelles sont les principales problématiques sociales que vous avez repérées ?</i></b>
Priorisation (4 <sup>ème</sup> question)	<b><i>A partir des problématiques identifiées, tant sociales et/ou sanitaires, sur lesquelles faudrait-il agir prioritairement ?</i></b>
Action (5 <sup>ème</sup> question)	<p><b><i>Echange en groupe :</i></b></p> <p><b><i>Concrètement, que faudrait-il faire pour améliorer les problématiques que vous avez identifiées ?</i></b></p>
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suites données</li> <li>- Remerciements</li> </ul>

## Annexe 5 : Tableau thématique de retranscription des focus-groupe et des questionnaires

OFFRE DE SOINS						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>	<p>-Moi je ne reproche rien au personnel.</p> <p>-Lui, a retrouvé du lien social à Sainte Ménehould parce qu'il voulait aller à un endroit où il connaissait des gens, la preuve que dans un truc extrêmement, j'allais dire presque luxueux à Noisy-sur-Marne, il est revenu à Sainte Ménehould parce qu'il s'y sentait mieux.</p>	<p>-Sur les médecins spécialistes on dit toujours qu'il n'y en a pas, que ça manque, mais je pense qu'entre ceux qui viennent à l'hôpital et ceux qui viennent à la maison de santé, il y en a quand même pas mal qui sont accessibles facilement. Parce qu'il y a les vertes-Voyes qui sont un peu desservis parce qu'il y a l'hôpital pas loin et le centre-ville car la maison de santé est au centre-ville.</p> <p>-Point de vue santé je pense que des spécialistes on en a</p>		<p><b>Questionnaire professionnels de santé</b></p> <p>-Présence d'une maison de santé privée avec qq spécialistes, labo...</p> <p>-Présence d'un hôpital et d'un service de radiologie fiscalité (ZRR)</p> <p>-Hôpital à proximité de</p> <p>-Patientèle de campagne sympathique</p> <p>-Différents professionnels de santé</p> <p>-Un centre hospitalier</p> <p>-Présence d'un hôpital avec accueil des soins non programmés</p> <p>-Antenne SMUR sur place</p> <p>-Bonne prise en charge des personnes âgées dépendantes par l'équipe de gériopsychiatrique</p> <p>-Présence d'un CMP</p>		

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>mais l'information ne passe pas</p> <p>-On a quand même un hôpital, des maisons de retraites, des infirmières, l'hôpital avec les urgences</p> <p>-Consultations non programmées</p> <p>-L'équipe mobile soins palliatifs. Si c'est une personne qui est hospitalisée ils vont aller à l'hôpital</p> <p>équipe mobile de soins palliatifs.</p> <p>-Là les missions évoluent favorablement pour qu'ils puissent venir sur les secteurs mais après</p> <p>l'accompagnement à domicile ce n'est pas encore d'actualité</p> <p>-On a des porteurs de projets par exemple sur le territoire qui avaient des beaux</p>		<p>-Possibilité d'adresser nos patients en consultations spécialisées sur place</p> <p>-Présence d'un CMPP</p>		

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>projets d'accompagnement pour des enfants handicapés ou autres...Soit je fais sans aides, soit je ne fais pas du tout</p> <p>-On fonctionne, on bricole, même très bien</p> <p>-Le CIGID qui est sur le territoire. C'est l'ancien CDAG, le Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit de l'hôpital de Chalons qui est en permanence à l'hôpital</p> <p>-Point de vue santé je pense que des spécialistes on en a</p> <p>-Faire appel à des taxis, pour accéder aux soins, nous on peut les faire venir à Châlons, exceptionnellement</p> <p>- La Halte au répit pour Alzheimer qui vient tous les</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>		vendredis dans notre structure				
<b>Points faibles</b>	<p>Sur la région de Sainte Ménehould, les EHPAD c'est une catastrophe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ça serait plutôt le dépôtair</li> <li>- L'accueil du personnel.</li> <li>- Manque de personnel ?</li> <li>- Manque de formation de personnel.</li> <li>- Quand on va aux Genêts, je comprends qu'on ait envie de se sauver</li> <li>- C'est un manque de formation du personnel.</li> <li>- Il y a un manque de formation du personnel</li> </ul>	<p>Santé on a pas forcément assez de médecins généralistes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ce qui manque cruellement c'est sur les soins immédiats c'est les généralistes principalement</li> <li>-L'équipe mobile soins palliatifs a pour mission d'intervenir sur tout le territoire sauf qu'ils ne font pas de visite à domicile</li> <li>-L'équipe mobile soins palliatifs, gestion de soins palliatifs ou de la douleur des choses comme ça, si ça ne se fait pas, si c'est à domicile</li> <li>-Equipe mobile de manque personnel</li> <li>-Un projet de de consultation à domicile où l'infirmière va trouver</li> </ul>	<p>Je n'ai plus de médecins, gynéco le mien il est mort, j'ai cherché une sage-femme, je n'ai pas trouvé, donc je suis allée à Thierville parce que je travaille à Verdun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Au niveau ne serait-ce que des médecins généralistes, ils ne sont plus jeunes non plus et je pense qu'ils aspirent à être à la retraite.</li> <li>-Quand certains vont partir, à Vienne-le-Château, à la Neuville au Pont, du côté de Givry</li> <li>-Sur Sainte Menou, c'est pareil,</li> </ul>			



	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaires de santé professionnels	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un manque de personnel</li> <li>- Le pauvre grand-père quand il avait fait dans sa couche, il y restait jusqu'à un certain temps</li> </ul> <p>-Pénurie de médecins généralistes</p>	<p>des consultations post-op, des gens à domicile. Où les infirmières sont à domicile et font une téléconsultation avec son médecin qui est dans son cabinet. Puis pour d'autres contrôles. Le projet était bien ficelé mais derrière ça des contrôles à n'en plus finir. Quand j'ai vu le cahier des charges... je l'ai lu après avoir eu. J'ai dit « non on arrête »</p> <p>-C'est vraiment la lourdeur qu'il y a derrière, les problèmes administratifs. Et de justifier, rendre des comptes</p> <p>-On passe un quart du temps aujourd'hui à rendre des comptes et à justifier tout ce qu'on fait ça tombe de partout.</p>	<p>on est voilà, bon c'est ces médecins là. Comment ils vont être remplacés ? -J'ai pas appelé celle de la Neuville au Pont parce que je me suis dit c'est la même histoire dans 1 an.</p> <p>-Quand un vieux médecin part en retraite, vu la clientèle qu'il a, c'est sûr qu'il y a du monde à dispatcher derrière.</p> <p>-C'est les ophtalmologues, mais c'est vrai que c'est compliqué quoi, pour nous c'est Châlons, Verdun, Bar le duc, on a pas le choix.</p> <p>-A Bar le Duc : idem, il a 64 ans,</p>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>	<p>On a autre chose à faire que de remplir des grilles            -Le problème c'est que les gens renoncent parce que c'est chronophage            -On a des porteurs de projets par exemple sur le territoire qui avaient des beaux projets            d'accompagnement soit pour des enfants handicapés ou autres. Ils ont la possibilité d'avoir des aides financières, ils abandonnent au bout d'un moment parce que c'est trop compliqué, c'est trop lourd            -Les gens renoncent parce qu'ils ont une bonne initiative, ils sont motivés et quand on leur amène le dossier à remplir...</p>	<p>il ne va pas exercer encore longtemps et dans son cabinet il y en a 4 qui vont partir sur 5, dans les 2 ou 3 ans qui viennent là.            -ça plait à l'ARS que le projet il existe et qu'il soit bien écrit, mais dans la réalité il en est tout autre. La plupart du temps, chacun continue à bosser dans son coin, à sa manière.</p>	<p>-Défaut de spécialistes pour des consultations fréquentes tels qu'ophtalmo, ORL, orthodontiste            -Manque de professionnels entraînant un défaut de soins ou des délais d'attente démesurément longs            -Eloignement des spécialistes            -La démographie médicale            -Difficultés à trouver des médecins généralistes            -Sous effectif médical            -Sous effectif de certaines disciplines paramédicales            -Manque de médecins            -Délais d'attente qui peuvent être longs            -Démographie médicale déficitaire concernant les généralistes mais aussi certains spécialistes            Manque de certains para-médicaux</p>			

Points faibles	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
	<p>-Soit je fais sans aides, soit je ne fais pas du tout</p> <p>-Vidéo protection, on a la possibilité d'avoir des aides de Pierre Paul Jacques on ne va même pas les chercher parce que c'est trop lourd</p> <p>-Méconnaissance des accès à des soins</p> <p>-Grosse problématique de recrutement de pédopsy</p> <p>-Une très grosse problématique d'orthophonie, même plus de propositions d'orthophonie sur le secteur</p> <p>-Médecine du travail, je pense que c'est un outil qui est absolument inadapté</p> <p>-Une ineptie dans la mesure où un médecin du travail</p>	<p>notamment orthophonistes, psychologues</p> <p>-Délais longs pour obtenir des RDV voire renoncement aux soins de certains patients</p> <p>-Par manque d'offre de soins disponible</p> <p>-Le manque de personnel médical et paramédical</p>	<p>- Manque de médecins généralistes (177 réponses)</p> <p>-Il faut plus de médecins, il faut plus de spécialistes (143 réponses)</p> <p>-Il faut plus d'ophtalmo, gynéco, dentiste</p> <p>-Délais moins longs</p> <p>-Permanences : +</p> <p>-Hôpital : +</p> <p>secours rapide, maintenir l'hôpital et rendre plus accessible (15 réponses)</p> <p>-Renoncement aux soins : 127 réponses (délai trop long, raisons financières, éloignement</p>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>vous allez le voir 1 fois tous les 3 ans,  -C'est une personne que vous ne connaissez pas  -Quand vous avez des vrais soucis, qu'ils soient liés à votre vie normale ou à vos conditions de travail, vous allez pas attendre tous les 3 ans pour aller exposer vos difficultés à votre médecin  'est un service, pour moi, tel qu'il est proposé aujourd'hui, n'a pas d'utilité  -Quelqu'un qui va à la médecine du travail, soit il en profite pour se faire mettre en arrêt parce qu'il a un problème et qu'il en a marre des conditions de travail  soit, il dit rien au médecin de travail</p>			<p>géographique)  - Absence de médecin traitant suite à un départ en retraite (27 réponses)  - Manque de spécialistes de santé  -Manque de médecins généralistes</p>	<p>-Manque de docteurs, dentistes, kinés, opticiens....  -Un manque de médecins de  -Manque de médecins pour les petites communes</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>parce que toutes ses vraies problématiques, il les voit avec son médecin traitant</p> <p>-On a là un service qui sert à rien qui est vraiment pas utile</p> <p>-Jamais dans ma carrière je suis allé à la médecine du travail en parlant de mes problèmes de santé de fond en fait</p> <p>-La médecine du travail n'est pas forcément la même en fonction des métiers. Selon si vous êtes dans l'industrie, dans l'agricole, etc, là encore, il y a vraiment une inégalité de traitement</p> <p>-Jamais dans ma carrière je suis allé à la médecine du travail en parlant de</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>mes problèmes de santé de fond en fait</p> <p>-La médecine du travail n'est pas forcément la même en fonction des métiers. Selon si vous êtes dans l'industrie, dans l'agricole, etc, là encore, il y a vraiment une inégalité de traitement</p> <p>-Jamais dans ma carrière je suis allé à la médecine du travail en parlant de mes problèmes de santé de fond en fait</p> <p>-La médecine du travail n'est pas forcément la même en fonction des métiers. Selon si vous êtes dans l'industrie, dans l'agricole, etc, là encore, il y a vraiment une inégalité de traitement</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions	<p>-Qu'on devrait former les gens vers les EHPAD pour leur faire faciliter l'accès par des réunions d'informations</p>	<p>-Médecin du travail. Alors que ça pourrait être un outil formidable, si vraiment, il prenait la personne dans sa globalité. - C'est juste pour regarder les yeux, les oreilles et une fois tous les 3 ans, où je sais plus qu'elle est la périodicité. Je pense que c'est un gaspillage et que ça devrait être, je sais pas, ça devrait être réformé et pensé autrement, géré peut-être à l'intérieur des entreprises ou j'en sais rien, ça pourrait être quelque chose de formidable, si vraiment, tout était pris en compte - Je pense que dans d'autres pays c'est géré différemment. On devrait peut-être aller voir ce qu'il se</p>	<p>-Regrouper les services de santé : maison médicale</p>	<p>-Incitations fiscales et conséquentes durables -Très faibles loyers pro -Contrats d'installation avec des étudiants (en médecine ou en école d'auxiliaires médicaux) en contrepartie du financement d'une partie de leurs études -Une maison de santé -Une meilleure interaction entre les différents professionnels, médicaux, paramédicaux et sociaux pour une meilleure prise en charge des habitants -Création d'une maison médicale -Envisager l'embauche d'un assistant médical pour effectuer notamment des tâches administratives</p>	<p>- Création d'une maison médicale (15 réponses) - Regrouper les services de santé : maison médicale</p>	<p>- Plus de cabinet -Plus de visites chez les personnes ne pouvant pas se déplacer -La présence de médecin dans les petites communes -Attirer des médecins dans les communes</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		<p>           passe.            -Il faudrait qu'il y ait peut-être plus de suivi dans les entreprises parce que si on est mal dans son entreprise on va pas attendre 3 ans pour le signaler. Il faudrait vraiment que ça lutte contre autre chose de plus utile.            -Faudrait-il que les médecins traitants vous envoient faire ce qu'il faut comme il faut tous les ans comme, un contrôle régulier, malheureusement c'est pas le cas.         </p>				



Accès aux soins						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>						
<b>Points faibles</b>	<p>-Ne sont pas faites pour accueillir des personnes âgées (EHPAD)</p> <p>-Difficultés d'accès aux soins</p>	<p>-Mais du coup en téléconsultation ça ne peut pas être : on met à disposition, les gens s'installent et voilà.</p> <p>-Payer par carte bancaire c'est un peu compliqué</p> <p>-Il peut y avoir différents freins en étant face à la machine.</p> <p>-Problèmes de mobilité pour se rendre auprès des spécialistes (coût, horaires, transport en commun)</p>	<p>-Mais c'est vrai qu'aller chez le médecin à 30 km à 40 km, ce n'est pas ça</p> <p>-Quand on appelle, il n'y a personne, personne ne nous veut,</p> <p>-Je pense qu'on va essayer de s'orienter vers Clermont donc ça va faire 30 minutes, je me dis mais 30 minutes c'est embêtant.</p> <p>-Moi je fais tout à bar, j'ai mes habitudes là-bas, je fais tout à Bar-le-Duc (car sur Belval)</p> <p>-Et même aussi c'est pour certains examens maintenant c'est Reims</p>	<p>-Eloignement avec le CHU</p> <p>Difficultés d'accès aux spécialistes</p> <p>-Transports vers ces spécialistes non adaptés</p> <p>-Eloignement des services de médecines spécialisées</p>	<p>-Difficultés d'accès aux soins</p> <p>-Eloignement géographique des structures</p>	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles			<p>on est obligé de s'éloigner de plus en plus, de plus en plus loin et le temps d'attente pour des rendez-vous sont de plus en plus long</p> <p>-Moi je vois je prends un carajo à Bar le Duc, si on veut faire un rendez-vous cardio c'est 16 mois, Ophtalmo à Bar le Duc, si vous voulez avoir le vrai ophtalmo et pas un associé c'est 1 an d'attente.</p> <p>-Un rendez-vous généraliste, bah c'est une heure de transport au minimum, plus l'attente et ainsi de suite.</p> <p>-Pour les personnes âgées : ça veut dire un voisin ou des parents proches qui font le trajet,</p>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles			<p>qui consacre son temps à suppléer. Et comme les jeunes ont tendance à oublier leurs parents dans la société, je trouve.</p> <p>-Plus on rentre dans l'âge de la maturité, plus c'est les soins qui deviennent la priorité.</p> <p>-On parlait de coordination, c'est vrai que moi, j'ai eu le cas pour mon travail, j'avais eu à faire médecin de garde à Vienne le Château, pharmacie de garde à Givry. 30 kilomètres.</p> <p>-Nous une fois c'était la kiné respi pour le petit, on avait dû aller à Dombasle en Argonne, c'était le seul kiné de garde.</p>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles			Donc Dombasle c'est 30-35-40.			
Propositions	<p>-Dans le cadre de France services il y a une expérimentation sur de la téléconsultation. Donc c'est une borne mise à disposition dans un bureau fermé. Où nous on branche l'appareil, on met en route et on sort. La personne paie uniquement par Carte bancaire et elle a sa carte hôpital en fait.</p> <p>-Communiquer les adresses des spécialistes consultant sur Sainte-Ménéould</p>	<p>-Moi ce que je vois dans une communauté de communes c'est peut-être des implantations de maisons médicales dans divers lieux qui se rapprochent de la population seraient plus intéressants que d'en créer qu'une seule sur un lieu bien précis où tout le monde devra aller. J'en verrai plus une dans le Nord de l'Argonne Champenoise, alors je sais pas c'est Vienne le Château et puis Ville sur Tourbe.</p> <p>-Je verrai plus des mini-structures, -ça serait plutôt égalitaire</p>	<p>-Facilité le transport</p>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions			que chaque lieu puisse bénéficier des prestations, ça me semble essentiel.			

Cadre environnemental						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		-Le fait d'être en milieu rural c'est un atout parce que on a une qualité de vie qui est très bonne -Moins de stress par rapport à être en ville	-Au niveau nature, patrimoine naturel, qui fait quand même qu'on a la forêt, les étendues vastes et tout -Il y a quand même peu d'industries polluantes l'Argonne Champenoise elle est quand même disséminé par petites villages comme ça et on a de grands espaces de liberté de mouvement	-Calme -Nature -La nature		-La tranquillité car il n'y a pas beaucoup de monde dans le village" -Les bois -Beauté de mon village -La tranquillité -La tranquillité -Pas beaucoup de bruit -Village plutôt calme, on est pas beaucoup -La forêt -Petit village -La place

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
			<p>-Le patrimoine naturel de l'Argonne est si riche que l'on ne peut pas le négliger</p> <p>-Aller marcher dans les bois</p> <p>-Nature, randonnées</p> <p>-Au niveau du bruit, on est quand même épargné</p> <p>- Pour la réserve naturelle de Belval en Argonne. Ces des espaces qui ont besoin et tous les milieux humides sont des lieux qui ont besoin d'être préservés</p> <p>-Je pense que notre santé en dépend, de la préservation de ces milieux, Et la biodiversité aussi.</p> <p>-Ça absorbe pas mal de chose, la forêt, "c'est un atout formidable"</p>			<p>-La campagne, les agriculteurs et les champs</p> <p>-Etre à la campagne</p> <p>-Au calme</p> <p>-Les bois pour se promener</p> <p>-Pas de passage de voitures</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts			<p>pour notre territoire d'avoir, d'être dans cette zone RAMSAR. Il y a qu'une partie de la CCAC et justement jusqu'au sud de l'Argonne. Il y a le nord de Menou qui n'est pas concerné par cette zone"</p>			
Points faibles			<p>-Essayez de traverser la rue Chanzy dans toute sa longueur quand vous avez des difficultés à marcher Alors après elle est encombrée voilà, c'est normal, il y a des bars ils vont mettre leurs tables et tout, il y a, oui c'est joli il y a les pots de fleurs, les choses comme ça mais voilà, n'empêche que c'est autant d'obstacles.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Qualité de l'eau (6 réponses)</li> <li>-Pollution agricole et pollution (3 réponses)</li> <li>-Entretien de la ville, éclairage publique et plus de sécurité (11 réponses)</li> <li>-Préservation de la nature et de l'environnement (6 réponses)</li> <li>-Nuisances sonores (3 réponses)</li> <li>-Qualité de l'air (1 réponse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Jard dégradé</li> <li>-Entretien village de pas</li> <li>-Parcours de santé entretenu, terrain de foot pas entretenu</li> <li>-Entretien du village</li> </ul>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a aussi des problèmes de lumières parce que quand on arrive le soir, on voit rien, on voit pas les gens qui sont sur les trottoirs, qui traversent</li> </ul>			
Propositions					<ul style="list-style-type: none"> <li>-Prise en compte du changement climatique (158 réponses)</li> <li>-Nuisances liées au bruit (77 réponses)</li> <li>-Qualité de l'eau courante (170 réponses)</li> <li>-Qualité de l'air (113 réponses)</li> <li>-Qualité de l'alimentation (175 réponses)</li> <li>-Qualité des sols (79 réponses)</li> </ul>	



**Offres sportives, culturelles et de loisirs**

	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points forts</b>	<p>-Il y a du choix</p> <p>-Il y a des associations, tout ce qui est sportif, les activités</p>	<p>-On a la possibilité de partir se promener, de faire du vélo</p> <p>-Je ne dis pas qu'il ne faut pas aller à la piscine etc. Et en plus on a un complexe qui est particulièrement développé</p> <p>-Qu'il y a beaucoup de clubs qui existent sur notre territoire</p> <p>-Qu'il y a un gros tissu associatif dans l'Argonne Pleins</p> <p>d'infrastructures qui sont de qualité</p> <p>-Des gens qui font du sport, sur Givry c'est un peu meilleur parce qu'ils ont quand même quelques structures -piscine, parce que c'est quand même un équipement</p>	<p>-Il y a la variété sur les propositions de clubs de sport</p> <p>-Il y a aussi pour le foot des plateaux, du covoiturage</p> <p>-Et les plateaux ça peut être châlons...</p> <p>Une fois Châlons, une fois Suippes</p> <p>-Clubs de judo et badminton à Givry et Seuil d'Argonne aussi</p> <p>-Quand on voit le gymnase le mardi soir, le parking il est plein en haut en même temps que l'escalade, et il y a toutes les petites grands-mères</p> <p>-Il y a beaucoup de monde, la gym du mardi soir</p>	<p>-Infrastructures sportives et culturelles</p> <p>-L'aquairelle</p> <p>-Présence de différentes associations médico-sociales</p>		<p>-Centre équestre</p> <p>-Jeux</p> <p>-Parcours santé de pétanque et de foot</p> <p>-Terrain de jeux</p> <p>-Belle église</p>

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>extraordinaire pour le secteur</p> <p>-Ce n'est pas les structures qui manquent</p> <p>-On a des équipements, on a des associations</p> <p>-Il fut bien des intervenants qui soient qualifié parce que souvent c'est des bénévoles</p> <p>-L'évolution des structures comme la piscine, le terrain synthétique. On a eu une politique avec la commune il y a une dizaine d'années qui a fait monter les effectifs, on était dans les 1500 licenciés il y avait plus de 2000 personnes dans les associations.</p> <p>-Sport Santé</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>		<p>-On parlait tout à l'heure des coupons sport de la ville de 30euros par enfants pour les enfants de moins de 18 ans</p> <p>-Il y a un grand atout quand même, on peut marcher dans la forêt d'Argonne</p> <p>-Qu'il y a des choses partout, faire du vélo</p>				
<b>Points faibles</b>	<p>-Il n'y a pas de cinéma.</p> <p>mais ça va être sur Sainte Ménéhould</p> <p>-Mais si on n'habite pas Sainte Ménéhould ...</p> <p>-Les enfants qui veulent aller à la piscine, s'ils n'habitent pas à Sainte Ménéhould</p> <p>-Les enfants, le mercredi après-midi</p>	<p>-Principalement centré à Menou</p> <p>-Faire venir ces enfants-là</p> <p>-Faire venir les gens dans les associations</p> <p>-Il y a 25 associations sur Sainte Ménéhould, et sur le reste du territoire sur les 60 communes il n'y en a pas 10</p>	<p>-Mais plus on s'éloigne de Menou, moins la facilité d'accéder à l'activité est aisée.</p> <p>-Nous on a pas d'associations sportives dans le village,</p> <p>-Si il y avait le club de Foot Argonne Football Club au départ qui était à la Neuville au Pont,</p>			<p>-Manque de jeux au sein du village</p> <p>-Manque d'activités pour les jeunes</p> <p>-Il faut s'occuper des activités extérieures</p> <p>-Manque de magasins</p> <p>-Manque d'infrastructures</p> <p>-Manque de cinéma</p>

Points faibles	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
	<p>admissions, si les parents ne les emmènent pas, ils ne peuvent pas aller à la piscine</p> <p>-Manque d'espaces, de lieux d'échanges pour les jeunes, les parents et les seniors</p>	<p>-IL faut des associations et les associations c'est les bénévoles qui s'en occupent, c'est là que c'est compliqué</p> <p>-Il y a des gens qui n'ont pas les moyens</p> <p>Argonne Nord ; quand on a fait l'enquête, il a très peu de gens qui font du sport dans ces coins-là.</p> <p>-Il faut tout de suite faire 15 kms voire 20 pour faire une activité physique</p> <p>-Il faut bien des intervenants qui soient qualifié parce que souvent c'est des bénévoles</p> <p>- Amener les gens dans les structures</p> <p>-Pour certains parents, s'ils ne trouvent pas de</p>	<p>Menou et il y en avait un sur Givry. Et après ils ont fusionné et il y en a plus qu'un</p> <p>-Belval, c'est compliqué pour ceux qui ont plusieurs enfants, c'est très compliqué. Il y a 3 familles qui ont des enfants et ils ne font quasiment pas d'activités,</p> <p>-Niveau activités pour adultes, je crois qu'il y avait eu des tentatives, je vois à Vienne le Château par exemple mais ça fonctionne pas longtemps (pb location salle)</p>			<p>-Manque de structures pour que les jeunes puissent se retrouver</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>		<p>covoiturage, c'est quand même plus aussi le fait de dire « je travaille à Chalons tous les jours, le samedi je vais pas m'embêter à amener mon enfant à Menou faire du sport</p> <p>-Coupons sport de la ville de 30euros par enfants pour les enfants de moins de 18 ans, les gens de la Comcom n'en bénéficient pas car ils n'adhèrent pas au système</p>				
<b>Propositions</b>	<p>-Faire des animations tournantes sur le territoire</p> <p>-Mettre en place des activités intergénérationnelles</p>	<p>-Le sport c'est pas forcément être dans une salle de sport</p> <p>-Marcher régulièrement c'est déjà important pour la santé et ça je pense que tout le monde peut le faire facilement ici</p>	<p>-Faire des activités et des animations gratuites pour les enfants et adolescents pendant les vacances scolaires sur l'ensemble du territoire</p>		<p>-Plus d'activités, d'animations, de cours collectifs (51 réponses)</p> <p>-Développer l'offre dans les villages</p> <p>-Lieu de rencontre</p> <p>- Information sport / activité physique (oui=172 réponses)</p>	<p>-Créer un club de sport pour les activités en extérieur</p> <p>-Créer des activités dans les communes</p> <p>-Mettre en place des choses pour les jeunes comme des fêtes</p>

Propositions	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>-J'ai toujours pensé qu'un transport rural pour amener les séniors sur le secteur, le reste des gens avec des créneaux bien définis, je suis certain que ça pourrait amener du monde</p> <p>-Viser le public qui nous intéresse, les gens qui ont un certain âge. Et à mon avis amener ces gens-là à la piscine ça paraît super important</p> <p>-Accueil pour les jeunes parents</p> <p>-Activités ou animations autour de l'échange culturel</p> <p>-Diversifier les animations locales sur l'ensemble du territoire</p>				de village ou des activités sportives

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Propositions</b>		-Proposer des actions et services par secteur				

Services et commerces						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>	-Quand le boulanger passait avec son camion, y en avait deux ou trois personnes derrière le camion à discuter, à avoir un contact -Il n'y a plus que le facteur en gros qui passe	-On a quand même des écoles, le collège, toutes les infrastructures -Acteurs locaux, on s'identifie tous je pense sur le territoire, on a toujours travaillé ensemble et ça c'est une politique du territoire qui est quand même très riche -Marie-Christine qui fait des ateliers, des cafés des aidants		-Commerces essentiels : supermarchés, boulangeries -Crèche -Ecoles -Collège	- Souhait du maintien des commerces dans leurs villages ou des commerces ambulants	-Commerces dans certains villages
<b>Points faibles</b>	-Avant il y avait des commerces ambulants, maintenant il n'y a	-Problème de garde		-Absence de lycée		-Manque de boulangerie -Pas de magasins

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>	<p>plus de commerces ambulants.            -Il n'y a pas, y a pu rien pas de lycée            -Pas d'école en gros            -Après il n'y a pas de lycée. Il n'y a pas de lycée dans l'arrondissement            -Tant qu'on ne ramènera pas des collèges, des lycées parce que le collège on l'a            -Ce qu'il nous manque c'est un lycée            -A la campagne aujourd'hui il n'y a plus de commerce            -Il n'y a pas de services            -Vous avez pas des lieux sociaux dans les communes, des petits bars            -Risque de disparition des commerces</p>	<p>-Trop de services centrés sur Sainte Ménehould</p>				<p>-Pas de commerces aux alentours            -Pas de boulangerie, il faut aller loin pour faire ses courses            -Il n'y a pas de magasins ou de superettes</p>



	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	ambulants et petits commerces qui sont indispensables pour le maintien de la vie des petites communes					
<b>Propositions</b>	-Travailler sur une politique de maintien des services ambulants		-Des organismes peut-être comme familles rurales, les Maisons de Services Publics, qu'ils aillent vraiment, que la population ne vienne pas mais qu'ils se déplacent -C'est des choses qu'ils font mais des fois c'est pas connu ou c'est des choses qui se font de manière un peu ponctuelle, chacun dans son coin, c'est un peu dispersé donc quelque chose pour le coup qui soit coordonné.			-Mieux répartir les structures -Plus de boulangerie -Mettre une supérette dans le village

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Propositions</b>			<p>-Actions qu'on peut mettre en place pour aider cette population vieillissante</p> <p>-Aider les commerces ambulants à se maintenir</p> <p>-Proposer des modes de garde de proximité</p>			

<b>Mobilité</b>						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>	<p>-Entre parents on va s'arranger. Mais ça reste limité</p> <p>-Il existe de la solidarité et de l'entraide dans les villages pour les déplacements : covoiturage</p>	<p>-Pas d'embouteillages</p> <p>-Le transport solidaire qui va ou est en train de se mettre en place avec Familles Rurales ça peut être une première réponse</p>		-Autoroute		

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>-Ça existe déjà sur le haut territoire, sur Suippes, Mourmelon</p> <p>-Projet de le développer sur notre territoire</p> <p>-Il y a de la demande de transports solidaires</p> <p>transports solidaire Il y a des endroits où il y a 4/5 chauffeurs en Champagne pour 7 ou 8 utilisateurs</p> <p>-Sur le territoire c'est qu'il y a beaucoup de dispositifs qui existent, c'est souvent des popottes internes à des associations et dans ces dispositifs tout le monde se connaît</p> <p>-Familles Rurales qui mets des moyens de mobilité</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Il y a le transport à la demande (il ne marche pas)</li> <li>-Des personnes âgées, qui ne peuvent plus ou presque plus rouler</li> <li>-Complètement dépendantes Pour faire les courses quand ils n'ont personne pour conduire tout ça, il faut trouver quelqu'un</li> <li>-Tout est lié quoi en fait puisqu'elles peuvent plus conduire</li> <li>-Ils ne veulent plus faire la route</li> <li>-Il n'y a pas de transports</li> <li>-Les enfants n'ont pas de transport. Pas de voiture donc pas de sport</li> <li>-Il n'y a pas de mode de transport à part le transport scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un gros problème de mobilité.</li> <li>-Car quand on est à Sainte Ménehould on peut avoir accès à beaucoup de choses, quand on est à l'extérieur, c'est beaucoup plus compliqué</li> <li>-Ça existait déjà, le Blablacar Daily mais tout le monde ne connaît pas</li> <li>-Transport solidaire : ils ont le projet de le développer sur notre territoire</li> <li>--La difficulté c'est de trouver des chauffeurs</li> <li>-Pas assez de chauffeurs pour satisfaire les demandes transports solidaires : il y a d'autres endroits où il n'y a pas beaucoup</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pour Sainte Menou non. La rue chanzy pour moi c'est plutôt dangereux.</li> <li>-Ca peut être dangereux de circuler même à vélo</li> <li>-Transports en commun, sur Chalons il y a un car et Verdun aussi mais sur Reims, je crois pas.</li> <li>-Quand je dis pas de bus sur Reims mais pas non plus sur Bar le Duc. Il y a des endroits où on ne peut pas aller et pourtant il y a des spécialistes là-bas.</li> <li>-C'est les moyens de locomotions, on peut dire dans les points de progrès pour se rendre dans les villes où</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Problème de mobilité</li> <li>-Manque de liaison entre les communes, transports, livraisons médicaments</li> <li>-Manque de mobilité de certains patients sans moyen de transport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'absence de transport commun (67 personnes)</li> <li>Les horaires des transports en commun (24 personnes)</li> <li>-L'accessibilité des transports pour tous (18 personnes)</li> <li>-L'inexistence de correspondance inter-Argonne (4 personnes)</li> <li>-L'inexistence de piste cyclable (3 personnes)</li> <li>-L'état des routes et des trottoirs (3 personnes)</li> <li>-Manque de transport pour effectuer les déplacements dans la commune, entre les communes, vers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Comme ce sont pleins de petits communes, il y est assez difficile de se rejoindre à part rouler à vélo sur les chemins, mais c'est long et il y a des kidnappings</li> <li>-Problème de transport</li> <li>-Il faut obligatoirement prendre la voiture car tout est loin</li> <li>-Il n'y a pas de bus où de navettes</li> <li>-Il y a un manque de transport en commun</li> <li>-Commune loin des villes donc on s'ennuie facilement</li> </ul>	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le transport à la demande est lié aux horaires de transport scolaire pour l'instant. C'est un coût. C'est lié aux coûts tout simplement.</li> <li>-Les enfants, le mercredi après-midi admettons, si les parents ne les emmènent pas, ils ne peuvent pas aller à la piscine</li> <li>-Si les parents ne veulent pas faire les allers-retours ou n'ont pas les moyens de faire les allers-retours</li> <li>-Il n'y a pas d'aires de covoiturage</li> <li>-Les problèmes de mobilité concernent surtout les personnes âgées et les jeunes sans permis</li> </ul>	<p>de chauffeurs et beaucoup de demandeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Amener les enfants dans les associations sportives à Sainte Ménehould</li> <li>-Puis évidemment avec les clubs et les bénévoles qu'ils ont, ils ne travaillent pas aux mêmes horaires donc pour transporter des gens qui vont à l'Aiglonne et les autres à la piscine c'est super dur.</li> <li>-C'est que tous les dispositifs ne vont pas à tout le monde (popote et familles rurales)</li> <li>-Les gens pour rentrer dans le dispositif veulent du « clé en main ».</li> </ul>	<p>il y a les soins, d'une manière générale, ça peut être aussi bien sur Verdun, sur Bar le Duc, Reims, Nancy</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-C'est compliqué d'aller d'un endroit à un autre quand on habite dans l'Argonne Champenoise.</li> <li>-Il y a le car qui a remplacé le train là pour aller sur Chalons, sur Verdun, un matin un soir</li> <li>-Services à la demande présents sur le territoire trop chers (20 € aller/retour Verrières - Menou)</li> </ul>		<p>les grandes villes</p>		

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>	<p>-Service transport proposé par Argonne Transport plus adapté aux nouveaux besoins des habitants</p>	<p>Comme quand on commande sur internet  -C'est ce qui manque, la coordination, la centralisation</p> <p>-Il y a nécessité de trouver des chauffeurs avant de mettre en place le dispositif</p> <p>-Difficultés pour les personnes âgées</p> <p>-Difficultés pour financer le permis de conduire</p> <p>-Mobilité freinée "pour sortir du village" vers les villes</p> <p>Voitures et permis indispensables</p> <p>-Complicé pour les personnes habitant à l'extérieur de Menou et qui ne maîtrisent pas internet</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>		<p>-Problème majeur pour les associations de déplacement pour les associations qui ne peuvent pas bénéficier de véhicules</p> <p>-Problèmes d'accès aux associations pour ceux ne pouvant pas se déplacer</p>				
<b>Propositions</b>	<p>-Mise en place de location de véhicule sans permis</p> <p>Développer un service de transport à la demande pour les personnes âgées</p> <p>-Changer les arrêts et les horaires du TUM</p>	<p>-Mettre en place un Blablacar local</p> <p>-Si on arrivait à faire une cartographie de tous les mouvements</p> <p>-Quelqu'un qui vient de Vienne-le-Château à Sainte Ménehould tous les jours, que ce soit dans une voiture particulière ou parce qu'il a une voiture d'entreprise</p>	<p>-Remettre le TUM en fonction accessible à tous et revoir les arrêts</p> <p>-Trouver un moyen de transport commun adapté pour le milieu rural</p> <p>-Moyen de transport vers Menou mais également entre les communes</p> <p>-Aménagement des routes</p>	<p>-Réduction SANEF pour les profs de santé venant de l'ext pour travailler sur St Menou ou pour les conjoints des professionnels de santé habitant sur St Menou qui doivent travailler à l'extérieur de la commune</p> <p>-Service local de transport</p>	<p>-Développer des transports (vers les villes et pour les soins) (19 réponses)</p> <p>-La mobilité douce (116 réponses)</p>	<p>-Mini-bus des commerces dans le village</p> <p>-Ajouter des transports</p>

Propositions	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>et qu'il a plus de place</p> <p>-Qu'il n'y a pas qu'une seule solution au problème de mobilité, il faudrait en avoir plusieurs.</p> <p>-Blabla Daily ça pourrait être une deuxième réponse</p> <p>-Il en faudrait une troisième ou 4 différentes qui pourraient se mettre en place en parallèle.</p> <p>-Mettre des panneaux avec des pouces</p> <p>-La personne qui veut se déplacer se met à cet endroit-là</p> <p>-Il peut y avoir un système informatique ou un réseau qui se forme</p> <p>-Ramassage, les gens des chauffeurs bénévoles</p>				



Propositions	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>-Je pensais effectivement à une gestion mobilité pour chaque mairie qui mets des dispositifs en place sur des créneaux horaires, ça doit être intéressant. Un créneau pour le sport. En plus les créneaux horaires ne sont pas forcément les même</p> <p>-Quelqu'un qui mette en place des choses, avec une gestion, une organisation</p> <p>-Tout devrait se centraliser, se coordonner</p> <p>-Mobilité solidaire (ex : Domans et Suippes)</p> <p>-Bourse au permis de conduire en échange d'heures</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		<p>pour la collectivité de transport communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Véhicule de transport communautaire</li> <li>-Conseillère à la mobilité (barrière pas toujours financière, il y a aussi la mobilité psychologique)</li> <li>-Service "Pedi-Bus" pour accompagner les enfants à l'école (St-Ménehould)</li> <li>-Partage de véhicule</li> <li>-Demande de subvention pour un véhicule de 9 places pour mettre à disposition des associations en complément de ceux de l'OTS</li> </ul>				

Santé mentale						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>		<p>-Parce que les soins psy on a. -Ça se développe sur tout le territoire. C'est que gérontologie, 65 ans et plus</p> <p>-On a essayé la téléconsultation, ça fonctionne très bien c'est des consultations accompagnées d'une infirmière interne à la structure.</p>	<p>-Moi je trouve que c'est calme et j'ai ce sentiment de bien-être d'être au moins dans mon village.</p> <p>-Ils ont fait un les fiers lieu (Frangines &amp; Co) où on peut aller boire une boisson, de l'activité manuelle, là prochainement c'est sur le thème de Noël forcément</p>			
<b>Points faibles</b>		<p>-On est en grande détresse psychologique et psychiatrique</p> <p>-Professionnels qui manquent</p> <p>-Seule pédoopsychiatre qui intervient sur St Ménehould, elle vient d'accoucher</p> <p>-Manque du temps de médecins</p>		<p>-Beaucoup de troubles psychiatriques, notamment du fait de la présence d'établissements pour personnes handicapées mentales sur le territoire, mais pas uniquement chez ces patients</p>		<p>-Dépression chez les jeunes</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Des listes d'attente qui sont partout, très longues</li> <li>-Entre 6 mois et 1 an pour le premier rendez-vous médical avec un pédopsychiatre</li> <li>-Problématiques en fait, nationales, que ce soit les recrutements de spécialistes, de généralistes,</li> <li>-La téléconsultation on a essayé, au moment du confinement et au moment post-confinement parce que j'avais des médecins qui étaient en arrêt, ça n'a pas du tout fonctionné</li> <li>-Puisy était pas du tout au point</li> <li>-Tous les noms rentrés allaient dans une sorte de panier</li> </ul>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>		<p>commun</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Tout professionnel qui se connecte à Pulsy peut y avoir accès</li> <li>-Ça ne fonctionnait vraiment pas bien.</li> <li>-La téléconsultation ça a ses limites avec les enfants</li> <li>-La souffrance psychologique de la population elle est de plus en plus.</li> <li>-L'équipe mobile géronto-psy ils ont vu exploser les nouvelles prises en charge depuis le confinement</li> </ul>				
<b>Propositions</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire appel à des infirmières de pratique avancée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Je trouve que pour favoriser le bien-être, la bienveillance, l'échange, et que les personnes soient bien, qu'elles puissent rencontrer d'autres personnes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Information mal-être et burn-out (oui = 166 réponses)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Groupe pour parler</li> </ul>

Propositions	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
			<p>, je crois qu'il faut retrouver des lieux où on peut faire du lien social</p> <p>-Milles Cafés ça fait bistro, en même temps ça fait, ça doit faire un peu l'épicerie de secours et deux, trois activités en parallèle.</p> <p>Contrisson, si vous avez l'occasion d'aller voir ça, à côté de Revigny sur Ornain. Il a ouvert. Il y a un mois, un mois et demi pas plus. C'est tout récent.</p> <p>-Il y a des organismes sur lesquels peut être s'appuyer ou à développer</p> <p>d'ailleurs, c'est les familles rurales, à Vienne Le Château il y a une</p>			

Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		antenne, ils font aussi quelques fois certaines activités			

Logements et bâtiments					
Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts	<p>-il y a possibilité de demander au service social de la CAF d'intervenir</p> <p>-On a déjà fait plusieurs OPAH</p> <p>-On fait du bricolage.</p> <p>Ça fonctionne dans la limite de ce qu'on peut faire, Tous ces gros dispositifs qui sont mis en place dans les grandes villes, et c'est vrai qu'on aimerait les avoir sur des territoires ruraux</p> <p>-Pour compenser le manque, et heureusement</p>				

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	<p>-Moins de gens par habitat</p> <p>-Des gens qui vivent seules dans des maisons c'est courant</p> <p>-il y a 50 ans il y avait un nombre d'habitants à peu près identique à celui d'aujourd'hui sauf que depuis il s'est construit 20% de maisons en plus</p> <p>-Inadéquation de l'offre</p> <p>-Peu de terrain à construire</p>	<p>qu'on arrive, on se connaît plus ou moins, les associations travaillent ensemble et on est plus dans la popote rurale.</p> <p>-Il y a possibilité de demander au service social de la CAF d'intervenir</p>	<p>-Au niveau de certains locaux, c'est pareil, ça devient vétuste, c'est pas toujours pratique</p> <p>-Quelques fois c'est quand même très étroit, c'est vieillissant</p> <p>-Non fonctionnel plutôt que vétuste peut être</p>			<p>-Bâtiments dégradés</p>



	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Problèmes sur l'offre de logement</li> <li>-Difficultés avec les acteurs du logement</li> <li>-Arnaques sur l'isolation à 1 euro</li> </ul>	<p>Mme MARCHAND qui ne peut pas faire de miracles non plus.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Puis souvent les gens sont boqués parce qu'ils ne peuvent pas déménager parce qu'ils n'ont pas les moyens</li> <li>-C'est des logements pas chauffés, humides et sur la santé ça a un impact</li> <li>-On a déjà fait plusieurs OPAH, on a même eu des propriétaires qui se sont saisis de ces aides là pour soi-disant louer des appartements adaptés et qui sont très énergivores et qui n'ont pas du tout été isolés</li> <li>-On a beaucoup de syndrome de</li> </ul>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>Diogène sur notre territoire. Comment les aider à désencombrer tout en respectant et en évitant la décompensation psychiatrique et c'est compliqué. Tout ça on n'a pas de professionnels qui peuvent nous aider dans ce sens-là. Le guichet qui est mis en place par la DDT, il est départementale mais les structures qui sont à Chalons et Reims pour l'instant n'interviennent pas sur tout. Ils sont que locaux</p> <p>-Structures pour désencombrer on est obligés de solliciter des gens de Verdun,</p>				

Points faibles	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
		<p>de Reims et ça fait un coût énorme pour le locataire par exemple.</p> <p>-Partage travail 51 j'ai abandonné. Ils ne font pas sur Menou. Ils ont bien un service dédié à ces situations-là particulières. Ils le font sur Chalons, mais sur Menou ils ne le font pas.</p> <p>-Logement insalubre</p> <p>-Logements dégradés/ insalubres ne correspond plus à la demande dans le parc social</p> <p>-Peu de retours / peu de demandes d'accompagnement auprès de services spécialisés</p>				

	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Propositions</b>	-Etablir une règle par commune avec les bâtiments de France	-Ça serait bien que aussi chez les personnes qui louent, qu'il y ait des contrôles aussi sur la vétusté. -ça va peut-être changer parce qu'il y a des aides pour les propriétaires bailleurs. -OPAH	-Rénover les anciens logements -Réaliser des logements locaux -Mettre en place un prêt locatif social pour les personnes âgées		- Qualité de votre logement (60 réponses)	

<b>Vie associative</b>						
	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points forts</b>		-Il y a 25 associations sur Sainte Ménéould, et sur le reste du territoire sur les 60 communes -Qu'il y a un gros tissu associatif dans l'Argonne				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Disparitions d'associations faute de bénévoles ou volontaires</li> <li>-Manque d'ateliers/activités sur le rôle de parent et l'éducation des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Principalement centré à Menou</li> <li>-Manque de services pour les familles et les enfants</li> <li>-La mobilisation et la participation des usagers devient de plus en plus compliquée</li> <li>-Manque de bénévoles</li> </ul>				
<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place de lieux d'échanges pour les parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Evènements, festivals et carnivals</li> <li>-Un site famille pour rassembler toutes les activités</li> <li>-Apprendre aux ados à utiliser les outils numériques en sécurité</li> <li>-Valoriser les associations et le bénévolat</li> <li>-Proposer des ateliers parents, conférences autour des écrans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Proposer des activités intervillages</li> <li>-Proposer des activités de lien social sur tout le territoire</li> </ul>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Développer le partenariat de l'ensemble des associations</li> <li>-Aller vers les gens et non plus les attendre</li> <li>-Faire des activités tournantes sur le territoire</li> <li>-Lieux de rencontre pour tous (café, jeux de société, lecture...)</li> </ul>				

Isolement						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts						
Points faibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Celles qui n'ont pas de famille autour, ou dans un logement, dans une maison toute seule avec une famille éloignée</li> <li>-Un manque de contact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Enfermement et repli sur soi des personnes dû aux confinements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Quand je vois des personnes âgées qui sont chez elles, qui sortent pas des 4 murs, c'est pire que de la prison quoi, c'est de l'enfermement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Isolement</li> <li>-Beaucoup de personnes âgées avec des problèmes de dépendance et de maintien à domicile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isolement</li> </ul>	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>	<p>-Il n'y a pas forcément de famille          -Elles sont chez elles et elles ont juste à attendre parce que s'il n'y a personne qui vient, s'il n'y a pas de service elles sont seules toute la journée          -La dématérialisation les isole encore plus          -Plus dans le troisième âge          On a aussi des personnes pas forcément âgées qui sont seules          -Soit un célibataire ou soit un peu sorti de la société en fait          -Qui n'ont pas de travail, qui n'ont pas vraiment de famille, qui sont seules aussi          -On trouve aussi ces personnes-là dans les problèmes</p>					

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	avec la dépression. -Les communes rurales notamment avec des agriculteurs qui sont seuls -Les personnes isolées c'est un grand mot, c'est sur tout					
<b>Propositions</b>					-Rencontres pour les personnes isolées -Contact avec les autres	

<b>Attractivité</b>						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>						
<b>Points faibles</b>						-Manque d'attractivité du territoire -Peu de jeunes -Manque de connaissance du village





**Jeunesse**

	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points forts</b>						
<b>Points faibles</b>	<p>-Un secteur non attractif donc les jeunes s'en vont</p> <p>-C'est les gens qui travaillent, qui sont jeunes s'en vont</p> <p>-Il n'a pas envie de passer son temps sur la route.</p> <p>-Les enfants qui sont au lycée ils n'ont pas de contact avec les jeunes du coin</p> <p>-Leur premier contact avec des jeunes filles ça sera sur Chalons et leur lieu de vie ça sera Chalons, quand ils vont faire leurs petites fêtes, ils vont les faire sur Chalons</p> <p>-Les jeunes n'ont pas envie de rester</p>	<p>-La crèche elle est ouverte à 7h30</p> <p>-Grossesses très jeunes au collège interrompues ou non</p> <p>-Il y a des jeunes qui ne doivent même pas savoir ce qu'est le SIDA</p> <p>-Même problème avec les assistantes maternelles</p> <p>-Problèmes de garde / crèche pour ceux ayant des horaires atypiques</p> <p>-Manque d'accueil de loisirs en dehors de Sainte-Ménehould</p> <p>-Manque d'activités à destination des ados</p> <p>-Inquiétude des professionnels face aux usages des écrans chez les enfants</p>	<p>-Ce qu'on risque avec les jeunes de l'Argonne, c'est de les voir partir.</p> <p>-On se dit ils vont être interne tôt enfin pour moi c'est tôt, si j'avais su on serait peut-être pas venu habiter là.</p> <p>-Ça va compliquer la scolarité de leurs propres enfants dans la communauté de communes par rapport à l'éloignement.</p> <p>-Les jeunes vont aller en ville parce qu'ils ont tout sur place</p> <p>-Pour les couples jeunes c'est la scolarité qui prime</p>			<p>-Après le collège plus de la moitié des jeunes partent en internat car il n'y a pas de lycée à proximité</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>	<p>-Sur nos enfants – parce qu'on a une tranche d'âge où on a des enfants – qui sont partis, ou qui sont revenus, qui sont adultes et qui travaillent- lesquels seront sur l'Argonne, sur Sainte Ménehould</p> <p>-Il y en a qui reviennent mais je veux dire ce n'est pas la majorité</p> <p>-Après à voir, sur ces enfants-là qui est revenu travailler ici</p> <p>-Besoin de créer un centre aéré</p> <p>-Problèmes autour de la garde des enfants 0-3 ans</p> <p>-Manque d'espaces, de lieux d'échanges pour les jeunes</p> <p>-Manque d'activités pour le public ado</p>	<p>-Ateliers parents mis en place sur Sainte-Ménehould</p> <p>-Déclin du nombre de jeunes</p>	<p>donc c'est le lieu de scolarité qui est le plus important</p> <p>-Faire des activités et des animations gratuites pour les enfants et adolescents pendant les vacances scolaires sur l'ensemble du territoire</p>			

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Propositions</b>	-Création de micro-crèche Remettre en place des activités comme "Ados Bouge" ; "Colos-Apprenantes" -Mise en place de lieux d'échange pour les ados	-Réflexion sur une micro-crèche par secteur (Givry, Auve, Ville-sur-Tourbe) -Créer des centres aérés pour les enfants -Activités et séjours courts pour les ados				

### Emploi

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>	-On a été avec une vingtaine visiter ALBEA. Ils recrutent, ils ont plus ou moins des difficultés à trouver -Il y a REALMECA qui cherchent 30 personnes qui ne les trouvent pas. -Je pense qu'il y a beaucoup d'emplois qui ne sont pas pourvus	-Le métier d'auxiliaire de vie a été professionnalisé déjà avec la modulation -Auxiliaire de vie salaire mensuel lissé toute l'année, -A partir de janvier ils ont les mêmes conventions collectives -Assistantes maternelles il y a le RAM où				

	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points forts</b>	<p>en ce moment</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Je pense qu'il y a moyen de trouver une place pour tout le monde dans notre secteur</li> </ul>	<p>elles peuvent se regrouper</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le café de l'emploi</li> <li>-Parce qu'il y a une notion de convivialité autour</li> </ul>				
<b>Points faibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Peu d'emploi</li> <li>-Il y a 40 ans c'était 10 exploitations qui embauchaient 3 personnes.</li> <li>-Pas d'emploi</li> <li>-On a tendance à le dire parce qu'il y a un taux de chômage.</li> <li>-Prenez dans le service de la restauration, il y a des difficultés à recruter</li> <li>-Je ne vais pas dire « pas d'emploi » mais des emplois qui ne correspondent pas ou peu attractifs</li> <li>-Les gens qui occupent ces postes-là ne vivent pas le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Il y a pas d'auxiliaires de vie</li> <li>-Personne postule, il y a pas de candidatures</li> <li>-Même problème avec les assistantes maternelles</li> <li>-C'est pas des métiers qui sont bien rémunérés</li> <li>-Horaires coupés, matin, midi, soir, l'après-midi, le week-end</li> <li>-C'est des métiers qui n'attirent plus</li> <li>-Les personnes, la première chose à laquelle ils pensent, c'est leur confort</li> <li>-Les gens qui veulent plus travailler le week-end, plus</li> </ul>				

	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points faibles</b>	<p>-Les cadres supérieurs n'habitent pas sur Sainte Ménehould</p> <p>-On a quand même un niveau de salaire en Argonne qui n'est pas très élevé</p> <p>-On n'a pas des salaires qui retiennent des cadres, qui retiennent les jeunes.</p> <p>-Tous les emplois qu'on voit c'est quand même des emplois qui sont très proches du SMIC</p> <p>-Quand on est à deux à toucher le SMIC, qu'on ramène 2500 euros par mois, même en achetant des maisons qui ne sont pas très chères chez nous c'est dur</p> <p>- Moi j'ai 4 enfants, j'en ai 0 qui sont là, qui ont trouvé un job</p>	<p>travailler en soirée, qui veulent démarrer à 9h du matin parce qu'il y a les enfants à emmener à la crèche</p> <p>-Je pense que l'impact des confinements a eu sa part et n'a pas arrangé du tout</p> <p>-Y a une 15aine d'années de ça, c'était compliqué de trouver une assistante maternelle parce qu'elles étaient overbookées et maintenant c'est compliqué parce qu'il y a en a plus</p> <p>-Le besoin il est toujours là</p> <p>-C'est les assistantes maternelles qui sont parties et en manque</p> <p>-Il y a eu des moments où les assistantes</p>				

	<b>Focus-groupe élus</b>	<b>Focus-groupe acteurs</b>	<b>Focus-groupe habitants</b>	<b>Questionnaire professionnels de santé</b>	<b>Questionnaire habitants</b>	<b>Questionnaire jeunes du territoire</b>
<b>Points faibles</b>	<p>par rapport à leurs qualifications tout simplement</p> <p>-C'est des emplois qui ne nécessitent pas non plus une formation intellectuelle très élevée</p> <p>-On a beaucoup d'emplois manuels</p>	<p>maternelles avaient beaucoup de demandes et puis d'autres moments où il y en avait moins donc c'est à ces moments-là aussi où il y en a beaucoup qui sont parties et qui arrêtaient ou qui sont parties sur d'autres emploi</p> <p>-Quand vous avez 4 enfants sur une rentrée et que la rentrée d'après vous en avez plus, vous en avez que 1, vous pouvez pas vivre avec 1 seul enfant</p> <p>-On a ouvert le RAM en 2011, on avait 80 assistantes maternelles sur la Communauté de Communes et 10 ans après on en a la moitié</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Il y a une méconnaissance de leurs droits, aux personnes qui veulent postuler</li> <li>-Le droit à la formation</li> <li>-Elles ont pas l'impression qu'elles vont avoir les mêmes droits que des travailleurs classiques</li> <li>-On travaille tout seule</li> <li>-On est seul face à son travail</li> <li>isolé quelque part</li> <li>-Il faut assumer tout, tout seul</li> <li>-Sur les 80 on en a toujours eu que 15 ou 20 qui venaient, elles l'utilisent pas,</li> <li>-Il y a aussi le problème de mobilité parce que les parents ne veulent pas</li> </ul>				



	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Propositions</b>	-Il faut trouver le moyen d'inciter les gens, pas que des moyens avec un bâton, des moyens pour les remettre dans le marché de l'emploi					

Démographie						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>						
<b>Points faibles</b>	-La densité de population aussi. Plus la commune est petite, plus les gens sont isolés -nous on a un territoire qui est grand quand même -Population faible, territoire grand -Il y a beaucoup moins de monde, moins de gens par habitat		-Je vois pour St Thomas Argonne, dans 4-5 ans ça sera un village de retraité. -Entre 30 et 40 habitants -Population vieillissante			-Beaucoup de personnes âgées -Peu de jeunes

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	-Aujourd'hui il reste 5 exploitations agricoles, 2 dont la mienne où il y a peu d'exploitants, il y a peu d'habitants. -La moyenne d'âge augmente					
<b>Propositions</b>					-Information sur le vieillissement (oui = 169 réponses)	

Citoyenneté						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>			-Mais donc effectivement, il y a une veille des voisins au niveau aussi des incivilités ou des choses comme ça et au niveau sécurité on est quand même bien		-62 % des habitants ont le sentiment que les échanges entre eux sont satisfaisants -55% pensent qu'il existe des relations entre génération dans leur village	-Tout le monde s'entend bien -Ce que j'aime dans mon village c'est le fait que l'on se connaisse tous -Les personnes sont bien

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>			<p>-Je disais même au même niveau sécurité, c'est quand même, c'est comme partout, il peut y avoir des événements mais -On est quand même tranquille. -On est dans un environnement social, assez serein -C'est quelque chose d'assez conviviale, on se croise dans la rue, on se dit bonjour -A Belval (50 habitants) : Des personnes âgées du village, il y a une certaine bienveillance pour voir si ça se passe bien. Si on voit un volet qui est pas ouvert et que normalement c'est ouvert</p>		<p>-62 % des habitants ont le sentiment que les échanges entre eux sont satisfaisants -55% pensent qu'il existe des relations entre génération dans leur village -82% des habitants se sentent en sécurité avec la présence de gendarmerie, les éclairages de nuit et le dispositif voisin vigilant -70% trouvent que les habitants sont solidaires dans leur village</p>	

Points forts	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>	<p>-Il n'y a personne qui les aide, enfin c'est un cercle vicieux quoi.</p> <p>-Il y a moins de lien qu'avant</p> <p>-L'évolution de la société aussi, les gens sont de plus en plus seuls</p> <p>-S'il n'y a pas des associations dans le village qui regroupent les familles ou les villageois, personne ne se connaît</p> <p>-On habite les uns à côté des autres sans forcément se côtoyer</p> <p>-Maintenant on en arrive à ne même plus connaître son voisin</p>	<p>-Manque de solidarité entre les populations</p> <p>-Qu'aujourd'hui on est de plus en plus individualiste</p> <p>-On a plus cette culture de l'aide d'autrui fût un temps dans la ruralité on disait que les enfants aidaient beaucoup leurs parents, ça se faisait tout naturellement, aujourd'hui c'est plus le cas</p> <p>-Les enfants ne restent plus sur le territoire</p> <p>-L'éclatement en quelque sorte des familles</p> <p>-On est dans les générations</p>	<p>il y aura quelqu'un qui va alerter tout de suite ce problème</p> <p>-C'est accueillant</p>			<p>-Il n'y a aucun espace pour les jeunes se poser</p> <p>-Manque de structures pour que les jeunes puissent se retrouver</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Points faibles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- J'ai des personnes d'un certain âge qui me disent « on a vu qu'il y a un nouveau mais on ne sait pas qui c'est</li> <li>-Il n'y a pas de connaissances</li> <li>-Les gens venaient en mairie, maintenant c'est l'élu rural qui doit aller les voir.</li> <li>-On redevient des villes dortoirs</li> <li>-Ils ne veulent pas être embêtés, ils ne veulent pas voir qui que ce soit.</li> <li>-Les gens veulent rester chez eux, terminé.</li> <li>-Avant les gens venaient se présenter aux mairie, mais aujourd'hui moins</li> </ul>	<p>sandwich où les enfants aident leurs petits-enfants et les enfants aident leurs parents et cette population-là, que les plus âgés, doivent être dans cette situation-là, on aide ses enfants, on aide ses parents et il arrive un moment où on peut plus quoi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Population d'apparence peu accueillante : clivage du territoire</li> <li>-Très peu d'échanges entre le voisinage et les demandeurs d'asiles</li> <li>-Difficultés à accepter les différences</li> <li>-Problématiques liées au respect des espaces communs publics</li> </ul>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>		-Les papas sont moins investis que les mamans				
<b>Propositions</b>	-Il y a des communes qui ont institué un livret d'accueil pour les gens qui arrivent	-Fédérer autour de projets collectifs (embellissement des espaces collectifs, publics) -Poursuivre le travail partenarial dans le cadre du comité local parentalité -Créer des ateliers personnalisés et spécifiques aux papas			-Organisation d'évènements : foire, jeux inter-village, fêtes de voisins, fêtes de villages, goûters des aînés	-Mettre un espace pour les jeunes

**Prévention / Dépistage**

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>		<p>-Bon tissu de partenaires aussi avec lesquels on travaille. Avec les partenariats on peut faire des actions de prévention santé</p> <p>-Aussi le CMPS qui est le Centre Marnais de promotion de la Santé avec lequel on fait les examens prévention santé qui peuvent aussi faire venir sur le territoire, c'est assez récent, faire des campagnes sur la prévention SIDA et MST</p> <p>-Les membres du CMPS t ils essaient de développer des ateliers, des interventions</p> <p>-C'est sur St Menou, les gens viennent,</p> <p>-On dit juste aux gens, tel jour, telle heure</p>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts		<p>on offre le café, les petits gâteaux et là les gens viennent.</p> <p>-D'un seul coup il y en avait trop et c'est le professionnel qui saisit en fonction de la discussion pour amener un peu de prévention et ça fonctionne très très bien</p> <p>-Il y a encore un mois, on réunissait 80% des personnes qui étaient suivies.</p> <p>-Ce qui les intéresse c'est la convivialité</p> <p>-On met temps de rencontre autour d'un café, pas de thématique, rien et bah ils viennent et puis il y a de l'échange</p> <p>-On profite de ce moment pour parler autour de la sexualité, etc</p>				



	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>		<p>-C'est un peu de la prévention de rue</p> <p>-Il y a de plus en plus de réunions qui s'intitulent café de, café des aidants, café des parents à la crèche.</p>				
<b>Points faibles</b>		<p>-SIDA, les jeunes, n'ont pas fait partie de notre génération où il y a eu énormément d'infos, maintenant il y en a moins</p> <p>-Les groupes de paroles on les a pas encore mis en place</p> <p>-Ça sert à rien, les gens se déplacent pas plus que ça</p> <p>- Toutes les actions de prévention qu'on a pu proposer sur la population âgée, on l'a fait, sur les autres territoires, les gens ne viennent pas plus</p> <p>-Si on décentralise la qualité n'est pas là</p>				<p>- Alcool</p> <p>- Drogue</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>et ils veulent revenir au centre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Vous avez eu le cas à MOSAÏC où les services ont été déployés. Les gens ne viennent pas,</li> <li>-Les gens se plaignent qu'ils n'ont rien chez eux</li> <li>-Quand vous leur proposez de venir, rien que de l'information on arrive pas à les avoir.</li> <li>-Des ateliers de prévention, les 4-5 mêmes qui venaient sur une soixantaine de personnes accompagnées</li> <li>-On a tout essayé</li> <li>-Qu'il y a une personne qui invite d'autres personnes, un professionnel arrive et on met plein de, des questionnaires sur la prévention,</li> </ul>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>sur pleins de thèmes. Ça n'a jamais marché -A partir du moment où on impose, les gens se sentent pas concernés -On nous demande des thématiques, de développer des thématiques particulières, quand on la met en place, les personnes ne viennent pas.</p>				
Propositions		<p>-Les habitants demandaient des ateliers autour du bien-être -Autour du bien-être -Le développement du sport santé -Comment prendre soin de soi en fait -Préparer son vieillissement -Décentraliser ça, c'est-à-dire de, sur des centres bourgs sur</p>			<p>-Information et dépistage et vaccinations (oui = 168 réponses) -Information sur le sommeil (oui = 179 réponses) - Bilan santé + lieu préventif pour surveiller sa santé (3 réponses)</p>	

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		<p>Vienne-Le-Château et Givry à minima.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des groupes de parole sur des thèmes précis (cancer)</li> <li>-Alors des groupes de paroles mais plus pour que les participants puissent échanger sur leurs difficultés, etc, pas de l'information sur la maladie ou comment prendre en charge</li> <li>-Se rapprocher de la ligue contre le cancer</li> </ul>				

Services et administrations						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points forts</b>		-On a quand même toutes les infrastructures				
<b>Points faibles</b>	-Manque / inexistence de services	-Pourquoi les médecins ne s'investissent pas c'est qu'il y a toutes ces lourdeurs administratives qui pèsent qu'il y a vraiment en France -Les instances nous disent « Oh bah c'est quand même malheureux, nous on est obligé de rendre à l'Etat de dire rendre l'argent à l'Europe parce que ce n'est pas consommé. Bien sûr que non ce n'est pas consommé, on y passe notre vie à faire des dossiers, à se justifier et à être soupçonné à chaque fois de mal le consommer		-Manque d'informations sur les aides -Méconnaissance des aides dont les gens peuvent prétendre -Difficultés pour certains à prendre des RDV spécialisés seuls -Faciliter l'accès à une assistante sociale (je ne sais jamais où et à qui adresser mes patients)		

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<ul style="list-style-type: none"> <li>-La lourdeur administrative</li> <li>-La MDPH n'en parlons pas</li> <li>-Justifier, rendre des comptes. On ne fait que ça. On passe un quart du temps aujourd'hui à rendre des comptes et à justifier tout ce qu'on fait</li> <li>-Le problème c'est que les gens renoncent parce que c'est chronophage</li> <li>-C'est le système qui ne va pas</li> <li>-Tout est lourd</li> <li>-Tout est d'une lourdeur énorme.</li> <li>-C'est toujours cette lourdeur qui fait que on se débrouille autrement</li> <li>-Ils aimeraient bien que tous les services administratifs par contre soient ouverts</li> </ul>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points faibles		<p>beaucoup plus tard, beaucoup plus tôt</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des groupes de parole sur des thèmes précis (cancer), cela n'a pas fonctionné</li> <li>-C'est vraiment la lourdeur qu'il y a derrière, les problèmes administratifs. Et de justifier, rendre des comptes</li> <li>- Eloignement des services administratifs</li> <li>-Freins à l'accès aux services dû aux problèmes de mobilité</li> <li>-Difficultés d'accès aux services Pôle Emploi</li> <li>-Difficultés liées à la fracture numérique</li> <li>-Difficultés pour les personnes ne sachant pas ou peu</li> </ul>				

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Points faibles</b>		<p>lire et écrire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Problèmes sur l'uniformisation des services et des actions sur le territoire</li> <li>-La caf propose une intervention auprès des pères mais peu de père l'accepte</li> <li>-Manque de renouvellement des services</li> <li>-Difficultés de faire les démarches en ligne</li> <li>-Trop de services centrés sur Sainte Ménehould</li> </ul>				
<b>Propositions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place des permanences à proximité</li> <li>-Réaliser un annuaire des services thématique</li> <li>-Travailler sur une politique de maintien des services ambulants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mettre en place des permanences des services notamment Pôle Emploi</li> <li>-Accès libre à un poste informatique</li> <li>-Ateliers numériques</li> <li>-Trouver un service qui peut diriger les gens dans les services administratifs</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Mise en place rapide des aides</li> </ul>		



	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Propositions		-Rendre les services plus mobiles				

Communication						
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
Points forts	-Certaines communes ont un bulletin municipal	-Qu'il existe beaucoup de sites internet. Il y a de l'information, elle existe.			- Apprécient les supports papier flyer/ journal municipal, les mails, les sites internet mais ils doivent être mis à jour -68% des habitants ont le sentiment d'être bien informé sur la vie de leur commune -60 % d'entre eux trouvent qu'il n'y a pas assez de communication sur la vie du territoire, des services, des événements	

Points faibles	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
	<p>-Communication sur l'existence et l'utilité des services est à améliorer</p> <p>-Pas de bulletin dans plusieurs communes</p>	<p>-Qu'il n'y a pas assez de communication sur ce qui existe réellement sur notre territoire</p> <p>-Les gens ne vont pas chercher l'information</p> <p>- Manque de communication des services</p> <p>-Manque de communication de façon générale</p> <p>-Difficultés à s'intégrer quand on ne connaît pas</p> <p>-Manque de communication sur les services existants</p> <p>-Manque de communication des services sur les animations, les associations</p> <p>-Absence de communication de façon générale</p>	<p>-Communiquer effectivement pour la santé, dans toute sa globalité, c'est vrai que des fois c'est pas évident.</p> <p>-Il faut se connecter sur le site Ameli, il faut se connecter avec France Connect, alors tout le monde ne connaît pas France Connect et c'est pas évident des fois à ouvrir son compte"</p> <p>-Après c'est l'accessibilité effectivement à l'information par internet.</p> <p>-C'est pas simple pour tout le monde, il y en a qui l'on pas.</p>		<p>- Manque d'information à développer (10 réponses)</p> <p>- Manque de communication sur les services existants</p> <p>Manque d'information des services</p> <p>Manque de communication et d'information des services</p>	<p>-Manque de connaissance du village</p>

	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<p><b>Propositions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Réflexion de communes ne disposant pas d'un bulletin, soit d'en faire un, soit d'utiliser un autre mode de communication (mail, application Panneau Pocket)</li> <li>-Passer par les élus pour transmettre l'information</li> <li>-Favoriser les brochures comme moyen de communication pour les seniors</li> <li>-Utiliser les moyens de communication digitale</li> <li>-Faire des réunions locales pour passer l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser la communication des services/ associations, des activités et animations</li> <li>-Utiliser les outils modernes Panneau d'information ou agent qui peuvent orienter les gens vers les bons services</li> <li>-France Service peut être la porte d'entrée pour orienter les gens</li> </ul>	<p>-Il y a la maison des services mais les gens peuvent pas se déplacer donc ils sont emmerdés, que MOSAÏC puisse se déplacer, ou je sais plus qui, celle qui est responsable du numérique maintenant,</p> <p>-Mais aussi tout ce qui est attrait au handicap, MDPH, des choses comme ça. Il y a des gens qui sont pommés avec ces satanés dossiers.</p> <p>-Ça puisse être le cadeau de la CCAC aux habitants de la Communauté de Communes, c'est de tirer un nombre d'exemplaires par foyer</p>				

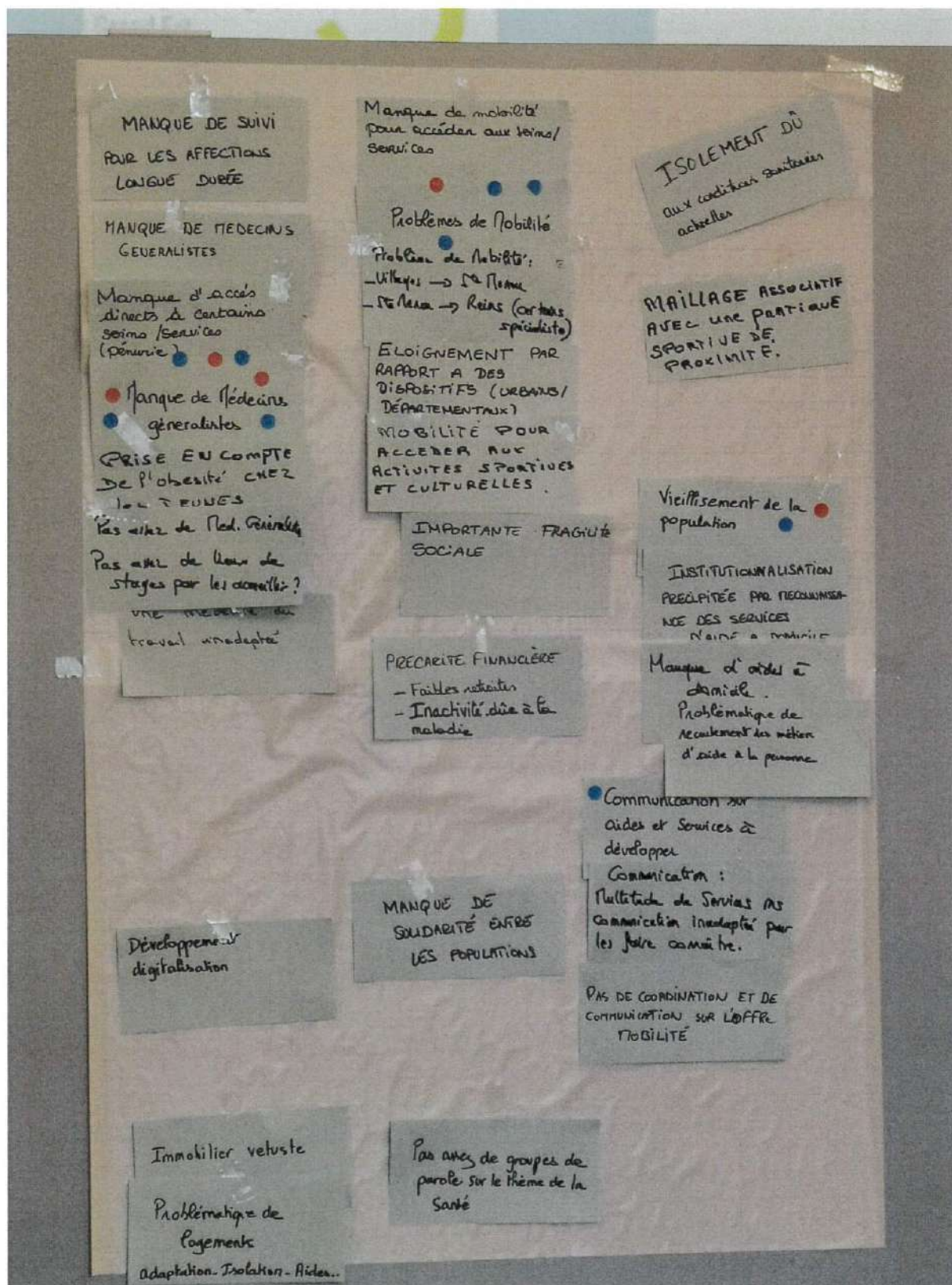
	Focus-groupe élus	Focus-groupe acteurs	Focus-groupe habitants	Questionnaire professionnels de santé	Questionnaire habitants	Questionnaire jeunes du territoire
<b>Propositions</b>			<p>d'avoir cette liste là tous les ans, ça serait pas con, sur papier au moins il serait accessible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire un annuaire papier et ou en ligne des services du territoire par thématique</li> <li>-Améliorer la communication des aides et des services autour du handicap</li> </ul>			

Les phrases qui apparaissent en marron sont issues de l'enquête territoriale menée par MOSAÏC en 2021.

## Annexe 6 : Méta-plan élus



## Annexe 7 : Métaplan acteurs locaux



## Annexe 8 : Métaplan focus-groupe habitants

### ATOUPS

- Cadre de vie (patrimoine naturel, peu d'industrie, pas de bruit)
- Sécurité (pas d'agression, d'incivilité)
- Grands espaces. (préservation nature)  
Milieux humides. Forêt absorbe le carbone. Biodiversité.  
"Champagne humide"
- Calme. Sentiment bien être.
- Variété des activités sportives, associatives, randonnées
- Habitants accueillants, bienveillants, peuvent donner l'alerte ds les villages.

## Points de progrès

"On est vraiment ds les difficultés"

- - MG vieillissants,  
- Ophtalmo (châlais)
- Examens spécialisés (Reims)
- { Les soins courants st de + eu + ~~loin~~  
- Problème des personnes qui ne conduisent pas  
- Pas de bus sur Reims, Bar le Duc
- Population vieillissante
- Locaux des PS vétustes (marches, accessibilité)
- Peu d'activité agers accessible (enfants et adultes)
- Lien social - Pas de lieu identifié (minibus?)  
Nouvellem<sup>t</sup> créé : Frangines and Co St Rémy  
Café Contrisson
- Manque Maison Médicale. PS dispersés
- Communication autour de la Santé (digitalisat  
compliquée) → Pas de site "SANTÉ" à la CC.  
Pas internet ds certaines communes.  
Manque accès à l'info (annuaire des PS)  
Structures Médico. Soc  
Associations